

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

L'héritage de la pensée de Charles Maurras en Belgique

Maurras a-t-il encore aujourd'hui une influence en Belgique ?

Mémoire réalisé par
Donovan Donkerwolk

Promoteurs
Pierre Vercauteren
Jean-Pierre Mondet

Lecteur
Benoît Kanabus

Année académique 2014-2015
Master en Sciences politiques/Administration publique

J'aimerais exprimer ma gratitude envers les personnes qui m'ont accompagné tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Tout d'abord, j'aimerais remercier mon promoteur, le Professeur Pierre Vercauteren, ainsi que mon co-promoteur, le Professeur Jean-Pierre Mondet, pour m'avoir guidé et accompagné tout au long de mon travail.

Je tiens ensuite à remercier Madame Aoun, pour le précieux conseil qu'elle m'a donné lors de la séance d'information sur les mémoires et qui est un véritable triptyque pour une bonne discipline de travail: "lire, lire et lire".

Je voudrais ensuite remercier l'abbé Jean-Pierre Herman, grâce à qui j'ai rencontré Monsieur Gérald Wailliez. Je remercie bien évidemment aussi ce dernier qui a su m'aiguiller dans ma recherche.

Je voudrais également remercier Monsieur Gérard Picard qui m'a conseillé tout au long de mon travail et à qui je dois plusieurs articles des *Cahiers Charles Maurras*. De même, je voudrais remercier Madame Isabelle Champroux à laquelle je dois l'intégralité de la revue *Itinéraires* et Francis Balace qui m'a aimablement envoyé son travail *Les maurrassiens belges après 1945*.

Je remercie mon ancienne professeur de français, Madame Thibaut, pour son aide et ses conseils.

Enfin, toute ma reconnaissance va à mes parents, auxquels je dois l'opportunité d'avoir réalisé des études universitaires, ainsi qu'à ma compagne, Sarolta et sa maman, Anya qui m'ont soutenu tout au long de cette dernière année de master.

<u>TABLE DES MATIERES</u>	p. 1.
1. Quelques mots de l'auteur de ce mémoire	p. 3.
2. Objectifs de ce mémoire	p. 4.
PREMIERE PARTIE	
3. Introduction à la biographie de Charles Maurras	p. 5.
4. Biographie de Charles Maurras	p. 6.
5. Introduction méthodologique à l'analyse de la doctrine de Charles Maurras	p. 14.
6. La doctrine de Charles Maurras	p. 15.
6.1. Les influences dont Maurras est tributaire	p. 16.
6.2. Les axes de la pensée de Charles Maurras	p. 21.
6.2.1. La politique naturelle	p. 21
6.2.2. La nation: ordre, hérédité et tradition	p. 22.
6.2.3. Le patriotisme	p. 24.
6.2.4. La monarchie ou le nationalisme intégral	p. 25.
6.2.4.1. L'histoire	p. 26.
6.2.4.2. L'hérédité	p. 26.
6.2.4.3. La souveraineté	p. 27.
6.2.4.4. La décentralisation	p. 28.
6.2.4.5. Conclusion	p. 28.
6.2.5. Le catholicisme romain	p. 28.
6.2.6. L'opposition au protestantisme et au romantisme	p. 30
6.2.7. L'opposition à la démocratie libérale	p. 32.
6.2.7.1. L'opposition aux élections et aux partis politiques	p. 33.
6.2.7.2. L'opposition au parlementarisme	p. 34.
6.2.7.3. La critique du capitalisme	p. 35.
6.3. Les questions épineuses de la doctrine de Maurras: antisémitisme, racisme et fascisme	p. 36.
6.3.1. L'antisémitisme d'État	p. 37.
6.3.2. Le racisme	p. 39.
6.3.3. Le fascisme	p. 40.
7. Présentation de la méthode d'analyse de contenu et établissement des indicateurs	p. 45.
7.1. Présentation de la méthode d'analyse de contenu	p. 45.
7.2. Établissement des indicateurs	p. 46.
DEUXIEME PARTIE	
8. Introduction à la deuxième partie	p. 47.

9. Brève histoire de la Belgique avant l'État belge	p. 48.
10. Analyse intégrée à l'histoire de l'État belge	p. 51.
11. Charles Maurras et la Belgique	p. 57.
11.1. Les premiers impacts de Maurras en Belgique	p. 57.
11.2. Le rayonnement de Maurras à la suite de la Première Guerre mondiale	p. 58.
11.3. Maurras en Belgique, avant et après la condamnation papale	p. 60.
12. Les principaux auteurs belges influencés par Charles Maurras	p. 61.
12.1. Fernand Neuray (1874 - 1934)	p. 61.
12.1.1. Analyse idéologique des écrits de Fernand Neuray	p. 67.
A) Introduction	p. 67.
B) Analyse	p. 68.
C) Conclusion	p. 71.
12.2. José Streeel (1911 - 1946)	p. 72.
12.2.1. José Streeel, du rexisme à la collaboration	p. 72.
12.2.2. Analyse idéologique des écrits de José Streeel	p. 80.
A) Introduction	p. 80.
B) Analyse	p. 81.
C) Conclusions	p. 92.
12.3. Marcel De Corte (1905 - 1994)	p. 94.
12.3.1. Des débuts à la question royale	p. 95.
12.3.2. La question congolaise et ses suites	p. 100.
12.3.3. Le Concile Vatican II et le traditionalisme catholique	p. 102.
12.3.4. Analyse idéologique des écrits de Marcel De Corte	p. 107.
A) Introduction	p. 107.
B) Analyse	p. 108.
C) Conclusions	p. 123.
TROISIEME PARTIE	
13. Tentative de synthèse	p. 126.
14. Maurras a-t-il encore aujourd'hui une influence en Belgique?	p. 128.
15. Conclusion	p. 136.
16. Bibliographie	p. 138.
17. Annexes	p. 146.
1) Retranscription d'une partie de l'entretien effectué avec Gérard Walliez le 23 juin 2014	p. 146.
2) Extraits des écrits de Fernand Neuray	p. 148.
3) Tableau récapitulatif des différents auteurs présentés dans ce mémoire	p. 157.

1. Quelques mots de l'auteur de ce mémoire

Afin d'offrir une vision claire de la démarche intellectuelle suivie, plusieurs parties du présent travail seront précédées d'une introduction. Celle-ci aura pour dessein d'énoncer les ouvrages de référence ainsi que la méthodologie employée pour l'analyse doctrinale. C'est une façon pertinente, nous semble-t-il, de permettre au lecteur d'appréhender, d'une part, une vision globale du sujet qui sera traité et, d'autre part, le cheminement que nous avons suivi pour l'élaborer.

Ce travail n'ayant aucune prétention à l'exhaustivité, il nous paraît essentiel d'en jalonner la démarche et d'en pointer les zones d'ombres pouvant faire l'objet d'études ultérieures. De plus, notre sujet relevant de la philosophie politique, nous souhaitons nous imposer la rigueur indispensable afin de cerner, de la façon la plus complète et honnête qu'il nous est possible, l'évolution d'un courant de pensée dont l'arborescence est complexe.

Nous n'avons pas hésité, pour la réalisation de cette étude, à puiser dans une littérature très diversifiée, mais employant néanmoins toute notre attention à considérer en premier lieu la production écrite des personnages que nous étudions, personnages aussi controversés fussent-ils. Ce travail nous invite ainsi également à mettre en œuvre une démarche historique – une pensée politique ne faisant sens que dans un contexte bien déterminé – et à faire montre d'une certaine neutralité. Plusieurs personnages que nous étudierons ont, en effet, leur nom entaché du titre de collaborateur, d'extrémiste ou de fasciste. Nous ne manquerons pas de revenir sur les définitions nécessaires à la bonne compréhension de ces divers concepts et orientations politiques. Toutefois, dans l'esprit chrétien qui nous anime, nous ne céderons pas à la tentation ni du jugement, ni de la condamnation.

« Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés; car, du jugement dont vous jugez on vous jugera, et de la mesure dont vous mesurez on mesura pour vous. » L'évangile selon Saint Mathieu 7.2

« Parlez et agissez comme des gens qui doivent être jugés par une loi de liberté. Car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde; mais la miséricorde se rit du jugement. »

Épître de Saint Jacques 2.12

2. Les objectifs de ce mémoire

Le présent mémoire a pour dessein de répondre à la question principale suivante:

- *Maurras a-t-il encore aujourd'hui une influence en Belgique?*

Afin de répondre à cette question, plusieurs sous-questions seront abordées:

- 1) *Qui est Charles Maurras et quelle est sa pensée politique?*
- 2) *Sur quels axes de sa pensée politique peut-on s'appuyer pour comparer sa doctrine à celle d'autres auteurs?*
- 3) *Quels ont été les auteurs/personnalités belges influencés – et à quelle époque - par la pensée de Charles Maurras?*
- 4) *Dans quelle mesure peut-on dire que ceux-ci ont été influencés par Charles Maurras?*

La première partie de ce travail aura pour objectif de répondre aux deux premières sous-questions. Une biographie de Maurras sera présentée afin de permettre aux lecteurs de le (re)découvrir ainsi que sa pensée politique. Au terme de cette première partie, sera présentée la méthode d'analyse de contenu qui sera employée pour déterminer l'influence de Maurras sur les auteurs belges, au regard d'une liste d'indicateurs établis.

La seconde partie de ce travail répondra aux deux dernières sous-questions. Dans une perspective historique, les auteurs et personnalités belges d'influence maurrassienne, découverts au cours de cette recherche, seront introduits et analysés. Toutefois, l'analyse idéologique – visant à déterminer dans quelle mesure il y a une convergence entre leurs écrits et la doctrine de Maurras – ne portera que sur la liste d'auteurs suivants: Fernand Neuray, José Streeel et Marcel de Corte¹. D'autres personnalités seront évoquées, mais l'analyse de leur production écrite n'a pas été possible dans le cadre de cette étude.

Enfin, la troisième partie apportera une réponse à la question centrale de ce mémoire. Différents phénomènes politiques susceptibles de conduire à une redécouverte de Maurras seront abordés: l'éventuelle présence/résurgence d'un néo-maurrassisme en Belgique. Des pistes pour des recherches ultérieures seront évoquées et un regard critique sur l'ensemble de ce travail sera jeté.

¹ Un tableau récapitulatif des résultats sera présenté en fin des annexes.

3. Introduction à la biographie de Charles Maurras

Jusqu'aux prémices de la réalisation de ce mémoire, le nom de Charles Maurras nous était peu familier. Nous avons dû le lire, de-ci de-là, dans l'un ou l'autre article lu sur internet, mais il n'évoquait pour nous qu'un vieux Monsieur au visage austère, garni d'une barbiche. Tout au plus, nous associons vaguement son nom à un mouvement politique lointain et à ce que l'on appelle couramment la droite. Nous étions bien loin d'imaginer les répercussions de la pensée politique dudit Monsieur dans notre pays.

L'histoire a fait que Charles Maurras, ainsi que ceux qui se sont réclamés de sa pensée, ont été voués aux gémonies. Les jeunes générations ne les connaissent, au mieux et dans la plupart des cas, que de nom. Compte tenu ce constat, tout nous restait à découvrir et, en premier lieu, à connaître notre personnage: Charles Maurras.

Il nous est paru évident que la première partie de ce travail devait avoir cet objectif. Mais avant tout, peut-être devrions-nous répondre à cette question: Pourquoi étudier un personnage dont la pensée semble avoir été bannie? Pour une raison, somme toute, assez simple: les idées ne meurent pas, et moins encore, ajouterons-nous, à une époque où internet redonne accès à toute une série d'ouvrages écrits par Maurras. Aujourd'hui encore, Maurras et l'Action française font l'objet d'études² et par conséquent, les idées de Maurras continuent de trouver un écho parmi les penseurs du politique.

Afin de rédiger une bibliographie qui permette au profane d'avoir une vue globale de l'existence de Charles Maurras, nous avons lu et nous nous sommes inspirés de plusieurs ouvrages. Il existe de nombreuses biographies de Charles Maurras et de nombreux récits le concernant. Parmi ces documents – ne pouvant raisonnablement pas consulter toute la documentation existante - nous avons dû effectuer un choix. Nous nous appuyons, pour la biographie de Maurras, essentiellement sur ces deux sources: *Maurras et son temps*, de James McCearney et *Maurras, entre le légiste et le contestataire*, de Pol Vandromme. Combiner différentes sources nous offre, à plus d'un titre, une vision nuancée du personnage que fut celui que l'on appelait le "Maître de Martigues".

² Citons, à titre d'exemple, les deux ouvrages suivants:

GOYET Bruno. *Charles Maurras*. Presses de sciences po, 2000. 306 p.

HUGUENIN François, « *L'Action française* », Éditions Perrin, 2011, Tempus n°410.

4. Biographie de Charles Maurras

« La naissance (catholique, provençale) est bien le fait majeur, ineffaçable, autour duquel se fixera la politique maurrassienne³ ».

Charles-Marie-Photius Maurras est né le 20 avril 1868 à Martigues, en Provence. Son père, Jean, est percepteur et sa mère, prénommée Marie, est une femme au foyer très croyante. Sans être riches, les Maurras mènent une existence confortable. Sa vieille nourrice, Sophie, l'initie aux légendes provençales. Son enfance semble être empreinte de mysticisme et Maurras décrit celle-ci comme une période heureuse. *« S'il m'était offert de revivre l'une de mes heures passées, je n'hésiterais pas à choisir ma petite enfance »* écrit-il dans ses *Œuvres Capitales*⁴. L'amour qu'il a pour sa terre natale est un élément fondamental de la doctrine maurrassienne; c'est ce qui nourrira, bien plus tard, son nationalisme et ses idées sur la décentralisation. Maurras n'a que trois ans lorsque la Prusse ravit à la France l'Alsace-Lorraine en 1871. Il n'en garde qu'un souvenir très vague et il ne faut pas y chercher *« les racines du nationalisme maurrassien⁵ »*. Lorsqu'il a cinq ans, il entre à l'école communale, mais cette dernière, mal fréquentée selon son père, amène ce dernier, avec l'aide du curé, à fonder une école à son intention. Quelques mois plus tard, au début de l'année 1874, le père de Maurras meurt. Son monde en est fragilisé. C'est désormais à la mère de Maurras d'assurer son éducation et notamment, son éducation religieuse. *« C'est elle qui m'a enseigné tout ce qu'un enfant de mon âge sentait et savait de la religion⁶ »*. En 1876, la mère de Maurras s'installe à Aix avec ses deux fils (Charles et son petit frère, Joseph). Maurras entre au Collège du Sacré-Cœur.

« Pendant ce séjour à Aix, il subit une socialisation politique qui le marquera profondément. Le garçon vit exclusivement parmi les blancs du Midi^{7,8} »

Au cours de cette période, Maurras baigne dans des valeurs de catholicisme, de royalisme et de nationalisme, sans apercevoir que celles-ci, loin de représenter une tendance majoritaire, connaissent un progressif déclin. En parallèle, il s'éveille à la sensualité de l'adolescence. Il découvre des auteurs romantiques – et interdits – comme Musset et surtout Baudelaire. Maurras "flirte" avec le paganisme, il a envie de jouir de l'existence, des plaisirs, et il sent bien que certaines de ces aspirations sont contradictoires.

3 VANDROMME Pol, *« Maurras, entre le légiste et le contestataire »*, Éditions Téqui, 1991. p. 65.

4 Ibidem, p. 42.

5 MCCEARNEY James, *« Maurras et son temps »*, Albin Michel, 1977. p. 16.

6 Charles Maurras, cité par CORMIER Aristide, *« Charles Maurras et la religion catholique »*. Article publié dans le n°10 des cahiers Charles Maurras, 1964. p. 9.

7 Les Blancs du midi sont les monarchistes catholiques dans le sud de la France.

8 MCCEARNEY James, *« Maurras et son temps »*, p. 21.

« *Entre cet amour de la vie fondamentale, qui enfièvre l'imagination de Maurras, et cette exigence d'une vie plus haute, que l'éducation de sa mère et de ses maîtres s'efforcent de lui imposer, la frénésie voluptueuse qui est en lui et la maîtrise élaborée à quoi l'on tente de l'astreindre, le conflit est devenu inévitable*⁹ ».

Les prêtres d'Aix, pensant offrir à Maurras une lecture qui le ramènera sur le chemin de la foi, lui donnent les *Pensées* de Pascal. C'est tout le contraire qui se produit. En effet, Maurras a bâti sa personnalité sur la raison. Il s'est construit et rayonne grâce à son intelligence. Maurras veut arriver à Dieu par la raison. Pascal, pour lequel la raison est peu importante, affirme que cela est impossible. Dieu n'est accessible que par la Grâce, l'amour de Jésus-Christ. De plus, le Dieu dont parle Pascal est un Dieu qui intègre la souffrance en lui donnant son sens. Pour Pascal, la souffrance serait un chemin vers Dieu, un élément indispensable dans la vie d'un chrétien. Pour Maurras, un tel Dieu est inconcevable, car il pose le problème de l'origine du Mal. La survenue de sa surdit , alors qu'il n'a que 14 ans, au printemps de l'ann e 1882, semble donner un coup de massue d finitif sur la foi du jeune Maurras. Il aspirait   jouir de la vie, voulait faire carri re dans la marine de guerre, et le voil  prisonnier de lui-m me. « *Si on en croit Henri Massis, il faut peut- tre chercher dans ce malheur qui r volta sa jeunesse, le secret des difficult s d'ordre religieux qui assaillirent Maurras*¹⁰ ». Celui-ci, quelques mois apr s l'irruption de sa surdit , tente de se suicider. Il  choue. Il reprend go t   l'existence, peu   peu, gr ce   sa m re et   l'abb  Penon. Professeur dans son coll ge, ce jeune pr tre prendra en charge l' ducation de Maurras et entretiendra avec lui une longue correspondance. « *Gr ce   lui, Maurras se situera toujours par rapport   la tradition intellectuelle catholique*¹¹ ». Voyant l'avenir auquel il se destinait se fermer devant lui, Maurras se passionne pour la litt rature. Il a des lectures abondantes, autant romantiques que classiques. L'abb  Penon l'oriente vers des auteurs contre-r volutionnaires, notamment Joseph de Maistre. Il reste n anmoins dans un  tat d'esprit pessimiste et nihiliste, tout en continuant   vivre. Il passe son baccalaur at et, au mois de novembre 1885, part s'installer   Paris avec sa famille. Il se destine au journalisme. Il entre   la revue *R forme sociale*, puis au journal *l'Observateur fran ais* en 1887. Lecteur boulimique, il a le souci d'agencer ses connaissances. D s 1886, il d veloppe sa m thode scientifique pour rechercher la v rit : l'empirisme intelligent qui deviendra, une dizaine d'ann es plus tard, l'empirisme organisateur, sur lequel nous reviendrons. C'est ainsi qu'il esp re combattre le nihilisme r gnant en lui. En 1888, les articles que publie Maurras le font remarquer par plusieurs po tes qui viennent   sa rencontre. C'est ainsi que Maurras commence   fr quenter les brasseries litt raires.

9 VANDROMME Pol, « *Maurras, entre le l giste et le contestataire* », ... p. 67.

10 HUPIN G rard, « *Un grand d fenseur de la civilisation: Charles Maurras* »,  ditions universitaires, 1956. p. 19.

11 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* » ..., p. 26.

Il fait son entrée au *Félibrige*¹² de Paris et en devient un membre actif. Il mène une vie de bohème et ne s'en justifie qu'en plaidant la conscience dans le mal. Son engagement dans la « *croisade provençale*¹³ » est autant littéraire que politique. « *Littérature et politique ne constituaient pas deux catégories étanches pour Maurras, qui voulait libérer l'une et l'autre et l'une par l'autre de l'anarchie romantique*¹⁴ ». Il rencontre Frédéric Mistral, écrivain et membre fondateur du *Félibrige*. Maurras prend position en faveur de la décentralisation politique et administrative. La résistance aux forces anti-traditionnelles doit venir, selon Maurras, des provinces. « *Seul un système fondé sur la famille, la province, l'Église, la tradition, peut fournir un cadre assez fort pour protéger les individus contre le nihilisme et la France contre l'anarchie*¹⁵ ». Si la République, régime que Maurras a en horreur, parvient à survivre, c'est à cause de la centralisation administrative de Paris. Les adversaires du *Félibrige* l'accusent de nourrir le morcellement de la France, de son unité nationale, mais « *Maurras devient nationaliste français parce qu'il est d'abord nationaliste provençal. L'autonomie provinciale ne saurait affaiblir l'unité nationale car tous les particularismes provinciaux sont des manifestations de la tradition française*¹⁶ ». Maurras aimerait que cet engagement au *Félibrige* le guérisse de son nihilisme mais temporairement, c'est un échec. Il est toujours en proie aux doutes. Maurras mène une existence de romantique, de décadent. La vie lui semble futile. Frappé par la grippe à la fin de l'année 1889, il reste cloîtré dans sa chambre pendant trois mois. Son engagement dans un mouvement avant tout artistique ne l'a pas sauvé de son anarchie intérieure. Il songe à nouveau au suicide. « *Si l'esthétisme le conduit au désespoir, c'est par ses idées politiques, héritées en grande partie de son milieu catholique, qu'il tient à la vie*¹⁷ ». Au cours de cette crise morale où les doutes de Maurras s'amplifient au sujet de Dieu, de lui-même, de la société, du bien et du mal, son caractère est en train de s'affiner.

« *Le seul moyen d'atteindre la sécurité dans le bonheur est de vivre en fonction de ce que l'expérience lui montre être bienfaisant pour lui: l'engagement en faveur du traditionalisme « ... » La tradition gréco-latine sera sa planche de salut*¹⁸ ».

La tradition, tout comme la race et la nationalité, s'imposent à l'homme – ce sont des déterminismes – et, par conséquent, doivent régler la société et protéger, à la fois l'individu et la

12 Le Félibrige est une association ayant pour but de sauvegarder et de promouvoir la langue, la culture et la littérature des pays de langue d'oc, d'où est originaire Maurras. L'association est toujours active à ce jour.

13 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 53.

14 MOTTE Martin, « *Maurras vu par Louis-Valvèrane* », publié dans l'ouvrage collectif « *Charles Maurras, soixante ans après* », sous la direction de TISSERAND Axel. Éditions Téqui, 2013, p. 120.

15 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 56.

16 Ibid, p. 58.

17 Ibid, p. 70.

18 Ibid, p. 72-73.

nation, du nihilisme et de l'anarchie romantique. En amont de tout ceci se trouve la famille, véritable unité de base – et non pas l'individu – précédant à la formation de la patrie avec, entre ces deux institutions, la province¹⁹. Dans cet esprit de défendre la tradition et le fédéralisme, Charles Maurras participe en 1891 avec Jean Moréas (écrivain et poète d'origine grecque venu vivre à Paris), à la formation de *l'École Romane*. Soucieux de recréer une littérature nationale, ils en viennent à prôner – en accord avec leur doctrine – un retour au classicisme. Toutefois, les élites littéraires de l'époque souhaitent du progrès, de l'avant-garde et non pas un retour en arrière. Face à cet état d'esprit, l'École Romane échouera. Maurras va peu à peu s'éloigner du Félibrige qui s'occupe essentiellement d'art et de littérature, d'autant plus que plusieurs de ses membres, républicains, s'opposent à ses idées fédéralistes vues comme des menaces contre la République.

En 1892, Maurras entre à la *Gazette de France*, un journal royaliste dont la première publication remonte à 1631. Quelques années plus tard, il participe au journal *Soleil* – aussi royaliste – et devient critique littéraire dans la *Revue encyclopédique Larousse*. Il s'investit beaucoup également dans *La Cocarde*, journal de Maurice Barrès, qu'il a rencontré quelques années plus tôt. Ce journal regroupe des personnages de tous bords opposés à la bourgeoisie républicaine. L'époque est troublée par le boulangisme – mouvement politique qui souhaitait renverser la république pour créer un gouvernement fort afin de prendre la revanche de la France contre l'Allemagne – et le scandale de Panama, scandale financier dans lequel plusieurs hommes politiques étaient impliqués. Cette atmosphère de révolte fait ressentir à Maurras la nécessité d'un ordre monarchique s'appuyant sur la religion²⁰, la famille et les provinces – un ordre hiérarchique.

« Sorti de mon pays, je le vis enfin tel qu'il est. Que je fus effrayé de le voir si petit! « ... » Pour que
vécût la France, il fallait que revint le Roi²¹ ».

Au moment des jeux olympiques à Athènes en 1896, Maurras est envoyé sur place comme reporter sportif. Au contact de la civilisation hellénique, Maurras comprend, après ses insuccès, que la lutte pour la monarchie et la décentralisation ne se fera pas par le peuple des provinces, mais par un certain recours à la force révolutionnaire. Il s'est aperçu que la tradition déclinait peu à peu et que le peuple, loin d'en être conscient, ne pouvait se dresser contre les forces de ce que Maurras appelait *l'Anti-France*, à savoir, le régime républicain.

19 Nous reviendrons sur la doctrine développée par Maurras dans une ultérieure partie qui lui sera consacrée.

20 Maurras a perdu la foi à l'adolescence. Ce fait ne l'empêche pourtant pas de respecter la religion catholique et surtout de la défendre, dans la mesure où celle-ci constitue un ordre bénéfique pour la société française.

21 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 130. Citation de Charles Maurras lors de son voyage à Athènes.

« *Le dreyfusianisme, les idées dréyfusiennes considérées comme génératrices du désordre antinational ont été ma préoccupation depuis 1890* ».

En 1894 avait éclaté l'affaire Dreyfus²³. Après une première condamnation, l'affaire connaît des soubresauts et, en 1898, il est reconnu que la pièce utilisée pour accuser Dreyfus est fautive. Maurras, à ce moment, est à Londres, admirant les marbres grecs du British Museum. Rappelé d'urgence, il prend parti pour les antidreyfusards. Pour Maurras, même si Dreyfus n'est pas coupable, il doit être condamné; raison d'État oblige. Remettre en cause le jugement rendu par les institutions françaises, c'est discréditer, aux yeux du monde, une France déjà amoindrie par le régime républicain. Créé en 1898, *La ligue des droits de l'homme* regroupe les dreyfusards. De leur côté, les antidreyfusards bataillent en rangs désordonnés. La même année, Maurice Pujo²⁴ et Henri Vaugeois²⁵ fondent *le Comité pour l'Action française*; un groupe patriotique mais néanmoins républicain. Maurras y sera introduit un an plus tard et deviendra peu à peu la tête pensante du mouvement, tirant celui-ci du républicanisme au monarchisme. L'équipe va peu à peu gonfler avec Léon Daudet²⁶ et Jacques Bainville²⁷ pour ne citer qu'eux. En 1906 est fondé *l'Institut d'Action française* en vue de concurrencer l'enseignement de l'université républicaine. Une maison d'édition est créée. En 1908, *l'Action française* devient un journal quotidien. Les *Camelots du Roi*, distributeurs du journal autant que militants du mouvement, sont également fondés la même année.

Entre 1895 et 1905, Maurras publie une demi-douzaine de livres. La vitalité intellectuelle du mouvement, due à Maurras et à ses collaborateurs, attire de nombreuses personnes. Le rayonnement de *l'Action française* va grandissant. Les adhésions de catholiques et d'anciens militaires affluent. Le prétendant au trône de France soutient l'A.F.²⁸ ainsi que le pape Pie X. La France connaît un regain d'intérêt pour le nationalisme et la religion catholique. En 1911, dans une atmosphère internationale assez tendue avec l'Allemagne, Maurras publie *Kiel et Tanger*, ouvrage critiquant la politique étrangère du régime républicain et prédisant le risque d'une guerre. Maurras y déplore la perte de l'Alsace-Lorraine, mais il n'encourage pas pour autant d'entrer en guerre pour la reprendre.

22 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 142. Citation de Charles Maurras dans une de ses lettres à Maurice Barrès.

23 Affaire accusant ce dernier de trahison envers la France par la divulgation d'informations militaires à l'Allemagne. Un document manuscrit ayant été retrouvé dans les poubelles de l'ambassade d'Allemagne à Paris, Alfred Dreyfus, confondu sur écriture, sera accusé. Dans le contexte sensible de la défaite de Sedan, cette affaire enflammera l'opinion publique pendant plusieurs années et conduira à plusieurs révisions de l'affaire jusqu'à ce que Dreyfus soit définitivement innocenté en 1906.

24 Maurice Pujo (1872 – 1955), homme politique français, fondateur des camelots du Roi.

25 Henri Vaugeois (1864 – 1916), professeur de philosophie et nationaliste français.

26 Léon Daudet (1867 – 1942), journaliste et écrivain français. Célèbre polémiste de *l'Action française*.

27 Jacques Bainville (1879 – 1936), journaliste, militant et historien de *l'Action française*.

28 *L'Action française*.

« *L'idée d'un conflit avec l'Allemagne lui inspire le cauchemar de centaines de milliers de jeunes Français couchés, froids et sanglants sur leur terre mal défendue*²⁹ ».

Néanmoins, lorsque la guerre éclate, Maurras est bien décidé à aider la République – disons plus simplement la France – à la gagner. Étant sourd, Maurras ne peut aller se battre sur le front. Il reste à Paris et publie des recueils d'articles. « *A la fin des hostilités, aucun français ne peut plus ignorer le nom de Charles Maurras « ... » Il y avait dix mille abonnés en 1914; il y en a vingt-cinq mille en 1920, quarante-cinq mille en 1925*³⁰ ». C'est également à ce moment que l'Action française connaît un rayonnement international important. Maurras sera notamment, nous le verrons, lu en Belgique. Dès l'après-guerre, Maurras et ses collaborateurs critiquent le Traité de Versailles. Maurras milite pour le démembrement de l'Allemagne. Lorsque cette dernière se retrouve incapable de payer ses dettes en 1923, la Ruhr est occupée. Quelques années plus tard, d'autres ligues d'extrême droite se forment et viennent concurrencer l'Action française.

En 1925, le journal de la jeunesse belge catholique organise une enquête concernant les maîtres à penser des jeunes catholiques belges. Maurras sort en tête de liste. C'est la polémique. Comment un penseur agnostique – païen, disent certains – peut-il être le penseur de référence des jeunes catholiques? Cette enquête servira de prétexte au pape Pie XI (successeur de Benoît XV en 1922) pour condamner l'Action française, en 1926. Maurras est mis à l'index. C'est le dilemme parmi les catholiques; certains se détourneront définitivement du Maître de Martigues. Pourquoi le Pape a-t-il condamné un mouvement qui, pourtant, se posait en défenseur de l'Église? Plusieurs arguments sont mis en avant: il y a, premièrement, le "politique d'abord" de Maurras qui semble reléguer la religion au deuxième rang. Il y a ensuite la vocation universelle de l'Église, peu compatible avec la vision gréco-latine – donc euro-centrée – du christianisme qu'a Maurras. Enfin, le paganisme dont Maurras témoigne dans plusieurs de ses ouvrages scandalisent les autorités ecclésiastiques. Pourtant, les mesures de sanctions à l'encontre de l'A.F. ne seront pas appliquées partout. Maurras a toujours la sympathie de nombreux catholiques, notamment de prêtres, mais ces derniers se gardent bien, dès lors, de se référer directement au penseur de l'Action française. La condamnation est un coup dur pour l'A.F. L'influence de Maurras existe toujours, mais « *il ne sera plus jamais une puissance*³¹ ».

29 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 183.

30 Ibid. p. 186.

31 Ibid. p. 217.

« Sa première haine est celle de l'Allemagne. L'Action Française, dès 1930, est le premier journal français à mettre l'opinion en garde contre la montée de l'hitlérisme³² ».

Maurras approche de la soixantaine lors de la condamnation papale, mais il n'a pas dit ni écrit son dernier mot. Dans les années 1930, une nouvelle génération rejoint les rangs de l'Action française: Rebatet, Brasillach, Maulnier. Le maurrassisme, tout en n'étant pas un fascisme – nous y reviendrons – sert de tremplin vers le fascisme. Ce dernier offre ce qui semble manquer à la doctrine de Charles Maurras: une vision économique et surtout l'action. Pendant ces années, Maurras publie des recueils d'articles. Il est un penseur d'influence pour Salazar et pour les franquistes. Il essaye de convaincre Mussolini de s'éloigner d'Hitler.

En 1936, lors des obsèques de Jacques Bainville, les Camelots du Roi s'attaquent à Léon Blum – Président du Conseil des ministres et homme politique socialiste – qui passait en voiture près du cortège funéraire. Maurras, en effet, était très critique à l'encontre de celui-ci, lui reprochant d'attiser les haines et de menacer la France d'une nouvelle guerre. Maurras persiste et signe: il publie des menaces dans les colonnes de son quotidien. Il est arrêté et emprisonné, à près de septante ans, pour une durée de deux cent cinquante jours. Maurras ne s'en plaint pas. Au contraire, le rythme régulier de la vie carcérale est plus régulier et moins pénible que la vie qu'il s'impose au dehors. Cet emprisonnement hissera le vieil homme en martyr et lui attirera de nombreux hommages. En 1938, il est élu à l'Académie française et, à cette occasion, vient à Bruxelles donner une conférence. L'année suivante, Pie XII, sensible à l'intervention du Carmel de Lisieux, lève les sanctions qui pèsent sur l'Action française. La gloire de Charles Maurras est à son paroxysme; sa qualité d'écrivain et de penseur est consacrée, mais il est trop tard car la guerre est proche.

« Quand on lui apprend la déclaration de guerre, Maurras, les traits tirés, les yeux ternis, lève les bras dans un geste d'une lassitude infinie, et s'exclame: Quel crime! Quelle folie! Et puis, d'une voix plus basse: pauvres, pauvres enfants³³ ».

Maurras, dans les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale, n'aura de cesse de combattre les "Va-t-en guerre". Pour lui, la France n'est pas prête. Sa défaite est assurée. Lorsqu'en effet, la défaite survient, Maurras se retrouve isolé. Il soutient le maréchal Pétain, comme une majorité de Français, garant de l'unité française. L'Action française s'installe à Lyon, mais Maurras est isolé et n'est plus entouré que par quelques amis.

32 Ibid. p. 231.

33 Ibid. p. 248.

« *Vichy n'a pas le monopole des maurrassiens, pas plus, d'ailleurs, que les maurrassiens n'ont le monopole de Vichy*³⁴ ».

Les disciples de Maurras le quittent, tant pour s'engager dans des mouvements collaborationnistes qu'avec les gaullistes. Maurras n'aura de cesse de condamner collaborateurs et résistants. Ce qu'il souhaite défendre, c'est l'unité française. Or, ces deux camps opposés menacent la France d'une guerre civile et n'œuvrent pas à relever cette dernière de sa défaite face aux armées du Reich. Des Français s'engagent dans l'armée allemande pour combattre sur le front de l'Est contre le communisme; Maurras les condamnera également.

Lors de la libération de la France, Maurras est à Lyon. Le dernier exemplaire de l'Action française est publié en août 1944. Maurras est arrêté le 4 septembre et sera jugé en janvier 1945. Il est accusé d'intelligence avec l'ennemi, mais l'accusation manque d'arguments. « *Il s'agit d'un procès politique déguisé maladroitement en procès criminel*³⁵ ». En effet, c'est le Maurras politique d'avant-guerre qu'il s'agit de faire taire définitivement. Néanmoins, « *Maurras est condamné à la dégradation nationale et à la réclusion criminelle à perpétuité*³⁶ ».

« *Juridiquement, la condamnation est discutable*³⁷ ». En effet, un rapport allemand – le rapport Abetz – qui décrit Maurras comme étant le plus grand obstacle à la politique allemande en France, est tout simplement ignoré lors de son jugement. De plus, les livres de Maurras figuraient sur la liste des ouvrages interdits sous l'occupation.

« *Ma mort établira l'harmonie de ma vie*³⁸ ».

Maurras a 77 ans. Il est emprisonné pour la fin de sa vie. Il continue de publier articles et livres – une cinquantaine – critiquant toujours les méfaits de la démocratie. Sa santé se détériore peu à peu. En 1952, Maurras a 84 ans. Il est le plus vieux prisonnier de France. Il obtient une grâce médicale en avril, mais on lui interdit de retourner dans sa Provence natale. Il est hospitalisé. Le 13 novembre, il appelle le chanoine Cormier pour recevoir les derniers sacrements. Ce n'est que sur son lit de mort que Maurras enterrera sa vieille querelle avec Dieu. Il se convertit et se confesse. Son dernier geste avant de mourir, le matin du 16 novembre, est de demander un chapelet.

34 Ibid. p. 252.

35 Ibid. p. 272.

36 Ibid. p. 273.

37 Ibid.

38 Ibid. p. 281. Citation de Charles Maurras.

5. Introduction méthodologique à l'analyse de la doctrine de Maurras

La seconde partie de notre travail visera à présenter, de façon condensée, la doctrine maurrassienne. Cette synthèse servira de base à la problématique spécifique du mémoire. A partir de cette synthèse, nous allons comparer la doctrine influençante – celle de Charles Maurras – à la doctrine supposée être influencée, celle des auteurs belges que nous étudierons.

Plus précisément, nous allons dans un premier temps brosser les grands traits de la doctrine maurrassienne, après quoi nous établirons une liste d'indicateurs qui nous guideront pour le reste de notre travail: ces indicateurs fournissant les éléments idéologiques que nous souhaitons traiter.

Plusieurs ouvrages, notamment celui de Céline Vanderpelen³⁹ et celui de Francis Balace⁴⁰, nous ont permis de repérer les auteurs belges ayant subi ou revendiqué l'influence de Charles Maurras. Toutefois, ces travaux écrits par des historiens, ne font qu'évoquer l'influence que ces auteurs ont connue sans donner d'approfondissement idéologique. Ils ont dirigé leur lanterne vers une certaine voie, nous éclairant sur ce qui pourrait s'y trouver. Notre travail consistera à explorer plus en profondeur ce chemin en y recherchant des éléments concrets qui attestent ou nuancent l'influence de Charles Maurras sur les auteurs belges étudiés. C'est en couplant plusieurs disciplines - celles de l'histoire, de la science politique et de la philosophie - que nous ambitionnons de réaliser notre étude.

Situer et analyser une filiation idéologique n'est pas une tâche évidente. Une même idée peut être présente chez plusieurs auteurs, sans que ceux-ci ne se connaissent ou ne se soient consultés. Aussi jetterons-nous un regard critique en nous posant plusieurs questions. L'auteur a-t-il revendiqué son influence maurrassienne? Cite-t-il Maurras? L'a-t-il rencontré? Y a-t-il eu des intermédiaires? Dans quelle mesure est-il pertinent de dire qu'en effet, l'auteur a bien été influencé par Maurras? Ces questions seront élucidées au fur et à mesure de notre travail et, nous l'espérons, apporteront des réponses concrètes ... et convaincantes!

39 VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, « *Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres* », Bruxelles, Éditions Complexe-CEGES, 2004, 319 p.

40 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* », texte publié dans l'ouvrage de Dard Olivier et Grunewald Michel, « *Charles Maurras et l'étranger - L'étranger et Charles Maurras* », Éditions Peter Lang, 2009, 427 p.

6. La doctrine de Charles Maurras

« *L'étude de l'idéologie de l'Action française présente un intérêt majeur « ... » parce que cette idéologie a influencé, pendant près de cinquante ans, toute la droite française*⁴¹ ».

Charles Maurras est, nous l'avons vu, le penseur de l'Action française. Il est celui qui a mis sur pied l'idéologie du mouvement et son influence a de très loin dépassé les bornes de la droite française. Au-delà des pays frontaliers, Maurras a été lu au Québec, en Angleterre⁴², en Amérique du Sud⁴³ et a même fait l'objet de plusieurs études américaines⁴⁴. Maurras a, tout au long de sa vie, travaillé et retravaillé sa pensée. Une part conséquente de ses publications sont des rééditions d'articles⁴⁵. Maurras a eu le souci d'organiser ses connaissances; les différents axes de sa doctrine s'articulent les uns aux autres de façon à former un tout aussi solide que cohérent. Comme l'atteste la création de *l'Institut d'Action française* en 1906⁴⁶, l'ambition de Maurras est d'armer ses militants avec cette doctrine, d'en faire des combattants sur le plan des idées capables d'argumenter avec n'importe lequel de leurs opposants. Bien plus qu'une simple doctrine, la pensée de Maurras est une vision de l'ordre social, imbriquée dans ce que Philippe Nemo appelle « *l'ordre naturel*⁴⁷ », c'est-à-dire, l'un des trois grands paradigmes de la pensée sociale et politique moderne qui, avec l'ordre artificiel (représentant la gauche) et l'ordre spontané (représentant la démocratie libérale) se répartissent les forces politiques.

La construction de cette partie s'inspire essentiellement de trois ouvrages: le premier est un condensé doctrinal que Maurras a lui-même écrit⁴⁸; le second est un recueil de textes de Charles Maurras choisis par F. Natter et C. Rousseau⁴⁹ et, enfin, l'ouvrage de Philippe Nemo, précédemment cité et, plus précisément, le chapitre concernant Maurras⁵⁰. Nous ne manquerons pas d'aller puiser dans d'autres ouvrages – écrits ou non par Maurras – afin d'enrichir notre travail.

41 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », Presses Universitaires de France, 2013, p.1227.

42 Il s'agit notamment de T.S. Eliot et de Hilaire Belloc.
GOYET Bruno, « *Charles Maurras* », ... p.48.

43 POMEYROLS C., HAUSER C., « *L'Action française et l'étranger: usage, réseaux et représentations de la droite nationaliste française* », Éditions L'Harmattan, 2002, 150 p.

44 GOYET Bruno, « *Charles Maurras* », ... Chapitre 3: « *Maurras en Amérique* », p.43-55.

45 Ibidem, p. 275.

46 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 163.

47 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p.16.

48 MAURRAS CHARLES « *Mes idées politiques* », Paris, Fayard -Les grandes études politiques-, 1937. In-8°, XCII + 296 pages.

49 NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1972, 286 p.

50 NEMO Philippe, « *Barrès, Maurras et le nationalisme français* », in « *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains* », Presses Universitaires de France, 2013, p.1181-1233.

6.1. Les influences dont Maurras est tributaire

« Je ne suis qu'un perroquet, disait [Maurras] et, en effet, le maurrassisme ne contient rien de très original.

C'est une juxtaposition – on ne saurait dire une synthèse – d'éléments disparates.⁵¹ »

Maurras a lu les auteurs classiques durant ses études, mais il a également baigné dans la littérature romantique, celle qu'il finira par combattre, ce qui donne un point d'ancrage à sa doctrine chez l'adversaire dont il a éprouvé la pensée. La littérature fut son premier engagement; c'est d'ailleurs celle-ci qui l'amena à la politique. D'aucuns vont jusqu'à distinguer le Maurras littéraire du Maurras politique pour pouvoir étudier son œuvre littéraire et poétique sans qu'il ne puisse y avoir de confusions⁵².

Évidemment, les penseurs sont toujours plus ou moins influencés par des idées qui leur sont extérieures. Elles proviennent de leur environnement ou d'autres personnes. Elles sont transmises oralement ou par écrit de façon à ce que, lorsqu'un penseur se met à rédiger sa doctrine, il a déjà derrière lui des influences soupçonnées ou non. Pour cette raison, il nous semble pertinent de consacrer une première partie aux influences que Maurras a subies, essentiellement au cours de ses lectures.

Il n'est pas raisonnablement envisageable de faire un travail exhaustif. Déterminer la provenance des idées n'est pas aisé et il l'est encore moins de déterminer la manière dont celles-ci se sont agencées dans un esprit. Nous devons nous fier aux influences que Maurras a lui-même revendiquées et aux personnes qu'il a rencontrées. Nous ne devons pas non plus oublier qu'un système de pensées se construit également en opposition à d'autres systèmes, d'où la nécessité de tenir compte de l'environnement politique et philosophique de l'époque.

Nous savons que Maurras a lu abondamment. Comme l'évoque l'anecdote⁵³, il aurait loué un second appartement pour y entreposer ses livres et le plancher aurait fini par s'écrouler sous leur poids⁵⁴. Nous allons, dans cette brève partie, évoquer divers philosophes et auteurs pour donner un fil conducteur entre Maurras et ses prédécesseurs dont les idées se retrouvent dans le corpus maurrassien. Nous présenterons les auteurs évoqués par Pélissier⁵⁵ ainsi que Natter et Rousseau⁵⁶.

51 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 282.

52 GOYET, Bruno, « *Charles Maurras* », ... p. 90.

53 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 197.

54 Ibidem, p. 197.

55 PELISSIER Jean, « *Les auteurs de Charles Maurras* », article paru dans les Cahiers Charles Maurras.

56 NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 39.

« Toute la partie militante de ma pensée a été gouvernée par la commission, d'ailleurs assez tardive, de Comte, Maistre, Renan, Taine, Le Play et Fustel de Coulanges, « ... » TOUT Bossuet « ... » Maurice Barrès⁵⁷ ».

Jacques Bénigne Bossuet (1627-1704), prélat français et philosophe, fut un des théoriciens de l'absolutisme royal sous Louis XIV. Il combattit le protestantisme et le quiétisme. « *L'ordre divin pour Bossuet, c'était l'ensemble des conditions naturelles créées et soutenues par Dieu et qui, connues de nous, forment l'ordre de la science*⁵⁸ ». Maurras a très certainement nourri ses conceptions monarchistes, mais aussi celles de l'ordre et de la place de la religion dans la société par la lecture de Bossuet.

Joseph de Maistre⁵⁹ (1753-1821), noble savoyard, fut l'un des pères de la contre-révolution. Il affirma que le mal faisait partie intégrante de l'ordre, mais que, finalement, tout était voulu par la Providence, y compris les libertés des hommes. Il s'opposa à la souveraineté populaire et défendit le roi, légitime parce que traditionnel ainsi que le rôle social des idées religieuses, seules aptes à former des institutions durables. Il s'opposa également à la République, régime barbare se réclamant de la raison. Il suggéra l'idée de constitution naturelle par opposition à la constitution artificielle des révolutionnaires. Il critiqua l'idée d'égalité, certains hommes étant fait « *d'une étoffe différente des autres*⁶⁰ ». On retrouve l'essentiel de ses idées dans le corpus maurrassien.

Louis de Bonald (1754-1840), noble français, fut également l'un des pères de la contre-révolution. La révolution est un désordre, « *Elle a substitué aux commandements de Dieu ceux des hommes*⁶¹ ». Par commandement de Dieu, Bonald entend « *Les lois immanentes à la création, qui sont éternelles, naturelles, nécessaires*⁶² ». « *Il faut revenir à la société ancienne, formée de groupes naturels, la famille, les métiers qui regroupent les familles, les corporations que regroupent les métiers*⁶³ ». Cette opposition à l'individualisme est aussi celle de Maurras.

57 Charles Maurras, cité par PELISSIER Jean, « *Les auteurs de Charles Maurras* », article paru dans les Cahiers Charles Maurras.

58 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », établi par les soins de Pierre Chardon, Paris, 1931, lettre "B", p.184.

59 NEMO Philippe, « *Les théocrates: Bonald et Maistre* », dans « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », Presses Universitaires de France, 2013, p 1059–1088.

60 Ibidem, p. 1085.

61 Ibidem, p. 1061.

62 Ibidem, p. 1063.

63 Ibidem, p. 1064.

Auguste Comte (1798-1857) fut un philosophe connu pour avoir fondé le positivisme. Maurras tire de lui plusieurs éléments. Tout d'abord, Comte « *permettait de définir l'époque post-révolutionnaire comme anarchique « ... » Il posa l'immense question de l'ordre, compris non comme simple restauration rétrograde, mais comme condition du progrès « ... » Il dénonça l'individualisme comme principe fondamental de la corruption sociale, morale et même intellectuelle, incapable qu'il est de rien organiser*⁶⁴ ». De même, il dénonce violemment le protestantisme. « *Comte le qualifie de sédition contre l'espèce*⁶⁵ ». Pas entièrement hostile au catholicisme, il « *presse ceux qui croient en Dieu de retourner au catholicisme et ceux qui n'y croient plus de se faire positivistes*⁶⁶ ». En effet, Comte loue le catholicisme d'avoir organisé l'idée de Dieu⁶⁷, d'avoir mis, entre Dieu et l'homme, toute une série d'intermédiaires, de sorte que l'homme ne puisse pas détourner l'idée de Dieu pour ne plus obéir qu'aux hommes. « *Les catholiques et les positivistes seraient aussi d'accord pour rejeter toute morale indépendante et constater que le devoir ne prend pas son unique appui dans la voix de la conscience individuelle, mais doit se prévaloir d'une foi et d'un dogme exprimé par un culte, dogme enseigné, culte exercé par une organisation hiérarchique, un clergé, une Église*⁶⁸ ». Comte s'oppose également au parlementarisme et au suffrage universel⁶⁹. Enfin, Maurras admirait Comte pour sa classification des sciences ainsi que pour sa loi des trois états, et plus particulièrement le troisième état, l'état positif dans lequel « *La connaissance des lois positives de la nature nous permet en effet, lorsqu'un phénomène est donné, de prévoir le phénomène qui suivra et, éventuellement, de transformer le second en agissant sur le premier*⁷⁰ ». Maurras tentera de trouver une application des ces *lois positives* à la politique. Notamment, Comte lui inspirera son concept d'empirisme organisateur, « *c'est-à-dire la mise à profit des bonheurs passés en vue de l'avenir que tout esprit bien né souhaite à sa nation*⁷¹ ».

Frédéric Le Play (1806-1882) fut un sociologue français, se situant également dans le courant contre-révolutionnaire, à l'instar des précédents auteurs. « *Le Play a formulé le principe fondateur de la politique d'Action française: l'individu n'est pas une unité sociale, le premier cercle communautaire est la famille*⁷² ». D'autres éléments seront retenus chez Le Play, « *d'abord l'idée de*

64 JOUBERT Jean-Marc, « *Charles Maurras et son amitié déférente pour Auguste Comte* », dans « *Charles Maurras, soixante ans après* » Recueil d'articles sous la direction de TISSERAND Axel. Éditions Téqui, 2013. 216 p.

65 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "C", p. 289.

66 Ibidem.

67 JOUBERT Jean-Marc, « *Charles Maurras et son amitié déférente pour Auguste Comte* », ... 216 p.

68 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "C", p. 290.

69 Ibidem, p. 293.

70 HUISMAN D., VERGES A., LE STRAT S., « *Histoire des philosophes illustrée par les textes* », Nathan, 2010, p. 217.

71 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "E", p. 443

72 HUGUENIN François, « *L'Action française* », ... p. 88.

l'inégalité nécessaire, « protectrice » dira Maurras, qui ne veut pas dire refus d'une recherche d'égalité – ou de justice – sociale, mais refus d'ériger en principe une égalité que contredisent les inégalités de fait, une égalité de droit source d'envie, d'antagonismes et de haines; ensuite, le constat que l'idéal de liberté est un leurre tant « le plus parfait état de liberté n'est qu'un régime de contrainte sociale »; enfin, le refus du mythe de la bonté humaine et de la perversion de la société « ... » avec, en prime, la critique de l'œuvre révolutionnaire de séparation des individus dans le monde du travail ainsi que celle de la dictature du marché dans l'économie libérale⁷³ ».

Ernest Renan (1823-1892) fut un philosophe et historien français. Maurras partage avec lui sa vision de la nation; cette dernière n'étant pas constituée par l'utilisation d'une même langue, ni pas l'appartenance à une même race, mais par le partage une histoire commune et par la volonté de continuer cette histoire. « *Corrigeons nous de la démocratie. Rétablissons la royauté* ⁷⁴ » a écrit Renan. Cette maxime résume l'un des axes principaux du combat maurrassien.

Hippolyte Taine (1828-1893) fut un historien français, admiré par l'Action française pour la raison qu'il a, par son travail d'historien, remis en doute « *l'honneur « ... » la justice « ... » la sagesse de la Révolution* ⁷⁵ ». Mais « *c'est sa méthode expérimentale que Maurras vénère* [il cite Maurras]: « *Taine a rattrapé à notre esprit public la vieille leçon de penser, en politique, qui est la façon nationale: la bonne.* ⁷⁶ » Maurras pense ainsi que la critique de la révolution a un fondement philosophico-politique, mais également historique.

Fustel de Coulanges (1830-1889) fut un historien français qui, bien que républicain, fut très admiré par les gens d'Action française⁷⁷. Notamment, sa vision de l'histoire française, faisait de la France l'héritière de Rome et de la latinité, et s'opposait à toute influence sur celle-ci venant de la mythologie germanique ou des peuples barbares – ce qui ne pouvait que plaire à l'Action française⁷⁸. Maurras fut également influencé par Fustel de Coulanges dans sa conception des races. En effet, pour l'historien, le rôle joué par les races dans l'histoire de France est moindre comparé à celui joué par les institutions qui fédèrent les peuples, en conséquence de quoi le phénomène français ne peut pas s'expliquer sur des bases raciales ou racistes⁷⁹.

73 Ibidem, p. 88-89.

74 Ernest, Renan, cité dans « *L'Action française* », HUGUENIN François, Perrin, 2011, p. 95.

75 HUGUENIN François, « *L'Action française* », ... p. 93.

76 Ibidem p.94.

77 Ibidem, p.96.

78 Ibidem.

79 Ibidem.

Maurice Barrès (1862-1923) fut un homme politique français, grande figure du nationalisme et contemporain de Maurras – ce dernier collaborera à son journal *La Cocarde*. Barrès est également l'un des penseurs majeurs de l'Action française. Dans ses écrits politiques, il fait référence à « *la terre et les morts*⁸⁰ », encourageant une défense de la tradition et de la continuité de la nation. « *Il s'agit d'accepter les déterminismes, de reconnaître le poids du passé sur le présent, l'obéissance aux voix de la terre et des morts*⁸¹ ». C'est aussi un critique de l'individualisme. Y ayant lui-même souscrit, ayant lui-même cherché, par sa propre intelligence, ses propres vérités, il en arrive à la conclusion suivante: « *Nous ne sommes pas maîtres des pensées qui naissent en nous. Elles ne viennent pas de notre intelligence; elles sont des façons de réagir où se traduisent de très anciennes dispositions physiologiques. Selon le milieu où nous sommes plongés, nous élaborons des jugements et des raisonnements. La raison humaine est enchaînée de telle sorte que nous repassons tous dans le pas de nos prédécesseurs*⁸² ».

80 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p 1086.

81 Ibidem.

82 Ibidem, p. 1187. Citation de Maurice Barrès.

6.2. Les axes de la pensée de Charles Maurras

Charles Maurras, nous l'avons vu, est un rationaliste. Il est convaincu que la science peut venir soutenir sa vision de la politique naturelle. Il n'est pas du même avis que les pères de la contre-révolution qui voulaient abandonner la raison à l'adversaire. Les révolutionnaires avaient brandi la raison, dans leur aventure prométhéenne, contre l'obscurantisme. Maurras ne veut pas leur abandonner cette raison; celle-ci n'est pas supposée n'être que du côté des révolutionnaires, des républicains ou des démocrates. De plus, « *des savants se sont opposés à la République: Le Play, Renan, Taine*⁸³ ». Maurras entend donner une assise rationnelle à sa doctrine. De même, il se veut « réaliste et anti-idéaliste⁸⁴ ».

6.2.1. La politique naturelle

« *La politique naturelle a pour objet d'approfondir un ordre impersonnel*⁸⁵ ».

Dans l'avant-propos de son livre⁸⁶, Maurras évoque la politique naturelle et les deux éléments qui sont à sa racine. Le premier est l'inégalité protectrice; c'est ce principe qui est à la base de la vie des êtres humains. L'enfant naît fragile et sans défense. Sans le concours de ses parents et de la communauté qui l'accueille, il ne survivrait pas. « *Le groupe auquel il participe est parfaitement pur de tout égalité: aucun pacte possible, rien qui ressemble à un contrat*⁸⁷ ». C'est un « *paysage de hiérarchie absolument net*⁸⁸ ». Par ceci, Maurras s'oppose à l'idée que la société est le fruit d'un contrat entre des individus égaux. Ces inégalités sont nécessaires; elles vont protéger l'enfant, lui donner gratuitement des soins, lui léguer un héritage. « *Il grandira par la vertu de ces inégalités nécessaires*⁸⁹ ». D'où le second élément, corollaire du premier: la faible part de la volonté individuelle dans la société humaine⁹⁰. En effet, l'enfant n'a aucune liberté, lorsqu'il naît, de choisir ses parents, ni « *l'emplacement de son berceau*⁹¹ ». La naissance vient restreindre la liberté de l'homme; elle lui impose des limites naturelles. « *Il faut admettre ces territoires naturels, ni voulus, ni élus, ni éligibles, en reconnaître la bienfaisance éventuelle*⁹² ».

83 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1203.

84 Ibidem.

85 Charles Maurras cité par NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 136.

86 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », Paris, Fayard -Les grandes études politiques-, 1937. In-8°, XCII + 296 pages.

87 Ibidem.

88 Ibidem.

89 Ibidem.

90 NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 134.

91 Ibidem, p. 135.

92 Ibidem, p. 136.

Cette réalité, pour Maurras, s'impose de toute sa force à l'individu. Son existence est déterminée, quoi qu'il puisse souhaiter, par sa naissance. Il s'oppose ainsi aux « *divagations de démocratie libérale qui supposent que nous pouvons tout ce qui nous vient à la fantaisie de vouloir*⁹³ ». En conclusion, l'individu ne naît pas libre; il n'a pas le pouvoir d'élire la société dans laquelle il va vivre; il ne peut qu'obéir à la nature qui l'a placé là. Dès que l'individu se range aux côtés de l'ordre naturel, « *l'effort est allégé et comme partagé. Le mouvement reprend tout seul. Le fils trouve tout simple de devenir père; l'ancien nourrisson, nourricier; l'héritier entreprend de garder et d'augmenter l'héritage afin de le léguer à son tour; le vieil élève élèvera. L'ancien apprenti sera maître; l'ancien initié, initiateur. Tous les devoirs dont on a bénéficié sont inversés et reversés à des bénéficiaires nouveaux*⁹⁴ ». Que l'homme accepte ce que la nature a de déterminant est supposé lui être bénéfique, voire salutaire. « *L'acceptation du déterminisme de notre nature physique et de notre nature sociale, l'accord à quoi nous sommes contraints, mais que nous pouvons parfaire et compliquer, avec le monde, apparaissent désormais non plus sous la perspective de la Fatalité mais sous celle de la grâce et de la liberté. La Nécessité nous donne l'être. La Nécessité permet la liberté, elle l'empêche d'être folle, de nier et de détruire. Elle la fixe dans sa droite direction qui est d'ajouter à l'être. Par elle seulement l'homme pourra être libre sans se perdre [...] L'homme n'est vraiment homme, et le plus en extension, le plus riche en contenu, le plus accueillant aux différences que pour autant qu'il a eu le courage premier d'accepter ses limites*⁹⁵ ». Résumons: il faut une politique naturelle faite d'ordre et de tradition qui repose sur des éléments naturels, donnés par la nature et par l'héritage des ancêtres. L'homme doit tout entier se plier à l'existence d'un groupement qui le précède et qui lui survivra; qui est à la fois œuvre naturelle et œuvre humaine: la nation.

6.2.2. La nation: ordre, hérédité et tradition

« *La nation est le plus vaste des cercles communautaires qui soient (au temporel) solides et concrets. Brisez-le et vous dénudez l'individu*⁹⁶ ».

Maurras considère que l'homme doit s'appuyer sur l'ordre que la nature lui a offert: la famille et la patrie. C'est « *un principe réaliste en politique, parce que la nature est énergie, dynamisme, principe ou moteur immanent des choses*⁹⁷ ». La patrie, c'est avant tout une terre: la terre des

93 Ibidem.

94 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », Paris, Fayard -Les grandes études politiques-, 1937. In-8°, XCII + 296 pages. La version utilisée est une version informatisée (voir bibliographie).

95 MOURRE Michel, « *Charles Maurras* », Éditions Universitaires, 1958, p.42 et p.70.

96 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "N", p. 153.

97 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1205.

ancêtres. « La patrie est une société naturelle, ou, ce qui revient absolument au même, historique. Son caractère décisif est la naissance. On ne choisit pas plus sa patrie – la terre de ses pères – que l'on ne choisit son père et sa mère⁹⁸ ». Cette patrie ou nation n'est pas une création brute de la nature. Sans être le fruit d'un contrat ou de l'agrégation de volontés individuelles, elle représente un ordre intermédiaire. Elle se situe entre la nature et l'artifice car l'existence de la patrie ne dépend pas de la volonté de l'individu; il n'a que le choix d'y adhérer ou non. Cette patrie est le résultat d'un long processus historique; comme le dit Maurras: « *quarante rois ont fait la France*⁹⁹ ». Philippe Nemo, sur ce point, désigne un paradoxe dans la pensée de Maurras¹⁰⁰: la patrie est donc, d'une certaine façon, un produit de la volonté, puisque la France ne s'est pas construite seule. Maurras n'aurait pas approfondi son propos à ce sujet au risque de devoir contredire sa vision naturelle et organiciste de la société¹⁰¹. Nous pensons pouvoir expliquer ce paradoxe. Maurras pense que la patrie est salutaire à l'homme et sa doctrine entend œuvrer pour permettre à celle-ci de durer car cette patrie permet aux hommes du passé, malgré leur mort, de continuer à exister. La volonté individuelle ne joue aucun rôle pour ce qui est du passé – auquel on ne peut rien changer – mais elle peut jouer un rôle dans le présent, au risque de se dévoyer et de mettre la patrie en péril. On comprend mieux que Maurras soit frileux quant au fait d'attribuer, même en partie, l'existence de la nation à des volontés individuelles car c'est insister sur un fait qu'il redoute: la nation peut être détruite à tout moment.

Or, pour Maurras, l'homme est un héritier¹⁰². Il ne tient qu'à lui de se plier à l'ordre naturel et de faire fructifier son héritage ou de l'ignorer. Cet ordre naturel, c'est la tradition et cette tradition ou héritage - c'est un capital matériel et moral¹⁰³. Qu'il le veuille ou non, l'homme reçoit une civilisation en héritage; lorsqu'il naît « *Il trouve incomparablement plus qu'il n'apporte*¹⁰⁴ ». Cette civilisation est en perpétuel danger car il faut renouveler ce capital, le reconstituer sans cesse. Si les hommes ne l'entretiennent pas, il est perdu. « *Ou l'on se fixe, et le mouvement naturel des choses de la terre, qui se renouvellent sans cesse, ne s'arrête pas d'effacer méthodiquement toute trace de chaque effort. Ou l'on erre de lieux en lieux, et la course de l'homme vient ajouter sa turbulence aux autres causes de déperdition et d'oubli*¹⁰⁵ ». D'où, justement, pour Maurras, l'intérêt de défendre

98 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 161.

99 Citation de Maurras dans NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1207.

100 Ibidem.

101 Ibidem.

102 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », ... troisième partie, p. 63.

103 Ibidem.

104 Ibidem.

105 Ibidem.

l'ordre naturel de la société; seul apte à garantir – non sans efforts – la survie de l'héritage par la tradition. Mais, pour cela, il faut que les hommes aiment leur patrie: il faut qu'ils soient patriotes.

6.2.3. **Le patriotisme**¹⁰⁶

« *Le Patriotisme n'est pas seulement un devoir. C'est un plaisir* ¹⁰⁷ ».

Pour que l'individu puisse recevoir et transmettre à son tour un héritage, il doit éprouver de l'amour pour le sol qui l'a vu naître. C'est un sentiment naturel envers la terre, tout aussi légitime que l'amour envers ses parents ou ses enfants. « *Le nom de patrie enveloppe le sentiment de la continuité des familles qui se succèdent sur la terre des pères, où les foyers construits, détruits et reconstruits protègent l'identité de l'esprit et du sang*¹⁰⁸ » ou encore « *l'amour du sol, mais aussi celui des morts qui y dorment, des pères qui l'ont construit et fondé*¹⁰⁹ ». C'est cette affection pour la patrie qui donnera l'impulsion à l'homme de défendre son patrimoine héréditaire et à venir en aide à ses compatriotes. « *Il me semble me souvenir qu'il est plutôt recommandé de secourir d'abord notre proche et, comme prochain, dans le langage sacré, proximus, est un véritable superlatif, il en ressort que c'est aux êtres humains les moins éloignés de nous que doit s'adresser la première charité*¹¹⁰ ». Maurras défend l'idée qu'il est légitime – et naturel – de préférer son voisin à l'habitant d'un autre village, d'aimer davantage un Français qu'un Chinois ou un Japonais. Car « *les Français nous sont amis parce qu'ils sont Français, ils ne sont pas Français parce que nous les avons élus pour nos amis [...] Ils nous sont donnés par la nature*¹¹¹ ». Maurras se fait ainsi le défenseur d'un égoïsme national et patriotique – un égoïsme sacré – tout en insistant sur le fait que « *Celui qui sert sa patrie ne se sert pas lui. Il se dévoue à autre chose que lui*¹¹² ». Aucune place n'est laissée à l'égoïsme individualiste.

Ce patriotisme comporte un avantage: il est unificateur. « *L'amour de la patrie met d'accord les Français, catholiques, libres penseurs ou protestants, royalistes ou républicains. La patrie est ce qui unit par dessus tout ce qui divise*¹¹³ ». En dernière instance et face aux dangers, c'est l'unité de la patrie qui prévaut, qu'importe le parti politique dont on se revendique. « *Le patriotisme n'a pas*

106 Nous utilisons ce terme comme étant un synonyme du mot « nationalisme ».

107 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 157.

108 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "p", p. 386.

109 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », p. 159.

110 Ibidem, p.162.

111 Ibidem, p.161.

112 Ibidem, p.162.

113 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "P", p. 386.

*besoin d'un idéal, socialiste ou royaliste, pour s'enflammer, car il naît de lui-même, du sang et du sol paternels*¹¹⁴ ». Maurras impose toutefois une limite à son patriotisme: il ne doit pas être belliqueux, ni mettre en péril la survie de la patrie. « *Le patriotisme ne doit pas tuer la patrie, et l'intérêt de la patrie doit limiter certains élans du patriotisme*¹¹⁵ ». Bien qu'étant un élan du cœur, l'amour de la patrie, tel que l'envisage Maurras, est un sentiment qu'il est impératif de tempérer. Si cet amour pousse à se lancer dans un combat qui risque fort de mener à la destruction de la patrie, l'intelligence est de l'éviter. Il ne faut pas hésiter à faire des sacrifices pour la patrie. « *Qu'elle vive d'abord!* » disait Maurras, « *On cède ou l'on prête ce qu'il faut pour cela*¹¹⁶ ». Peu importe si la patrie se trompe ou si elle commet des crimes – Maurras est partisan de la raison d'État – s'il faut y sacrifier la justice pour l'épargner, la raison exige de le faire. « *Votre Patrie peut commettre de grandes fautes: vous commencerez par la défendre, par la tenir en sécurité et en liberté*¹¹⁷ ». En conséquence, Maurras va élaborer une doctrine d'autant plus radicale qu'il croit qu'elle est la seule capable d'assurer à la France sa survie et son statut de grande nation.

6.2.4. Le monarchisme ou le nationalisme intégral

« Pour que vécut la France il fallait que revînt le Roi »¹¹⁸

Dans la droite lignée des auteurs contre-révolutionnaires, Maurras a prôné le retour à la monarchie. Sa spécificité est d'avoir appuyé cette nécessité sur la raison et sur l'histoire. « *Au commencement de la royauté nationale, par-delà le phénomène de protection et de patronage, il faut placer d'abord un fait aussi complet, aussi primordial, aussi digne de vénération et d'admiration que possible, le fait de force qui est aussi un fait d'amour, le fait de nature qui est aussi un acte de volonté: la paternité. Les Rois de France ont été les Pères de la Patrie*¹¹⁹ ». Le royalisme tient tout entier dans la politique naturelle; le Roi est une figure paternelle. Maurras n'entend pas seulement légitimer le Roi compte tenu du fait qu'il reproduit une structure naturelle et traditionnelle à grande échelle – celle de la famille – mais également par toute une série de caractéristiques faisant que la monarchie est le seul régime dans lequel la France peut s'épanouir en échappant aux dérives démocratiques et républicaines.

114 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 163.

115 Ibidem, p. 164.

116 Ibidem, p. 165.

117 Citation de Charles Maurras dans NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1221.

118 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 48.

119 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », ... p. 137.

6.2.4.1. L'histoire

L'appel à la monarchie n'est pas une fantaisie reposant sur la seule nécessité de l'instant, mais bien un élément correspondant à l'histoire de la Patrie: c'est un retour à la constitution du Pays réel¹²⁰. « *Notre volonté d'aboutir nous a fait demander à l'histoire sa loi. Non la loi d'un principe mal défini appelé monarchie ou tradition, légitimité ou souveraineté, mais la loi, la condition de l'existence de la nation et de la société appelées la France. Et l'histoire montre cette condition satisfaite par le régime qui a fondé, gardé et plusieurs fois sauvé le capital français. Ce régime, c'est la Royauté capétienne*¹²¹ ». L'abandon de la monarchie a conduit la France au « *partage du territoire, son émiettement ou son invasion*¹²² ». La révolution a produit en France la guerre civile; elle a ouvert les frontières nationales aux armées et aux influences étrangères. « *Depuis que nous avons rompu avec ce principe mainteneur et sauveur [l'hérédité capétienne], les armes étrangères ont commencé par placer notre État dans une telle situation d'infériorité que des vaincus de Trafalgar, de Waterloo, de Sadowa et de Sedan ont fini par avoir le sentiment de n'être plus tout à fait les maîtres chez eux, au point de se sentir troublés à la pensée de protester contre cette pénétration pacifique de leur vainqueur. Puis l'or de l'Étranger est venu, à son tour, prouver aux gouvernements qui se disaient français qu'il y aurait pour eux-mêmes intérêt à se laisser dénationaliser*¹²³ ».

6.2.4.2. L'hérédité

Le trait principal de la monarchie est d'être héréditaire. Cette hérédité résout la question de la transmission du pouvoir et de la continuité de la nation; "Le Roi de France ne meurt pas"; il est le symbole vivant qui atteste son existence. Le Roi garantit l'unité de la Patrie et la protège de l'influence étrangère. Son pouvoir « *ne peut pas être constitué par l'or; [il] nationalise ce pouvoir, l'arrache aux divisions des parties comme aux enchères de trafiquants et aux prises de l'Étranger*¹²⁴ ». En effet, l'intérêt du Roi se confond avec celui de la nation; son intérêt personnel, c'est l'intérêt général. « *Un souverain héréditaire est trop directement intéressé au bien public pour gouverner uniquement d'après son humeur ou d'après un système. Il est le cerveau, le système*

120 Maurras opposait le concept de "Pays réel", supposé indiquer la constitution naturelle et factuelle du pays, au concept de "Pays légal", qui est une création artificielle du régime républicain et qui dénature la constitution naturelle de la France.

121 MAURRAS Charles, « *Il n'est de monarchie vraie que bienfaisante et héréditaire* », article publié dans les Cahiers Charles Maurras (1960-1978).

122 Ibidem.

123 MAURRAS Charles, « *Nous sommes nationalistes... Nous sommes royalistes...* », article publié dans les Cahiers Charles Maurras (1960-1978).

124 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 220.

*nerveux central de la nation. Il frémit du danger commun, il aspire à la commune prospérité. Sa nature profonde, sa fonction nécessaire et naturelle, [...] sa position, l'obligent à se régler sur les nécessités du salut public*¹²⁵». Le Roi est ainsi le meilleur garant des intérêts nationaux et ce, quelle que soit sa qualité en tant qu'homme ou en tant que monarque car « *il se trompe et il pêche, mais de toutes les fautes et erreurs, même criminelles, que lui fera commettre notre nature humaine, ce qu'il pourra le moins, ce dont il sera le moins capable sera d'éprouver ce détachement, cette indifférence, cette négligence profonde [...] qui sont les caractères de la démocratie à l'égard d'intérêts généraux et vitaux*¹²⁶ ».

6.2.4.3. La souveraineté

Le second trait de la monarchie, c'est la souveraineté. Le monarque représente l'autorité suprême; au-dessus de lui, il n'y a aucun pouvoir. Ce pouvoir est absolu, mais, pour Maurras, n'est pas synonyme de despotisme. « *Pouvoir absolu signifie exactement pouvoir indépendant. La monarchie française était absolue dès lors qu'elle ne dépendait d'aucune autre autorité, ni impériale, ni parlementaire, ni populaire: elle n'en était pas moins limitée, tempérée par une foule d'institutions sociales et politiques héréditaires, corporatives, dont les pouvoirs propres l'empêchaient de sortir de son domaine et de sa fonction. Son droit confinait à une multitude de droits qui la soutenaient et l'équilibraient*¹²⁷ ». Il s'agit donc d'un absolutisme royal, autoritaire et souverain, sans les inconvénients liberticides d'une dictature arbitraire et despotique. C'est ainsi que Maurras fait la distinction suivante: l'autorité en haut, les libertés en bas.

*L'autorité en haut, car il ne faut qu'un seul chef qui, en dernière instance, puisse trancher. Il en a va également de l'intérêt général de n'avoir qu'un seul homme qui l'incarne, palliant ainsi à toutes les défaillances des compétitions électorales¹²⁸ qui divisent les Français entre eux et empêchent les politiques de l'État d'avoir une continuité¹²⁹.

*Les libertés en bas, car l'État se mêle beaucoup trop de la vie des citoyens. « *Il se mêle de tout aujourd'hui, même de faire des écoles et de vendre des allumettes*¹³⁰ ». Par conséquent, l'État déresponsabilise le citoyen et vient restreindre sa liberté partout où il devrait être le seul à décider.

125 Citation de Charles Maurras dans NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1225.

126 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », p. 223.

127 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », ... p. 138.

128 Nous reviendrons plus loin sur les oppositions de Maurras vis-à-vis de la démocratie et du régime parlementaire.

129 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1227.

130 MAURRAS Charles, « *Dictateur et Roi* », ... p.10.

L'État « *déshabitué* [le citoyen] *de la réflexion et de l'action personnelle*. [II] *endort et atrophie chez le citoyen la fonction civique. Le citoyen devient ignorant, paresseux et lâche [...]* *Traité en mineur, il devient digne de retomber en tutelle [...]* *Il retourne à la condition individualiste du sauvage et du primitif*¹³¹ ». Le Roi aurait alors pour objectif de rendre les libertés aux citoyens, consacrant l'existence de corps intermédiaires – les associations naturelles (la famille, les corporations) qui restreignent, par ailleurs, le pouvoir du Roi. Ce dernier sera entouré de conseillers issus de ces corps intermédiaires, mais sera toujours, in fine, le seul à décider.

6.2.4.4. La décentralisation

De ce fait, la monarchie n'est pas hostile à la décentralisation – contrairement à la République de l'époque – car le Roi, symbolisant un pouvoir fort et unificateur, peut se permettre de laisser de l'autonomie à des corps intermédiaires – familles, métiers, régions – devenant dès lors « *plus libéral que la démocratie libérale elle-même*¹³² ». Le Roi conservera en son pouvoir les grandes missions de l'État – l'armée, la politique étrangère, les finances – mais délèguera les autres compétences aux corps intermédiaires et naturels de la France, c'est à dire « *la famille, l'école, la corporation, la province, [formant une] société stable essentiellement rurale et pré-industrielle*¹³³ ».

6.2.4.5. Conclusion

Par les services que la famille capétienne a rendu à la France au cours de l'histoire, par le fait que la constitution naturelle et traditionnelle de la Patrie française est la monarchie, compte tenu que celle-ci assure la protection et la liberté des citoyens français, qu'elle transcende les intérêts des partis tout en étant assistée par des assemblées naturelles représentatives: l'héritier de la couronne du Royaume de France est légitime. Maurras concluant, avec l'esprit rationnel et scientifique qu'il revendique: « *Ce que nos ancêtres ont fait par coutume et par sentiment, le poursuivre nous mêmes avec l'assurance et la netteté scientifiques, par raison et par volonté*¹³⁴ ».

6.2.5. Le catholicisme romain

« *Qu'on ne sourie pas de la chrétienté. La chrétienté c'est, dans le passé, les États-Unis d'Europe*¹³⁵ ».

Bien que ne s'étant converti que sur son lit de mort, Maurras fut un admirateur et un

131 Ibidem, p. 7.

132 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1231.

133 MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ...p. 114-115.

134 MAURRAS Charles, « *Dictateur et Roi* », ... p. 22.

135 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "C", p. 238.

défenseur du catholicisme, attitude que nous pouvons attribuer au rôle que joua ce dernier au cours de l'histoire de la France et dans la constitution de la société et de la nation française. Mais ce n'est pas « *uniquement à l'Église en tant qu'État, ni même en tant que société, que Maurras rend hommage; c'est à l'ordre qu'elle impose à tout, au principe d'unité qu'elle restaure*¹³⁶ ». « *L'admiration de Maurras pour le catholicisme n'était pas due à une alliance d'intérêts, non plus qu'à une nécessité de stratégie, mais à des affinités profondes entre le traditionalisme contre-révolutionnaire et une Église antimoderniste, entre un corps de doctrine en réaction contre l'individualisme et l'architecture catholique*¹³⁷ ».

L'Église catholique représente un ordre. Non seulement elle défend une tradition, mais elle incarne aussi le classicisme: l'Église de Rome est l'héritière du monde antique, gréco-romain, mais aussi du Moyen Âge. Elle est l'héritière du logos grec et de la latinité. « *L'esprit classique ne cessa de répéter en grec, en latin, en français, en italien, en provençal, [...] non seulement en art, mais dans les sciences et les industries, dans les arts de la politique et même dans les arts de la vie, ce grand, cet uniforme et invariable conseil de réaliser avant toute chose et, pour cela, de définir, de préciser, d'organiser*¹³⁸ ».

Le rôle joué par l'Église catholique dans la société est énorme; d'une part, elle a placé, entre l'homme et Dieu, toute une série de corps intermédiaires – elle est une hiérarchie traditionnelle – et elle a combattu l'individualisme. « *Les avis de l'Église éloignèrent l'individu de l'autel qu'un fol amour-propre lui proposait tout bas de s'édifier lui-même; ils lui représentèrent combien d'êtres et d'hommes existant près de lui, méritaient d'être considérés avec lui: - N'étant pas le seul au monde, tu ne fais pas la loi du monde, ni seulement ta propre loi [...] Vous n'êtes pas des Dieux*¹³⁹ ».

Ainsi, l'Église s'inscrit dans l'ordre naturel du monde. Pour cela, « *on reviendra au catholicisme comme religion d'État, les autres religions étant toutefois autorisées. Il y aura un contrôle étroit de la production scientifique et intellectuelle dont les buts doivent rester conformes aux intérêts de l'Église*¹⁴⁰ ». Enfin, et surtout, l'Église s'est opposée au Protestantisme et à ses succédanés: le romantisme et le capitalisme. « *Le christianisme non catholique est odieux*¹⁴¹ ».

136 VANDROMME Pol, « *Maurras, entre le légiste et le contestataire* », ... p. 138.

137 Ibidem, p. 150.

138 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "C", p. 265.

139 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 254.

140 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1233.

141 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "P", p. 238.

6.2.6. L'opposition au protestantisme et au romantisme

« Catholicisme = ordre = classicisme.

Protestantisme = révolution = romantisme¹⁴² »

Maurras attribue le désordre – issu de la révolution – que connaît la société, au protestantisme et au romantisme. Tout d'abord, la Réforme a brisé l'ordre qu'avait institué l'Église. Dans le protestantisme, il n'est aucun besoin de la hiérarchie; chacun peut accéder à Dieu par ses propres moyens tandis que « *sur le chemin qui mène à Dieu, le catholique trouve des légions d'intermédiaires¹⁴³* ». Le protestant est libre de lire la Bible seul et de l'interpréter à sa façon; pour lui, la tradition n'est plus sacrée. Ce qu'ont écrit les docteurs et les sages de l'Église pendant des siècles n'a plus de validité. Alors que l'Église catholique est conservatrice, la Réforme prône l'individualisme. Le protestant « *dissimule [...] un monde obscur et vague de pensées ou de volontés que la moindre ébullition, morale ou immorale, peut lui présenter aisément comme la voix, l'inspiration et l'opération de Dieu même. Aucun contrôle extérieur de ce qui est ainsi cru: le bien et le mal absolus. Point de juge, point de conseil à opposer au jugement et au conseil de ce divin arbitre intérieur [...] Ce métaphysique instrument de révolte n'est pas un élément sociable [...] mais un mystère toujours menaçant pour autrui¹⁴⁴* ». Le protestantisme, se séparant de l'Église de Rome, serait ainsi synonyme de désordre, d'anti-tradition de révolte individuelle et, plus généralement, aurait ouvert la porte aux idées modernes: le romantisme, libéralisme, le parlementarisme et la démocratie.

« C'est la faute à Rousseau¹⁴⁵ »

Pour Maurras, le romantisme est ennemi de l'ordre naturel. « *Le principe du romantisme est le même que celui de la révolution: c'est la liberté illimitée¹⁴⁶* ». Nous l'avons vu, pour Maurras, la liberté est une idée qui doit être nuancée et qui comporte des limites. De même, « *le dogme égalitaire est contre-nature et par conséquent anti-social¹⁴⁷* ». L'ordre est, dans la doctrine maurrassienne, synonyme de libertés, d'inégalités, de hiérarchie et de limites; seul est apte à donner une forme à la société tandis que le romantisme est porteur en lui « *des germes de la destruction, de la décomposition et de l'anarchie¹⁴⁸* ».

142 VANDROMME Pol, « *Maurras, entre le légiste et le contestataire* », ... p. 148.

143 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... p. 117.

144 MAURRAS Charles, cité par VANDROMME Pol, « *Maurras, entre le légiste et le contestataire* », ... p. 146.

145 Parole de « *La chanson de Gavroche* ».

146 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1207.

147 HUPIN Gérard, « *Un grand défenseur de la civilisation: Charles Maurras* », ... p. 58.

148 Ibidem, p. 59.

Rousseau, avec son idée de *contrat-social* vient saper cet ordre naturel. Il défend l'idée que les hommes naissent parfaitement égaux et que l'inégalité est le fruit de la civilisation et du mauvais contrat social qu'elle a imposé. De là tient la posture révolutionnaire de Rousseau et sa volonté de changer le contrat social; il faut que l'État soit apte à discipliner les esprits par l'éducation: « *On les habituera à mépriser leur « moi » et à se soumettre entièrement au Tout*¹⁴⁹ », avec, pour conséquence, que l'éducation soit enlevée aux parents – ce qui supprime un corps intermédiaire et le principe d'hérédité. Enfin, l'État doit avoir la gestion de l'économie de façon à ce que la fortune soit répartie de façon égalitaire. « *L'individu est livré pieds et poings liés à l'État qui décide discrétionnairement de ce qu'il lui prend et de ce qu'il lui laisse*¹⁵⁰ ». L'individu s'abandonne volontairement à l'État, par contrat, pour obtenir « *la sécurité qu'il n'avait pas à l'État de nature [...] [et] dès lors qu'il entre dans le contrat rousseauiste, l'individu perd l'intégralité de ses droits naturels*¹⁵¹ ». Pour Rousseau, ce n'est pourtant pas un système liberticide, car « *en me forçant à obéir à l'intérêt général [découvert par le vote et dégagé des passions], on me force à être libre*¹⁵² ». Philippe Nemo conclut: « [Rousseau] *a singulièrement facilité la tâche de ceux qui, sous la Révolution française, allaient être candidats à l'exercice d'une dictature au nom du peuple*¹⁵³ ». Maurras, lui, va encore plus loin en affirmant que « *Tout l'hitlérisme se trouve dans Jean-Jacques Rousseau*¹⁵⁴ ». Si, selon le principe individualiste, l'État se fonde à tout moment sur la volonté ou sur les votes des individus – et ce, au détriment des traditions, des coutumes et des corps intermédiaires – « *il en découle au profit des individus de la majorité une parfaite tyrannie de l'État qu'ils composent eux seuls*¹⁵⁵ ». Ainsi, les individus, niant tout ordre naturel, ont le droit de disposer d'eux-mêmes et, par extension, des peuples. Par conséquent, à tout moment, l'ordre pouvait être soumis à l'anarchie et saccagé sous prétexte que c'est la volonté populaire qu'il en soit ainsi. « *Les rêveries funestes du « Contrat Social » de Rousseau aboutirent à mettre le feu à l'Europe [...] Et c'est ainsi que Napoléon, soldat de la Révolution, se présenta en libérateur des peuples [...] Hier, c'était Hitler qui prétendait libérer l'Autriche, les Sudètes, ...*¹⁵⁶ ». « *L'État tyran de Hitler exprime [...] une volonté nationale abstraite, toute métaphysique et religieuse, fort dénuée du réalisme vigoureux et qui est le propre du nationalisme français*¹⁵⁷ ». Maurras étend son raisonnement, voyant dans la Réforme et le Romantisme, les prémices de la démocratie libérale.

149 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 818.

150 Ibidem, p. 823.

151 Ibidem.

152 Ibidem, p. 830.

153 Ibidem, p. 840.

154 HUPIN Gérard, « *Un grand défenseur de la civilisation: Charles Maurras* », ... p. 58.

155 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... p. 122.

156 HUPIN Gérard, « *Un grand défenseur de la civilisation: Charles Maurras* », ... p. 58.

157 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... p. 123.

6.2.7. L'opposition à la démocratie libérale

« *La démocratie c'est le mal, la démocratie, c'est la mort*¹⁵⁸ ».

Maurras considère que les principes de la Révolution ont mené à l'édification de la société démocratique et libérale. Définissant celle-ci comme antinaturelle, il va en critiquer les principes fondateurs un par un.

*« La liberté a produit la désorganisation¹⁵⁹ ». Dans le cadre de la politique naturelle, nous avons vu que Maurras nuancait beaucoup l'idée de liberté; que celle-ci n'était pas un principe absolu et abstrait – cas dans lequel elle représenterait un danger – mais que celle-ci n'était bonne « *qu'appliquée à des groupes, à des corps, dirigés par une autorité et des élites. Quand elle descend au niveau individuel et qu'elle est généralisée, elle devient un facteur de désordre*¹⁶⁰ ». La liberté n'est pas un principe général et indéterminé: il existe des libertés; la liberté d'association, la liberté religieuse,... Libérer la totalité des éléments qui composent la société, cela revient à en dissocier tous les éléments et à ne consacrer plus qu'un seul principe: l'individualité, qui suppose que tout s'équivaut, que tout est égal.

*« L'égalité [a produit] la transformation de l'humanité en troupeau (soumis aux tracasseries de la bureaucratie)¹⁶¹ ». Pour Maurras, l'égalité est une chimère. Tout dans la nature vient contredire l'égalité; qu'elle soit physique, intellectuelle ou morale, l'égalité n'existe pas. Plutôt qu'y voir l'injustice, Maurras y voit un bien pour la société: c'est l'inégalité qui permet aux hommes de vivre entre eux et aux sociétés complexes de fonctionner. De plus, l'égalité va à l'encontre du principe hiérarchique, de la nécessité d'avoir des talents différents et des dirigeants. L'égalitarisme condamne le pauvre à mépriser le riche et le riche à mépriser le pauvre car il n'y aura jamais d'égalité parfaite. C'est donc un facteur d'anarchie. « *L'égalité ne peut régner nulle part; mais son obsession, son désir, établissent un esprit politique directement contraire aux besoins vitaux d'un pays: l'esprit démocratique tue la discipline militaire et le peuple a besoin d'une armée; l'esprit démocratique, par l'envie qu'il distille, tue la concorde civile, la cordialité, la paix entre particuliers et le peuple a besoin de concorde, de paix, de cordialité*¹⁶² ».

158 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "D", p. 335.

159 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ...p. 1214.

160 Ibidem.

161 Ibidem.

162 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "E", p. 404.

*« La fraternité [a] engendré la guerre civile (car elle était entendue comme fraternité cosmopolite, ayant pour contrepartie la haine contre le compatriote adversaire politique)¹⁶³ ». De fait, si l'ami est ailleurs, c'est le concitoyen, par les partis politiques et les élections, qui devient un ennemi.

6.2.7.1. L'opposition aux élections et aux partis politiques

« *Il n'est pas rationnel, il est contradictoire que l'État fondé pour établir l'unité entre les hommes, unité dans le temps (la continuité), unité dans l'espace (l'accord), soit légalement constitué par les compétitions et les divisions des partis, qui sont essentiellement diviseuses*¹⁶⁴ ».

Les principes de liberté et d'égalité permettent aux citoyens d'élire leurs représentants. Au travers d'une compétition entre partis politiques, les électeurs vont voter pour des candidats lors des élections. Pour Maurras, c'est une absurdité, car l'élection demande à des citoyens – inégaux d'intelligence – ce qu'ils pensent être bon pour le pays. Vraisemblablement, ils l'ignorent et préféreront voter dans le sens de leur intérêt propre, ou bien « *Ils éliront l'homme dont le nez leur plaira et qui n'aura pas plus de cerveau qu'unealebasse*¹⁶⁵ ».

Maurras s'oppose au suffrage universel: il conçoit celui-ci comme une liberté absurde car d'une part, il divise, et, d'autre part, il ne fait qu'exprimer le sentiment des individus au détriment de ce qui est vraiment nécessaire à la direction d'un pays: l'intelligence et la raison. Cet état du suffrage universel favorise le gouvernement du nombre. Une fois de plus, Maurras en dénonce l'absurdité: « *Nous respectons trop le peuple pour aller lui dire: il suffit de compter les voix des incompetents pour résoudre les questions d'intérêt général qui exigent de très longues années d'étude, de pratique ou de méditation. Ou bien: il suffit de recueillir et d'additionner les suffrages des premiers venus pour réussir les choix les plus délicats*¹⁶⁶ ». Maurras renchérit et, à défaut de pouvoir se dire démocrate, se déclare démophile¹⁶⁷. Le bonheur du peuple ne peut pas être apporté par une assemblée qui représente le nombre et qui se construit au détriment de tout ce qui vient tempérer la société – les corps intermédiaires – la famille, la tradition, la religion, les corporations et autres organisations. L'État élargit sa sphère d'influence, agissant là où il ne doit pas et étant incapable d'agir là où il doit et où l'autorité serait nécessaire. Le suffrage universel a ce paradoxe d'être

163 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ...p. 1214.

164 MAURRAS Charles, « *Œuvres capitales* », p. 51, cité dans NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1215.

165 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », ... p. 96.

166 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... p. 80.

167 HUPIN Gérard, « *Un grand défenseur de la civilisation: Charles Maurras* », ... p. 55.

conservateur: il plonge l'État, avec ses administrations et ses querelles politiques, dans l'inertie et le gaspillage d'énergie. Car « *neuf cents têtes excellent à paralyser dix-huit cents bras*¹⁶⁸ ». Ce qui manque au régime démocratique, c'est un pouvoir fort. Faute de ce dernier, le pouvoir démocratique a toutes les chances d'être vicié par les assemblées parlementaires qui le composent.

6.2.7.2. L'opposition au parlementarisme

« L'irresponsabilité, l'anonymat, l'incurie, l'instabilité du pouvoir parlementaire républicain rendent indispensable une énergique intervention personnelle¹⁶⁹ »

Nous avons vu que, selon Maurras, la lutte entre citoyens nationaux via l'élection crée la division. Cette lutte est la faute des partis politiques qui empêchent l'unité. « *Le gouvernement des partis compartimente, claquemure, parque en étroites catégories sans rapports, comme sans issue, des hommes destinés pourtant à vivre et à périr ensemble*¹⁷⁰ ». Les parlementaires élus représentent des intérêts épars qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général du pays. Les luttes intestines entre partis qui se disputent le pouvoir ont pour conséquence une multitude d'autres problèmes.

Le parlementaire est irresponsable. Dans la mesure où une assemblée prend des mesures collégiales, la responsabilité est diluée et, par conséquent, « *l'élu, irresponsable, n'est retenu par aucune crainte*¹⁷¹ ». Il n'a pas le souci de représenter les citoyens qui l'ont élu; il n'est pas lié aux intérêts de sa patrie; il lui est loisible de travailler pour son intérêt propre ou pour celui d'un tiers qui l'a soutenu financièrement lors des élections. Par conséquent, le pouvoir exercé par une assemblée est anonyme.

Le parlementarisme est synonyme d'instabilité et d'impuissance. Compte tenu des querelles qui l'animent, le parlement est sujet à tous les balbutiements; il peut être paralysé par ces luttes, contraint à l'inaction et aux mauvaises décisions. De plus, le renouvellement constant des parlementaires empêche de prendre des décisions sur le long terme; le pouvoir est brisé dans sa continuité. Avec ce renouvellement, par les élections, de la lutte politique, le parlementaire concentre beaucoup de son énergie à protéger son gagne-pain et à préférer sa réélection au bien public¹⁷².

168 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... 1972, p. 211.

169 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "P", p. 335.

170 MAURRAS Charles, cité dans HUGUENIN François, « *Histoire intellectuelle des droites* », ... p.136.

171 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... p. 84.

172 NATTER F., ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », ... p. 87.

Enfin, le parlementarisme est sujet aux gaspillages et aux influences de puissances d'Argent. « *La finance peut faire et, littéralement, créer des gouvernements électifs, les tenir, les remplacer [...] les pouvoirs d'opinion, les pouvoirs élus sont les produits de l'argent*¹⁷³ ». Ceci amène Maurras à critiquer le capitalisme et le règne de l'or.

6.2.7.3. La critique du capitalisme

« *Qui dit Opinion-reine et Élection-reine doit dire aussi Argent-roi*¹⁷⁴ ».

Dans un système démocratique, l'enjeu pour les partis politiques est de conquérir le pouvoir. Lors des élections, les partis politiques utilisent des moyens financiers importants pour faire leur publicité. C'est à ce moment-là que peuvent intervenir des tiers qui vont financer cette publicité afin d'obtenir de la part des représentants politiques des avantages ultérieurs. « *La Presse vérifie, jour par jour, anecdote par anecdote, comment de l'électeur à l'élu, de l'élu au ministre, du ministre encore à l'élu et à l'électeur, tout se traite, se règle et se solde, ou plus moins, par de sales histoires d'argent*¹⁷⁵ ». Par l'influence qu'a l'argent, les partis politiques sont aptes à diriger l'opinion. « *Le pouvoir appartenant à l'opinion et à l'élection, il appartient tout d'abord à ceux qui, possédant de grands capitaux liquides, peuvent faire les frais d'une propagande capable de former et de diriger l'opinion*¹⁷⁶ ». Lorsqu'un parti ou mouvement souhaite dénoncer, critiquer un autre parti, il n'a d'autre choix que d'utiliser les mêmes moyens car « *il faut de l'argent pour lutter contre l'argent! L'argent est donc le générateur inavoué de l'État démocratique*¹⁷⁷ ». Dans cette compétition, sans cesse répétée pour la conquête du pouvoir, les intérêts nationaux ne sont pas au premier plan.

De plus, dans une société où l'argent domine, l'intelligence elle-même se voit soumise aux exigences monétaires: c'est le nombre d'achats qui détermine la qualité d'un produit. C'est la quantité qui décide. « *L'Argent, seul créateur de hiérarchies dans le monde moderne, détermine aussi l'Intelligence [...] l'intelligence est méprisée*¹⁷⁸ ».

Pour ces raisons, Maurras s'est fait le défenseur de la monarchie car c'est un régime qui existe indépendamment de l'argent. La monarchie ne repose pas sur l'Or, mais sur le Sang. Le monarque doit son pouvoir au hasard de sa naissance et tout ce qui l'environne contribue à faire de

173 MAURRAS Charles, « *Démocratie = Ploutocratie* », article publié dans les Cahiers Charles Maurras (1960-1978).

174 Ibidem.

175 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », ... p. 101.

176 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... p. 98.

177 Ibidem.

178 MOURRE Michel, « *Charles Maurras* », ... p. 80.

lui un bon dirigeant – la lignée dont il descend, son éducation, l'intérêt de la patrie qui se confond avec son intérêt personnel – et même quand il se lie à des puissances d'argent, ces « *liens honteux qui l'attachaient aux tripoteurs étaient d'abominables accidents personnels qui disparurent avec sa personne*¹⁷⁹ ». La monarchie ne connaît pas cette soumission envers l'argent, car ce n'est pas de celui-ci qu'elle tient son pouvoir et, par conséquent, elle est mieux à même d'être indépendante et de mieux s'occuper des intérêts nationaux. « *L'or est contre la nation. L'or est divisible et diviseur. L'intelligence devra donc, au plus vite, trancher entre l'Usurier et le Prince, entre la Finance et l'Épée*¹⁸⁰ ». D'autant plus, la « *fortune anonyme et vagabonde*¹⁸¹ » traverse les frontières et soumet la Patrie à des influences étrangères; ce qui nous amène à considérer les questions délicates relatives au corpus maurrassien.

6.3. Les questions épineuses de la doctrine de Maurras: antisémitisme, racisme et fascisme

Il nous apparaît difficile de poursuivre notre travail sans aborder les questions épineuses liées au corpus doctrinal maurrassien. Ces questions sont, en effet, aujourd'hui essentiellement liées au courant politique d'extrême droite. Pour dissiper tout malentendu, nous reviendrons brièvement sur la définition des différents concepts que sont l'antisémitisme, le racisme et le fascisme; ces termes étant tombés dans le registre de l'invective politique, il nous paraît prudent de délimiter ce qu'ils signifient.

Maurras eut pour habitude de s'attaquer à ce qu'il appelait les « *lobbies de l'anti-France, ou les quatre États confédérés*¹⁸² », à savoir le juif, le protestant, le franc-maçon et le métèque, « *ces quatre oligarchies, de nature profondément internationale toutes, puissantes et régnautes*¹⁸³ ». Nous avons vu que Maurras était contre toute forme d'influence étrangère; celle-ci étant perçue comme hostile aux intérêts de la France. Ayant précédemment analysé son hostilité au protestantisme, étudions à présent ce qu'il en est de l'antisémitisme maurrassien.

179 Ibidem.

180 NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains* », ... p. 1216.

181 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », ... p. 224.

182 HUGUENIN François, « *Histoire intellectuelle des droites* », ... p.136.

183 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », p. 109.

6.3.1. L'antisémitisme d'État

L'antisémitisme est défini comme étant une doctrine ou une attitude hostile aux juifs et proposant à l'encontre de ceux-ci des mesures discriminatoires¹⁸⁴. Pour éluder cette question de l'antisémitisme de Maurras, nous nous sommes basés sur la présentation des différents travaux abordant cette question dans les ouvrages de François Huguenin¹⁸⁵ et de Brunot Goyet¹⁸⁶.

Nous avons vu l'hostilité de Maurras aux puissances de l'Or et à l'influence étrangère. D'emblée, Goyet nous indique que, pour l'essentiel des textes de Maurras publié entre 1908 et 1925, « *la place des notions de racisme et d'antisémitisme y est relativement faible*¹⁸⁷ ». De même, dans son *Dictionnaire politique et critique*, publié entre 1931 et 1934, le mot « *Juif est appelé 16 fois [mais], si implicite soit-il, l'antisémitisme maurrassien existe cependant dans les anthologies maurrassiennes*¹⁸⁸ ». Précisons-le, l'antisémitisme de Maurras est un antisémitisme d'État et non racial. « *L'antisémitisme de l'Action française relève de la catégorie de l'antisémitisme politique – d'État – et non pas de la biologique – le racialisme nazi – de la religieuse – l'antijudaïsme des théologies chrétiennes – ou de l'antisémitisme social – l'anticapitalisme de gauche*¹⁸⁹ ». Huguenin ajoute, citant Maurras: « *L'antisémitisme est un mal, si l'on entend par là cet antisémitisme « de peau » qui aboutit au pogrom et qui refuse de considérer dans le Juif une créature humaine pétrie de bien et de mal, dans laquelle le bien peut dominer. On ne me fera pas démordre d'une amitié naturelle pour les Juifs bien nés*¹⁹⁰ ». Ces juifs bien nés, ce sont des juifs intégrés, fidèles à la Patrie française. Maurras reste néanmoins violent à l'encontre des juifs, car il doute de leur capacité d'assimilation¹⁹¹; il pense que ceux-ci restent fidèles à leur peuple, à la nation juive et, par conséquent, qu'ils sont un État dans l'État. Il les soupçonne ainsi d'œuvrer contre les intérêts de la France, d'être des « *agitateurs ou idéologues « ... » [exerçant] la même pression violente de l'Orient sémite sur l'Occident qu'elle dénationalise avant de le démoraliser. Ce messianisme de Juifs charnels, porté au paroxysme par sa démence égalitaire, prescrivant de véritables sacrifices humains, a tout osé pour imposer une foi absurde et, quand vient l'heure du désespoir inéluctable, l'énergumène juif casse tout*¹⁹² ».

184 Définition du dictionnaire Larousse en ligne.

185 HUGUENIN François, « *L'Action française* », « Antidreyfusisme et antisémitisme », p. 30-44.

186 GOYET Bruno, « *Charles Maurras* », ... « *La place de l'antisémitisme dans l'élaboration doctrinale* », p. 260-270.

187 Ibidem, p. 260-261.

188 Ibidem, p. 261-263.

189 HUGUENIN François, « *L'Action française* », ... p. 39.

190 Ibidem, p. 40.

191 Ibidem.

192 MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », ... p. 29.

Pour Maurras, l'antisémitisme comporte une autre dimension: c'est un thème mobilisateur. En effet, l'antisémitisme est un thème récurrent qui mobilise des mouvements de droite. D'ailleurs, l'Action française « *n'a rien inventé, héritière qu'elle fut à ses débuts de la prose nationaliste de la fin du XIXe siècle et d'un antisémitisme que les travaux de Zeev Sternhell ont permis de situer autant à gauche qu'à droite*¹⁹³ ». Dès l'affaire Dreyfus, Maurras doit prendre position sur la question de l'antisémitisme; il pense que via celui-ci, il sera susceptible de rassembler différents mouvements politiques de droite.

D'autre part, l'antisémitisme a aussi un avantage théorique: il « *réintroduit dans le politique ces éléments concrets de communautés et d'appartenance que la déclaration des droits de l'homme avait prétendu ignorer*¹⁹⁴ ». Maurras démontre ainsi que les communautés organisées existent et que la destruction progressive des corps intermédiaires en France, depuis la Révolution, a facilité le travail de la communauté juive; elle n'a trouvé devant elle que des individus isolés. Cette communauté juive est un danger, par la puissance dont elle dispose – son organisation et son argent – elle est « *une nation unie dans notre nation divisée*¹⁹⁵ ».

« *L'antisémitisme d'État est donc nécessaire à Maurras théoriquement comme stratégiquement, dans son souci de se démarquer des autres formes de discours antisémites concurrents*¹⁹⁶ ».

En conclusion, l'antisémitisme de Charles Maurras est un antisémitisme d'État qui ne se fonde pas sur des théories raciales, mais sur le fait que la personne juive, fidèle aux intérêts de sa nation et à son peuple, peut œuvrer dans un sens contraire aux intérêts de la France. C'est une question de loyauté: pour Maurras, les intérêts de la Patrie passent en premier, coûte que coûte, et toute influence étrangère ou toute communauté organisée œuvrant dans l'ombre contre les intérêts de la Patrie représente un danger potentiel qui doit être combattu.

« *Il ne s'agit pas de dire "Mort aux Juifs" qui ont droit à la vie comme toutes les créatures, mais: "A bas les Juifs" parce qu'ils sont montés beaucoup trop haut chez nous. Notre antisémitisme d'État consiste à leur reprendre, à leur interdire ce qu'ils ont pris de trop et, en premier lieu, la nationalité française, alors qu'ils en ont une et indélébile, et qu'ils gardent toujours en fait*¹⁹⁷ ». II

193 HUGUENIN François, « *L'Action française - Une histoire intellectuelle* », ... p. 35.

194 Ibidem.

195 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "J", p. 359.

196 GOYET Bruno, « *Charles Maurras* », « *La place de l'antisémitisme dans l'élaboration doctrinale* », p. 269.

197 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., p. 115-116.

n'encourage donc, en aucune façon, la violence à l'encontre des juifs ou leur extermination, mais à lutter contre leur influence. D'autre part, Maurras détecte dans la pensée juive une influence néfaste à l'ordre classique, traditionnel et hiérarchique. Le juif – comme le protestant – sont des agents révolutionnaires. Maurras entend protéger cet ordre et toujours « *préférer Rome à Jérusalem*¹⁹⁸ ».

François Huguenin cite, dans sa partie concluant sur l'antisémitisme maurrassien, Michel Herszlikowicz: « *L'originalité de l'antisémitisme maurrassien [...] envisageait à la limite la protection des enfants d'Israël par leur discrimination [...] Il est évident que Maurras avait compris les dangers du racisme et des mouvements de masse. [Son] erreur réside dans la conviction [...] que l'antisémitisme peut devenir une conception politique dépouillée de toute sentimentalité et de toute brutalité. Le génocide hitlérien a détérioré le concept maurrassien de juif du soupçon. Désormais, l'antisémitisme signifie, quelle que soit sa forme, le Juif du camp et donc une provocation de l'être juif*¹⁹⁹ ». Cette importante nuance que comporte l'antisémitisme maurrassien étant faite, nous pouvons à présent aborder la question du racisme et du fascisme dans la pensée de Charles Maurras.

6.3.2. Le racisme

Dans le précédent point, nous avons vu que l'antisémitisme de Maurras ne se basait pas sur des considérations raciales ou biologiques. Il s'était d'ailleurs opposé à Gobineau, l'un des pères du racisme biologique, décrivant ses idées comme étant des « *nuées*²⁰⁰ ». Pour autant, Maurras ne récuse pas l'existence des races, mais tient une fois de plus à en nuancer la définition. « *Certes, il y a des races! Certes chacune a bien son âme et son génie, mais la race n'est point tout, il y a bien d'autres facteurs, et la constitution de la nature humaine, ses traits essentiels et ses grandes lignes, ne sont peut-être pas les plus négligeables de ces facteurs tant négligés*²⁰¹ ».

Il n'exclut pas non plus qu'il y ait des caractères semblables entre les races. « *C'est une merveille, en effet, de voir l'homme, à quelque type de nation qu'il appartienne, une fois qu'il est placé dans une certaine situation, réagir, uniformément, quel que soit le temps, le lieu, la couleur de la peau, et réaliser avec une constance parfaite à peu près le même type de constitution sociale! [...] On a retrouvé les principaux airs de la vie féodale dans l'ancienne Grèce, dans l'Inde moderne, au Japon*²⁰² ».

198 Ibidem, p. 263.

199 HUGUENIN François, « *L'Action française* », ..., p. 42.

200 Ibidem, p.70. Maurras emploie le terme de « nuées » comme étant un synonyme d'illusions, de chimères.

201 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "R", p. 303.

202 Ibidem.

Son universalisme est nuancé: les races conservent entre elles des différences importantes, mais Maurras ne cherche pas à établir une hiérarchie entre celles-ci; ces différences se fondent sur l'histoire. Ainsi, s'il croit à l'existence d'une race française, c'est avant tout parce qu'il y a une histoire de France et qu'il n'est pas, rationnellement parlant, absurde d'appeler certains individus français. Avoir une vision claire de ce qui distingue ces races n'est pas, pour Maurras, la volonté de prouver l'une ou l'autre infériorité, mais plutôt d'en garantir la diversité en montrant les distances qui les séparent. « *C'est un des traits les plus singuliers de notre État contemporain: la suppression des distances matérielles, qui paraît confondre les races humaines en les frottant les unes autres, ne fait qu'établir et aviver leurs antipathies profondes*²⁰³ ». Nous présumons que Maurras détecte ici l'une des conséquences de l'individualisme égalitaire; celui-ci ayant supprimé les corps intermédiaires, il nie l'existence des races. Nous présumons encore que si Maurras considère l'existence des races, c'est parce que celles-ci reposent sur une longue histoire, sur des éléments héréditaires et traditionnels.

« La race au sens physique est un grand sujet de sourires. Je crois qu'on lui donne une importance démesurée²⁰⁴ ».

Maurras pointe les danger de l'assimilation forcée: « *La plus grande folie qui se puisse commettre c'est [...] d'épouser un être de race différente de soi et de vouloir à toute force assimiler ce qui, quoiqu'on fasse, ne s'assimile pas*²⁰⁵ ». Il ajoute « *Je ne dis point que la maxime soit d'application rigoureuse ou universelle. La France est grande, elle est ancienne: elle a donc répandu dans toutes les parties du monde des éléments considérables de son cœur et de sa pensée, de sorte que, à un certain niveau de la culture, comme à une certaine dignité d'âme, des personnes d'élite peuvent, ici ou là, aspirer légitimement au grand honneur d'être incorporées à nos traditions et greffées au vieux tronc de l'histoire de France*²⁰⁶ ». En résumé, n'est pas français qui veut: il faut le mériter et il faut que cela fasse sens au regard de l'histoire de France.

Maurras n'est donc pas un apologiste du métissage et de l'immigration. « *Ce n'est pas une simagrée administrative comme la naturalisation qui peut changer les corps. Ce n'est pas un acte de mariage, l'échange des serments, celui des fantaisies, ni même le contact des deux épidermes, qui modifie les profondeurs de la nature originelle*²⁰⁷ ». Souvenons-nous de la politique naturelle;

203 Ibidem.

204 Ibidem.

205 Ibidem.

206 Ibidem.

207 Ibidem.

celle qui est inspirée de l'ordre naturel. Les hommes naissent dans une famille, dans un pays qu'ils n'ont pas choisi. Ils sont tout entier forgés par la terre qui les a vu naître, par les familles qui les ont accueillis, par l'histoire de la patrie dont ils sont la continuité. Ce sont des héritiers. Par conséquent, se défaire ou renoncer à leur tradition en se mélangeant, c'est tenter de renoncer à une chose à laquelle ils ne peuvent pas renoncer. Les races existent et, dans la doctrine de Maurras, il est bien qu'il en soit ainsi; souhaiter que les races se mélangent, tout en niant leurs caractéristiques et tout en niant l'histoire des peuples, c'est aller contre l'ordre naturel. C'est aller au devant de grands dangers et de grands désordres.

Ce qui existe chez Maurras, c'est une certaine hostilité aux métèques. Ce n'est pas une haine de l'étranger mais, comme dans le cas de l'antisémitisme, le refus de toute influence étrangère. « *La domination métèque, en se prolongeant, appelle un courant d'immigration, de pénétration qui se change bientôt en occupation véritable et bientôt l'Étranger n'aura qu'à envoyer ses musiques et ses drapeaux régulariser la conquête*²⁰⁸ ». Pour Maurras, le cosmopolitisme comporte nécessairement ce risque d'être un jour soumis à la tyrannie de l'Étranger. Maurras prophétise: « *Nous serons, à la lettre, colonisés. Sans guerre, sans violence, et faute de nous être mis en mesure de tenir tête à la guerre et à la violence, nous serons descendus, d'un mouvement insensible quoique rapide, à la condition de l'indigène*²⁰⁹ ».

6.3.3. Le fascisme

Dans les points précédents, nous avons vu que l'antisémitisme maurrassien était très différent de l'antisémitisme hitlérien. De même, nous avons vu que le racisme de Maurras n'est pas un racisme de peau, en ce sens qu'il n'est pas appuyé sur des considérations biologiques ou de supériorité. D'autre part, la biographie et la doctrine de Maurras nous apprennent qu'il était opposé aux conceptions politiques du national-socialisme et qu'il avait été l'un des premiers à en signaler les dangers. D'ailleurs, Maurras ne reçut aucune sympathie de la part des Allemands: il fut inscrit sur la liste Otto²¹⁰ – la liste des ouvrages interdits sous l'occupation allemande – et condamna à la fois les collaborateurs et les résistants, voulant préserver l'indépendance et l'unité françaises.

208 Ibidem, « Métèque », p.43.

209 Ibidem, p. 46.

210 GOYET Bruno, « Charles Maurras », « La place de l'antisémitisme dans l'élaboration doctrinale », p. 75.

Le chapitre de Brunot Goyet consacré à « *la question du fascisme de Maurras*²¹¹ » nous indique que les études consacrées à ce sujet sont loin de converger. Pour l'historien américain Eugen Weber, l'Action française ne peut pas être assimilée au fascisme et, si elle l'est, c'est à cause de la confusion terminologique qui règne dans la période d'Après-Guerre²¹². De même, l'historien allemand Armin Mohler dénie toute assimilation entre Maurras, théoricien de la droite traditionnelle et le fascisme. Par contre, les auteurs Ernst Nolte, Zeev Sternhell et Paul Mazgaj considèrent que la doctrine maurrassienne est un pré-fascisme²¹³. De leur côté, les historiens français, notamment René Rémond et Pierre Milza, refusent ces thèses et considèrent que le conservatisme français – celui de Maurras – n'a pas été contaminé par le fascisme²¹⁴. Guy Hermet et Michel Winock, quant à eux, assimilent le maurrassisme au populisme²¹⁵.

Il semblerait que la question ne soit pas résolue; d'aucun essayant de minimiser la place de Maurras dans l'antisémitisme français – l'éloignant du courant idéologique fasciste – d'autres, n'y voyant que son antisémitisme, l'assimilent sans analyses plus profondes au fascisme, faisant volontiers des maurrassiens, les ancêtres des révisionnistes²¹⁶.

Citons, en guise de conclusion, l'article de Pierre Debray, « *Maurras et le fascisme*²¹⁷ », qui nuance la position que Maurras a pu avoir vis-à-vis du fascisme. Il démontre que ceux de l'Action française qui passèrent au fascisme ne le firent qu'au « *prix d'une rupture complète avec Charles Maurras*²¹⁸ ». D'autre part, il montre les affinités que Maurras a pu avoir avec le fascisme et, plus particulièrement, avec Mussolini. Il explique ceci par le fait que Mussolini, ayant fait tomber la démocratie, parvint à restaurer l'unité de son pays et favorisa l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la France pendant la première guerre mondiale²¹⁹. D'autre part, la latinité que partagent la France et l'Italie inclinait Maurras à considérer cette dernière comme une alliée naturelle et il pensait pouvoir « *corriger [le fascisme italien], ou le contenir, par le contrepoids de la force française*²²⁰ ». Debray pointe ensuite le fait que « *Mussolini a subi d'innombrables influences, mais pas celle de Maurras*²²¹ »; ce dernier ne parvint pas à détourner le Duce de Hitler.

211 Ibidem, « *La question du fascisme de Maurras* », p. 117-133.

212 Ibidem, p. 120.

213 Ibidem, p. 121-123.

214 Ibidem, p. 126 – 127.

215 Ibidem, p. 130.

216 Ibidem, p. 131-132.

217 DEBRAY Pierre, « *Maurras et le fascisme* », article publié dans les cahiers Charles Maurras, 1960 – 1978.

218 Ibidem.

219 Ibidem.

220 Ibidem.

221 Ibidem.

Il cite ensuite un démocrate-chrétien, Henri Lemaître, qui distingue fascisme et nationalisme: « *Le nationalisme se présente comme un traditionalisme, comme un effort pour perpétuer un héritage historique, cet héritage étant le plus souvent légitimé par des références à des valeurs transcendantes, politiques, morales, religieuses ... Le fascisme, au contraire, conçoit la nation non pas essentiellement comme un héritage de valeurs mais plutôt comme un devenir de puissance... L'histoire n'est plus alors comme dans le nationalisme considérée comme une fidélité, mais comme une création continue, qui mérite de tout renverser sur son passage de ce qui peut lui résister, et comme une action délibérée du devenir humain*²²² ».

Debray pointe enfin une série de différences entre la doctrine de Maurras et le fascisme: la continuité du pouvoir qui n'est pas assurée dans l'État fasciste, le privilège que ce dernier accorde à l'action sur la pensée, sa proximité avec le socialisme pur et le triomphe des masses; tout ceci rapprochant le fascisme d'un mouvement révolutionnaire est contraire à la doctrine d'Action française qui se situait dans la lignée contre-révolutionnaire²²³. Comme nous l'avons montré dans la partie de cette réflexion consacrée à la doctrine de Maurras, celui-ci s'est violemment opposé aux idées révolutionnaires et, en particulier, aux idées de Jean-Jacques Rousseau dans lequel il repérait les racines de l'hitlérisme. Maurras est en effet opposé à l'étatisme absolu qui encadre les citoyens dans tous les aspects de leur existence, y préférant le monarchisme qui est héréditaire, qui protège les libertés des citoyens en ne s'occupant que des grandes missions de l'État et en laissant le reste aux corps intermédiaires.

C'est ainsi que nous pouvons conclure que si Maurras peut être rapproché de l'idéologie fasciste, ceci ne peut être fait que sur des points précis comme le nationalisme ou la volonté d'une autorité forte qui n'exclut pas le recours à la violence, mais il apparaît que le corpus maurrassien reste singulier et très différent du fascisme.

222 Ibidem.

223 Ibidem.

Michel Mourre résume comme suit ce qui est, selon lui, « *l'enseignement essentiel de Maurras: l'homme n'est vraiment homme, et le plus large en extension, le plus riche en contenu, le plus accueillant aux différences que pour autant qu'il a eu le courage premier d'accepter ses limites*²²⁴ ». Ces limites ont été évoquées tout au long de la précédente partie: il s'agit de la nation, des traditions nationales et des corps intermédiaires, avec tout ce qu'ils comprennent de subdivisions naturelles à commencer par la famille, le village, la corporation et la province. Il s'agit également des limites aux principes de liberté et d'égalité. « *Dans ces liens et ces contraintes dressés autour de chaque être par la nature et l'histoire, l'impatience révolutionnaire ne voit qu'un esclavage et une certaine philosophie romantique et apocalyptique qu'une déchéance de l'infini primordial, un véritable péché contre l'Être: ils semblent au contraire à Maurras comme l'avant-goût de la grâce*²²⁵ ».

224 MOURRE Michel, « *Charles Maurras* », ...p. 42.

225 Ibidem.

7. Présentation de la méthode d'analyse de contenu et établissement des indicateurs

7.1. Présentation de la méthodologie

Dans le cadre de la présente étude, la méthodologie qui sera employée pour comparer l'idéologie de deux auteurs – celle de Charles Maurras et de l'auteur belge étudié – sera une méthode d'analyse de contenu. On distingue d'ordinaire deux grandes formes d'analyse de contenu: les méthodes quantitatives (qui analysent la fréquence d'apparition d'un mot, d'une idée, ...) et les méthodes qualitatives qui se basent sur « *la présence ou l'absence d'une caractéristique ou la manière dont les éléments du discours sont articulés les uns aux autres*²²⁶ ».

Dans le cas qui nous occupe, les méthodes quantitatives ne sont pas pertinentes. La fréquence à laquelle apparaissent des idées – bien que donnant une idée de l'importance que l'auteur y accorde – n'est pas suffisante pour établir un lien avec une autre idéologie. C'est donc une méthode qualitative qui sera retenue.

La première étape de celle-ci est d'avoir une connaissance approfondie de l'idéologie influençante. La seconde étape est d'établir une liste d'éléments doctrinaux qui en représentent les différents axes. Enfin, la troisième étape: une lecture des textes de l'auteur belge supposé être influencé par Maurras sera effectuée au regard de cette liste. Cette lecture portera sur le repérage des éléments doctrinaux ainsi que de tout élément susceptible de venir nuancer la position de l'auteur influencé.

Cette méthode, bien évidemment, comporte ses lacunes et ses limites. Elle s'effectue par le prisme d'un esprit humain – à l'inverse des méthodes quantitatives qui peuvent se faire via un logiciel informatique – et ne peut donc pas se revêtir d'une acuité parfaite et d'une limpide objectivité. Néanmoins, cette méthode oblige « *le chercheur à prendre beaucoup de recul à l'égard des interprétations spontanées et, en particulier, des siennes propres. En effet, il ne s'agit pas d'utiliser ses propres repères idéologiques ou normatifs pour juger ceux des autres, mais bien de les analyser à partir de critères*²²⁷ ». Grâce à un esprit critique, une absence de jugement normatif et une connaissance de l'idéologie étudiée, la méthodologie employée peut prétendre, malgré ses faiblesses, fournir une analyse pertinente.

226 VAN CAMPENHOUT Luc & QUIVY Raymond, « *Manuel de recherche en sciences sociales* », Éditions Dunod, 2011, p. 207.

227 Ibidem, p. 209-210.

7.2. Établissement des indicateurs

A présent que nous avons une vision plus nette de la méthodologie et du corpus idéologique maurrassien qui va être travaillé, une liste des éléments doctrinaux servant de base pour l'analyse peut être établie.

Liste des indicateurs idéologiques:

Indicateur 1: Présence/absence d'une conception de l'ordre naturel – Place accordée à la famille et aux corps intermédiaires.

Indicateur 2: Présence/absence d'un patriotisme/nationalisme.

Indicateur 3: Présence/absence d'un monarchisme autoritaire – héréditaire, absolu, décentralisé et de la doctrine de la raison d'État.

Indicateur 4: Présence/absence d'une religion d'État: le catholicisme.

Indicateur 5: Présence/absence de la défense du classicisme et du rationalisme – Héritage de la Grèce et de la Rome Antique.

Indicateur 6: Présence/absence des oppositions suivantes:

Indicateur 6.1: aux idées de la Révolution et des Lumières (Courant contre-révolutionnaire)

Indicateur 6.2: à l'individualisme égalitaire

Indicateur 6.3: au libéralisme

Indicateur 6.4: au parlementarisme – Élections et partis politiques

Indicateur 6.5: au capitalisme (Règne de l'Or et de l'Argent)

Indicateur 7: Présence/absence d'un antisémitisme d'État.

Indicateur 8: (Non)Opposition au fascisme.

Aussi, au-delà de ces indicateurs purement idéologiques, nous considérerons les éléments suivants de manière à inclure des données empiriques dans notre analyse:

Indicateur 9: Rencontre avec Maurras.

Indicateur 10: Échange d'une correspondance avec Maurras.

Indicateur 11: Présence ou absence d'un réseau de maurrassiens autour de l'auteur considéré.

Indicateur 12: Actualité dans laquelle l'auteur s'inscrit et pertinence d'un lien éventuel avec la doctrine de Charles Maurras.

8. Introduction à la deuxième partie

Nous ne pouvons raisonnablement pas détacher la dimension historique de l'analyse du courant d'idées qui nous concerne. Les idées, les idéologies et doctrines ne font sens que dans un contexte historique déterminé. C'est pourquoi, dans la partie qui va suivre, nous alternerons histoire et analyse des différents auteurs en fonction des périodes dans lesquelles ils s'inscrivent.

Dans un premier temps, il nous est apparu intéressant de revenir sur l'histoire passée de la Belgique. Considérant que l'histoire est un élément essentiel sur lequel s'appuie et tente de se légitimer le corpus maurrassien, prendre en considération le passé est indispensable. L'un des propos de Maurras est de rétablir la continuité de l'histoire française. C'est, en quelque sorte, un retour aux racines profondes de l'histoire nationale tout en gardant des éléments modernes. De même, la prise en compte de l'histoire de la Belgique, en ce compris celle antérieure à 1830, est un élément central dans les conceptions idéologiques que tiennent les maurrassiens belges. L'histoire est un enjeu d'une importance capitale dans la pensée de Maurras.

Le corpus maurrassien puise sa force dans le fleuve de l'histoire. C'est dans l'analyse des événements passés et dans la conclusion qu'il en tire, qu'il détermine ce qui est bon ou non pour la Patrie. C'est également au travers de celle-ci que sont analysés les phénomènes politiques de petite ou grande envergure. Sans doute plus qu'aucun autre courant d'idées, le maurrassisme entend tirer des leçons de l'histoire. Celle-ci devient une science sur laquelle s'appuyer pour interpréter le présent et anticiper l'avenir.

Afin d'intégrer cette dimension historique dans notre ouvrage, des éléments ont été puisés dans les ouvrages suivants:

- Kurth, Godefroid, « *La Nationalité Belge* », Librairie Albert Dewit, Bruxelles, 1930, 231 pages.
- Dewit, Pascal, « *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* », Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, 448 pages.
- Wils, Lode, « *Histoire des nations belges* », Éditions Labor, 2005, 375 pages.

9. Brève histoire de Belgique avant l'État belge

"De tous les peuples de la Gaule, les belges sont les plus braves".

Cette locution latine, tirée des Commentaires sur la Guerre des Gaules de Jules César, est une formule que la majorité des Belges connaissent et se plaisent à répéter. L'histoire de la Belgique, à bien des égards, est complexe. Comme le mentionne Godefroid Kurt – et prenant Jules César comme témoin – il existait une fédération de peuples belges dès le premier siècle avant Jésus-Christ. Celle-ci, toujours selon Kurth, était « *un mélange de deux races celtique et germanique [...] le peuple belge était le fruit de leur union*²²⁸ ». Avec la conquête de la Gaule Belgique par les armées de César, ces peuples sont romanisés. A la fin du troisième siècle, des peuplades germaniques s'installent dans la région. Parmi celles-ci, les Francs occuperont, grossièrement, le territoire de l'actuelle Belgique. Avec l'émiettement progressif de l'Empire Romain et les invasions barbares du quatrième siècle, les Francs étendent peu à peu leur territoire vers le reste de la Gaule. Conduit par le Roi Mérovée (412–457) – qui donnera son nom à la lignée des rois mérovingiens – les Francs se battent aux côtés de l'Empire Romain face aux hordes de Huns qui envahissent la Gaule. Ils défirent les armées d'Attila dans les Champs Catalauniques, en 451. Reconnu par l'Empire Romain pour ses services, le roi Mérovée régna sur la Gaule belge. Il engendra Childéric qui engendra à son tour Clovis, fondateur du premier royaume de France²²⁹. Il vint s'installer dans le nord de la France, épousa une princesse chrétienne, Clotilde et repoussa l'invasion des Alamans. Au cours d'une bataille contre ceux-ci, il aurait prononcé ces mots: "Dieu de Clotilde! Donne-moi la victoire!" et, ayant été exaucé, il abandonna sa religion païenne et, s'agenouillant devant Saint-Rémi, évêque de Reims, il reçut le baptême en 498 avec trois mille de ses soldats²³⁰. Dans son livre, Godefroid Kurth insiste sur le fait que de grands personnages de l'histoire française sont nés sur le territoire de l'actuelle Belgique. Ainsi en est-il de Pépin de Herstal, père de Charles Martel qui repoussa les musulmans à la Bataille de Poitiers en 732²³¹. Ce dernier est d'ailleurs le grand-père de Charlemagne, couronné empereur en l'an 800. Sa mort donna lieu au Traité de Verdun en 843 qui divisa son Empire entre ses trois descendants. La majeure partie de la Belgique se retrouva dans la partie centrale, celle de Lothaire – la Lotharingie – tandis que la Flandre « *fut mise dans la part occidentale, qui était celle de Charles le Chauve*²³² ». La partie orientale fut celle de Louis, dit le Germanique. Mais la Lotharingie ne dura pas. « *A la mort de Lothaire II en 869, son Royaume est*

228 KURTH Godefroid, « *La Nationalité Belge* », Librairie Albert Dewit, troisième édition, 1930, p.25.

229 BAINVILLE Jacques, « *Petite histoire de France* », Maison Mame, imprimé en 1954, p.17

230 Ibidem, p. 19

231 KURTH Godefroid, « *La Nationalité Belge* », ... p.27.

232 Ibidem, p. 28.

disputé par ses oncles et tour à tour usurpé par l'un des deux ou partagé par tous les deux [...] et fut annexé définitivement à l'Allemagne en 924²³³ ». L'avènement de la féodalité marque le déclin du pouvoir royal et la multiplication des duchés, comtés et autres principautés qui divisent alors le territoire. Ce n'est que vers la fin du 14^{ème} siècle que les ducs de Bourgogne « devinrent les fondateurs d'une dynastie nationale qui devait tenir tête victorieusement aux rois de France et, pour la première fois, unifier nos provinces²³⁴ ». A la mort de Charles le Téméraire en 1477, sa fille, Marie de Bourgogne, épousa Maximilien d'Autriche, faisant passer le territoire sous la dynastie habsbourgeoise. Leur petit-fils, Charles Quint (1519-1558), né à Gand, régna sur une partie importante de l'Europe, à la fois sur les 17 provinces réunies par la dynastie bourguigno-habsbourgeoise dont il fait partie, mais, également par héritage, sur l'Espagne, le sud de l'Italie et des parties de l'est de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie qu'il cèdera à son frère Ferdinand I^{er}²³⁵. « Il se retrouve ainsi à la tête de la chrétienté qu'il défendra contre les Turcs en Méditerranée, comme son frère le fera en Hongrie. En sa qualité d'Empereur, il estime aussi devoir soumettre l'hérésie qui, dans la foulée de Luther, se développe sous des formes diverses dans l'empire allemand²³⁶ ». En 1556, deux ans avant sa mort, Charles Quint lègue à son fils, Philippe II, les territoires de l'actuelle Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas. Ce sera d'ailleurs la période dite des "Pays-Bas espagnols", marquée par les guerres de religion opposant catholiques et protestants²³⁷. En 1581, l'Acte de La Haye marque la séparation des provinces protestantes du nord – les actuels Pays-bas – qui deviendront les Provinces Unies, et les dix provinces catholiques du sud, qui resteront sous la couronne espagnole jusqu'au traité de Rastatt en 1714. La guerre de succession d'Espagne fait alors passer les provinces des Pays-bas du Sud (les provinces catholiques) sous la couronne des Habsbourg d'Autriche²³⁸. Vers la fin du 18^{ème} siècle, une série d'événements vont conduire à la Révolution Brabançonne: l'impopularité des réformes de l'Empereur autrichien Joseph II envers l'Église et l'atmosphère révolutionnaire qui règne lors de la Révolution Française. En 1790, « Les États généraux proclament [...] les États-Belgique-Unis²³⁹ », mais la révolution est matée par les Autrichiens; après quoi les armées révolutionnaires françaises envahiront le territoire et ce, jusqu'à la défaite de l'empereur Napoléon I^{er} à Waterloo en 1815.

233 Ibidem. Remarquons que Godefroid Kurth appelle « Allemagne », le territoire situé à l'est du territoire de la Lotharingie, alors qu'à l'époque, il s'agit du Saint-Empire Romain Germanique. Kurth semble projeter les deux grandes nations, française et allemande, bien avant leur naissance. Sans doute cherche-t-il à démontrer une certaine dynamique entre les 3 territoires partagés par le traité de Verdun dont l'impact sera important sur les conflits futurs, et notamment pour la Belgique, territoire sur lequel la France et l'Allemagne, selon les mots de Kurth, sont toujours venues vider leurs querelles.

234 Ibidem, p. 31.

235 WILS Lode, « Histoire des nations belges », Éditions Labor, 2005, p. 60.

236 Ibidem.

237 Ibidem, p. 81.

238 Ibidem, p. 98.

239 Ibidem, p. 119.

Cette mise en perspective de l'histoire – drastiquement simplifiée et écourtée – des territoires formant l'actuelle Belgique a pour dessein de montrer que, bien que n'existant pas depuis deux cents ans, la Belgique a derrière elle une longue et complexe histoire. Il a été observé que, dès le début de la féodalité, les provinces qui forment l'actuelle Belgique étaient déjà grossièrement dessinées sur la carte. La conscience d'appartenance à un territoire, quand bien même se fit-elle par le prisme d'une fidélité à un souverain, n'est pas une chose nouvelle. Godefroid Kurth note d'ailleurs que pour faire dépasser cette conscience provinciale – présente pendant des siècles et toujours dangereuse selon lui – il a fallu qu'une conscience nationale se forme progressivement et que l'hégémonie étrangère diminue²⁴⁰. Lorsque Kurth s'interroge sur l'existence des éléments essentiels formant la nationalité belge – Belgique qui n'a ni frontières naturelles, ni unité linguistique – il répond que l'élément essentiel d'une nationalité « *n'est pas un élément d'ordre matériel, c'est un principe d'ordre idéal [...] C'est la jouissance commune d'un régime de libertés et la fidélité aux mêmes institutions*²⁴¹ ». Tandis que Kurth s'inquiète des éventuelles divisions que pourrait provoquer l'aggravation du conflit linguistique opposant flamands et wallons, il tente de dégager les caractères distinctifs de la nation belge. Regardant l'histoire passée, il déclare: « *Nous sommes le peuple de l'orthodoxie: aucune hérésie n'a jamais vu le jour sur notre sol*²⁴² ». Kurth, catholique, y voit l'un des éléments singuliers de la nation belge: c'est son catholicisme qui s'est opposé, tantôt aux protestants, tantôt aux Rois ou Empereurs voulant affaiblir l'Église catholique.

Au regard de cette brève partie, il apparaît évident que l'histoire nationale – dans la façon dont elle est contée et dans les éléments qui sont volontairement mis en avant – n'est pas anodine et peut faire l'enjeu d'intérêts différents. Au-delà des éléments matériels – une population, un territoire, des institutions – formant une nation, et des éléments pouvant y aider – une langue commune, des frontières naturelles – il y a l'existence d'un projet commun. Ainsi, comme l'a dit Ernest Renan: "La nation est un plébiscite de tous les jours" ou encore Lode Wils: « *Nous ne considérons plus la nation comme une donnée naturelle immuable mais bien comme un processus d'identité collective en évolution constante*²⁴³ ». A tout le moins est-il permis de prendre acte d'une certaine idée de la Belgique, autant ancienne que moderne qui permet d'objecter à ceux qui verraient une incongruité d'étudier la doctrine de Maurras au pays de la frite et du chocolat, l'existence d'une patrie nommée Belgique.

240 KURTH Godefroid, « *La Nationalité Belge* », ... p.27.

241 Ibidem, p. 17.

242 Ibidem, p. 62.

243 WILS Lode, « *Histoire des nations belges* », ... p. 13.

10. Analyse intégrée à l'histoire de l'État belge

« *Après l'échec napoléonien, les provinces belges sont libérées de la tutelle française par les troupes anglaises, suédoises, prussiennes et russes au début de l'année 1814. Elles sont rassemblées dans les Pays-Bas par le traité de Paris du 30 mai 1814, principe confirmé au Congrès de Vienne en 1815. Cette formation du Royaume des Pays-Bas doit surtout se comprendre dans les rapports de forces entre puissances européennes. Pour le Royaume-Uni, promoteur de cette solution, le nouvel État constitué au nord de la France est suffisamment imposant pour faire contrepoids aux ambitions françaises éventuelles*²⁴⁴ ».

Ce rassemblement, imposé de l'extérieur, ne durera que quinze années. Rapidement, les catholiques des provinces belges s'opposent vivement à la politique éducative et linguistique (favorisant le néerlandais) de la maison d'Orange. De plus, ils craignent une propagation des idées protestantes au travers du néerlandais²⁴⁵. De leurs côtés, les libéraux s'opposent aux censures de la presse imposées par les Hollandais. De cette situation naîtra l'union « *de pure circonstance*²⁴⁶ », entre les catholiques et libéraux. En août, des manifestations d'hostilité à la maison d'Orange éclatent à Bruxelles. Le 4 octobre 1830, un gouvernement provisoire déclare l'indépendance de la Belgique. La France et l'Angleterre acceptent cette indépendance tandis que Guillaume I^{er} d'Orange s'y refuse, tentant de reconquérir ses anciennes provinces. Lorsqu'il s'agira de choisir le type de régime politique du nouvel État, le Congrès se prononcera en faveur d'une monarchie constitutionnelle représentative. Hésitant d'abord à faire monter sur le trône de Belgique un Français, le duc de Nemours, ce sera finalement Léopold de Saxe Cobourg qui acceptera le trône, prêtant serment le 21 juillet 1831²⁴⁷.

L'unionisme – des catholiques et des libéraux – sera de courte durée. Le temps que la Belgique soit stabilisée et reconnue, il faut faire montre d'unité. En 1839, la Belgique obtient des Pays-bas sa reconnaissance définitive. Le traité des XXIV articles délimite son territoire et la Belgique doit abandonner une partie du Luxembourg²⁴⁸. Dès 1832, la publication par le pape Grégoire XVI de « *l'encyclique Mirari Vos, sur le libéralisme et les maux de la religion, dans laquelle il condamne durement les libertés modernes*²⁴⁹ » laissait déjà présager que l'union entre catholiques et libéraux était éphémère.

244 DEWIT Pascal, « *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* », ... p. 13.

245 Ibidem, p. 14.

246 Ibidem, p. 20.

247 Ibidem

248 Ibidem, p. 23.

249 Ibidem, p. 21.

A ses débuts, le nouvel État de Belgique – constitutionnel, monarchique et parlementaire – était adepte du suffrage censitaire. Ne sont alors concernés par le vote que quelques dizaines de milliers d'électeurs²⁵⁰. « *Le suffrage censitaire empêche la plupart des citoyens de participer aux élections, tandis que la présence écrasante des notables dans les lieux de décision achève de rendre les représentants très différents des représentés*²⁵¹ ». A cette époque, il n'y a pas de partis politiques, c'est-à-dire, « *des organisations permanentes qui dirigent la vie gouvernementale et parlementaire*²⁵² ». Mais, peu à peu, des structures partisans vont apparaître autour de la formation de ce que Lipset et Rokkan ont appelé les clivages partisans²⁵³. Ces clivages sont apparus suite à la révolution bourgeoise, elle-même divisée en deux sous-révolutions: la première, industrielle et la seconde, nationale. Dans la première, on retrouve les clivages possédants/travailleurs et urbain/rural. Dans la seconde, ce sont les clivages Église/État et Centre/Périphérie²⁵⁴.

Les partis politiques, inexistant au départ dans le nouvel État, vont se former autour de ces quatre clivages. Le premier d'entre eux – qui est central dans le sujet qui concerne cette étude – est le clivage Église/État. C'est au travers de celui-ci que vont se fonder les deux premiers partis politiques belges. L'union des catholiques et des libéraux, cela a été dit, n'a pas duré. Très vite, des oppositions sont apparues entre les deux grandes formations. L'opposition la plus connue fut celle de la guerre scolaire. Dès 1834, après l'installation de l'Université catholique de Malines, les libéraux et les loges maçonniques y répondent en fondant l'Université libre de Belgique²⁵⁵ (l'actuelle ULB). Les catholiques jouissent alors d'un contrôle quasi complet sur l'enseignement, pouvant choisir les enseignants, ne demandant aucun diplôme. L'enseignement était affranchi du contrôle de l'État, ce qui déplaisait aux libéraux. La loi du 23 septembre 1842 tentera de contrebalancer cette hégémonie catholique en donnant la possibilité aux communes de fonder une école publique; toutefois, l'enseignement de la religion y restera obligatoire²⁵⁶. « *Rapidement, l'Église contrôle la moitié de l'enseignement primaire et la quasi-totalité de l'enseignement secondaire*²⁵⁷ ». L'Église ayant la mainmise sur la formation des âmes et des cœurs, son influence sur le monde politique est considérable. De leur côté, les libéraux ressentent de plus en plus le besoin d'adopter une structure qui sera capable d'organiser la lutte politique contre cette hégémonie catholique.

250 Ibidem, p. 18.

251 DE COOREBYTER Vincent, « *Les partis et la démocratie* », Dossier du CRISP, 2005, p. 71.

252 Ibidem, p. 73.

253 FROGNIER André-Paul, « *Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique* », Revue internationale de politique comparée, 2007/2 Vol. 14, p. 281.

254 SEILER D., « *La politique comparée* », Paris: Armand Colin, collection U, 1982, p. 110-114.

255 DEWIT Pascal, « *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* », ... p. 21.

256 Ibidem, p. 25.

257 Ibidem.

Le premier parti politique à être formé en Belgique fut le parti libéral, lors d'un congrès en juin 1846. « *Le parti libéral doit beaucoup au rôle de la franc-maçonnerie²⁵⁸, seule "agence idéologique" capable de s'opposer à l'Église²⁵⁹* ». Partant, le parti libéral deviendra de plus en plus hostile à la religion catholique, car « *s'il compte des catholiques et des protestants pratiquants dans ses rangs, le Parti libéral est anticlérical à l'origine et devient progressivement libre-penseur²⁶⁰* ». L'Église, de son côté, avait déjà porté l'estocade aux franc-maçons. Dès 1837, « *les évêques avaient mis les catholiques en demeure d'abandonner les loges sous peine d'excommunication²⁶¹* ».

Cette organisation sous forme de parti politique permet aux libéraux de remporter les élections de 1848 avec 69,5% des suffrages²⁶². Quelques années plus tard, en 1870, le parti libéral se réunit pour son troisième congrès sous la présidence de Pierre Van Humbeeck²⁶³. Un programme y est défini pour séparer définitivement l'État des Églises²⁶⁴. L'une des mesures prendra forme de loi en 1879, avec la Loi Van Humbeeck. « *Dans la nouvelle loi, l'instruction religieuse est désormais laissée au soin des familles et des ministres du culte, en dehors des heures de classe [...] toute commune doit se doter d'une école primaire officielle [...] Les instituteurs qui y enseignent doivent par ailleurs être détenteurs d'un diplôme d'une école normale de l'État²⁶⁵* ». Du côté catholique, c'est le branle-bas de combat: pétitions et levées de fonds, instructions aux parents et aux instituteurs²⁶⁶.

Entre-temps, Léopold I^{er} décède en décembre 1865 et son fils, Léopold II lui succède. Surnommé le Roi bâtisseur, il effectuera d'importants travaux à Bruxelles et obtiendra la souveraineté, à la Conférence de Berlin en 1885, sur un vaste territoire d'Afrique centrale qui deviendra le Congo belge. D'autre part, la Belgique ayant été déclarée « *perpétuellement neutre²⁶⁷* », elle ne prend pas part aux conflits. Ainsi, lorsque la guerre franco-prussienne éclatera en 1870, le Roi Léopold aurait demandé à ce que les Belges membres de la Légion Étrangère ne participent pas aux combats de crainte que cela soit un casus-belli²⁶⁸. Ceci valu aux légionnaires belges le sobriquet peu reluisant de « *tireurs au cul²⁶⁹* » de la part de leurs compagnons d'armes.

258 Un des quatre États confédérés de Maurras.

259 Ibidem, p. 27.

260 De COOREBYTER Vincent, « *Les partis et la démocratie* », ... p. 28.

261 DEWIT Pascal, « *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* », ... p. 28.

262 Ibidem, p. 43.

263 Ibidem, p. 29.

264 Ibidem, p.

265 Ibidem, p. 30.

266 Ibidem, p. 31.

267 Ibidem, p. 17.

268 « *Le Boudin, marche de la Légion* », anecdote consultée sur le site Wikipédia.

269 Ibidem.

Ainsi, depuis l'indépendance de la Belgique, ce sont au départ les problématiques d'ordre philosophico-religieux qui chamboulent la vie politique. La Belgique étant cantonnée à une politique de neutralité par les grandes puissances qui en sont garantes, son activité sur le plan international est purement commerciale. C'est également dans les décennies qui précèdent le XX^e siècle que l'on voit apparaître, selon Kurth, un sentiment de fierté nationale, inexistant auparavant²⁷⁰. Mais un autre clivage vient noircir cette conscience nationale naissante: le clivage centre/périphérie, relatif à la question linguistique.

Comme l'indique Kurth, le français était en Belgique la langue parlée par « *Tous, Wallons, Flamands et Allemands [...] nous lisions ses livres, nous nous nourrissions de sa pensée [...] La Belgique semblait une France en miniature, pour ne pas dire une contrefaçon de la France*²⁷¹ ». Cette pénétration de la culture – de la production littéraire, intellectuelle – française en Belgique est un phénomène qui est central dans cette étude²⁷². « *Le mouvement flamand a contribué dans une large mesure à l'émancipation de notre conscience nationale et à la diminution de l'hégémonie étrangère en Belgique*²⁷³ [et, ajoute Kurth] *les revendications flamandes, mal comprises par beaucoup de Wallons et maladroitement défendues par plus d'un flamingant, ne sont pas sans créer entre les deux races des malentendus inquiétants*²⁷⁴ ».

Dès les débuts de l'État belge, la question linguistique est latente. Des écrivains et intellectuels œuvrent à la reconnaissance du néerlandais. « *Les premières expressions du mouvement flamand sont d'essence culturelle*²⁷⁵ ». La domination hollandaise s'éloignant peu à peu, la reconnaissance du néerlandais va pouvoir devenir une revendication politique. Ainsi, en 1873, « *le néerlandais est introduit en matières judiciaire, [en 1878] dans l'administration [et en 1883] dans l'enseignement moyen de l'État*²⁷⁶ ». En 1898, la loi d'égalité est adoptée et les textes législatifs seront dès lors publiés dans les deux langues nationales: le français et le néerlandais²⁷⁷.

Le troisième clivage possédants/travailleurs va conduire à la naissance d'une troisième force politique: le parti ouvrier belge (POB), en 1885²⁷⁸. Ce dernier revendique, entre autres,

270 KURTH Godefroid, « *La Nationalité Belge* », ... p. 1.

271 Ibidem, p. 5.

272 Maurras, est-il utile de le rappeler, étant un penseur français.

273 Ibidem, p. 9.

274 Ibidem, p. 15.

275 DEWIT Pascal, « *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* », ... p. 45.

276 Ibidem, p. 47.

277 Ibidem.

278 Ibidem, p. 59.

« *l'appropriation collective des moyens de production [...] l'obtention des droits politiques dont le suffrage universel [...] [l']augmentation des salaires et [...] la diminution de la durée du temps de travail*²⁷⁹ ».

A la suite de la révolution industrielle, la Belgique a connu un essor considérable, « *singulièrement autour du secteur textile, de la métallurgie et de la sidérurgie [...] Mais ce développement s'accompagne aussi de changements économiques, sociaux et culturels*²⁸⁰ ». Avec les industries, la population des campagnes se déplace vers les grandes agglomérations – c'est le quatrième clivage: urbain/rural – et ces concentrations provoquent des changements dans la représentation politique. Tandis que dans les campagnes, l'Église conserve son influence, dans les villes, les travailleurs réunis souhaiteraient pouvoir se défendre collectivement et exprimer leur mécontentement²⁸¹. Mais, « *reprenant la philosophie de la loi Le Chapelier*²⁸², le législateur belge a *prohibé toute forme de coalition*²⁸³ ». Les grèves et autres revendications sont passibles de peine d'emprisonnement.

L'émergence de ce nouveau parti suscite la crainte parmi les catholiques et libéraux. En 1848, le cens avait été abaissé, faisant presque doubler le nombre d'hommes aptes à voter – ce qui ne concernait toutefois pas plus, à l'époque, que 2% de la population²⁸⁴ – et les revendications du suffrage universel par les socialistes promettaient de grands changements. « *Dans les rangs catholiques, la perspective du suffrage universel n'est pas repoussée d'emblée. D'aucuns y voient une opportunité pour supplanter structurellement le parti libéral en se fondant sur le vote paysan et, en partie, ouvrier*²⁸⁵ ». Du côté des libéraux, on affiche davantage de pessimisme: « *l'élargissement du droit de suffrage creuserait la tombe du parti libéral au bénéfice de ses adversaires*²⁸⁶ ». De fait, lors de l'adoption du suffrage universel masculin tempéré par le vote plural en 1893 « *à l'issue de la première grande grève générale*²⁸⁷ », le parti libéral sera relégué au rang de 3^{ème} force politique²⁸⁸.

279 Ibidem, p. 60.

280 Ibidem, p. 49.

281 Ibidem, p. 51.

282 Loi promulguée en France, en 1791, elle vise à interdire les organisations ouvrières et les corporations de métiers. Cette loi fut notamment critiquée par Maurras et ceux qui, à son instar, furent partisans du corporatisme.

283 Ibidem.

284 Ibidem, p. 64.

285 Ibidem.

286 Ibidem, p. 65.

287 Ibidem, p. 66.

288 Ibidem, p. 69.

« Dès maintenant, c'est le socialisme qui se dresse comme l'héritier de toutes les haines du parti libéral contre la religion [...] Le libéralisme est la Révolution à l'usage de la bourgeoisie, le socialisme est la Révolution à l'usage des masses populaires²⁸⁹ ».

Rapidement, toute la société va s'organiser autour de ces clivages politiques, dans une dynamique appelée pillarisation²⁹⁰. Ces piliers « rassemblent une organisation partisane, un syndicat, une mutualité, des coopératives et une multitude d'organisations socio-culturelles, sportives ou économique-sociales²⁹¹ ».

En 1899, le mode de représentation proportionnelle succède à la représentation majoritaire, ce qui permet au parti libéral de survivre²⁹². Ce mode de scrutin « répond mieux aux lignes de fracture de la société [...] Trois clivages fondamentaux traversent désormais la Belgique: cléricol-laïque, possédants-travailleurs et francophone-flamand²⁹³ ».

Afin de mettre un terme à la domination du parti catholique, le POB et le parti libéral forment un cartel en 1912 avec, parmi leurs revendications, l'obtention du suffrage universel masculin pur et simple²⁹⁴. Mais « le cartel parti libéral-parti ouvrier belge échoue²⁹⁵ » et, en conséquence, « le POB annonce [...] l'organisation d'une grève générale pour obtenir le suffrage universel masculin pur et simple²⁹⁶ ». Il échoue également. La prégnance du catholicisme en Flandre marque aussi la fracture entre le nord et le sud du pays²⁹⁷.

Le 28 juin 1914, l'archiduc François Ferdinand est assassiné à Sarajevo. L'atmosphère internationale est tendue et la Belgique reste neutre. Les déclarations de guerre se succèdent et, le 2 août 1914, les autorités allemandes envoient un ultimatum à la Belgique pour traverser son territoire. Après le refus des autorités belges, le 4 août, l'armée allemande franchit la frontière et, rapidement, la ligne de front se fixe sur l'Yser²⁹⁸. C'est dans les années qui précèdent et surtout qui suivent la guerre que les idées de Maurras vont pénétrer en Belgique²⁹⁹.

289 KURTH Godefroid, « La Nationalité Belge », ... p. 143-145

290 DEWIT Pascal, « La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours », ... p. 45.

291 Ibidem.

292 Ibidem, p. 79.

293 Ibidem, p. 80.

294 Ibidem, p. 81.

295 Ibidem, p. 83.

296 Ibidem.

297 Ibidem, p. 84.

298 Ibidem.

299 WEBER Eugen, « L'Action Française », Paris, Stock, 1964, p. 533.

11. Charles Maurras et la Belgique

11.1. Les premiers impacts maurrassiens en Belgique

Selon Monsieur Gérald Wailliez³⁰⁰, membre de la *Fraternité sacerdotale Saint-Pie X* et conférencier pour *Belgique et Chrétienté*³⁰¹ – sur lesquelles nous reviendrons – les premières percées de la pensée de Charles Maurras en Belgique sont surtout à rechercher dans l'immédiat après-guerre mondiale³⁰². Néanmoins, d'autres références nous ont amené à penser que cette percée a eu bien lieu avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Comme Cécile Vanderpelen-Diagre l'affirme: « *La percée maurrassienne en Belgique ne sera pas très importante avant-guerre, puisque l'hégémonie catholique n'y souffre pas de contrariétés comparables à celles de ses voisins français*³⁰³ ».

C'est dans un premier temps auprès de religieux que Maurras trouve un public favorable à sa pensée. « *Les pères jésuites Louis Humblet (1874-1949), à Liège, Valère Honnay (1883-1949) à Mons, ou Charles de Smet (1833-1891) et Joseph Deharveng (1867-1929), à Bruxelles, font une propagande pro-maurrassienne efficace auprès des jeunes*³⁰⁴ ». « *Avant tout, les attiraient dans l'Action Française, des conceptions littéraires et esthétiques; ils avaient tendance à citer les passages confirmant leurs propres idées classiques*³⁰⁵ ». C'est essentiellement à Louvain et à Liège que s'organisent les centres de diffusion du maurrassisme³⁰⁶.

La guerre vient interrompre cette effervescence intellectuelle autour de Maurras, mais sa doctrine galvanisant le nationalisme trouvera des attentions favorables en Belgique. De même, Maurras éprouvera une vive admiration pour le Roi Albert I^{er} – « *Roi Soldat qui incarnait, semble-t-il, toutes les vertus du monarque idéal de Maurras*³⁰⁷ » – et pour le cardinal Mercier³⁰⁸, le « *Grand Juste*³⁰⁹ » qui s'était opposé à l'occupation allemande.

300 Interview retranscrite en annexes 1.

301 ABRAMOWICZ Manuel, « *Un Laquay monte au "Front"* », Article mis en ligne le 31 mars 2007.

302 Gérald Wailliez nous a accordé un entretien le 23 juin 2014 afin d'aiguiller la recherche de ce mémoire.

303 VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, « *Écrire en Belgique sous le regard de Dieu: la littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres* », Éditions Complexe, 2004, p. 31.

304 Ibidem.

305 WEBER Eugen, « *L'Action Française* », ... p. 534.

306 Ibidem.

307 Ibidem, p. 535.

308 Désiré-Joseph Mercier (1851-1926), célèbre pour s'être opposé à la première occupation allemande, il fut archevêque de Malines après avoir été professeur de philosophie à l'Université Catholique de Louvain et promoteur du renouveau thomiste. En 1907, il fut créé Cardinal par Pie X.

309 MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », lettre "M", p. 33.

11.2. Le rayonnement de Maurras à la suite de la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale a largement contribué à rendre célèbre la pensée de Charles Maurras. En Belgique, Maurras était lu par le Cardinal Mercier mais l'aurait également été par le Roi Albert I^{er}. « *Daudet nous affirme que le roi Albert était lecteur quotidien de l'A.F., ce qui était strictement vrai car le roi épluchait ses journaux lui-même, du plus rouge au plus blanc et me parlait de Léon Daudet et riait de bon cœur*³¹⁰ ». En 1922, le Cardinal Mercier rencontra Maurras à Malines, par l'intermédiaire de l'abbé René-Gabriel Van den Hout³¹¹. Ce dernier était un « *prêtre éminent qui n'a cessé de témoigner le plus vif intérêt à l'œuvre de Maurras dont il fut, en Belgique, l'un des plus intelligents admirateurs*³¹² ». Il fonda la *Revue Catholique des Idées et des Faits* en 1921 à laquelle collaborèrent de nombreux auteurs³¹³, « *s'inspirant, avant tout, des enseignements romains, et suivant surtout le courant d'idées représenté en France par Barrès, Maurras, Bainville, Maritain, Massis, et en Angleterre par Chesterton et Belloc*³¹⁴ ». L'abbé Van den Hout n'a pas hésité à écrire, dans les colonnes du *Vingtième Siècle*: « *Dans la nuit obscure où se débattent les peuples et les gouvernements, deux phares brillent seuls, mais brillent inégalement: Rome et Maurras*³¹⁵ » et il souhaitait vivement créer – sans succès – « *une Action belge, pouvant assurer à la Belgique le bienfait des idées d'Action française et de ses méthodes*³¹⁶ ».

En 1922, suite à la rencontre de Maurras et du Cardinal Mercier, ce dernier écrivait à Maurras: « *Vous avez la bonté de garder le souvenir que vous avez voulu me faire lors de votre passage en Belgique [...] Je me plais à savourer, de temps à autre, une forte page de vos écrits, de vos Trois idées politiques, de l'Avenir de l'Intelligence, de la Politique religieuse, etc [...] Votre pensée, quand même on a le regret de ne pouvoir la partager complètement, fait toujours réfléchir; elle réveille en mon âme mon premier amour, celui de la philosophie grecque assimilée et christianisée*³¹⁷ ».

310 D'YDEWALLE Charles, « *Journal, mon beau souci* », Éditions Erel, 1977, p.189

311 René Gabriel Van den Hout était un religieux belge, né à Anvers en 1886 et mort en 1969. En 1910, il eut une vision de la Sainte Vierge l'appelant et lui disant de se faire prêtre. Il consulta le Cardinal Mercier qui lui fit rejoindre l'Institut Supérieur de Philosophie à Louvain où il étudia le thomisme. En 1916, il fut ordonné prêtre par le Cardinal Mercier. Pendant la guerre, il s'est rendu célèbre pour avoir contribué à la publication clandestine du quotidien « *La Libre Belgique* », risquant des représailles des autorités allemandes. Après la guerre, il fonda la *Revue Catholique des Idées et des Faits* et organisa de nombreuses conférences auxquelles participa notamment Daudet. Il fut nommé curé de l'Église Saint-Henri à Woluwé, en 1942. Il y restera jusqu'en 1967, date à laquelle il prit sa retraite. Il rejoignit la Paroisse du Sacré-Coeur à Bruxelles où il mourut deux ans plus tard, en 1969.

312 « *L'abbé René-Gabriel Van den Hout 1886-1969* », Éditions Universitaires Bruxelles, p. 37-38.

313 Notamment Charles d'Ydewalle (1901-1985), journaliste belge connu pour sa contribution au journal *La Nation Belge* et auteur d'inspiration maurrassienne.

314 « *L'abbé René-Gabriel Van den Hout 1886-1969* », Éditions Universitaires Bruxelles, p. 38.

315 Ibidem.

316 Ibidem, p. 39.

317 « *Lettre du Cardinal Mercier adressée à Maurras, datée du 13 août 1922* », retranscrite dans les *Cahiers Charles Maurras*, 1960 – 1978.

En 1925, les *Cahiers de la Jeunesse Catholique belge* publient un sondage d'opinion, sous la direction de l'abbé Jacques Leclercq. La question était: "Parmi les écrivains catholiques des vingt-cinq dernières années, lequel considérez-vous comme votre maître?"³¹⁸ « *Sur 443 réponses, 174 nommaient Maurras*³¹⁹ ». Comme il l'a été dit dans la biographie de Charles Maurras, cette enquête a conduit à la condamnation de l'Action française en 1926 par le Pape Pie XI. Dans ce contexte – avant la condamnation par Rome – le Cardinal Mercier envoya l'abbé Van den Hout interroger Maurras à Paris sur sa doctrine³²⁰. « *Le primat philosophe [le cardinal Mercier], voulut connaître la Cause avant de Juger [...] Il pria donc l'un de ses prêtres qui traversait Paris, de venir nous poser un certain nombre de questions précises relativement au rapport que nous instituons entre les Faits et leurs lois, la Politique et la Morale, ce qu'était notre critique du Libéralisme et de la Démocratie [...] Nous passâmes une soirée entière [...] à renseigner, devant témoins, Monsieur l'abbé X..., qui ne cessa de prendre des notes [...] Son rapport fut fidèle, le Maître de Louvain l'avait écouté avec attention [et] le Cardinal Mercier articula: La position de Monsieur Maurras est inexpugnable [...] Celui que Maurras appelait par discrétion l'abbé X..., n'était autre que l'abbé Van den Hout*³²¹ ».

Maurras a bénéficié d'un important soutien ecclésiastique en Belgique, avant et après la première grande guerre. Mais il trouva également un important soutien auprès d'une partie de la bourgeoisie belge catholique, notamment Pierre Nothomb³²² qui rencontrera Maurras en 1922³²³. Après la guerre, la situation politique, économique et sociale est propice à la propagation des idées maurrassiennes. Plusieurs éléments l'expliquent: « *1° Le suffrage universel masculin est accordé par le roi en 1918 [avec pour conséquence] 2° la montée en puissance du Parti ouvrier belge qui détrône le Parti catholique [qui incite ce dernier, suite à son échec électoral] 3° à réformer ses structures [...] 4° La bourgeoisie a également des difficultés à supporter les déceptions causées par le Traité de Versailles [notamment les compensations économiques trop faibles versées par l'Allemagne] [...] 5° Les notables belges sont, après-guerre, très mécontents de l'accroissement de l'impôt sur le capital. 6° Enfin, les nationalistes belgicistes sont inquiets de la montée du flamingantisme*³²⁴ ». Mais lorsque la condamnation de Rome frappe, « *le pays se soumet uniformément à la décision romaine*³²⁵ ».

318 D'YDEWALLE Charles, « *Journal, mon beau souci* », Éditions Erel, 1977, p.188

319 Ibidem.

320 « *L'abbé René-Gabriel Van den Hout 1886-1969* », Éditions Universitaires Bruxelles, p. 38.

321 Propos de Charles Maurras, retranscrits dans « *L'abbé René-Gabriel Van den Hout 1886-1969* », ... p. 43-44.

322 Pierre Nothomb (1887 – 1955), homme politique belge nationaliste et catholique.

323 VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, ... p. 39.

324 Ibidem, p. 40.

325 Ibidem.

11.3. Maurras en Belgique, avant et après la condamnation papale

« *En Belgique, [...] l'influence de l'Action Française atteignit son apogée vers le milieu des années vingt*³²⁶ ».

A la fin de la guerre, la doctrine de Maurras trouve un public intéressé auprès de « *la jeunesse d'une société qui avait encore tendance à chercher sa culture en France*³²⁷ ». Bénéficiant du soutien ecclésiastique, plusieurs revues d'inspiration maurrassienne sont créées³²⁸: *Le Flambeau*, à Gand, en 1917, qui deviendra, en 1919, *Les Ailes qui s'ouvrent*³²⁹; *La Jeunesse Nouvelle*, créée à Louvain en 1919 par des étudiants³³⁰ qui deviendra, en 1924, la *Revue Pour l'Autorité*; la *Revue Catholique des Idées et des Faits*³³¹ (1921), déjà citée précédemment ; à Anvers, *La Revue sincère*³³² (1922) ; *Les Cahiers Mosains* (1924), fondés à Liège avec l'aide de deux Jésuites, Théophile Hénusse et Louis Humblet à laquelle collaboreront plusieurs étudiants³³³.

Dans la foulée, soucieux d'éduquer la jeunesse face « *aux perversion de la modernité*³³⁴ », les abbés Picard et Brohée fondent *L'Association catholique de la jeunesse Belge* (ACJB). En 1925 sont créés à Louvain les *Cahiers de la jeunesse catholique* – ceux-là même dans lesquels l'enquête sur Maurras sera publiée – qui donnera une tribune à la plupart des auteurs et aux étudiants catholiques³³⁵, dans le souci de leur donner « *une base doctrinale*³³⁶ ».

Bien que la condamnation papale fut suivie par l'ensemble du pays, « *l'abjuration du maître n'est pas aisée*³³⁷ » et Maurras continue d'exercer une influence claire sur les esprits³³⁸. *Les Cahiers Mosains* s'opposent brièvement à Rome, mais c'est la *Nation Belge*, quotidien fondé par Fernand Neuray, qui continuera à véhiculer ouvertement les idées de Maurras.

326 WEBER Eugen, « *L'Action Française* », ... p. 533.

327 Ibidem

328 VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, ... p. 39–67.

329 Fondée par Antoine Fobe (1903-1987) et Charles d'Ydewalle (1901-1985), pour s'opposer à la flamandisation de l'Université de Gand et œuvrant pour la défense du classicisme français.

330 Luc Hommel (1896-1960), Carlo de Mey (1895-1962), Paul Champagne (1894-1974), Jean Teugels (1896-1944)

331 Par l'abbé René-Gabriel Van den Hout.

332 Fondée par le magistrat Joseph-Marie Jadot (1884-1927), et Léon Debatty (1884-1927), professeur de littérature française à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers. Hubert Colleye (1883-1972), également professeur à Anvers, joindra sa plume à la Revue.

333 Théo Hénusse, Raymond Janne, Paul Dresse de Lébioles, Albert Fasbender, Alexis Curvers, Jules Van Erck et Arsène Soreil.

334 VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, ... p. 46.

335 Ibidem.

336 Ibidem, p. 47.

337 Ibidem, p. 65.

338 Ibidem, p. 66.

12. Les principaux auteurs belges influencés par Charles Maurras

Les précédents auteurs et revues cités pourraient faire l'objet d'une étude approfondie en ce qui concerne l'influence de Maurras sur ceux-ci. Il n'est pas possible, dans le cadre de cette étude, de s'y atteler. Néanmoins, il était utile de les citer pour informer le lecteur de l'existence de toute une presse catholique sensible aux idées de Maurras. A présent qu'un pied a été mis dans l'univers maurrassien en Belgique, l'analyse plus approfondie d'une personnalité belge est permise.

12.1. Fernand Neuray (1874 - 1934)³³⁹

« Journaliste, écrivain, directeur de journal, théoricien politique, alliant sincérité, indépendance et autorité, Fernand Neuray ne pouvait pas passer inaperçu dans son époque [...] ses amis se nommaient Georges Clémenceau, Maurice Barrès et Charles Maurras, et ses relations allaient du roi Albert I^{er} au cardinal Mercier en passant par toute une génération de papes³⁴⁰ ».

Fernand Neuray est né le 28 mai 1874 dans le village ardennais d'Étalle, dans le sud de la Belgique. Il étudia au petit séminaire de Bastogne, où il reçut une formation greco-latine. Il fut l'élève de l'historien Godefroid Kurth, qui exerça sur lui une profonde influence. Remarqué pour ses talents de journaliste, il devient en juin 1894 rédacteur de *L'Avenir du Luxembourg* après avoir hésité d'entreprendre des études universitaires, s'y refusant finalement pour raisons financières. « *L'Avenir du Luxembourg défendait [...] l'idéologie catholique* » et Neuray s'attarde, selon les conseils de Godefroid Kurth, à y devenir « *toujours davantage un polémiste et un écrivain*³⁴¹ ».

En 1897, un procès « *oppose Neuray et son quotidien, à la communauté juive, consécutif à la publication d'articles du jeune journaliste*³⁴² ». Sa biographie n'en dit pas davantage, si ce n'est quelques pages plus loin, évoquant la politique du journal: « *il défend l'œuvre belge au Congo et, bien sûr la cause catholique [...] il attaque les libéraux [...] il est anti-Dreyfusard et antisémite*³⁴³ ». Delhez ne donne toutefois pas de détails au sujet des écrits antisémites de Neuray. Une recherche dans les archives de *L'Avenir du Luxembourg* pourrait s'avérer éclairante.

339 Cette biographie s'inspire de l'ouvrage de DELHEZ Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », Arlon, Imprimerie Caractère, 1993, 176 pages.

340 DELHEZ Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », Arlon, Imprimerie Caractère, 1993, p.3.

341 Ibidem, p. 19.

342 Ibidem, p. 20.

343 Ibidem, p. 22.

En mars 1898, Neuray devient secrétaire de rédaction pour le quotidien bruxellois, le *XX^e siècle*³⁴⁴. « *La devise du journal est Instaurare omnia in Christo*³⁴⁵, qui est un appel à l'union, est aussi la devise du pape Pie X³⁴⁶ ». Il en devient le rédacteur en chef en 1899 et se lance dans toute une série de réformes administratives et financières pour en améliorer la gestion. En mai 1903, il rencontre le pape Léon XIII à Rome. Auteur de la célèbre encyclique sociale *Rerum Novarum*, Léon XIII n'en restait pas moins soucieux de s'opposer aux idées modernistes et préconisait contre le libéralisme et le socialisme un retour aux corporations de métiers. Par ceci, il a eu une influence notable sur les penseurs catholiques.

Avant la Première Guerre mondiale, « *Le XX^e Siècle est, parmi la presse de l'époque, le plus ardent défenseur de la religion catholique [...] Il défend les libertés religieuses et l'école libre contre les organes des libéraux et des socialistes [...] [Il] a un programme très général et unioniste à tendance progressiste [et] prend la défense de l'ouvrier, mais s'oppose au parti socialiste qui lui apparaît comme le pire ennemi de la religion [...] [En politique intérieure, il] combat la représentation proportionnelle et le suffrage universel [considérant] que le corps électoral n'est pas encore assez mûr pour cette réforme [...] Quant à la question flamande, [...] il semble se montrer plutôt favorable aux revendications linguistiques*³⁴⁷ ». Le XX^e Siècle s'inscrit dans la dynamique de pillarisation de la société belge, encourageant l'encadrement des citoyens par les syndicats et coopératives. En matière militaire, devant les tensions internationales, le XX^e Siècle se montre favorable à un renforcement de l'armée. Dans ces années qui précèdent la guerre, le parti catholique est majoritaire et le « *XX^e Siècle est devenu l'organe officieux du gouvernement*³⁴⁸ », favorable à un renforcement du pouvoir exécutif au détriment du Parlement³⁴⁹.

Ajoutons quelques détails intéressants. En 1907, Fernand Neuray rencontra Maurice Barrès, qui l'impressionna beaucoup ainsi que le Roi Léopold II qui lui demanda: « *Travaillez de toutes vos forces à donner le sens national à nos compatriotes*³⁵⁰ ». La même année, il rencontra aussi le pape Pie X à Rome³⁵¹.

344 Fondé en 1895 par le duc Joseph d'Ursel, sénateur de Malines et président du Sénat, par le baron Charles de Broqueville et par Georges Helleputte. Pour rappel, l'abbé René-Gabriel Van den Hout participa aussi à ce quotidien.

345 Tout instaurer dans le Christ.

346 DELHEZ Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », Arlon, Imprimerie Caractère, 1993, p.26-27.

347 Ibidem, p. 57.

348 Ibidem, p. 59.

349 Ibidem, p. 62.

350 NEURAY Fernand, « *Portraits et souvenirs* », Bruxelles, 1934, p. 15.

351 DELHEZ, Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », ... p. 64.

Le 4 août 1914, les troupes allemandes violent la neutralité belge. Fernand Neuray quitte la Belgique le 13 octobre pour Le Havre avec le gouvernement. Le 17 octobre, Neuray est envoyé à Rome avec Léon de Paeuw, chef du cabinet civil du premier ministre, Charles de Broqueville. Ils ont l'appui de ce dernier et du Roi. Leur mission est de convaincre le Pape Benoît XV d'intervenir auprès de l'Empereur François-Joseph (Autriche-Hongrie) afin qu'il rompe son alliance avec l'Allemagne, en échange, il recevrait des territoires allemands. Mais le pape refusa de crainte de susciter la désapprobation des catholiques allemands et autrichiens³⁵².

« De retour au Havre, Fernand Neuray ressuscite le *XX^e Siècle* avec son argent personnel [...] Le Roi Albert lui aussi apportera sa pierre à l'édifice³⁵³ [et le *XX^e Siècle*] est devenu un journal national [et] faisait fi des clivages existants, plaçant l'intérêt national [...] au dessus de tout le reste³⁵⁴ ». Devant les exactions commises par les Allemands, Fernand Neuray devient foncièrement germanophobe³⁵⁵. Son journal sera largement distribué sur le front parmi les troupes belges ainsi qu'à Londres auprès d'expatriés.

Dès 1915, Pierre Nothomb associe sa plume au *XX^e Siècle*. Il y défend – soutenu par Neuray – une politique annexionniste, visant à intégrer à la Belgique la Flandre Zélandaise de façon à avoir un contrôle complet sur l'Escaut, ainsi que le Duché du Luxembourg³⁵⁶. Le Roi désapprouvera cette campagne du *XX^e Siècle* et demandera à Neuray de la cesser, ce qu'il ne fit que temporairement³⁵⁷.

En 1916, Neuray déménage à Paris. C'est à cette occasion qu'il rencontrera Maurras. « *Mes relations avec Neuray remontent à la guerre. Il était venu rédiger à Paris son journal, le *XX^e Siècle* [...] Il me trouvait un peu papalin pour son goût, je le trouvais un peu libéral pour le mien, mais cela ne signifiait pas grand'chose. Un sort supérieur avait décidé de nous rapprocher³⁵⁸ ».*

A partir de 1917, Jacques Bainville, l'historien d'Action française, écrira dans le *XX^e Siècle* une chronique de politique internationale; collaboration qui durera durant 20 ans, jusqu'à sa mort³⁵⁹.

352 Ibidem, p. 68.

353 Une contribution financière de 25.000 F que Neuray remboursera au Roi.

354 DELHEZ Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », ... p. 69.

355 Les Allemands ont en effet, dans son village natal, brûlé une vingtaine de maisons, fusillé treize hommes et ont pendu un jeune vicaire à un poteau télégraphique.

356 Ibidem, p. 72-73.

357 Ibidem, p. 76-77.

358 Lettre de condoléances de Charles Maurras lors de la mort de Fernand Neuray, publiée dans « *Le Tombeau de Fernand Neuray* », Nouvelle Société d'Éditions, Bruxelles, 1934, p. 118-120.

359 DELHEZ, Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », ... p. 81.

« C'est en réaction à la guerre, afin qu'elle ne se reproduise plus, que Neuray élabore sa doctrine³⁶⁰ ».

Cette doctrine sera fortement influencée par celle de l'Action française de Maurras. « *Les bases de la doctrine neurassienne sont assez simples: il importe de tout penser sous l'angle de l'intérêt national*³⁶¹ ». Neuray devient fermement nationaliste et francophile à la suite de son séjour à Paris, considérant que les intérêts belges et français sont identiques à l'issue de la guerre. En politique intérieure, Neuray est partisan d'un pouvoir fort et d'une armée puissante. Il continue de réclamer l'élargissement du territoire belge et souhaite abandonner le statut de neutralité de la Belgique de façon à pouvoir tisser des alliances, notamment avec la France. « *Pour les grandes lignes de la politique étrangère, Le XX^e Siècle (...) peut alors presque être considéré comme l'édition belge de l'Action Française dira [Éric] Defoort*³⁶² ».

Début 1918, Neuray songe à créer un nouveau journal. Aidé financièrement par de Broqueville et un certain baron Empain³⁶³, son journal est mis sur pied en mars et porte le nom de ***La Nation Belge***.

A l'issue de la guerre, le suffrage universel masculin est adopté par les Accords de Loppem. Par contre, « *le vote féminin ne passe pas la rampe pour les élections législatives [...] Le refus de droit de vote aux femmes aux élections nationales se fonde sur des considérations moins philosophique qu'électorale. La crainte de l'influence religieuse est patente dans les rangs libéraux et socialistes*³⁶⁴ ».

Lors des élections nationales de 1919, Fernand Neuray crée le parti de la *Renaissance Nationale*, reprenant sa doctrine politique. « *Il y a des listes nationales à Bruxelles, à Anvers, à Louvain et à Bruges*³⁶⁵ ». On y retrouve notamment Pierre Nothomb, Edmond Thieffry³⁶⁶ et Pierre Daye³⁶⁷. Le parti subira un échec électoral et ne survivra pas à ces élections, récoltant 18546 voix,

360 Ibidem, p. 95.

361 Ibidem, p. 94.

362 Ibidem, p. 99. Éric Defoort est un historien flamand, auteur de « *Charles Maurras en de Action française in België* », 1978. Ouvrage malheureusement uniquement disponible en néerlandais.

363 Ibidem, p. 104 – 105.

364 DEWIT Pascal, « *La vie politique en Belgique de 1830 à nous jours* », ... p. 88.

365 DELHEZ Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », ... 81.

366 Edmond Thieffry (1892-1929). As de l'aviation pendant la guerre et auteur en 1925 de la première liaison aérienne Belgique-Congo.

367 Pierre Daye (1892-1960) est un écrivain qui deviendra député rexiste.

soit un peu plus d'1% des suffrages³⁶⁸. Le parti catholique – plus exactement l'Union catholique – est détrôné par le parti ouvrier belge³⁶⁹.

C'est également à l'occasion de ces élections qu'est créé le Frontpartij³⁷⁰, parti politique flamand visant à défendre des revendications linguistiques³⁷¹. Celui-ci récoltera un peu plus de 3% des suffrages³⁷². Ce sont les premières expressions politiques des revendications flamandes. « *La flandrisation de l'Université de Gand [en 1929] est la première grande étape [...] L'adoption des lois linguistiques de 1932-1933 [y font suite, et] prévoient le principe de l'unilinguisme en Wallonie et en Flandre. En revanche, Bruxelles pratiquera le bilinguisme administratif*³⁷³ ».

Dans la suite de sa carrière de journaliste, Neuray n'aura de cesse de combattre les flamingants, les socialistes et les démocrates, à tel point que Jules Destrée³⁷⁴ écrira à Neuray, en 1925: « *Jadis, la Nation était nationale. Elle a ensuite exclu de la nation les Flamands, les socialistes, les démocrates*³⁷⁵ ».

« *Le 7 septembre 1921, la Belgique et la France s'allient dans le cadre d'un accord militaire qui met fin à la neutralité belge, et, en 1923, les armées des deux États envahissent la Ruhr pour forcer l'Allemagne à payer les réparations que lui impose le traité de Versailles. La Nation Belge et l'Action Française [...] sont à la base du rapprochement franco-belge et de ses conséquences*³⁷⁶ ».

Charles d'Ydewalle rejoindra l'équipe de *La Nation Belge* après la guerre. La collaboration de Bainville au quotidien se poursuivra. Léon Daudet s'y associera également, nouant de forts liens d'amitié avec Neuray lors de son exil en Belgique³⁷⁷.

368 DEWIT Pascal, ... p. 104.

369 Ibidem.

370 Le Frontpartij sera absorbé, en 1933, par le Vlaams National Verbond (VNV)

371 Ibidem, p. 109.

372 Ibidem.

373 Ibidem.

374 Jules Destrée (1863 – 1936), avocat et homme politique, il est l'auteur de la fameuse Lettre au Roi de 1912, dans laquelle il déclare "Il n'y a pas de belges, mais des Wallons et des Flamands".

375 DELHEZ Jean-Claude, ..., p. 115.

376 Ibidem, p. 119.

377 Ibidem.

Lors de la condamnation de l'Action française en 1926, *La Nation Belge* était déjà « le principal soutien de l'Action française en Belgique, et le resta après la condamnation de l'A.F. par le pape³⁷⁸ ». En 1928, Neuray écrira dans son journal: « *La persécution contre l'AF est une honte, pis encore, une dangereuse maladie*³⁷⁹ ».

En 1931, Neuray rencontra le Pape à Rome et Mussolini à Venise³⁸⁰. La Jeunesse catholique belge, au cours de ces années, éprouve une grande admiration pour le Duce³⁸¹.

Le 17 février 1934, le Roi Albert se tua à Marches-les-Dames lors d'un exercice d'escalade. « *Neuray en fut fort touché, car le Roi, qui l'estimait beaucoup, lui demandait régulièrement conseil*³⁸² ». Le même jour, Léopold III lui succèdera sur le trône de Belgique.

Fernand Neuray ne survivra pas longtemps à son Roi. Le 24 mars, il embarque à Marseilles avec son épouse pour faire une croisière en Méditerranée³⁸³. Il visite Olympie et Sparte. Le 29 mars au soir, le bateau longe les côtes grecques, aux abords de la ville de Pylos. Fernand Neuray décède dans sa cabine, frappé par une hémorragie cérébrale. Il meurt au large de cette Grèce que Maurras et lui aimaient tant pour la beauté et la justesse de son classicisme.

« *Dans les semaines qui suivirent, 4 ouvrages furent publiés*³⁸⁴ », rendant hommage à Fernand Neuray. Le livre *Le Tombeau de Fernand Neuray* reprend des lettres de condoléances provenant de toute la classe politique belge³⁸⁵, mais également celles de Daudet, Bainville et Maurras. Toute la presse nationale déplore sa mort³⁸⁶.

Dans un éloge funèbre, l'Abbé Van den Hout écrira: « *Non seulement, la Belgique vient de perdre son plus grand journaliste, mais avec Fernand Neuray disparaît incontestablement un des meilleurs serviteurs de la patrie*³⁸⁷ ». Cet ami et admirateur de Maurras meurt, salué par des éloges venant non seulement de ses amis, mais aussi de ses adversaires politiques.

378 Ibidem, p. 134.

379 Ibidem, p. 119.

380 Ibidem, p. 109.

381 BRAIVE Gaston, « *Tentations droitières de la jeunesse étudiante catholique* », publié dans l'ouvrage « *De l'avant à l'après-guerre, l'extrême-droite en Belgique francophone* », Éditions De Boeck, 1994, p. 23.

382 Ibidem, p. 127.

383 Ibidem, p. 128.

384 Ibidem. Il s'agit de « *Le Tombeau de Fernand Neuray* », « *Cassandre* », « *Portraits et Souvenirs* » et « *Regards sur l'Europe* ».

385 Notamment de Broqueville et Emile Vandervelde (alors président du POB).

386 Ibidem, p. 136 – 141.

387 « *Le Tombeau de Fernand Neuray* », Nouvelle Société d'Éditions, Bruxelles p. 142.

12.1.1. Analyse idéologique des écrits de Fernand Neuray

A) Introduction

Dans cette partie, une analyse de contenu va être effectuée sur les écrits de Fernand Neuray, de façon à confirmer ou infirmer la présence des différents indicateurs idéologiques listés.

L'analyse s'effectuera via l'étude des ouvrages suivants: *Cassandra* et *Regards sur l'Europe*, qui sont deux recueils d'articles de Fernand Neuray publiés après sa mort³⁸⁸ ainsi que la biographie de Neuray, écrite par Jean-Claude Delhez, précédemment citée.

Un mémoire a déjà été consacré à l'influence de l'Action française sur La Nation Belge par Jean-Paul Nassaux³⁸⁹. Celui-ci s'intéressait essentiellement à des questions de politique extérieure (la défense du pays, l'attitude vis-à-vis de l'Allemagne), la politique économique et sociale (favoriser le corporatisme) et la politique culturelle (nécessité de conserver l'héritage national et greco-romain, attribution de la dégénérescence culturelle au régime démocratique). Sur ces questions, la conclusion de Nassaux est que la ligne politique défendue par *La Nation Belge* de Fernand Neuray est conforme à celle défendue par Charles Maurras.

La présente étude élargira la recherche de Nassaux aux différents indicateurs déjà mentionnés. Quelques extraits des écrits de Fernand Neuray permettant d'établir ou de nuancer les liens avec la doctrine de Maurras seront regroupés en annexes³⁹⁰ en fonction des indicateurs idéologiques³⁹¹. Il n'est toutefois pas à exclure que les extraits puissent correspondre à plusieurs indicateurs. Ils seront néanmoins placés sous l'indicateur qui présente le plus de pertinence au vu de leur contenu.

388 Malheureusement, les articles présentés dans ces ouvrages ne sont pas datés. Néanmoins, les références historiques mentionnées dans ceux-ci indiquent qu'ils sont postérieurs à la Première Guerre mondiale. Par conséquent, ils sont postérieurs à la rencontre de Fernand Neuray avec Charles Maurras et sont des articles publiés dans son quotidien La Nation Belge.

389 NASSAUX Jean Paul, « *L'influence de l'Action française sur La Nation Belge, janvier-juin 1923* », UCL, Louvain-la-Neuve, 1972, 93 pages.

390 Annexes 2.

391 Ces extraits ne forment pas l'intégralité des éléments sur lesquels l'analyse a été effectuée, mais en forment une bonne illustration.

B) Analyse

A l'issue de la lecture des ouvrages précités, il apparaît que les différents indicateurs idéologiques présents chez Maurras sont aussi présents chez Neuray. Ils partagent ainsi une vision idéologique relativement proche au regard des éléments considérés.

Fernand Neuray défend la conception d'un ordre naturel, fondé sur la famille, les corporations, les provinces³⁹² et la monarchie. Mettant à la fois en évidence le bienfait des inégalités naturelles et la nécessité d'une aristocratie – ce qui confirme la présence de l'indicateur 1 – Neuray est favorable à une organisation hiérarchique de la nation.

Fervent patriote – ce qui confirme la présence de l'indicateur 2 – dans ses articles, il n'aura de cesse, en politique intérieure comme extérieure, de défendre l'intérêt national. S'appuyant sur des ouvrages historiques – en particulier ceux de Godefroid Kurth³⁹³ – il valide et défend l'existence de la nation belge³⁹⁴. La nation est la terre des ancêtres. C'est une société naturelle dans laquelle vivent les hommes d'un même peuple et dont il faut garantir l'indépendance et l'unité.

Dans ses articles, Fernand Neuray défend fréquemment la monarchie et ses vertus, mettant en évidence les bienfaits que les Rois ont apportés à la Belgique³⁹⁵, de même que la confusion de leur intérêt propre et des intérêts nationaux. Héréditaire, la monarchie assure la continuité de pouvoir et de la nation³⁹⁶. Ceci confirme la présence de l'indicateur 3. Sans être partisan d'une monarchie absolue – car il pense que les institutions démocratiques peuvent être réformées – Neuray est convaincu du bien fondé d'une monarchie héréditaire où le Roi aurait davantage de pouvoir et serait davantage écouté.

En matière de religion, Fernand Neuray est partisan d'une religion d'État catholique – ce qui confirme la présence de l'indicateur 4 – et demande à ce que « *les libéraux et les socialistes [reconnaissent] que la Belgique est catholique*³⁹⁷ ». Néanmoins, il s'oppose à l'immixtion de la religion en politique et demande à ce que les prêtres se cantonnent à leurs activités religieuses.

392 Notons que Fernand Neuray ne s'oppose pas aux revendications linguistiques des flamands, tant que ceux-ci ne mettent pas en péril l'unité nationale.

393 L'utilisation d'un ouvrage de Godefroid Kurth, dans la partie historique qui a précédé, a permis de mettre en évidence l'existence du sentiment national chez un historien belge qui a influencé Fernand Neuray.

394 Le titre de son quotidien "La Nation Belge" résume, en quelque sorte, tout son programme.

395 Notamment le fait que la prestation de serment de Léopold I^{er} est l'acte fondateur de l'État belge et la garantie de son indépendance et que, de façon générale, la monarchie, depuis ce premier Roi, n'a cessé d'enrichir et de protéger la Belgique.

396 Le même argumentaire est employé par Maurras.

397 DELHEZ Jean-Claude, ... p. 101.

D'autre part, cette tendance religieuse ne s'oppose pas à l'existence de courants de pensées divers, mais elle marque le fait que la religion catholique, historiquement et socialement, est considérée comme un bienfait et un héritage.

Fernand Neuray considère, en effet, que l'Église de Rome est l'héritière des traditions gréco-latines – ce qui confirme la présence de l'indicateur 5 – et que son action sur la civilisation n'a cessé d'être bienfaitrice pour la société et pour l'homme, garantissant les principes d'ordre, d'autorité et de raison.

De plus, l'Église de Rome s'est opposée aux maux de la Révolution, du libéralisme et du modernisme. Elle a condamné l'acharnement égalitaire – non naturel – et a été soucieuse de maintenir des principes d'ordre et de hiérarchie. Neuray critique fortement l'individualisme égalitaire, avide de liberté, où l'individu est libre de définir ce qui est bien et mal; chose qui ne devrait appartenir qu'à une autorité extérieure. Ceci confirme la présence des indicateurs 6.1, 6.2 et 6.3.

Conséquence de ces idéologies néfastes, le suffrage universel a été accordé alors que, selon Neuray, les citoyens ne sont pas à même de savoir ce qui est bon pour la patrie et que cette tâche revient à une élite spécialement formée. Le suffrage universel a, toujours selon Neuray, jeté les citoyens dans des querelles politiques stériles qui causent davantage de mal que de bien à la nation. Les partis politiques, exploitant ces querelles, s'en nourrissent pour obtenir le pouvoir. Devenant dès lors uniquement soucieux de leur élection, les hommes politiques se lancent dans des démarches visant uniquement à séduire l'électeur et faisant fi des intérêts supérieurs de la nation. Le Parlement, résultat de ces querelles, est un organe incapable de déterminer ce qui est bon pour le pays. Fernand Neuray s'oppose très fermement aux partis politiques et au parlementarisme – confirmant la présence de l'indicateur 6.4 – demandant à ce que ce dernier soit réformé en organe purement consultatif. D'autre part, Neuray est favorable à ce que des industriels soient élus ou associés au gouvernement. Ces derniers, ayant l'expérience du terrain, seraient dès lors plus à même de prendre de bonnes décisions. Ainsi, bien que Neuray soit très critique à l'égard de la démocratie de son temps, il n'en reste pas moins convaincu que celle-ci peut être organisée: « unité, stabilité, autorité et compétence en haut, liberté et contrôle en bas³⁹⁸ ». En ce qui concerne la démocratie – les élections, les partis politiques, le parlementarisme – Neuray s'avère être plus nuancé que Maurras même si, sur le fond, leurs critiques sont identiques.

398 Ibidem.

Sur les questions économiques, Neuray n'est pas hostile à une certaine forme de capitalisme entrepreneurial – celui-ci a d'ailleurs une vision bien plus économique que Maurras – mais s'oppose néanmoins au pouvoir de l'argent et aux oligarchies financières, ce qui confirme la présence de l'indicateur 6.5.

Sur la question de l'antisémitisme, en dehors du fait évoqué dans sa biographie, rien dans ses articles n'a indiqué la présence d'un antisémitisme d'état – ce qui, en l'absence de données concrètes, marque l'absence de l'indicateur 7.

Étant contemporains, Charles Maurras et Fernand Neuray s'inscrivent tous deux dans une même vision de l'actualité (Indicateur 12) : défense de la patrie pendant la guerre, défense de l'union nationale, critique du Traité de Versailles, mises en garde contre l'Allemagne, défense d'une alliance militaire entre la France et la Belgique, critique de l'antimilitarisme et du mouvement paneuropéen³⁹⁹ ou encore la défense du renversement de la démocratie en Italie par Mussolini.

De même, bien qu'il défende Mussolini pour avoir fait tomber le régime démocratique et parlementaire en Italie, Fernand Neuray n'est pas fasciste – ce qui valide l'indicateur 8. Le fascisme est d'ailleurs pour lui la conséquence d'un régime démocratique qui n'a pas été capable de remplir sa mission.

Enfin, il peut être dit que Fernand Neuray, par sa rencontre avec Maurras – indicateur 9 – et par les amitiés maurrassiennes qu'il s'est faites – indicateur 11⁴⁰⁰ – a côtoyé les idées de Maurras et ce, tant au niveau de sa politique – intérieure et extérieure – qu'au niveau philosophique. Certes, Neuray a subi diverses influences – à commencer par celles de Kurth et des papes – mais il a été établi, à la fois dans les études antérieures⁴⁰¹ et dans la présente étude, que l'influence de Maurras sur Fernand Neuray fut importante: la présence, au travers des indicateurs, des différents axes de la pensée de Charles Maurras ne fait que renforcer, avec nuances, une certitude déjà existante.

399 Le mouvement paneuropéen a été créé par Richard Coudenhove-Karlergi (1894-1972) dans les années 1920. Il est l'un des premiers à évoquer la nécessité de réunir les pays européens au-delà des cadres nationaux. L'Union Paneuropéenne Internationale est toujours active à ce jour. Celle-ci revendique l'héritage chrétien de l'Europe – ciment de son unité – et entend contribuer à créer un patriotisme européen qui couronnerait les patriotismes nationaux.

400 En revanche, rien dans les documents consultés n'atteste de la présence de l'indicateur 10.

401 Dans la biographie que Delhez Jean-Claude a consacrée à Fernand Neuray et dans le mémoire de Nassaux, Jean-Paul.

C) Conclusion

Évidemment, il n'est pas possible de trouver un disciple intégral, qui soit une copie identique de Maurras, mais à tout le moins est-il possible d'établir une paternité – sinon une fraternité – entre la pensée des deux auteurs. Fernand Neuray était, à la lecture, moins violent et moins extrême que Maurras. Son souci de défendre les intérêts nationaux le poussait à défendre l'unité et à dépasser les clivages politiques. C'est aussi ce que fit Maurras. Ces deux polémistes, malgré leur violence, malgré leurs animosités envers certains partis et certaines idéologies, n'ont pas cessé de tendre la main à tous les hommes de bonnes volontés qui voulaient, au-delà des passions et des intérêts, défendre les intérêts de ce qu'ils avaient en commun (et parfois à défaut d'autres choses): leur Patrie.

La notoriété de Fernand Neuray – de même que celles des religieux, tel le Cardinal Mercier – témoigne qu'à l'époque qui précède la Seconde Guerre mondiale, plus précisément qui précède les années 1930, le maurrassisme touche essentiellement des individus du monde catholique et de la presse nationaliste. Les maurrassiens sont, à cette époque, du côté du pouvoir, en ce sens qu'ils ne sont ni marginaux, ni marginalisés. Néanmoins, on ressent déjà poindre à l'horizon la tentation de les assimiler aux fascistes. La condamnation papale de 1926 et la succession des crises dans les années 1930 ne fera que repousser le maurrassisme vers les extrémités du champ politique, de telle façon que s'il était assez confortable d'être maurrassien dans l'immédiat après 1918, cela le sera beaucoup moins dans les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale.

12.2. José Streeel (1911 - 1946)

Dans le courant des années 1920, la jeunesse catholique se retrouve dans les rangs de l'Action Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB), créée par Monseigneur Louis Picard. A l'origine, ce regroupement avait pour but d'élever les esprits de la jeunesse belge aux vérités chrétiennes. Ce qui avait trait à la politique était volontairement laissé de côté. Le spirituel primait. Néanmoins, une bonne partie de cette jeunesse s'était frottée aux idées de Maurras et n'allait pas tarder à faire irruption sur la scène politique au travers du mouvement rexiste créé par Léon Degrelle. Parmi les rangs de cette jeunesse impétueuse et idéaliste, avide de nettoyer le monde politique de ses scandales et de réinstaurer la royauté du Christ, se trouvait un jeune écrivain et journaliste: José Streeel.

12.2.1. José Streeel, du rexisme à la collaboration⁴⁰²

José Streeel est né le 14 décembre 1911, à Jemeppe-sur-Meuse, dans la Province de Liège. Sa famille est d'origine paysanne, un milieu touché par la pauvreté. Streeel grandit sans père, ce dernier ayant refusé de prendre ses responsabilités. Sa mère, Clara Streeel, l'élève tant bien que mal avec ses quatre autres frères, en s'efforçant de ne pas leur faire ressentir la rudesse de leur condition sociale: Streeel ira dans une école payante et recevra une éducation catholique. Il réalisa des études brillantes, recevant chaque année un prix d'excellence. Il fit ses humanités gréco-latines au collège épiscopal Saint-Martin de Seraing.

« Au contact séduisant des langues anciennes, Streeel développa de puissantes capacités intellectuelles⁴⁰³ ».

Bien qu'élevé dans un milieu pauvre, José Streeel ne fut jamais tenté par le socialisme. Sa mère lui a transmis son horreur de l'idéologie socialiste. José Streeel lit beaucoup et se passionne pour les idées philosophiques. C'est un solitaire. Néanmoins, il participe aux réunions de l'ACJB⁴⁰⁴ et écrit des bulletins d'activités pour son groupe. En 1925 – Streeel a alors 14 ans – lui et sa classe partent en vacances dans les Ardennes. Accompagné par un professeur qui parlait avec entrain des idées de Charles Maurras, José Streeel découvre le penseur de l'Action française.

402 Cette biographie s'inspire de l'ouvrage de DELAUNOIS Jean-Marie, « *De l'Action catholique à la collaboration – José Streeel* », Bourtembourg, Legrain, 1993, 253 pages.

403 Ibidem, p. 22

404 Action Catholique de la Jeunesse Belge.

« La rencontre du jeune Streel avec les thèses maurrassiennes, à une époque où son esprit s'éveillait aux idées politiques, fut décisive, au point que toute la structure de sa pensée politique future allait plonger ses racines dans l'œuvre de Maurras⁴⁰⁵ ».

C'est l'époque où l'influence de Maurras atteint son apogée en Belgique. Streel, intéressé, se procura le journal de Maurras, *L'Action française*. « L'effet fut immédiat, expliqua-t-il: sans défense, je me laissai aussitôt séduire. Bientôt, la lecture du journal me devint indispensable... C'était une fête de l'esprit, ... une consolation dans la vie... une victoire de l'intelligence⁴⁰⁶ ». Dès lors, José Streel en devint un lecteur quotidien, prélevant sur son maigre pécule de collégien, la somme nécessaire à l'achat du journal.

L'engouement ne dura pas car, un an plus tard, le 29 décembre 1926, Pie XI condamnait l'Action française. Ceci constitua pour Streel « le plus grand drame⁴⁰⁷ » de son adolescence. Les thèses de Maurras avaient nourri son nationalisme naissant, lui offrant une idéologie qui allait, malgré la condamnation, continuer de l'influencer. Car « le maurrassisme n'abandonnait jamais complètement ceux qu'il touchait. Streel, quoi qu'il en dît, resta toujours fidèle aux idées maîtresses du Maître de Martigues: elles portaient sur la critique du libéralisme et de son expression politique, la démocratie, l'éloge du traditionalisme, donc de l'État monarchique, organique et corporatif [...] Un des objectifs que Streel poursuivrait plus tard, au sein du rexisme et dans la politique de collaboration ensuite, serait d'adapter, aux réalités propres de la Belgique, ce qu'il avait retenu du maurrassisme⁴⁰⁸ ». Néanmoins, José Streel s'incline devant la condamnation du Souverain Pontife et cesse de lire l'Action française, ce que tous ne firent pas. Comme l'évoque un témoignage: « Il y avait des gens qui s'amusaient à aller communier avec l'Action française (le journal) qui sortait de leur poche⁴⁰⁹ ». *L'Universitaire catholique* – organe de presse de la Générale des étudiants catholiques bruxellois de la Faculté de Saint-Louis – publie le 16 janvier 1927: « Que les partisans d'une stupide démocratie ne se fassent pas d'illusions. Ce n'est pas parce que le journal est condamné que nous abandonnerons les idées d'ordre et d'autorité, les principes monarchiques que nous a inculqués l'Action française. Cette condamnation ne les touche pas. Dès lors, en ces points, nous ne brûlerons pas ce que nous avons adoré et nous n'adorerons pas ce que nous avons brûlé⁴¹⁰ ».

405 Ibidem.

406 Ibidem, p. 25.

407 Ibidem.

408 Ibidem, p. 27.

409 BRAIVE Gaston, « Tentations droitières de la jeunesse étudiante catholique », ... p. 19.

410 Ibidem, p. 22.

De son côté, Streel, sans abandonner les idées de Maurras, se passionne pour la littérature. Il lit Maurice Barrès, René Bazin⁴¹¹, Paul Claudel⁴¹² et Charles Péguy. Il participe à une rubrique pamphlétaire dans la *Gazette de Seraing* sous le pseudonyme de Joe. Rapidement, il acquiert une certaine notoriété. On le surnomme « *l'ensoutané, le Loyola du village*⁴¹³ ». Avec vigueur, il y défend l'unité de la Belgique, critique le socialisme, le communisme et le libéralisme.

En 1929, il entame des études supérieures à l'Université de Liège. Sa mère, encouragée par sa réussite scolaire, lui paye, malgré ses modestes moyens, ses études. Il s'inscrit en philosophie et lettres, plus précisément en philologie romane. De nouveau, il effectue des études brillantes. Il écrit une thèse sur *l'Art de Charles Péguy* et une seconde sur *l'esthétique chez Henri Bergson*. Au cours de ses études, il découvre Léon Bloy⁴¹⁴. Sa foi s'embrace à la lecture de cet écrivain mystique.

Pendant ses études universitaires, Streel continue d'être actif au sein de l'Action catholique. Le 30 août 1931, à l'occasion d'un congrès de l'ACJB, il rencontre Léon Degrelle. José Streel fut immédiatement charmé par la personnalité de Degrelle. Ce dernier lui proposa de participer à la rédaction du magazine *Soirées*⁴¹⁵. Encore étudiant, José Streel n'est, dans un premier temps, qu'un collaborateur périodique. En 1932, il publia aux éditions Rex, *Les jeunes gens et la politique*, dans laquelle il défend le dégoût qu'éprouvent les jeunes pour la politique parlementaire, y préférant une action purement apostolique contre ceux qui souhaitaient embrigader la jeunesse dans des mouvements politiques. Sans contester la condamnation papale, Streel défend l'héritage maurrassien qu'a reçu la jeunesse belge. « *On cherchait une doctrine neuve, enseignée par un maître capable d'enthousiasmer et de donner les mots d'ordre désirés. La jeunesse catholique trouva cette doctrine dans le nationalisme monarchiste de l'Action Française, ce maître dans la personne prestigieuse de Charles Maurras*⁴¹⁶ ». La brochure trouva un écho outre-Québécois. Le quotidien de Maurras, *L'Action française*, consacre un article⁴¹⁷ – bien que celui-ci s'avère davantage être une défense de la doctrine de Maurras face à la condamnation de Rome – à la brochure de José Streel. C'est Maurras qui a dégoûté la jeunesse de la politique parlementaire, démocratique et libérale, l'entraînant à privilégier l'action religieuse et sociale.

411 René Bazin (1853-1932), écrivain catholique de tendance monarchiste.

412 Paul Claudel (1868-1955), écrivain catholique et homme politique français.

413 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 28.

414 Léon Bloy (1846-1917), romancier, essayiste et polémiste français d'inspiration religieuse.

415 En 1930, Monseigneur Louis Picard confia à Degrelle la direction des éditions Rex. Dans la foulée, il lança plusieurs revues: *Soirées*, *Rex*, *Foyer*, *Crois*.

416 STREEL José, « *Les jeunes gens et la politique* », Éditions Rex, Louvain, 1932, p. 16.

417 « *Désarroi de jeunes catholiques belges depuis la condamnation de l'Action française* », article publié par "Un Catholique" dans le quotidien *L'Action française* du 4 octobre 1932.

« Je suis tout simplement un étudiant catholique parmi les autres, d'un type assez connu. J'aime par-dessus tout la fantaisie dans l'action et le vrai bon sens dans la spéculation. Je déteste les bourgeois (l'épaisse bêtise bourgeoise). Mon aversion pour la vie de l'esprit n'est pas excessive; je suis fort capable de m'emballer pour une page de métaphysique, deux yeux ardents d'une jeune fille qui m'aimerait, ou le doux soleil du bon Dieu sur un champ de blé. Enfin, au risque de ruiner mon crédit auprès de beaucoup, j'avoue préférer la poésie au football. Et à la boxe parlementaire⁴¹⁸ ».

En août 1934, à la fin de ses études, Streel entame son service militaire. Il épouse Marie-Louise Honon, avec laquelle il aura trois enfants. Ce n'est qu'en octobre 1935 qu'il entre officiellement dans le mouvement en tant que rédacteur en chef de Rex⁴¹⁹. Le 29 novembre de la même année, c'est le "Coup de Coutraï". Les rexistes font irruption lors d'une réunion du parti catholique et Degrelle en profita pour critiquer les dirigeants du parti. L'année suivante, Léon Degrelle fonde son quotidien *Le Pays Réel*⁴²⁰, le 3 mai. S'en suivent des dénonciations de scandales politico-financiers. Rex veut balayer les banksters et nettoyer la politique. Début 1936, Streel publie deux ouvrages: *Ce qu'il faut penser de Rex* et *Positions rexistes*. Il y défendait « l'instauration d'un Etat rexiste, à base chrétienne, autoritaire, sous l'égide du Roi, clef de voûte d'une nation belge⁴²¹ ». En conséquence, il faut démolir l'idéologie libérale et démocratique, combattre l'hyper-capitalisme, remanier le parlement et supprimer les partis politiques qui divisent le peuple en querelles inutiles. Ensuite, il faut rétablir les corporations, faire du catholicisme la religion de l'État, défendre la famille et combattre l'immoralité sous toutes ses formes. Le mouvement rexiste se propose d'être cette troisième voie corporatiste, prônée par Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo Anno*⁴²². Le 24 mai 1936, le mouvement rexiste se lance dans sa croisade, lors des élections législatives, et récolte 11,5% des suffrages⁴²³. Vingt-et-un députés rexistes sont élus. Mais cette réussite ne suffit pas à Degrelle. Son ambition n'a jamais été de faire de son mouvement un parti politique, mais d'être conduit au pouvoir par un plébiscite lors des élections. L'année suivante, il fait démissionner ses parlementaires et provoque des élections. Les autres partis politiques s'unissent pour ne proposer qu'un seul candidat: le premier ministre Paul Van Zeeland. Suite à l'intervention du Cardinal Van Roey condamnant Rex, Degrelle sera défait aux élections: 275.844 voix contre 69.242.

418 STREEL José, « *Les jeunes gens et la politique* », ... p. 5. Streel définit par lui-même.

419 Le nom du magazine Rex est inspiré de Christus-Rex – le Christ-Roi – qui était la devise des cristeros (Viva Cristo Rey) – rebelles catholiques mexicains s'opposant à la politique répressive du gouvernement républicain envers la religion catholique dans les années 1920. Degrelle, d'ailleurs, rencontra ceux-ci lors d'un voyage au Mexique en 1929.

420 Le Pays Réel est une référence explicite à Maurras. Ce dernier utilise l'opposition pays légal/pays réel pour montrer la différence existant entre le pays tel qu'il est fait par la politique républicaine (le pays légal) et le pays tel qu'il est (le pays réel), c'est-à-dire, catholique et corporatif.

421 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 46.

422 Encyclique publiée le 15 mai 1931 par le Pape Pie XI.

423 DEWIT Pascal, ..., p. 116.

Dès cet échec électoral, le mouvement rexiste reculera progressivement pour ne plus atteindre, à la veille de la seconde conflagration mondiale, que 4,4% des suffrages⁴²⁴. Streel continuera de publier des articles dans *le Pays Réel*, y défendant le retour à la neutralité prônée par Léopold III. En effet, les tensions s'accroissent au niveau international dans le courant des années 1930. Hitler devient chancelier du Reich en 1933. La guerre d'Espagne éclate en 1936 et oppose les nationalistes de Franco (soutenus, entre autres, par Mussolini et Hitler) et les républicains (soutenus par l'Union Soviétique). Les journaux de l'époque de tendance catholique suivent avec attention ce conflit. Les premières pages sont souvent consacrées aux exactions commises par les communistes envers les religieux, photos à l'appui⁴²⁵. En août 1939, l'Allemagne et l'Union Soviétique signent un pacte de non-agression. Le Reich envahit la Pologne. Le 3 septembre, la France et l'Angleterre lui déclarent la guerre. Léopold III ne souhaite pas sortir la Belgique de son statut de neutralité. C'est l'épisode de la Drôle de Guerre. Le 10 mai 1940, les armées du Reich passent à l'attaque et foncent à travers la Belgique. José Streel, mobilisé, participe à la Campagne des 18 jours. « *Le 28 mai, sans concertation avec les autorités françaises et britanniques, et sans aval ministériel, Léopold III annonce la capitulation de la Belgique*⁴²⁶ ». Streel est fait prisonnier et passe plusieurs mois dans un camp allemand. De retour en Belgique, il se range du côté du Roi, comme une bonne partie de la classe politique ainsi que le clergé. Ils approuvent la capitulation et acceptent la supériorité de l'armée allemande. La période de collaboration commence, mais « *José Streel n'avait en rien modifié ses convictions d'avant-guerre: il restait persuadé que l'ordre nouveau belge – seule l'expression en soi était neuve –, greffé sur un État autoritaire, ordonné et social, devait avant tout s'inspirer des encycliques papales et du courant contre-révolutionnaire*⁴²⁷ ». Lors de l'invasion allemande, Léon Degrelle fut fait prisonnier par les autorités belges – de crainte que lui et son mouvement ne représentent une cinquième colonne – et est déporté en France. Maltraité, il voit plusieurs des personnes qui l'accompagnent être assassinées sans aucune forme de jugement. Parmi ceux-ci se trouvait Joris Van Severen⁴²⁸, fondateur du mouvement politique Verdinaso en 1931, lui aussi d'inspiration maurrassienne⁴²⁹. Léon Degrelle est retrouvé dans le sud de la France au cours de l'été et revient à Bruxelles – après avoir rencontré les autorités allemandes à Paris – le 25 juillet. Rapidement, il se lance dans la collaboration et le *Pays Réel* reparait le 25 août⁴³⁰.

424 Ibidem, p. 118.

425 Par exemple, le journal La Nation Belge (l'ancien journal de Fernand Neuray), publie en première page des photos montrant des cercueils de religieuses, déterrés par les communistes et exposés en place publique.

426 DEWIT Pascal, ... p. 124.

427 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 79.

428 Joris Van Severen (1894 – 1940), homme politique belge et nationaliste flamand; il est le fondateur du mouvement Verdinaso.

429 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 50.

430 CONWAY Martin, « *Degrelle, les années de collaboration* », Éditions Labor, 2005, p. 65.

« Les Allemands, à leur arrivée en Belgique, avaient peu d'ambitions politiques pour la population francophone. Fidèles aux instructions d'Hitler, les administrateurs de la Wehrmacht regardaient la Wallonie comme une terre de colonisation pour la nation flamande⁴³¹ »

La collaboration avec les autorités allemandes s'organise. Les rexistes n'ont pas les faveurs des Allemands et ne sont d'ailleurs pas les seuls mouvements collaborateurs. Les Amis du Grand Reich Allemand (Agra) et la Communauté Culturelle Wallonne (CCW) sont deux mouvements collaborateurs fondés par des socialistes⁴³², ouvertement pro-allemands et peu soucieux de l'avenir de la Belgique⁴³³. Il y a également le Mouvement Populaire National Wallon (MPNW) et les Cercles Wallons et Maisons Wallonnes (CWMW), tous deux aussi ultra-collaborationnistes⁴³⁴. L'autorité allemande *« estime que les rexistes demeurent désespérément belgicains et francophones et elle espère que des groupes culturels pro-allemands les supplanteront pour jeter les bases d'une politique de collaboration dans la région⁴³⁵ »*. Néanmoins, Rex parvient à s'imposer comme le mouvement collaborateur le mieux organisé, surtout après le départ de 850 volontaires de la Légion Wallonie, créée peu de temps après le déclenchement de l'opération Barbarossa, le 22 juin 1941. Le 8 août, les légionnaires wallons partent pour le front de l'est avec, à leur côté, Léon Degrelle qui s'y est engagé comme simple soldat⁴³⁶. C'est la croisade contre le bolchevisme. Pendant son absence, Degrelle nomme Victor Matthys en tant que chef de Rex ad interim et Streel est nommé comme conseiller politique⁴³⁷. Streel continue *« à présenter Rex comme un mouvement royaliste et patriotique et, lorsqu'il évoque l'héroïsme des légionnaires, il s'efforce de souligner qu'ils se battent pour leur pays⁴³⁸ »*. Il s'emploie à définir Rex comme un mouvement collaborateur modéré, soucieux avant tout des intérêts de la Belgique dans l'Europe nouvelle et à combattre les partisans d'une collaboration totale. *« Il avait senti le danger pour Rex de glisser vers une politique irrationnelle, incontrôlable, et donc dangereuse pour l'indépendance du pays⁴³⁹ »*. Streel apparaît partout comme un modéré: il condamne les collaborateurs extrémistes, l'antisémitisme racial et insiste sur l'importance de conserver l'indépendance nationale et l'héritage de la pensée catholique. Il œuvre pour placer des rexistes de confiance dans des postes clés, notamment dans l'administration et la police. En une phrase, *« il est parvenu à arrêter la radicalisation du mouvement⁴⁴⁰ »*.

431 Ibidem, p. 151.

432 Le premier étant dirigé par Georges Scaillet et le second par Pierre Hubermont (1903-1989), membre du POB.

433 CONWAY Martin, ... p. 170.

434 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 109.

435 CONWAY Martin, ... p.152.

436 Ibidem, p. 129.

437 Ibidem, p. 135-137.

438 Ibidem, p. 164.

439 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 93.

440 CONWAY Martin, ... p.162.

« *La clef de voûte de tout nouveau mouvement, dit encore Streel, doit être un engagement net envers un État belge bilingue et fédéral*⁴⁴¹ ».

Dans le courant de l'été 1941, Paul Colin⁴⁴² – journaliste pro-allemand, directeur du journal *Cassandra* – contacte José Streel afin qu'il écrive un livre sur l'ordre nouveau⁴⁴³. En quelques semaines, Streel rédige *La révolution du vingtième siècle*. Censuré dans un premier temps par les autorités allemandes, il ne sera publié qu'en 1942. Dans cet ouvrage, Streel présente l'éclosion des mouvements d'ordre nouveau comme étant, non pas un accident, mais un phénomène inévitable compte tenu de l'effondrement des démocraties libérales. Streel continue de défendre sa vision modérée de la collaboration, mais plusieurs événements vont le pousser dans ses derniers retranchements. A la fin de l'année 1942, l'offensive allemande s'enlise à Stalingrad. La victoire allemande n'apparaît plus comme inévitable; ce qui galvanise les organisations résistantes et les encourage à s'opposer de plus en plus aux occupants, mais aussi aux collaborateurs. En Belgique, les rexistes sont victimes d'agressions et de tentatives d'assassinat, dont plusieurs réussissent⁴⁴⁴. D'autre part, Degrelle a manifesté sa volonté de rejoindre la Waffen-SS – la Légion Wallonie était, jusqu'alors, incorporée à la Wehrmacht⁴⁴⁵ – volonté qu'il appuiera, lors de son discours du 17 janvier 1943, en affirmant la germanité des wallons⁴⁴⁶. C'est impensable, selon Streel. Il essaye de détourner le chef de Rex de ses ambitions, sans succès. Pour Streel, partisan d'une Belgique unie, rejoindre la Waffen-SS, cela signifie « *signer son arrêt de mort en tant qu'État indépendant, mais encore adhérer à toute la philosophie nationale-socialiste, donc à ses conceptions antichrétiennes et franchement dangereuse en matière raciale*⁴⁴⁷ ». Il démissionne de Rex. Il rejoint l'équipe du *Soir* de Raymond De Becker⁴⁴⁸ et continue à y dénoncer les ultra-collaborateurs. Streel, peu à peu, abandonne ses rêveries de créer un ordre nouveau. Les conflits entre résistants et collaborateurs tournent à la guerre civile tandis qu'à l'ouest, les troupes anglo-américaines débarquent le 6 juin 1944. Le 3 septembre, Bruxelles est libérée. La veille, José Streel avait décidé de se réfugier en Allemagne avec sa famille, de crainte qu'ils ne fassent l'objet de représailles. Il y reste jusqu'au début de l'année 1945, mais décide finalement de revenir en Belgique, seul et avec de faux papiers. Il se fera arrêter le 3 mai. S'en suivra un long parcours en justice.

441 Ibidem, p. 200.

442 Paul Colin, journaliste et collaborateur belge, mourra assassiné par un résistant en 1943.

443 Par mouvements d'ordre nouveau, on entend les différents mouvements nationalistes, national-socialistes et fascistes qui ont éclos durant les années 1920-1930.

444 CONWAY Martin, ... p. 206.

445 Qui est l'armée de terre régulière du Reich.

446 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 100-101.

447 Ibidem, p. 102.

448 Raymond De Becker (1912-1969), journaliste et rédacteur du journal *Le Soir*, il était partisan d'une collaboration modérée.

« Le seul délit qu'on puisse me reprocher est un délit d'opinion... on devrait accorder le bénéfice de la bonne foi à ceux qui ne sont coupables que d'avoir envisagé le bien de leur pays d'une façon différente de celle des vainqueurs aujourd'hui⁴⁴⁹ ».

Dès le 17 janvier 1945, le Conseil de guerre de Bruxelles condamne José Streel à la peine de mort par accoutumance⁴⁵⁰. Il tente plusieurs recours et reçoit de nombreux soutiens, notamment Marcel de Corte, le cardinal Van Roey ou encore François Mauriac⁴⁵¹. Dans un contexte où la question royale⁴⁵² apparaît déjà, Streel ne peut pas espérer une grâce royale. Néanmoins, au vu des soutiens qu'on lui manifeste, il ne pense pas être exécuté. Il continue d'écrire, notamment sur l'état du monde: *« Le vrai problème est moral; je le crois insoluble... Tout f... le camp et la guerre par la confusion introduite dans les mœurs et le désordre jeté dans les esprits, n'a fait qu'accélérer ce processus. Il faudrait pour sauver l'Occident lui réinjecter une dose massive de vie chrétienne – ce qui, sauf miracle [...] me paraît historiquement impossible⁴⁵³ »*. Streel pense à des projets d'avenir. Il aimerait faire des recherches historiques. Mais rien n'y fera. On viendra lui annoncer son exécution le soir du 20 février 1946. Le lendemain, il sera exécuté. Dans une lettre rédigée avant son exécution, il désigne les coupables, nominalement, ainsi que la Franc-Maçonnerie⁴⁵⁴. Dans un dernier élan, il écrit: *« Je leur pardonne [...] Je n'ai jamais voulu que le bien de la patrie [...] J'ai servi Dieu et l'Eglise de mon mieux. Je demande à tous ceux qui m'ont aimé de veiller sur les miens: ma pauvre vieille maman, ma chère femme, mes trois petits enfants adorés. Que personne ne cherche à me venger. Il faut en finir avec la haine et la violence. Je me remets en toutes choses à la justice de Dieu⁴⁵⁵ »*.

Son avocat raconte ses derniers instants: *« Avant de le fusiller, il avait été prévu de le dégrader [...] Au vu de la scène, José Streel se tourna vers moi (Maître Humblet) et me dit: "Quelle comédie!". Je lui répondis: "Que vous importe cette dernière humiliation à l'instant où vous allez rentrer dans votre éternité". Il me répondit: "Vous avez raison". Je lui proposais alors de réciter ensemble la belle prière du Souvenez-vous, adressée à la Vierge [...] Le commandement et son exécution furent brefs. José Streel s'écroula et, alors qu'il gisait au pied du poteau, je vis ses lèvres continuer à murmurer la prière qui l'aida à mourir⁴⁵⁶ »*.

449 STREEL José, cité par DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 147.

450 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 146.

451 Ibidem, p. 154.

452 Relative au retour du Roi Léopold III sur le trône de Belgique.

453 STREEL José, cité par DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 159.

454 Ibidem, p. 221 et 225.

455 Ibidem, p. 221-222

456 Ibidem, p. 160-161.

12.2.2. Analyse idéologique des écrits de José Streeel

A) Introduction

La précédente partie a apporté des éléments d'un caractère émotionnel non négligeable. Peut-être est-il utile, avant d'aller plus loin, d'en préciser le but afin que le lecteur n'y interprète pas un contenu purement larmoyant. Comme l'indique Jean-Marie Delaunois: « *On ne peut [...] comprendre les "choix" philosophiques et politique de José Streeel sans les replonger sans cesse dans leur contexte historique, où interagissent des facteurs d'ordre intellectuel, politique, social et psychologique*⁴⁵⁷ ». Réintroduire ces éléments revêt donc de l'importance et ce, à double titre. D'une part, cela témoigne de la complexité du phénomène que l'on a appelé la collaboration en y réintroduisant quelques nuances. D'autre part, et plus généralement, cela rappelle que l'être humain est lui aussi un être complexe, fait de nuances, de contradictions et de paradoxes. Ainsi, l'histoire doit être regardée rétrospectivement, sans céder aux jugements ni aux passions mais en gardant à cœur deux éléments qui ont éclairé la chrétienté: la nature humaine encline au péché et la miséricorde.

Jean-Marie Delaunois, dans la biographie qu'il a consacrée à José Streeel, démontre toute l'injustice du procès dont il a été victime. « *Nous en concluons que le procès de José Streeel a été idéologique: la Justice n'a pas pardonné au collaborateur sa condamnation sans appel du régime démocratique*⁴⁵⁸ ». Au total, ce sont quelques 57.052 personnes qui ont été jugées pour collaboration entre 1944 et 1949, dont 53.005 seront déclarées coupables⁴⁵⁹.

Ceci étant dit, la partie idéologique peut être abordée. La pensée de José Streeel est particulièrement intéressante puisqu'en effet celui-ci tente de réconcilier l'idéologie de Charles Maurras avec l'idéologie national-socialiste.

L'analyse idéologique portera sur les ouvrages suivants: *Les jeunes gens et la politique* ; *Positions Rexistes* ; *Ce qu'il faut penser de Rex* ; *La révolution du vingtième siècle*. L'analyse portera uniquement sur des livres, premièrement pour des raisons d'accessibilité et, deuxièmement, en raison du fait que les livres sont davantage susceptibles d'être relus – à l'inverse des articles de presse qui ne sont conservés que dans quelques rares endroits – et réédités. Notamment, le livre *La révolution du vingtième siècle* a été réédité aux Éditions Déterna en 2010.

457 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 189.

458 Ibidem, p. 186.

459 CONWAY Martin, ... p. 326.

B) Analyse

Compte-tenu des événements survenus dans la vie de José Streel, il est nécessaire de diviser la partie analytique en deux. Une première partie s'intéressera à l'idéologie développée par José Streel durant l'époque rexiste, c'est-à-dire avant la guerre et dans les ouvrages suivants: *Les jeunes gens et la politique* ; *Positions Rexistes* ; *Ce qu'il faut penser de Rex*. La seconde partie, quant à elle, s'intéressera à l'idéologie de José Streel après la capitulation face aux armées allemandes – cet événement étant venu modifier la situation, poussant Streel à réconcilier sa doctrine d'avant-guerre avec celle du national-socialisme – qu'il a développée dans l'ouvrage suivant: *La révolution du vingtième siècle*.

En 1932, José Streel publie son premier ouvrage: *Les jeunes gens et la politique*. Malgré les six années qui se sont écoulées depuis la condamnation de l'Action française, l'héritage de Charles Maurras est toujours présent. L'auteur y consacre tout un chapitre intitulé « *Histoire d'une courbe: Vive la calotte! Vive le Roy! Vive le Christ-Roi!*⁴⁶⁰ » dans lequel il montre le parcours d'une partie de la jeunesse catholique, frottée aux idées de Maurras qui, sans jamais tout à fait abandonner son héritage, a substitué, après la condamnation papale, Maritain⁴⁶¹ à Maurras. Plus exactement, cette jeunesse se réclame alors du thomisme⁴⁶² et des Encycliques papales. D'ailleurs, la jeunesse n'a pas besoin de beaucoup s'éloigner de la doctrine de Charles Maurras; ce dernier disant la même chose que les papes sur les points suivants: la condamnation de la Franc-Maçonnerie et la défense de l'ordre naturel voulu par Dieu (Encycliques *Humanum Genus*⁴⁶³ et *Quod Apostolici Muneris*⁴⁶⁴) ; la condamnation des idées libérales (Encyclique *Libertas Praestantissimum*⁴⁶⁵) ; la restauration des corporations pour résoudre les conflits de classes (Encyclique *Rerum Novarum*⁴⁶⁶) ; la condamnation des idées modernes et la défense du catholicisme comme religion d'État (Encyclique *Pascendi Dominici Gregis*⁴⁶⁷) ; la condamnation du socialisme et du communisme, et la défense de la ré-institution des corporations (Encyclique *Quadragesimo Anno*⁴⁶⁸). On peut noter qu'il existe une convergence entre les écrits des Papes et ceux de Maurras. Ceci impose quelques précisions.

460 STREEL José, « *Les jeunes gens et la politique* », ... p. 16-21.

461 Jacques Maritain (1882-1973) est un philosophe français et catholique. Il est à l'origine du renouveau de la philosophie thomiste. D'abord attiré par l'Action française, il finit par rejoindre la démocratie chrétienne et accepter la laïcisation de la société, rompant avec son héritage anti-moderniste.

462 Courant philosophique développé par Saint-Thomas d'Aquin (1224-1274) qui concilie la doctrine chrétienne avec la pensée aristotélicienne: un courant d'idées qui rapproche la foi et la raison sous une forme réaliste.

463 Lettre encyclique publiée par le pape Léon XIII le 20 avril 1884.

464 Lettre encyclique publiée par le pape Léon XIII le 28 décembre 1878.

465 Lettre encyclique publiée par le pape Léon XIII le 20 juin 1888.

466 Lettre encyclique publiée par le pape Léon XIII le 15 mai 1891.

467 Lettre encyclique publiée par le pape Pie X le 8 septembre 1907.

468 Lettre encyclique publiée par le pape Pie XI le 15 mai 1931.

Pie XI est le seul pape à avoir condamné l'Action française⁴⁶⁹ à cause des premiers écrits de Maurras, proches du paganisme et de sa vision trop euro-centrée du christianisme⁴⁷⁰. Son discours n'en reste pas moins proche de celui de la Papauté car bien que Maurras ne soit pas croyant, il vient à l'Église de l'extérieur, c'est-à-dire, non pas par la foi, mais par la raison. Lorsque la mère de Maurras se rendit en pèlerinage à Rome en 1911, elle rencontra le Pape Pie X qui lui dit : « *N'en parlez pas à votre fils, mais je bénis son œuvre et elle aboutira*⁴⁷¹ ». Maurras bénéficiait alors de la sympathie du Pape, car « *Maurras est non seulement pour Pie X un défenseur de l'Église mais aussi un défenseur de la Foi*⁴⁷² ». Encore une fois, il est utile d'apporter – ou de rappeler – quelques précisions. Maurras n'a pas la Foi ; il l'a perdue. Son souhait est de parvenir à la retrouver, mais, en attendant, l'Église de Rome lui semble raisonnablement être la garante des vertus traditionnelles. Pour Maurras, l'Église de l'ordre est un bien pour le monde. Il faut la défendre. Ainsi, sans avoir la Foi, Maurras parvient à la transmettre; c'est ce que l'on appelle le miracle des mains vides.

Compte-tenu de cette proximité entre la doctrine de Maurras et les écrits des papes, il n'est pas étonnant de voir l'enthousiasme de la jeunesse catholique pour le maurrassisme. José Streel affirme d'ailleurs que « *les jeunes gens d'après-guerre qui se firent les disciples de Maurras croyaient même se rapprocher de la politique idéale que postule la morale chrétienne*⁴⁷³ » et que « *s'il n'y avait eu pour nous détourner de Maurras que la campagne trop souvent déloyale de certains fabricants de gazettes, nous lui serions sans doute aussi attachés qu'avant 1926*⁴⁷⁴ ». José Streel l'avoue, son maurrassisme est « *bien incomplet et assez mal informé*⁴⁷⁵ », mais ce passage par l'idéologie de Maurras a suffi à le dégoûter de la politique parlementaire. Les jeunes, « *depuis qu'ils ont passé par l'Action Française, c'est plus fort qu'eux: ils ne peuvent plus prendre au sérieux les palabres parlementaires*⁴⁷⁶ ». A ce sujet, Streel conclut: « *la génération de l'Action Française a été perdue pour le parti catholique et même pour la politique belge*⁴⁷⁷ ». Streel prône le retour à un catholicisme intransigeant, soucieux de réaliser « *le Royaume de Dieu parmi les hommes*⁴⁷⁸ ». A tous ceux qui voudraient embrigader cette jeunesse dans la politique parlementaire et démocratique, Streel leur proclame: "Non Possumus!" - "Nous ne pouvons pas".

469 Pie XII lèvera la condamnation au début de l'année 1939, c'est-à-dire peu de temps après son intronisation qui a eu lieu le 12 mars 1939.

470 MCCLEARNEY James, « *Maurras et son temps* », ... p. 208.

471 Ibidem, p. 182.

472 Ibidem.

473 STREEL José, « *Les jeunes gens et la politique* », ... p. 18.

474 Ibidem, p. 17.

475 Ibidem, p. 18.

476 Ibidem.

477 Ibidem, p. 19.

478 Ibidem, p. 30.

Ce premier paragraphe apporte une réponse à plusieurs indicateurs: il confirme la présence d'un réseau de maurrassiens⁴⁷⁹ autour de l'auteur concerné – indicateur 11 – ensuite, rien dans la biographie ou les écrits de José Streel n'indique qu'il a rencontré Charles Maurras ou échangé une correspondance avec lui – ce qui marque l'absence des indicateurs 9 et 10. Enfin, on y retrouve la présence d'une opposition à l'individualisme égalitaire – indicateur 6.2 –, au libéralisme – indicateur 6.3 – ainsi qu'au parlementarisme – indicateur 6.4.

Lorsque Streel rejoint le mouvement rexiste en octobre 1935, il commence à rédiger deux ouvrages qu'il publiera début 1936 – l'année où Rex connaîtra son succès électoral – *Ce qu'il faut penser de Rex* et *Positions Rexistes*. Dans ceux-ci, Streel décrit et défend l'idéologie du mouvement rexiste. Dans *Positions Rexistes*, il déclare, dès les premières lignes que « *Rex n'est pas une faction, ni un parti, ni un groupement d'intérêts, ni une secte philosophique. C'est un mouvement*⁴⁸⁰ ». Le rexisme est décrit par Streel comme un mouvement organique et vivant, s'adaptant aux réalités du pays réel et du peuple réel, qui est « *un conglomerat d'hommes liés entre eux par diverses sortes de liens, un ensemble de familles, de métiers, de collectivités diverses avec leurs élites et animés d'un perpétuel va et vient [...] L'unité de l'État sera une unité organique, un bloc compact mais un bloc de familles, de corporations, de corps constitués, un bloc ordonné selon la nature et la réalité sociale*⁴⁸¹ ». Sans avoir un programme clairement défini, le rexisme est une mystique soucieuse d'exalter des valeurs chrétiennes: « *la dignité de la personne humaine, la solidarité des hommes entre eux, le respect de la femme et de la mère, le goût du travail bien fait, le prestige des élites naturelles, la hiérarchie et l'ordre dans la justice, le souci du Bien commun [...] On est aussi loin du marxisme que du totalitarisme fasciste ou du racisme naziste. On est en plein bon sens, en pleine réalité. On est également loin du libéralisme qui considère l'homme en dehors de la société et ramène toutes les obligations de celle-ci au devoir de ne pas entraver la liberté individuelle*⁴⁸² ».

Ces quelques lignes confirment, d'une part, la présence d'une conception d'un ordre naturel et hiérarchique, composé de différents corps intermédiaires – indicateur 1 – et réaffirment l'opposition aux partis politiques – indicateur 6.4. De même, on y trouve l'opposition au libéralisme et au fascisme – indicateur 6.3 et 8.

479 José Streel, dans son ouvrage *Les jeunes gens et la politique* mentionne, sans toutefois nommer quiconque, l'existence d'une génération marquée par les idées de Charles Maurras. D'autre part, nous savons que Léon Degrelle a lui-même été influencé par les idées de Maurras, qu'il a découvertes lors de ses études au collège jésuite Notre-Dame de la Paix de Namur (Source: « *Léon Degrelle, Face et Revers* ». Voir bibliographie).

480 STREEL José, « *Positions Rexistes* », Éditions Rex, Louvain, 1936, p. 8.

481 Ibidem, p. 13 et 19.

482 Ibidem, p. 9 et 21.

A plusieurs reprises, José Streeel nuance l'idée d'égalité entre les individus. « *Dans un régime normal, il n'y a pas une élite, mais des élites [...] Nous ne croyons pas à un système égalitaire mécanique sans privilèges, qui est un mythe; nous acceptons des privilèges pourvu qu'ils se fondent sur le mérite. Il est naturel, sain et juste qu'un père de plusieurs enfants jouisse d'avantages refusés au célibataire, parce que cette inégalité est fondée [...] Nous n'hésitons pas à pousser le principe jusqu'au bout, jusqu'à l'établissement d'une communauté populaire organique et hiérarchique [...] Les théoriciens n'y peuvent rien changer. Ils ont beau décréter a priori que l'individu est libre et que la société doit lui garantir sa liberté: la réalité répond que l'homme n'est pas libre de renoncer à vivre dans les cadres naturels du développement humain, ni aux devoirs et droits qui découlent de cette situation de fait*⁴⁸³ ». Ceci est en nette opposition avec l'individualisme égalitaire – indicateur 6.2 – et renforce la vision d'un ordre naturel organique – indicateur 1.

Enfin, on trouve dans ce premier ouvrage une nette opposition à la "dictature de l'or" – indicateur 6.5 –, bien que Streeel n'entend pas éliminer entièrement la société capitaliste. « *Nous n'entendons rien détruire de ce qui est authentiquement réel, de ce qui représente une valeur humaine et sociale; nous voulons mettre bas les superstructures artificielles qui ensevelissent la réalité*⁴⁸⁴ ». Rex ambitionne de créer une communauté solidaire, où les hommes ne s'opposent ni par le capital, ni par les classes ou les partis politiques. Cette communauté populaire s'appuiera sur un ordre naturel, hiérarchique et harmonieux où le corporatisme jouera un rôle de premier plan, réconciliant patrons et travailleurs. Il y a, chez Streeel, la volonté de voir l'homme tel qu'il est dans sa totalité et de ne pas séparer ses différentes facettes. « *L'homme tout entier, est un agent économique et même dans son activité économique, il reste soumis aux mille relations qui l'unissent aux autres hommes et en font un homme social: membre d'une famille, d'un État, d'une confession religieuse, d'un milieu social, etc*⁴⁸⁵ ». Lorsque l'on fait de la politique, il faut être réaliste et voir l'homme dans son tout, sans fractionner ses différentes activités.

Bien que les écrits de José Streeel ne témoignent pas d'un nationalisme et d'un royalisme très accusés, notons que le rexisme est néanmoins un mouvement qui se déclare nationaliste et monarchiste – ce qui confirme les indicateurs 2 et 3 – bien que le Roi semble, dans le cas du rexisme, tenir un rôle davantage symbolique – la monarchie étant acquise en Belgique – Streeel n'insiste pas sur la nécessité de donner plus de pouvoir au Roi. La monarchie n'est donc clairement pas le cheval de bataille du rexisme, ce qui nuance l'indicateur 3.

483 STREEEL José, « *Positions Rexistes* », ... p. 14 et 22.

484 Ibidem, p. 16.

485 Ibidem, p. 27.

Une autre nuance importante apparaît dans le second ouvrage de José Streel, *Ce qu'il faut penser de Rex*, dans lequel il ne manifeste pas une opposition au suffrage universel, au contraire, « *Rex a repoussé l'idée d'une dictature [et] réclame un suffrage absolument universel, qu'il entend conserver au parlement ses prérogatives constitutionnelles, qu'il veut instituer sur les grandes questions d'intérêt national le référendum populaire*⁴⁸⁶ ». Une contradiction apparaît ici dans la pensée de Streel. Sur un versant, il déclare s'opposer au parlementarisme et aux partis politiques et sur l'autre versant, il ne s'oppose pas au suffrage universel et à la constitution d'un parti populaire qui succèdera aux anciens partis. Streel semble osciller entre une démarche révolutionnaire et une démarche purement réformatrice, souhaitant réformer le Parlement et guérir « *l'État malade*⁴⁸⁷ » par l'adhésion d'une masse suffisante aux travers des élections. Ceci est en contradiction avec la pensée de Charles Maurras pour qui les partis politiques – même un parti unique – est un mal, tout comme le suffrage universel. Maurras ne pensait pas que le peuple était en mesure de savoir qui est apte à le diriger et n'aurait certainement pas consenti à soutenir un mouvement de masse populaire. C'est une importante nuance vis-à-vis de l'opposition aux partis politiques et aux élections (indicateur 6.4).

Quant à la religion catholique, Streel est favorable à ce que son héritage soit reconnu et respecté, sans pour autant que la pratique religieuse n'en vienne à s'imposer à tous. Néanmoins, il défend un programme d'inspiration chrétienne, « *acceptable par tous les hommes de bonne volonté, et fondé sur le bon sens, un juste réalisme et une volonté opiniâtre de salut public*⁴⁸⁸ ». Il est donc question de la reconnaissance d'une religion d'État – ce qui confirme l'indicateur 4 – Streel démontrant qu'elle a un rôle à jouer dans la formation morale des individus, apportant les « *vertus de charité, de justice, de solidarité, d'humilité, de respect de la dignité de la personne humaine*⁴⁸⁹ ».

En ce qui concerne la défense de l'héritage classique et du rationalisme, sans que Streel ne le manifeste explicitement, sa biographie atteste de son intérêt pour la philosophie thomiste – ce qui atteste de la présence de l'indicateur 5, bien qu'il soit peu présent dans les écrits de Streel. De même, sans manifester son opposition aux idées nées de la Révolution Française, on peut déceler chez Streel, par son opposition aux idées égalitaires et libérales, de même que par son éloge de l'Ancien Régime⁴⁹⁰, une certaine opposition à l'héritage révolutionnaire – l'indicateur 6.1 – et, enfin, rien dans ses deux premiers ouvrages n'indique la présence d'un antisémitisme.

486 STREEL José, « *Ce qu'il faut penser de Rex* », Éditions Rex, Louvain, 1936, p. 52.

487 Ibidem, p. 65.

488 Ibidem, p. 85.

489 Ibidem, p. 83.

490 STREEL José, « *Positions Rexistes* », Éditions Rex, Louvain, 1936, p. 24.

Dans son dernier écrit, *La révolution du vingtième siècle*, publié en 1942, Streel entend éclairer l'opinion sur ce qui se joue à l'échelle européenne. « *Lorsqu'une société est en voie de succéder à une autre, l'effervescence de vie qui se manifeste en elle l'empêche d'avoir une conscience claire d'elle-même*⁴⁹¹ ». En effet, pour Streel, l'Europe connaît depuis quelques années de profonds changements. Ceux-ci se sont manifestés dans différents pays européens à cause de la faillite des démocraties libérales et parlementaires. Ce n'est pas un phénomène accidentel ou de moindre envergure, c'est une révolution : la révolution du vingtième siècle. Dans un premier temps, ce fut un phénomène purement national ; elle est d'abord apparue en Italie avec la révolution fasciste de Mussolini, ensuite en Allemagne avec le nationalisme hitlérien, en Espagne avec les nationalistes de Franco, au Portugal avec Salazar, en Belgique avec le rexisme. Des mouvements d'ordre nouveau ont éclos partout en Europe, s'inspirant tantôt du fascisme, tantôt du national-socialisme. Des mouvements identiques sont apparus en Hongrie avec les Croix Fléchées de Ferenc Szálasi ou encore en Roumanie avec la Garde de Fer de Codreanu. Ces mouvements sont les prémices d'une révolution européenne. C'est « *un phénomène naturel, organique, spontané et original, non [...] une invention artificielle imposée aux peuples par la force ou par quelque hasard inexplicable. Elle ne brise pas la continuité historique mais sort directement de la situation créée par les contradictions du capitalisme, par l'impuissance de la démocratie et par l'apparition de forces nouvelles dans la vie des sociétés contemporaines*⁴⁹² ».

Pour Streel, tout semble avoir contribué à l'irruption de ces forces nouvelles. Tout d'abord, il y avait eu le Traité de Versailles. « *On est partout d'accord aujourd'hui pour reconnaître que la Paix de Versailles fut, dans une conception d'ensemble aussi bien que dans le détail technique, une mauvaise paix, une paix manquée*⁴⁹³ ». Ensuite, le faillite de la société libérale : « *Tout en elle était relâchement, desserrement, dispersion, abandon au jeu aveugle de lois plus ou moins naturelles déclarées bienfaites par l'optimisme libéral [...] le libéralisme n'était que la licence de se déployer sans contrôle accordé aux appétits d'un être humain qui, malheureusement, ne naît pas bon*⁴⁹⁴ ». Cette faillite a conduit à une crise morale : « *Les peuples européens apparaissaient vieux et fatigués : ils semblaient avoir perdu l'énergie, l'esprit d'entreprise, le sens de l'effort et du sacrifice qui leur a valu l'hégémonie mondiale. Ils n'étaient préoccupés que de jouissance égoïste et de sécurité craintive. Les vieilles vertus de la famille, du travail, de l'économie, du civisme avaient fait place à une frénésie de plaisir où se perdait toute conscience de la solidarité et du*

491 STREEL José, « *La révolution du vingtième siècle* », Éditions Déterna, 2010, p. 33. (Première publication en 1942).

492 Ibidem, p. 55.

493 Ibidem, p. 57.

494 Ibidem, p. 58.

*devoir*⁴⁹⁵ ». L'émergence du capitalisme bancaire a ouvert les frontières de la nation à « *des influences cosmopolites [qui] lui enlevaient toute personnalité, toute racine dans le réel et la soumettaient au caprice des modes les plus extravagantes*⁴⁹⁶ ». Tout avait échoué à redresser la situation : le socialisme et le marxisme n'y étaient pas parvenus, pas plus que la Société des Nations ou même la religion. Streel dresse le constat de « *l'impuissance des forces anciennes*⁴⁹⁷ ». En conséquence, les peuples « *attendaient une force qui, complètement neuve et dès lors d'une totale souplesse, réussirait à opérer la synthèse des exigences de l'époque et à lui opposer une réponse en tous points satisfaisantes [...] Ils allaient la faire jaillir de leur propre substance : cette force s'appelle le fascisme, le national-socialisme, l'ordre nouveau*⁴⁹⁸ ».

Dans ces premiers paragraphes, on retrouve les oppositions au libéralisme, au parlementarisme et au capitalisme – indicateurs 6.3, 6.4 et 6.5.

Dans la partie traitant de la question du fascisme maurrassien, il a été clairement montré que le nationalisme tel que le conçoit Maurras et le fascisme ne sont pas conciliables ; le premier étant traditionnel et appuyé sur l'héritage historique et le second étant une histoire en perpétuelle création, capable, par l'appui des masses, de tout renverser sur son passage. Par l'instabilité et l'émotivité des masses révolutionnaires, le fascisme est une force anti-traditionnelle.

Streel semble partager la même analyse au sujet de ce mouvement révolutionnaire : « *Il n'a ni dogmes ni immortels principes mais s'affirme à l'état de tendances de l'esprit et de la volonté. Perpétuellement renouvelé, il évite de se figer dans des institutions définitives et immuables [...] il se caractérise essentiellement comme l'expression contemporaine du vouloir-vivre des peuples*⁴⁹⁹ ». Pourtant, Streel déclare, quelques pages plus loin : « *on aurait tort de s'en tenir exclusivement à cet aspect et de croire que, dans son contenu, le fascisme est intégralement création pure. Comme toutes les grandes révolutions, il est soumis à la loi de continuité historique [...] La révolution du XX^e siècle ne peut renoncer aux parties saines de l'édifice capitaliste et démocratique [...] elle est portée à enjamber le passé immédiat pour renouer avec les traditions les plus authentiques du peuple intéressé et à restaurer les règles immuables de toute vie en société*⁵⁰⁰ ».

495 Ibidem, p. 68.

496 Ibidem, p. 69.

497 Ibidem, p. 73.

498 Ibidem.

499 Ibidem, p.76-77.

500 Ibidem, p. 82-83.

Streel fait de la révolution fasciste un mouvement qui, à la fois, reprend des éléments traditionnels propres à chaque pays, mais crée aussi des éléments nouveaux : « *la morale communautaire, virile et audacieuse, l'organisation de l'économie à l'échelle de nécessités modernes, le statut social, l'État à la fois populaire et autoritaire avec son parti unique et ses moyens modernes d'action, la conception totalitaire de la communauté et tout ce qui distingue les formes de vie collective contemporaines de toutes celles qui les ont précédées*⁵⁰¹ ». Streel résume ainsi la révolution qui se déroule en Europe : « *C'est [...] une création qui ajoute à la tradition*⁵⁰² ». Il n'hésite pas à appuyer cette révolution sur « *l'axiome maurrassien du "Politique d'abord", dont la valeur dans l'ordre pratique échappe à toute critique, [et qui] faisait d'une révolution politique la préface indispensable de toute entreprise plus vaste de rénovation*⁵⁰³ ».

Streel semble se contredire à plusieurs reprises et tente de concilier l'idéologie de Maurras avec le fascisme. Il défend le passage par un État totalitaire, embrigadant les citoyens dans tous les aspects de leur vie – ce qui est en contradiction totale avec Maurras – pensant que « *la fin de la guerre amènera un relâchement de l'étroite discipline imposée à presque tous les pays à la vie nationale et provoquera une décentralisation de l'appareil au profit des communautés naturelles subordonnées*⁵⁰⁴ ». Streel renoue avec Maurras pour rompre de nouveau avec lui quelques pages plus loin où il présente les organes caractéristiques de la révolution : « *le parti unique, la propagande et les corporations*⁵⁰⁵ ». Pour assurer la continuité du pouvoir et éviter les tares de la démocratie libérale, Streel se montre partisan d'un parti unique constitué de soldats politiques, chargés de « *tenir en respect les ennemis du régime [et] de défendre celui-ci contre le vieillissement et contre les tentations de la facilité*⁵⁰⁶ ». Bien que défendant la monarchie comme un régime ayant fait ses preuves dans le passé, Streel semble remplacer le Roi par le parti unique – il y a donc une absence de l'indicateur 3.

Par la propagande d'État, Streel entend remplacer la liberté de presse – qui est abandonnée aux intérêts particuliers – à une monopolisation des moyens de propagande par l'État de façon à assurer la formation des esprits « *afin que ceux-ci, au lieu de nuire à la collectivité, deviennent au contraire des agents de sa solidarité contre les ferments de désagrégation interne ou contre les périls extérieurs*⁵⁰⁷ ». Là aussi, il est en rupture avec Maurras.

501 Ibidem, p. 85.

502 Ibidem.

503 Ibidem, p. 102.

504 Ibidem, p. 109.

505 Ibidem, p. 113.

506 Ibidem, p. 116.

507 Ibidem, p. 117.

Au moment où il renoue avec lui, c'est sur la place accordée aux corporations – et plus largement aux corps intermédiaires rétablissant l'ordre naturel – permettant « *un retour aux réalités de la vie communautaire et aux conditions de son développement harmonieux*⁵⁰⁸ ». Il y a donc présence de l'indicateur 1.

Dans certains passages, Streel semble se rapprocher de Rousseau. Il défend l'abandon des individus à l'État, non pas pour obtenir de la sécurité, mais pour arriver à « *une solidarité active par laquelle les membres de la communauté se conforment aux devoirs que leur impose ce lien naturel*⁵⁰⁹ ». Pour parvenir à cette conscience communautaire, Streel pense qu'il est nécessaire de passer par un État totalitaire qui formera les individus aux réalités naturelles en les poussant, non pas à abandonner leurs droits naturels, mais à les réaliser pleinement. C'est l'un des points où Streel tente de concilier fascisme et maurrassisme.

Streel en est encore davantage convaincu lorsqu'il affirme que « *l'originalité du phénomène historique auquel nous assistons semble, en effet, résider dans la rencontre du national et du social [...] chose la plus naturelle du monde*⁵¹⁰ ». Cette réconciliation aboutit à la construction d'une communauté unifiée, à la fois par le sens communautaire qu'elle partage – une forme de nationalisme – et par l'organisation organique de la société, reposant sur l'ordre naturel et l'inégalité des individus. Ainsi, « *tout ce qui concerne son unité, c'est ce que l'on appelle le national ; tout ce qui a trait à sa complexité, c'est le social*⁵¹¹ ». Trois indicateurs émergent : les indicateurs 1, 2 et 6.2.

Pour Streel, cette séparation entre le national et le social a été permise par le capitalisme qui a détruit la cohésion de la communauté, dressant les hommes les uns contre les autres, aidé en cela par la démocratie et les partis politiques. Le marxisme, de son côté, n'a fait que dresser le constat de la société capitaliste et proposer un internationalisme éloignant le travailleur de sa patrie. L'un comme l'autre ont ainsi contribué à détruire l'unité de la communauté. « *Si on remontait à sa source, on trouverait des influences cosmopolites, principalement juives – les mêmes qui faisaient de plus en plus du capitalisme la domination d'une fortune « anonyme et vagabonde »*⁵¹² ». C'est une première référence à l'antisémitisme qui ne s'appuie pas sur une idéologie raciste, qui est liée

508 Ibidem, p. 118.

509 Ibidem, p. 131.

510 Ibidem, p. 145.

511 Ibidem, p. 146.

512 Ibidem, p. 146-147.

« à une tradition intellectuelle proprement allemande⁵¹³ », mais plutôt sur un antisémitisme d'État luttant contre les influences étrangères. Streel ajoute que « *L'antisémitisme est commun à tous les mouvements d'ordre nouveau [...] Quand l'élément hétérogène que la présence des Juifs introduit dans toute société dépasse un certain quantum, un courant antisémite apparaît automatiquement. Cela n'est pas nouveau. L'antisémitisme est d'autant plus violent que la conscience de la communauté est plus vive et que la santé nationale est meilleure. La non-résistance aux infiltrations juives peut être tenue pour un signe de décadence. Aussi, partout le mouvement de la communauté pour trouver dans son unité et dans sa cohésion une force accrue a-t-il naturellement entraîné l'élimination de l'influence juive*⁵¹⁴ ». Ainsi, sans s'appuyer sur des théories raciales, Streel est partisan d'un antisémitisme visant à lutter contre l'influence des juifs, jugée néfaste pour la communauté. Il s'agit, à l'instar de Maurras, d'un antisémitisme d'État – indicateur 7.

Quant à la religion, Streel, catholique, semble dans un premier temps reconnaître son impuissance. « *Le mobile purement religieux ne réussissait pas, de façon générale, à soulever le poids des obstacles économiques, sociaux et surtout moraux opposés par la société libérale*⁵¹⁵ ». Semblant abandonner la religion au profit d'une action politique révolutionnaire, il revient à l'assaut quelques pages plus loin, affirmant que « *ce sont les vieilles valeurs de la civilisation chrétienne et occidentale qui, sous un style moderne, inspirent les régimes totalitaires [...] Pour les peuples européens, la communauté n'est pas une abstraction mais un peuple déterminé, ayant une tradition morale qui n'est autre que la morale chrétienne interprétée par le sentiment national [...] La conception de l'homme que laisse transparaître la morale pratique des régimes nouveaux est d'ailleurs la même que celle qui est à l'origine de la morale chrétienne [...] Pour tous, les notions de ce qui est bien et de ce qui est mal sont reprises à la tradition chrétienne et aux règles pratiques qu'elle a imposées à travers les siècles aux peuples d'Europe*⁵¹⁶ ».

Dans un élan qui peut ressembler à de l'idéalisme, Streel essaye de réconcilier d'un seul coup Maurras, le Pape et Hitler! Peut-être, Streel ignore-t-il la lettre encyclique *Mit brennender Sorge*⁵¹⁷ du Pape Pie XI dans laquelle il condamne le national-socialisme – après avoir d'ailleurs aussi condamné Maurras. Dans cette lettre encyclique, le Pape Pie XI met en garde la nation allemande contre le péril d'un « *nouveau paganisme agressif [, condamnant] quiconque prend la*

513 Ibidem, p. 195.

514 Ibidem.

515 Ibidem, p. 128.

516 Ibidem, p. 135.

517 Lettre encyclique du Pape Pie XI, publiée le 14 mars 1937 et adressée aux évêques allemands (d'ailleurs, elle fut rédigée en allemand; ce qui pourrait expliquer le fait que Streel ne semble pas en avoir eu connaissance).

*race, ou le peuple, ou l'État, ou la forme de l'État, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine – toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable – quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créées et ordonnées par Dieu*⁵¹⁸ ». Le Pape Pie XI ne condamne pas le nationalisme ; ce qu'il condamne, c'est la divinisation de la patrie et l'oubli des devoirs religieux – devoirs religieux que Streel semble mettre en sourdine temporairement au profit d'une action politique dont il espère des conséquences positives pour la Foi. Ainsi, bien qu'il insiste sur la prégnance de l'héritage chrétien, il ne prône pas une religion d'État – absence de l'indicateur 4. De même, on ne retrouve pas chez Streel de défense du classicisme – absence de l'indicateur 5 – bien qu'il entende appuyer les réalisations de l'ordre nouveau sur une base rationnelle et réaliste. On ne trouve pas non plus – bien que cela soit à présent évident – d'opposition au fascisme – indicateur 8.

Il est peut-être intéressant de s'attarder sur une dernière réflexion de Streel : celle qui porte sur la création de l'Europe. En effet, Streel note que « *ce ne sera pas le moindre paradoxe de la révolution du XX^e siècle que d'avoir tiré d'un nationalisme jaloux une certaine unification de l'Europe*⁵¹⁹ ». Pour Streel, le fascisme a défendu « *les nations contre les effets de la désagrégation libérale et du cosmopolitisme ; ensuite, le climat de l'Europe ayant changé et des bouleversements considérables s'étant produits, il a trouvé dans le mouvement général de sa révolution les éléments d'une reconstruction européenne [...] A la conception mécaniciste et atomistique que le libéralisme avait placée à la base de sa tentative d'organisation internationale, l'ordre nouveau oppose, dès à présent, une conception organique. Au lieu de juxtaposer des nations, il les organise véritablement en instituant parmi elles des hiérarchies et des rapports rigoureusement modelés sur le réel [...] C'est sur leurs apports, leurs possibilités et leurs besoins qu'il se propose ensuite d'établir un ordre européen [...] Si la communauté politique est la nation, la communauté économique est l'Europe (avec l'Afrique)*⁵²⁰ ». Après avoir appuyé la nécessité de créer un ordre européen qui partage l'héritage de la civilisation chrétienne, Streel, au regard des éléments précédemment cités dans sa doctrine, prédit que l'Europe va se diriger « *vers un type de civilisation mi-agricole, mi-industrielle [et que] vainqueurs comme vaincus ont solidairement intérêt à la résistance au péril slave et à la libération à l'égard des ploutocraties anglo-saxonnes*⁵²¹ ».

518 Ibidem.

519 STREEL José, « *La révolution du vingtième siècle* », ... p. 181.

520 Ibidem, p. 181-188.

521 Ibidem, p. 181-190.

C) Conclusions

L'analyse des ouvrages de José Streel a montré des divergences assez importantes entre ses écrits d'avant-guerre et son ouvrage *La révolution du vingtième siècle*, écrit en 1941. Dans la période d'avant-guerre, Streel était globalement proche des positions de Maurras, mais l'invasion allemande l'a poussé – en raison de la défaite face à l'Allemagne, de la capitulation de Léopold III et du clergé, mais aussi de la guerre contre le communisme – à élaborer une vision des événements qui tente de réconcilier sa pensée politique d'avant-guerre avec le fascisme vainqueur. Cette construction est apparue, notamment sur le point de la nature traditionnelle du fascisme, assez bancal. De même, quant à l'héritage chrétien des mouvements d'ordre nouveau, Streel semble ignorer l'orientation païenne que prennent certains d'entre eux.

Il n'est pas aisé de conclure sur un cas comme celui de Streel. Les conditions historiques et psychologiques dans lesquelles il se trouvait l'ont poussé à justifier son attitude, à la fois vis-à-vis de ses positions antérieures mais aussi vis-à-vis de l'idéologie qui semblait triompher partout en Europe : le fascisme. Son ouvrage *La révolution du vingtième siècle* est une tentative de conciliation de ces deux doctrines.

Qu'en est-il, finalement, du maurrassisme de José Streel ?

Ayant découvert Maurras à 14 ans, José Streel n'a pu lire ce dernier que pendant une année avant que la condamnation papale mette le penseur de l'Action française à l'Index. Rien n'indique que José Streel ait continué à lire Maurras – puisqu'il avoue s'être plié à l'injonction de Rome – ni qu'il ait renoué avec lui après la levée de la condamnation, en 1939. Il a donc construit son maurrassisme dans une période où son intelligence politique commençait à naître ; construction qu'il n'a pas pu poursuivre en raison de la condamnation. Il n'a donc retenu que des bribes de la pensée de Charles Maurras : son éloge du nationalisme et de l'ordre naturel, ainsi que sa critique de la démocratie libérale et parlementaire. Streel n'avait pas l'aversion de Maurras envers le romantisme, ni envers les Allemands et rien n'indique dans sa biographie qu'il ait lu les auteurs contre-révolutionnaires. Ceci pourrait expliquer son enthousiasme pour une révolution des mouvements d'ordre nouveau – qui sont, n'en déplaise à Maurras, une tentative de restauration d'un ordre – de même que son monarchisme, sur lequel il insiste peu. Streel n'est pas un maurrassien pur et dur, mais s'avère être un esprit bien plus nuancé et surtout, beaucoup moins violent. Or, ce qu'exige le système maurrassien, c'est une adhésion totale à sa pensée; adhésion que Streel n'eut jamais.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclata, Maurras était déjà un vieux monsieur, rompu à l'expérience politique et résolument anti-allemand, tandis que Streel était encore un esprit jeune marqué d'idéalisme. Avec la guerre, Streel et Maurras sont bouleversés et se retrouvent dans une situation difficile. L'un comme l'autre semblaient malgré tout persuadés d'occuper une position qui garantissait le bien de leur patrie. Il est important de noter que, dans un cas comme dans l'autre, la guerre n'a pas conduit à la réalisation de leur doctrine politique. Celle-ci n'a fait que conjuguer avec un événement qui a "chamboulé" la vie de millions d'hommes. Le cours qu'a pris l'histoire rend difficile de dire s'ils avaient pris ou non les bonnes orientations. C'est néanmoins au regard de leur attitude durant cette époque où toutes les tensions se conjugaient que la postérité a décidé de les juger, condamnant Streel au poteau d'exécution et Charles Maurras à la réclusion perpétuelle.

José Streel, dès la fin de l'année 1942, avait déjà reconnu son idéalisme passé. Il le confessa lui-même, dans une lettre à Monseigneur Picard: « *J'étais surtout guéri de l'optimisme imbécile qui m'avait fait croire qu'un ordre nouveau pourrait améliorer l'état du monde, comme si des fantasmagories politiques pouvaient guérir ce monde du mal profond – et qui l'emportera ... Il faudrait réinjecter à cette pauvre Europe – si chère – la foi, l'espérance et la charité. Or, je suis hélas convaincu que sur le plan humain, c'est une chose impossible. Il faudrait une intervention de la Providence, un miracle historique*⁵²² ».

Streel pensait à la fin de la guerre que le combat ne se déroulerait plus en politique, mais dans les idées philosophiques, pour ne pas dire tout simplement morales et spirituelles. Son souci, dès ce moment, était de conserver l'héritage chrétien d'Europe. Une sauvegarde de l'héritage qui, en raison de la condamnation des régimes d'ordre nouveau, allait conduire ce combat à se dérouler de plus en plus en marge de la scène politique. Il ne pouvait d'ailleurs pas en être autrement; tout ce qui avait été reconnu comme contenant de l'antisémitisme ne pouvait plus s'inscrire dans la démocratie d'après-guerre. La démocratie libérale, parlementaire et capitaliste est sortie victorieuse de la Seconde Guerre mondiale et celle-ci s'est ingéniée à éliminer les courants de pensée qui l'avaient combattue en les taxant d'antisémitisme radical. Cependant, tous les maurrassiens belges ne s'étaient pas engagés dans la collaboration. Comme le note Cécile Vanderpelen-Diagre, « *les plus ardents défenseurs de la réaction maurrassienne ne sont que très peu tentés par l'Ordre nouveau imposé par les nazis en 1940. [...] [Ils] ont une attitude irréprochable pendant l'Occupation*⁵²³ ». Parmi eux se trouve l'auteur suivant: Marcel de Corte.

522 DELAUNOIS Jean-Marie, ... p. 134.

523 VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, ... p. 115

12.3. Marcel de Corte (1905 - 1994)

A l'issue de la guerre, une véritable chasse aux sorcières se déroule. Les anciens collaborateurs sont livrés à la vindicte populaire et aux tribunaux. Les arrestations se multiplient. Au total, quelques 659.000 personnes seront arrêtées, dont 242 seront exécutées⁵²⁴. Les autres connaîtront des peines de prison plus ou moins longues. Partout on assiste à une épuration et à des exécutions sommaires; phénomène qui « *a fait plus que n'importe quoi d'autre pour empoisonner la vie du pays*⁵²⁵ ». La justice, dans les années d'après-guerre manque cruellement de nuance et – oxymore – de sens de la justice. « *Profondément scandalisé par cette situation honteuse, le cardinal Van Roey déclara dans une lettre pastorale qu'il y avait lieu d'observer les principes de justice et de charité qui avaient été "fréquemment violés"* ⁵²⁶ ». Dans l'ébullition des années d'après-guerre, les maurrassiens semblent silencieux. Comme l'indique Francis Balace: « *C'est à petites touches que les maurrassiens remontent le courant*⁵²⁷ ». En effet, comme il l'a déjà été évoqué, les personnes sensibles aux idées de Maurras ont rejoint tant la collaboration que la résistance. Même ceux qui sont restés neutres se gardent bien de faire référence au Maître de Martigues au moment même où il est jugé en France. D'autant plus que certains ne lui pardonneront pas son attitude pendant la guerre. D'une part, le journal de Maurras avait accusé Léopold III de trahison⁵²⁸ et d'autre part, il avait soutenu le Maréchal Pétain. Dans ce contexte, « *nombre de droitiers belges s'empressent de brûler ce qu'ils ont adoré*⁵²⁹ ». Tout semblait se conjuguer pour que l'influence de Maurras soit anéantie pour de bon: son attitude pendant l'occupation, la victoire des démocraties parlementaires et capitalistes, sa condamnation pour trahison ainsi que le sort réservé à ceux dont les idées maurrassiennes avaient inspiré une politique de collaboration. La découverte des camps de concentration allemands venait en plus répandre l'horreur dans les esprits, frappant de suspicion tout idéologue qui aurait eu l'audace de promouvoir un État fort. Pourtant, Maurras était loin d'être relégué au rang de souvenir ou de vestige que l'on s'efforcerait d'oublier. Ses héritiers, désormais plus que jamais en marge de l'idéologie dominante, allaient continuer de véhiculer le corpus maurrassien, poursuivant à l'extrémité de l'échiquier politique, la lutte contre les forces démocratiques triomphantes que Maurras honnissait tant. Au sein du bastion qu'occupent les derniers maurrassiens d'après-guerre, un homme bataille: Marcel de Corte.

524 KEYES Roger, « *Échec au Roi, Léopold III 1940-1951* », Éditions Duculot, 1986, p. 161.

525 Ibidem, p. 162.

526 Ibidem.

527 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 8.

528 Journal l'Action française du 29 mai 1940, titrant « *Malgré la trahison du roi Léopold les armées de Flandres tiennent bon* ».

529 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 5.

12.3.1. Des débuts à la question royale

Marcel De Corte est né à Genappe, près de Bruxelles, le 20 avril 1905. Il est élevé dans une famille de tradition paysanne, fortement catholique. Néanmoins, il effectue ses études secondaires dans l'enseignement officiel – non-confessionnel – et ses études universitaires à l'Université Libre de Bruxelles⁵³⁰, pourtant connue pour ses influences maçonniques. Comme José Streeel, Marcel De Corte découvrira Charles Maurras vers l'âge de 14 ans⁵³¹ – soit, vers 1919 – et deviendra un lecteur quotidien de *L'Action française*. Contrairement à Streeel, il aura 7 années pour lire Maurras avant que celui-ci ne soit condamné par Pie XI. D'ailleurs, De Corte n'arrêtera pas de le lire, « *son confesseur lui ayant affirmé que la condamnation était inopportune et que l'interdiction ne visait que les seuls ressortissants français*⁵³² ». A partir de 1931, il enseigne la philosophie à l'Université de Liège. Il écrit plusieurs articles pour la *Revue Catholique des idées et des faits* dirigée par l'abbé Van den Hout. En 1935, il collabore à la *Revue de l'ordre corporatif* qui succède à la *Revue réactionnaire* de Robert Poulet⁵³³. Dans celle-ci, il écrit en mai 1940: « *Non seulement la démocratie a corrompu chez la plupart de nos chefs spirituels ce sens ineffable du concret, de la réalité vivante dont tous les grands conducteurs de l'Église furent doués, mais elle les a enveloppés dans sa contagion: courtisanerie, horreur des "affaires", attachement à l'argent et au confort, peur des initiatives et des responsabilités, servilité à l'égard des pouvoirs, adaptation à l'esprit moderne en ce qu'il a de plus frelaté, concessions aux goûts des foules, ne sont [...] là [que] quelques traits psychologiques de l'homme dont le virus démocratique a vampirisé toute la substance*⁵³⁴ ». Dans la suite de l'article, De Corte défend le Christianisme et dénonce avec beaucoup de verve ce qu'il appelle le rationalisme intégral et l'irrationalisme intégral, deux forces qui se conjuguent pour briser l'homme dans son rapport à l'ordre naturel. L'homme se détache de sa réalité et de ses servitudes naturelles, ne jurant plus que par la liberté qui, paradoxalement, devient « *le tremplin de l'esclavage*⁵³⁵ ». A l'aube de la Seconde Guerre mondiale, De Corte n'a aucune estime pour la démocratie. Il n'en a pas davantage pour les partisans de l'ordre nouveau. Lorsque la Belgique retourne à la neutralité en 1936, De Corte y adhèrera complètement, rejoignant la *Ligue pour l'indépendance nationale* au sein de laquelle on retrouve des maurrassiens⁵³⁶ tels Pierre Nothomb,

530 Ibidem, p. 17.

531 DE CORTE Marcel, « *Inscription sur un Tombeau* », article publié dans les Cahiers Charles Maurras, n°8, 1963.

532 Ibidem.

533 Robert Poulet (1893-1989), né à Liège, est un auteur d'inspiration maurrassienne. Il participa au premier conflit mondial, puis il collabora à plusieurs revues catholiques. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, il fut, à l'instar de José Streeel, un partisan de la collaboration modérée. Condamné sans être exécuté, il poursuivra sa carrière de polémiste jusqu'à sa mort.

534 DE CORTE Marcel, « *Le dilemme de la civilisation* », article publié dans la Revue de l'ordre corporatif, mai 1940, p. 453.

535 Ibidem, p. 457.

536 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 18.

Charles Terlinden⁵³⁷ ou Paul Crokaert⁵³⁸. Lorsque la guerre éclate, il se cantonne à son activité d'enseignant à l'Université de Liège. Déjà auteur de plusieurs ouvrages⁵³⁹, De Corte publie en 1942 *Incarnation de l'homme - Psychologie des mœurs contemporaines*. Dans ce livre, il dresse un portrait terriblement critique de l'homme contemporain. On y retrouve comme thème central l'opposition à la modernité. En 1944, il approfondit cette position dans *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis*. Lors de la défaite des armées allemandes, Marcel de Corte n'accueille pas la libération avec grand enthousiasme. Dans son livre *Du fond de l'abîme. Essai sur la situation morale de notre pays au lendemain de la libération*, il écrit: « *La libération ne signifie pas la guérison [...] La maladie subsiste en nous [...] Quel est ce mal? Nommons-le immédiatement: nous nous refusons à vivre en société; nous répudions, non point notre tempérament national, non point notre qualité de Belge, mais le lien naturel et inconscient, normal et spontané, qui nous unit les uns aux autres dans une aire géographique déterminée et dans un commun destin historique*⁵⁴⁰ ». A l'instar de Maurras, il lutte, plume à la main, pour cet ordre naturel incarné par la patrie.

« *L'exacerbation début 1950 de la Question Royale en Belgique le ramène dans l'arène politique active et en fait un polémiste incisif, devant parfois plus à Léon Daudet qu'à Maurras*⁵⁴¹ ».

Tandis qu'à l'échelle mondiale, les grandes puissances se réorganisent en un nouvel ordre cristallisé dans l'opposition des démocraties libérales aux États communistes, se pose l'épineuse question du retour du Roi Léopold III. Une partie de l'opinion publique ne semble pas lui pardonner son attitude pendant la guerre: la capitulation du 28 mai 1940 signée sans aval ministériel, son entrevue avec Hitler en novembre 1940 ou encore son remariage avec Lilian Baels⁵⁴² sont autant d'éléments qui viennent nourrir les opinions défavorables au Roi. De leur côté, les puissances alliées, n'ayant pas digéré sa neutralité avant et pendant la guerre, s'opposent à son retour. Churchill écrira dans l'une de ses notes, en mars 1945: « *Je conviens que notre influence, dans la mesure où nous pouvons convenablement l'exercer, doit s'employer contre le retour du roi des Belges*⁵⁴³ ».

537 Charles Terlinden (1878-1972) est issu d'une famille noble catholique, actif en politique dans la défense de l'Église catholique romaine.

538 Paul Crokaert (1875-1955), homme politique belge et membre du parti catholique, il fut plusieurs fois ministre.

539 *La liberté de l'esprit dans l'expérience mystique* (1933); *La doctrine de l'intelligence chez Aristote* (1934); *Aristote et Plotin. Études d'histoire de la philosophie ancienne* (1935); *La philosophie de Gabriel Marcel* (1938); *L'essence de la poésie. Étude philosophique de l'acte poétique* (1942).

540 DE CORTE Marcel, « *Du fond de l'abîme. Essai sur la situation morale de notre pays au lendemain de la libération* », Éditions Desclée de Brouwer, 1945, p. 15.

541 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 19.

542 La reine Astrid, première épouse de Léopold III, décéda en 1934. Le remariage du Roi avec une roturière fut mal perçu par l'opinion. D'une part, il se tenait en période d'occupation et d'autre part, le mariage ne respectait pas la constitution, car il devait être approuvé par un ministre. De plus, le mariage civil devait précéder le mariage religieux, ce qui ne fut pas le cas.

543 KEYES Roger, « *Échec au Roi, Léopold III 1940-1951* », ... p. 147.

« *S'il est un comportement qui s'apparente à celui du sujet fidèle à son prince, c'est bien celui du croyant fidèle à son Dieu*⁵⁴⁴ »

En juin 1940, le gouvernement belge en exil avait établi que le Roi, du fait qu'il était resté en Belgique, était dans l'impossibilité de régner. En conséquence, en septembre 1944, le gouvernement et le parlement belges décidèrent de mettre sur le trône le prince régent, Charles de Belgique, le frère de Léopold III.

Le 8 mai 1945, la guerre prend fin sur le continent européen. Le Roi Léopold III, qui avait été fait prisonnier en Allemagne, est libéré. La nouvelle de cette libération est accueillie positivement par la majorité de la population⁵⁴⁵. Toutefois, c'est sans compter sur l'attitude du gouvernement belge exilé à Londres et des alliés. Lorsque Léopold III fut libéré, le premier ministre Achille Van Acker⁵⁴⁶ demanda aux autorités américaines de l'arrêter s'il tentait de se rendre à Bruxelles⁵⁴⁷. Ceci constitua « *une ingérence inexcusable [...] Sa détention illégale par les Alliés après qu'il eut été délivré par les Allemands était encore une autre preuve cruelle car il n'y a aucun doute que si le roi s'était trouvé dans son pays au moment de la Libération ou s'il lui avait été permis d'y retourner aussitôt après sa délivrance, il aurait repris ses fonctions royales au milieu du même accueil joyeux et populaire que celui qui avait salué son père en 1918*⁵⁴⁸ ». Comme l'évoque Roger Keyes, la gauche belge conspire avec l'aide des Alliés contre le retour du Roi sur le trône de Belgique. Tandis que les catholiques se prononcent majoritairement en faveur de Léopold III, le parti socialiste monopolise ses troupes et manipule l'opinion publique pour empêcher la reprise de son règne.

De 1945 jusqu'en 1950, Léopold fut assigné à résidence par les Américains, à Saint-Wolfgang, en Autriche. Il lui était interdit de rentrer en Belgique. Pendant 5 années, les léopoldistes et anti-léopoldistes vont s'opposer violemment dans la presse. Les partisans du Roi ne servent pas toujours sa cause puisqu'en effet, sa personne « *fut considérée comme le catalyseur de toutes les forces conservatrices et anti-démocratiques*⁵⁴⁹ ». Pendant cette période, les mouvements faisant allégeance au Roi fleurissent et s'enhardissent à combattre les socialistes et communistes opposés à la monarchie.

544 DE CORTE Marcel, cité dans l'ouvrage collectif « *Léopold III* », Éditions complexe, 2001, p. 262.

545 KEYES Roger, « *Échec au Roi, Léopold III 1940-1951* », ... p. 172.

546 Achille Van Acker (1898-1975), homme politique belge, membre du POB.

547 KEYES Roger, « *Échec au Roi, Léopold III 1940-1951* », ..., p. 173.

548 Ibidem, p. 174.

549 DE BOCK et al., « *L'extrême-droite et l'État* », Éditions Epo, 1981, p. 60.

Parmi ces groupements se trouve le *Rassemblement des patriotes* avec à sa tête, et parmi d'autres personnalités, Marcel De Corte⁵⁵⁰. Le débat de longue haleine entre partisans et opposants finit par contraindre le pouvoir à trancher. En 1950, un référendum fut réalisé et 57,68% de la population se montrait favorable au retour du Roi⁵⁵¹.

Le 20 juillet 1950, suite aux élections de juin qui offrent une majorité au PSC-CVP⁵⁵², « *les parlementaires sociaux chrétiens [...] votent la fin de l'impossibilité de régner*⁵⁵³ ». Apprenant cette nouvelle, Léopold III décide, dès le 22 juillet 1950, de retourner dans sa patrie. Malgré les foules qui l'acclament et les fleurs qui jonchent les allées du Château de Laeken, Léopold III devra se résoudre rapidement à céder sa couronne. Le soir même de son arrivée, les socialistes manifestent à Bruxelles. Le 24 juillet, de nombreuses entreprises entrent en grève. La situation dégénère et montre une discordance évidente entre une Flandre catholique et favorable au Roi et une Wallonie socialiste et anti-léopoldiste. Les manifestations se succèdent dans le pays. Le 30 juillet, la gendarmerie est contrainte d'ouvrir le feu sur les manifestants, tuant 3 d'entre eux à Grâce-Berleur. Ayant déjà manifesté dans son testament politique⁵⁵⁴, son inquiétude vis-à-vis de l'entente entre Flamands et Wallons et craignant que les provinces wallonnes n'en viennent à faire sécession, le Roi décide d'abdiquer⁵⁵⁵. Le 16 juillet 1951, son fils aîné, Baudouin, monte sur le trône de Belgique.

La même année, Marcel de Corte publie: *Mon Pays où vas-tu? Philosophie et histoire de la crise belge de 1950*. Il y critique amèrement la tournure que l'affaire royale a prise, notamment à cause de l'opinion manipulée par les partis politiques. Il défend bec et ongle l'institution monarchique. En 1951, le quotidien *La Libre Belgique* lui ouvre ses colonnes⁵⁵⁶. A cette occasion, le journaliste Jo Gérard dressa un portrait très fantasque de Marcel De Corte: « *M. Jourdain (de La Libre Belgique) fit une jolie recrue le jour où il confia l'usage hebdomadaire d'une bombarde à Marcel De Corte. L'homme sort en droite ligne de quelque université médiévale. Cuirassé d'une logique aux lourdes jointures, crevant de santé et de saines tripailles, les brodequins terreux, bien calés dans la glaise de la vie, les cheveux jamais brossés, tenant du reître, de l'érudit et du poète, mixture de Villon, de Péguy et de Thomas d'Aquin, ce professeur de philosophie liégeois prend le*

550 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 24.

551 DEWIT Pascal, ... p. 142.

552 Après la guerre, le nom de partis politiques change. Le parti catholique devient le PSC-CVP (Parti Social Chrétien – Christelijke Volkspartij), tandis que le parti socialiste devient le PSB-BSP (Parti Socialiste Belge – Belgische Socialistische Partij). L'appellation dans les deux langues montre l'importance qu'a pris la question linguistique.

553 DEWIT Pascal, ... p. 143.

554 DUMOULIN et al., « *Léopold III* », Éditions complexe, 2001, p. 198.

555 DEWIT Pascal, ... 143.

556 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 20.

*P.S.C. d'assaut avec l'impétuosité, la poix brûlante, les dures arbalètes, les boulets de pierre, les oriflammes brodées de saintes, bref tout l'élan mystique, charnel et nouveau des grands sièges d'Orléans, de Cambrai et de Paris. Il vous dépiaute son tiède petit catholique en moins de deux*⁵⁵⁷ ». En effet, Marcel De Corte avait, en 1945, prononcé le discours inaugural du PSC, désormais déconfessionnalisé. Ayant provoqué des réactions indignées et appréciant peu cette nouvelle politique du parti, il s'en détachera pour se consacrer à son activité d'enseignant⁵⁵⁸ et à diverses publications.

En novembre 1952, Maurras décède. L'organe de presse des étudiants catholiques liégeois, *Le Vaillant*, consacre un numéro spécial à Maurras. De Corte y écrit: « *En un temps où notre monarchie belge a subi les plus rudes et les plus injustes assauts, c'est chez "le plus Français d'entre les Français" que vous apprendrez à être Belges et à voir l'irrécusable lumière de l'intelligence, que le destin de notre Patrie et celui de nos Rois sont identiques. Maurras vous apprendra au surplus à être libres, la chose la plus difficile qui soit aujourd'hui*⁵⁵⁹ ». Dans une lettre envoyée à *Aspect de France* – hebdomadaire remplaçant l'Action française en 1947⁵⁶⁰ – il renchérit: « *Pendant la campagne royaliste que j'ai menée, les plus ardents, les plus lucides ont toujours été ceux qui n'étaient point radicalement fermés à Maurras [...] On peut se demander ce que la Belgique serait devenue si Maurras n'avait pas fourbi pendant un demi-siècle les armes que ses défenseurs ont employées victorieusement*⁵⁶¹ ». Marcel De Corte devient collaborateur occasionnel de plusieurs publications⁵⁶²: *Rivarol*⁵⁶³, *Écrits de Paris*⁵⁶⁴, *Libertés Française*, *Aspects de France*, *L'Observateur Catholique*, *La Pensée Catholique*, *L'Ordre Français* ou encore *Itinéraires*⁵⁶⁵ et les *Cahiers Charles Maurras*. Dans ces derniers, il écrira, en 1963: « *Ce qui reste de l'œuvre de Maurras, tant en politique qu'en poésie, et qui restera, aussi longtemps que les hommes s'ouvriront obstinément dans l'attente de la Perfection [...] Pour moi, c'est l'expérience de la Terre, du Foyer, de la Cité, de l'Âme rassasiée, mais insatiable surtout*⁵⁶⁶ ».

557 GERARD Jo, cité par BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 20.

558 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 19.

559 DE CORTE Marcel, cité par BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 21.

560 Créé par Georges Calzant (1867 – 1962), militant de l'Action française, également fondateur des *Cahiers Charles Maurras*.

561 DE CORTE Marcel, cité par BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 22.

562 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 22.

563 Rivarol: hebdomadaire français fondé en 1951 par René Malliavin (1896 - 1970). Il tient son nom de l'auteur contre-révolutionnaire, Antoine de Rivarol (1753 – 1801). Toujours existant aujourd'hui, il est une tribune pour de nombreuses personnalités de droite.

564 Écrits de Paris: également fondé par René Malliavin, rassemblait d'anciens militants d'Action française et demandait notamment l'amnistie pour les collaborateurs pétainistes.

565 Itinéraires: revue mensuelle française de tendance catholique et traditionnelle, fondée en 1956 par Jean Madiran (1920 – 2013) militant à l'Action française puis au Front National français.

566 DE CORTE Marcel, « *Inscription sur un Tombeau* », publié dans les *Cahiers Charles Maurras*.

12.3.2. La question congolaise et ses suites

La fin des années 1950 verra également les milieux maurrassiens entrer en ébullition à l'occasion de l'indépendance du Congo. En effet, à l'issue de la guerre, le nationalisme se retrouve peu à peu galvanisé dans les anciennes colonies qui souhaitent s'émanciper de leur ancienne métropole. Notamment, l'Union Soviétique apporte son soutien aux mouvements nationalistes dont celui de Patrice Lumumba: le Mouvement nationaliste congolais. Marcel De Corte, anti-communiste et favorable à la présence belge au Congo suggèrera, dans les colonnes de La Libre Belgique, de "poser un geste viril" en allant abattre Lumumba⁵⁶⁷. Le Congo accéda à l'indépendance le 30 juin 1960. Suite à des élections, Lumumba fut nommé premier ministre. Un an plus tard, il devait être assassiné dans de circonstances étranges; assassinat vraisemblablement commandité par les États-Unis dans le contexte de la guerre froide où l'indépendance congolaise était un enjeu pour les puissances américaine et soviétique⁵⁶⁸. C'est avec la crise congolaise que « *la filiation maurrassienne trouve une expression politique*⁵⁶⁹ ». En février 1961 est fondé, par Gérard Hupin, le Parti National (PN)⁵⁷⁰. Hupin s'était déjà retrouvé aux côtés de De Corte dans les rangs du Rassemblement des patriotes, lors de l'affaire royale. Le 21 septembre 1955, il donna une conférence à Bruxelles: « *Un grand défenseur de la civilisation: Charles Maurras*⁵⁷¹ », qui sera d'ailleurs éditée l'année suivante⁵⁷². Avec la création de son parti, Hupin se dote d'un hebdomadaire: *La Nation Belge*, reprenant « *le titre du quotidien philo-maurrassien d'avant-guerre de la famille Neuray (qui avait cessé de paraître en décembre 1956)*⁵⁷³ ». En décembre de la même année, il fonde une ASBL: Les Amis Belges de Charles Maurras⁵⁷⁴. Son parti politique, partisan d'une monarchie renforcée, de l'unité nationale et de la présence belge au Congo ne récoltera que des résultats médiocres et ne comptera jamais plus de 200 membres⁵⁷⁵. Il connaîtra ses derniers balbutiements début des années 1970, notamment lors d'une messe, le 8 décembre 1971, à la mémoire de Maurras, Pétain et Salazar⁵⁷⁶. Rien n'indique, dans la documentation consultée, que Marcel De Corte participa au parti de Gérard Hupin ou à son organe de presse, néanmoins, les deux hommes se connaissaient. Il est intéressant d'en faire mention et de prolonger cette parenthèse dans la biographie de De Corte pour évoquer d'autres mouvements.

567 « *Ce jour là, le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba est assassiné* », documentaire diffusé par la chaîne RTBF en janvier 2011.

568 Ibidem.

569 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 24.

570 Ibidem, p. 25.

571 Ibidem, p. 26.

572 HUPIN Gérard, « *Un grand défenseur de la civilisation: Charles Maurras* ». Éditions universitaires Paris - Bruxelles, 1956. 92 p.

573 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 27.

574 Ibidem, p. 29.

575 Ibidem, p. 30-33.

576 Ibidem, p. 33.

Autour du PN se trouvaient d'autres groupes et organes de presses de tendance maurrassienne, notamment le journal Rappel dirigé par Jean Valschaerts (1892 - 1983) à Charleroi⁵⁷⁷, ou encore le Centre d'études et de formation contre-révolutionnaire (CEFCR) de Tournai, fondé en 1961 par José Delplace « *dont les maîtres à penser sont Joseph de Maistre, Salazar, Maurras*⁵⁷⁸ ». Il y eut également le général Émile Janssens, dernier commandant de la Force Publique du Congo, qui rejoignit le Parti National⁵⁷⁹. Gravitèrent également autour du PN d'anciens membres de la Légion Nationale – dirigée par Paul Hoornaert (1888-1944), admirateur et disciple de Maurras⁵⁸⁰ – qui, fondée en 1922, était une milice paramilitaire regroupant, dans les années 1930, quelques 5.000 membres⁵⁸¹. Cette milice très puissante parmi les forces de l'ordre – notamment la gendarmerie et l'armée – était proche du mouvement rexiste de Léon Degrelle ainsi que du mouvement Verdinaso de Van Severen⁵⁸². La Légion Nationale aurait d'ailleurs comploté avec les rexistes pour fomenter un coup d'État lors d'une manifestation prévue le 25 octobre 1936 à Bruxelles⁵⁸³. Rex s'était même doté, en prévision, de quatre véhiculés blindés en septembre de la même année⁵⁸⁴. Le projet échoua, contré in extremis par le gouvernement qui décida d'interdire tout le trafic en direction de la capitale et dans Bruxelles⁵⁸⁵. Léon Degrelle se serait inspiré de la crise du 6 février 1936 au cours de laquelle des milices de droite – parmi lesquelles les Camelots du Roi de Maurras – avaient tenté de prendre d'assaut le Parlement français⁵⁸⁶. Nous pouvons aller plus loin dans la supposition, suggérant que Degrelle s'est peut-être inspiré de l'ouvrage « *Si le coup de force est possible*⁵⁸⁷ », dans lequel Maurras dresse les différentes possibilités qui rendraient réalisable un coup d'État... Les membres de la Légion Nationale se retrouveront, après 1940, essentiellement dans les rangs de la résistance; Paul Hoornaert sera d'ailleurs exécuté au fort de Breendonck par les Allemands en 1944⁵⁸⁸. Après la guerre, ses anciens membres se retrouveront dans le Cercle National (C.N.K.) qui se rapprochera du Parti National dans les années 1960⁵⁸⁹. Pour synthétiser et clore la parenthèse: « *La Nation Belge et le PN, [c'était] Maurras, encore Maurras, le tout assaisonné à la sauce Salazar*⁵⁹⁰ ».

577 Ibidem, p. 25.

578 Ibidem, p. 32.

579 Ibidem, p. 31.

580 Ibidem, p. 5.

581 DE BOCK Walter, « *L'extrême-droite et la gendarmerie, une tentative de coup d'état en Belgique, 25 octobre 1936* », publié dans l'ouvrage collectif « *L'extrême-droite et l'État* », Éditions Epo, 1981.

582 Ibidem, p. 16

583 Ibidem, p. 20

584 Ibidem, p. 33.

585 Ibidem, p. 47.

586 Ibidem, p. 35.

587 MAURRAS Charles, et DUTRAIT-CROZON Henri, « *Si le coup de force est possible* », publié en 1910.

588 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 5.

589 Ibidem, p. 33.

590 Ibidem, p. 28.

12.3.3. Le Concile Vatican II et le traditionalisme catholique

Pour en revenir à Marcel de Corte, celui-ci était un admirateur de Salazar⁵⁹¹. Il a d'ailleurs noué avec lui des liens d'amitiés, ayant « *un culte commun du nationalisme intégral et du catholicisme latin*⁵⁹² ». Salazar fera de lui, en 1962, un commandeur de l'Ordre Militaire du Christ⁵⁹³. La vision traditionnelle du catholicisme ne va pas tarder à être ébranlée.

L'évènement majeur – celui contre lequel Marcel De Corte emploiera toute son énergie pour en dénoncer les conséquences – se déroula au sein même de l'Église: le Concile Vatican II, initié en octobre 1962 par le Pape Jean XXIII et s'achevant en décembre 1965 sous le Pape Paul VI. Le sujet étant complexe, il est nécessaire d'approfondir cet événement pour que le lecteur puisse comprendre les liens existants entre Marcel De Corte, Maurras et le Concile Vatican II. De même, ledit concile aura des répercussions jusqu'à nos jours, que nous évoquerons dans une partie ultérieure.

Le 11 octobre 1963, le Pape Jean XXIII – successeur de Pie XII – ouvre un Concile extraordinaire qui regroupe 2540 évêques du monde entier⁵⁹⁴. L'Église est jugée en pré-crise; la foi s'étioule et le pape estime qu'il ne faut plus condamner la modernité, mais s'y adapter⁵⁹⁵. Jean XXIII pensait que ce Concile ne durerait pas plus de 6 semaines; il durera cependant plus de 2 ans, jusqu'au 8 décembre 1965⁵⁹⁶. La cause de cette durée fut l'opposition d'une partie des évêques vis-à-vis des réformes proposées par le Concile. Une minorité conservatrice n'entend pas d'une bonne oreille que l'on souhaite réformer la liturgie en passant du latin à la langue vernaculaire et que l'on exalte la liberté religieuse, faisant de n'importe quelle autre religion un équivalent du catholicisme. Les conservateurs trouveront un porte-parole dans la personne de l'archevêque Marcel Lefebvre (1905 – 1991) qui, après la clôture du Concile, s'éloignera de Rome pour fonder à Écône, en Suisse, la *Fraternité Sacerdotale Saint Pie X* (FSSPX). S'opposant aux changements du Concile et soucieux de préserver la Tradition catholique, il y formera des prêtres et séminaristes. En 1988, il ira jusqu'à sacrer 4 évêques, ce qui canoniquement revient au Pape, entraînant son excommunication par le Pape Jean-Paul II. Monseigneur Lefebvre décèdera en 1991 et demandera à ce que l'on grave sur son cercueil ces mots en latin: Tradidi quod et accepi – J'ai transmis ce que j'ai reçu⁵⁹⁷.

591 António de Oliveira Salazar (1889 – 1970), homme politique portugais et président du Conseil des ministres, figure centrale de l'Estado Novo (l'État Nouveau).

592 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 22.

593 Ibidem, p. 23.

594 « *Vatican II, le concile qui a changé l'Église* », documentaire diffusé sur la chaîne ARTE, le 3 février 2015.

595 Ibidem.

596 Ibidem. Jean XXIII n'en verra d'ailleurs pas la fin, puisqu'il décèdera en 1963 pour être remplacé par le Pape Paul VI, qui poursuivra le concile.

597 TISSIER DE MALLERAIIS Bernard, « *Marcel Lefebvre* », Éditions Clovis, 2002, p. 645.

« On a coutume de relier la rupture de « l'évêque rebelle » avec la condamnation de l'Action française en 1926⁵⁹⁸ ».

Bien que pour Gérard Leclerc cette connexion soit inopportune pour deux raisons – le fait que Monseigneur Lefebvre se situe dans la lignée des papes qui ont condamné le libéralisme depuis le 18^{ème} siècle (et donc pas uniquement celle de l'A.F.) et qu'il n'aurait pas lu Maurras⁵⁹⁹ – il n'est pas inutile d'approfondir ce lien, car il apparaît qu'il n'est pas si inopportun. Dans la biographie de Mgr Lefebvre, on trouve ses propos de lui, datant de 1974 et au sujet de l'Action française: « *Ce n'était pas un mouvement catholique, mais c'était un mouvement de réaction contre le désordre qu'amenait la franc-maçonnerie dans le pays, en France: une réaction saine, définitive, un retour à l'ordre, à la discipline, retour à la morale, à la morale chrétienne [...] Le fait que le Saint-Père l'ait condamnée fut contraire à l'ordre et coupa les bras à la contre-révolution⁶⁰⁰* ». L'auteur ajoute qu'il « *fut très affecté par la condamnation. Il voyait dans l'Action française un combat pour l'ordre chrétien qu'il désirait lui-même⁶⁰¹* ». D'autre part, Marcel Lefebvre a été formé au séminaire français de Rome dont le supérieur était à l'époque Henri Le Floch, sensible aux idées d'Action française⁶⁰². Le Pape Pie XI, lors de la condamnation de l'A.F. en 1926 démettra le père Le Floch de ses fonctions à cause de son attitude pro-Action Française⁶⁰³. Le départ de Le Floch affecta beaucoup Mgr Lefebvre, plus que ne l'affecta la condamnation de l'A.F.⁶⁰⁴. Néanmoins, il connaissait Maurras et bien que Gérard Leclerc soutienne qu'il n'a pas lu le Maître de Martigues, ce sont pourtant des citations de Maurras qui ouvrent 3 chapitres de l'ouvrage de Mgr Lefebvre: *Ils l'ont découronné⁶⁰⁵*. Dans celui-ci, on retrouve toutes les critiques chères à Maurras: critique du protestantisme, de la Révolution, du libéralisme, de la franc-maçonnerie, de l'égalitarisme, du modernisme; défense de l'Ordre naturel et de l'Autorité, de la Tradition, des corps intermédiaires, ... Le tout étant complété par des passages d'encycliques des Papes Pie IX, Léon XIII et Pie X précédemment mentionnés. Mgr Lefebvre y critiquera le Concile Vatican II comme étant la Révolution de 1789 au sein de l'Église. Il y voit un complot des catholiques libéraux qui soumettent l'Église au monde, substituant le culte de l'Homme au culte de Dieu. En consacrant la liberté religieuse, « *ils veulent la déchristianisation des sociétés⁶⁰⁶* » et découronnent le Christ-Roi, pourtant appelé à régner.

598 LECLERC Gérard, « *Rome et les Lefebvristes* », Éditions Salvator, 2009, p. 17.

599 Ibidem, p. 18-19.

600 TISSIER DE MALLERAI, Bernard, « *Marcel Lefebvre* », ...p. 60.

601 Ibidem.

602 LECLERC, Gérard, « *Rome et les Lefebvristes* », ... p. 18-19.

603 TISSIER DE MALLERAI, Bernard, « *Marcel Lefebvre* », ... p. 62-65.

604 Ibidem.

605 LEFEBVRE Marcel, « *Ils l'ont découronné* », Éditions Clovis, 2009. La première édition date de 1987, aux mêmes Éditions. Des citations de Maurras ouvrent les chapitres 2, 6 et 13, avec d'autres références à Maurras en p. 60 et 66.

606 LEFEBVRE Marcel, « *Ils l'ont découronné* », conférence de 1987.

« L'Église s'est ralliée à la démocratie individualiste et socialiste, à la religion désurnaturalisée qui est la caricature de la religion fondée sur l'Écriture et sur la Tradition⁶⁰⁷ ».

« Au milieu des années 1960, Marcel De Corte se rapproche des traditionalistes catholiques maurrassiens, conduits par monseigneur Lefebvre et opposés au Concile Vatican II⁶⁰⁸ ». La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ouvre des branches dans plusieurs pays, dont la Belgique. Marcel De Corte collabore avec le *Bulletin indépendant d'information catholique* (Bidic) qui est l'hebdomadaire de cette branche belge de la FSSPX⁶⁰⁹. Dans la préface d'un ouvrage de 1971, Marcel De Corte écrit : « Toute l'époque moderne, depuis le XVIII^e siècle, est placée sous le signe du Moi triomphant, dont la multiplication et la collectivisation croissantes ont fini par détruire les dernières communautés naturelles où le surnaturel chrétien s'enracinait. Une immense apostasie immanente couvrait au cœur du catholicisme qui s'est propagée au grand jour à l'occasion de Vatican II⁶¹⁰ ». L'Église avait jusqu'alors lutté contre le libéralisme et le modernisme. Elle avait, plus ou moins victorieusement, réussi à maintenir une vision transcendante de la société, régie par la loi naturelle du Créateur. La liberté défendue par l'Église n'était pas la liberté abstraite qui consiste à faire ce que l'on veut; la liberté défendue par l'Église n'était autre que la liberté de faire le bien – tel que la Bible et les vertus chrétiennes le prescrivent – et ceci sous-entendait l'impératif d'adhérer à la Vraie religion: celle prêchée par Jésus-Christ et ses disciples. Il n'était alors pas question de liberté religieuse. En renonçant à ses dogmes pour s'adapter aux réalités contemporaines, l'Église renonce à ses vérités intemporelles car en admettant que toutes les religions se valent, elle renonce à ce que le Christ soit amené à régner sur Terre et à ce que la Foi en lui soit rédemptrice. La Foi en Jésus-Christ devient une option, presque secondaire dans la réalité du quotidien. Le Christ, à ce propos, ne laisse pourtant aucune équivoque. Apparaissant à ses apôtres après être ressuscité et les trouvant en plein doute, il leur dit: « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné⁶¹¹ ». Marcel De Corte conclut: « Là où tout devient, où tout change, où tout est dépassé, il n'y a plus de vérité spéculative qui tienne: c'est l'éviction du dogme en matière surnaturelle [...] Là où il n'y a plus de loi morale distincte des lois physiques mais uniquement une loi du Progrès indéfectible, il n'y a plus pour volonté d'autre issue que de se conformer à l'Évolution inéluctable [...] Ils sont condamnés à faire sans trêve du nouveau. C'est le Tonneau des Danaïdes, l'éternel ersatz de l'Éternel, l'éternel recommencement, l'éternel esclavage. L'Enfer ici-bas⁶¹² ».

607 DE CORTE Marcel, « Crise de la Société et crise de l'Église », article publié sur le site internet de l'Institut Civitas.

608 ABRAMOWICZ Manuel, « Marcel De Corte, idéologue belge de l'État fort », article en ligne publié le 4 août 2007.

609 Ibidem.

610 VALNEVE René, « Teilhard l'apostat », préfacé par Marcel De Corte, p. 83-91, Revue Forts dans la Foi, 1971.

611 Évangile selon Saint Marc, 16:16.

612 VALNEVE René, « Teilhard l'apostat », préfacé par Marcel De Corte, p. 83-91, Revue Forts dans la Foi, 1971.

En 1966, De Corte est écarté du quotidien *La Libre Belgique* – auquel il collaborait depuis 1950, au moment de l’Affaire Royale – car il est désormais trop éloigné du progressisme de Vatican II⁶¹³. Dans les années soixante, il publie deux ouvrages: *L’homme contre lui-même* et *L’intelligence en péril de mort*. La thématique du premier prolonge celle de ses écrits sur les mœurs contemporaines: la critique de l’homme moderne. Il y analyse les différents aspects « *de la schizophrénie dont souffre l’homme contemporain*⁶¹⁴ », suggérant un seul remède: « *réconcilier l’homme avec lui-même*⁶¹⁵ »; remède d’ailleurs teinté de pessimisme: « *Nous ne nous faisons enfin aucune illusion sur le succès de notre entreprise [...] si ce livre rencontrait l’audience d’un vaste public, nous commencerions à douter de sa pertinence*⁶¹⁶ ». Il continue sa réflexion dans le second ouvrage, pensant avoir trouvé la source des maux qui rongent l’homme contemporain: son intelligence. Il prolonge ainsi, « *sur le mode pessimiste [de] L’Avenir de l’Intelligence de Maurras*⁶¹⁷ » le constat alarmiste d’une intelligence complètement déconnectée du réel, l’homme contemporain ayant « *de plus en plus sacrifié son intelligence spéculative (qui s’efforce de correspondre à la réalité des êtres et des choses) ainsi que son intelligence pratique (qui tente d’accorder les moyens qu’elle utilise à la fin ultime de la vie humaine dont elle subit l’attraction) à son intelligence ouvrière, fabricatrice d’un monde, d’une société, d’un type d’homme artificiel*⁶¹⁸ ».

En 1975, Marcel De Corte accède à l’éméritat. A présent âgé de 70 ans et à la retraite, il continue néanmoins sa collaboration avec diverses revues, notamment les *Cahiers Charles Maurras* dans lesquels il écrit, la même année, une défense de Maurras: « *La condamnation de l’Action française en 1926 nous montre décidément que la barque de Saint-Pierre [...] est parfois gouvernée avec une gaffe*⁶¹⁹ », puis il continue sur le même ton pour aboutir à une autre gaffe: Vatican II qui a fait l’erreur d’ériger « *la personne humaine en absolu*⁶²⁰ ». Il faut rappeler ce que disait déjà Maurras: « *les avis de l’Église éloignèrent l’individu de l’autel qu’un fol amour-propre lui proposait tout bas de s’édifier à lui-même; ils lui représentèrent combien d’êtres et d’hommes, existant près de lui, méritaient d’être considérés avec lui: - N’étant pas seul au monde, tu ne fais pas la loi du monde, ni seulement ta propre loi. Ce sage et dur rappel à la vue des choses ne fut tant écouté que parce qu’il venait de l’Église même*⁶²¹ ». L’Église de Vatican II ne tient plus le même discours.

613 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 23.

614 DE CORTE Marcel, « *L’homme contre lui-même* », Nouvelles Éditions Latines, 1961, p. 9.

615 Ibidem.

616 Ibidem, p. 11.

617 BALACE FRANCIS, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 23.

618 DE CORTE Marcel, « *L’intelligence en péril de mort* », Éditions du Club de la Culture française, 1969, p. 10.

619 DE CORTE Marcel, « *L’aveuglement de Rome* », article publiée dans le n°55 des Cahiers Charles Maurras, 1975, p. 12.

620 Ibidem, p. 15.

621 Citation de Charles Maurras dans NATTER F., ROUSSEAU R., ... p. 254.

En 1975 est fondé un nouveau parti à droite de l'échiquier politique: *Forces Nouvelles*, qui deviendra le *Parti des forces nouvelles* (PFN)⁶²². Autour de celui-ci gravitent plusieurs groupes de droite, notamment le Front de la Jeunesse – un groupe d'étudiants liégeois anti-marxiste – ainsi que le *Centre politique des indépendants et cadres chrétiens* (CEPIC) – une branche conservatrice du parti social-chrétien⁶²³. De même, ce nouveau parti avait le soutien du mensuel *Nouvel Europe Magazine* dirigé par Émile Lecerf, personnage qui aurait été actif dans la collaboration pendant la guerre⁶²⁴. Marcel De Corte est pressenti pour parrainer le nouveau parti. La même année, il accorde une interview au *Nouvel Europe Magazine* dans lequel il déclare « *Je suis maurrassien mais je ne crois plus à la monarchie. Notre roi actuel, Baudouin, est certainement un brave homme dans l'intimité mais ce n'est pas un Roi. Il se laisse mener par le bout du nez par la reine qui, comme tous les Espagnols, considère le pape comme Dieu sur terre*⁶²⁵ ». Selon Abramowicz, De Corte restera proche de cette mouvance politique⁶²⁶ dont les composantes idéologiques sont les suivantes: « *un anti-communisme forcené, une dénonciation forte du syndicalisme, l'exaltation de la famille et des élites, la promotion d'un « sens national européen qui [devrait] permettre la mise en place d'un véritable gouvernement européen » et un antisémitisme affiché*⁶²⁷ ». Toutefois, le parti ne parviendra pas à se structurer suffisamment et disparaîtra après les élections communales de 1988⁶²⁸. Les éléments biographiques de Marcel De Corte glanés dans les documents mentionnés fournissent peu d'indices sur ses dernières années de vie. Il aurait parrainé le Comité belge du 15 août 1989 qui souhaitait mener une campagne de propagande contre le bicentenaire de la Révolution Française⁶²⁹. Ce comité avait été mis en place par les Éditions Dismas qui avaient, en 1987, réédité un livre de De Corte: *L'intelligence en péril de mort*. Au sein des mêmes Éditions Dismas, d'autres auteurs étaient réédités, tels Léon Degrelle, Charles Maurras, Monseigneur Lefebvre ou encore Jean-Marie Le Pen⁶³⁰. On peut observer en cette fin de XX^e siècle, un melting-pot idéologique où les différents adversaires – ou prétendus tels – de la démocratie sont regroupés sous la même étiquette, à la fois par ses dénonciateurs qui n'hésitent pas à faire des amalgames – appelées *reductio ad hitlerum* – mais également par ses partisans qui amassent, pêle-mêle, les ouvrages non-conformistes. Marcel De Corte décèdera le 19 juin 1994, à Tilff, sans que cela ne fasse grand bruit dans la presse. L'un des derniers grands admirateurs de Maurras s'est éteint à l'âge de 89 ans.

622 DEWIT Pascal, ... p. 248.

623 ABRAMOWICZ Manuel, « *Marcel De Corte, idéologue belge de l'État fort* », article en ligne publié le 4 août 2007.

624 Ibidem.

625 Ibidem.

626 Ibidem.

627 DEWIT Pascal, ... p. 248.

628 Ibidem.

629 ABRAMOWICZ Manuel, « *Marcel De Corte, idéologue belge de l'État fort* », ...

630 Ibidem.

12.3.4. Analyse idéologique des écrits de Marcel De Corte

A) Introduction

Dans cette partie, plusieurs écrits de Marcel De Corte vont être analysés pour déceler la présence – ou constater l'absence – des indicateurs idéologiques qui nous ont accompagné tout au long de notre étude.

L'analyse sera effectuée sur les ouvrages suivants: *Incarnation de l'homme. Psychologie des mœurs contemporaines* (1942) - *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis* (1944) - *Du fond de l'abîme. Essai sur la situation morale de notre pays au lendemain de la Libération* (1945) - *Essai sur la fin d'une civilisation* (1949) - *Mon pays où vas-tu ? Philosophie et histoire de la crise belge* (1951) - *L'homme contre lui-même* (1962) - *L'intelligence en péril de mort* (1969) - ainsi que plusieurs articles publiés dans les *Cahiers Charles Maurras* et la revue *Itinéraires*.

Marcel De Corte est l'auteur le plus prolifique que nous étudions dans le cadre de ce mémoire. Par conséquent – De Corte ayant beaucoup écrit et ayant le goût des phrases très longues - nous estimons qu'il est utile de diviser la partie analyse en divers sous-points de manière à ne pas nous disperser et nous focaliser sur les indicateurs idéologiques. La partie analyse sera donc divisée en six sous-points: (1) Ordre naturel, (2) Monarchisme et patriotisme, (3) Le catholicisme et le classicisme, (4) Les oppositions, (5) Les thèmes sensibles et (6) Les indicateurs matériels.

La pensée de De Corte – bien que nous ne prétendons pas la simplifier – peut se résumer dans l'affirmation suivante: l'homme a refusé de se plier à l'ordre naturel. La suite des éléments et événements analysés par De Corte découle de cette constatation. Aussi, le lecteur averti nous excusera-t-il de ne pas aborder certains pans de la pensée decortienne et de nous concentrer sur ses conclusions plus que sur ses développements. L'objectif de notre étude, rappelons-le, n'étant pas tant de nous concentrer sur des indicateurs idéologiques en tant que production intellectuelle – et donc sur son cheminement réflexif – mais bien en tant que vérités politiques vécues comme telles. Ce qui nous intéresse est donc la manière dont Marcel De Corte se positionne vis-à-vis des canons maurrassiens, s'il y adhère ou non, avec ou sans nuances.

B) Analyse

- **L'ordre naturel** – Indicateur 1.

Marcel de Corte est incontestablement, à l'instar de Maurras, un partisan de l'ordre naturel. Bien que pour lui, ce ne soit pas une question de prendre parti, mais plutôt d'obéir à ces vérités concrètes que sont les communautés naturelles car « *la famille, la profession, la patrie, Dieu sont des réalités qui exigent de soi d'être incarnées et vécues, sans quoi elles sont moins que des mots*⁶³¹ ». Bien qu'à la différence de Maurras, Marcel De Corte soit un catholique et couronne l'ordre naturel par Dieu⁶³², tout deux partagent la conception de la politique naturelle⁶³³.

« *La politique naturelle constate avec la même modestie que l'homme naît et se perfectionne dans des communautés qui ne sont pas suspendues à son arbitraire et qui lui signifient son appartenance à un ordre qui le dépasse*⁶³⁴ ». On retrouve l'idée de Maurras que la volonté de l'individu est insignifiante dans l'édification de la société. De même, Marcel De Corte conteste l'idée que les individus naissent et vivent égaux en société car « *une société ne se compose pas d'éléments semblables, ouvriers, étudiants, agriculteurs, hommes, femmes, etc ... mais d'éléments différents et hiérarchisés*⁶³⁵ ». Ceci l'amène au constat de l'existence d'inégalités: « *inégalités tutélaires, protectrices, salvatrices, secourantes, coopératrices et concourantes, dont Maurras nous décrit la constante présence physique dans d'admirables pages de sa Politique naturelle, organisent elles-mêmes les seules véritables égalités que toute vie sociale authentique manifeste : celles de l'entraide mutuelle où la contribution de chacun multiplie le bien commun dont tous bénéficient et dont personne n'aurait tiré avantage si chacun s'était emmuré dans une chimérique égalité initiale*⁶³⁶ ».

Pour Marcel De Corte, les communautés naturelles – la famille, la profession (la corporation), la patrie et même l'Église – sont des réalités concrètes, nécessaires. Elles sont à la mesure de l'homme et, par conséquent, la liberté humaine ne peut s'épanouir que dans ces cadres car « *la liberté est dans l'acceptation de la nécessité des limites de l'être, et non dans leur destruction*⁶³⁷ ». Nous pouvons, à la suite de ceci, confirmer la présence de l'indicateur 1.

631 DE CORTE Marcel, « *Incarnation de l'homme. Psychologie des mœurs contemporaines* », Éditions Universitaires – Bruxelles, Librairie Médicis – Paris, 1944 (1ère édition en 1942), p. 274.

632 Du moins, un catholique de longue date, Maurras ne s'étant converti que sur son lit de mort.

633 Pour rappel, cette politique naturelle, définie par Maurras, comprend deux faits naturels: l'inégalité protectrice et la faible part de volonté individuelle dans la société.

634 DE CORTE Marcel, « *La grande hérésie* », Article publié dans la revue *Itinéraires* n° 159, 1972, p. 14.

635 DE CORTE Marcel, « *L'aveuglement de Rome* », Article publié dans les *Cahiers Charles Maurras*, °55, 1975, p.12.

636 DE CORTE Marcel, « *De la justice* », Article publié dans la revue *Itinéraires* n°170, 1973, p. 63.

637 DE CORTE Marcel, « *Essai sur la fin d'une civilisation* », Éditions Universitaires – Bruxelles, Librairie Médicis –

- **Le monarchisme et le patriotisme** – Indicateurs 2 et 3.

La biographie de Marcel De Corte nous renseigne déjà sur sa position vis-à-vis du monarchisme. Il l'a soutenu et a combattu pour lui avec sa plume. Fin 1950, à la suite de l'abdication de Léopold III, il écrit « *Nous sentons que le Roi est la clef de voûte de la Patrie. Nous devinons confusément qu'Il est nécessaire à son existence. Toute notre histoire en est la preuve. Le Souverain fait même lever en nous l'enthousiasme, surtout dans les graves circonstances où le sort de la Patrie est en jeu*⁶³⁸ ».

Le monarque, nous l'avons vu avec Maurras, est une figure paternelle. Il reproduit la structure familiale à une plus grande échelle et, par conséquent, résulte de la politique naturelle. Il est à la fois un être réel, concret: « *le Roi n'est pas chez nous une entité abstraite, ni un symbole. C'est un homme en chair et en os qui porte un nom*⁶³⁹ », mais aussi un être nécessaire: « *il nous faut un Fédérateur, Un Rassembleur au-dessus de nos clans, au-dessus de nos divisions internes que la politique des langues, des attitudes religieuses, des partis, tend à réunir pour son propre compte en accentuant ce qui nous joint en dehors de nos attaches nationales jusqu'à construire de vastes groupes affrontés*⁶⁴⁰ ». Il s'intègre dans les communautés naturelles et les transcende, si bien que « *la fidélité monarchique est simultanément fidélité personnelle à la personne royale et fidélité à la patrie*⁶⁴¹ ».

La personne du Roi « *transcende toute opinion*⁶⁴² » et intègre les individus dans « *une même communauté de destin*⁶⁴³ ». « *Une sorte d'égalité s'établit entre le sujet et le Prince qui collaborent l'un avec l'autre dans une œuvre commune*⁶⁴⁴ ». Ce sont des liens organiques et concrets qui réunissent le monarque à ses sujets. Ceux-ci partagent une fidélité réciproque qui les unit. Marcel De Corte n'hésite pas à dire que « *la fidélité monarchique, la fidélité à la personne du Roi est la seule source de progrès social*⁶⁴⁵ », et que cette fidélité « *confère à la vie publique une véritable valeur religieuse*⁶⁴⁶ ». Bien que toujours plus religieux que Maurras, Marcel De Corte n'en reste pas moins un monarchiste convaincu, ce qui confirme la présence de l'indicateur 2.

Paris, 1944, p. 230

638 DE CORTE Marcel, « *Mon Pays, où vas-tu? Philosophie et histoire de la crise belge de 1950* », Les Éditions Universitaires, Paris – Bruxelles, 1951, p. 12.

639 Ibidem, p. 25.

640 Ibidem, p. 15.

641 Ibidem, p. 30.

642 Ibidem, p. 31.

643 Ibidem, p. 35.

644 Ibidem.

645 Ibidem, p. 33.

646 Ibidem, p. 35.

La patrie est une communauté naturelle, tout comme la famille. L'homme ne l'a ni cherchée, ni voulue. Elle s'impose à lui. « *Les communautés traditionnelles sont toutes fondées sur la notion à la fois puissance et obscure du destin. C'est un destin ou une destinée que d'être né dans une telle famille, à telle époque, en tel endroit de la terre*⁶⁴⁷ ». Elle le précède et lui survivra. Ce n'est pas une idée abstraite, mais une réalité vécue envers laquelle l'homme enraciné éprouve de l'amour. Car « *l'homme ne peut aimer que ce qu'il peut animer et il ne peut animer que ce qu'il est capable de vivre et ce qu'il peut être: son métier, la petite communauté où il vit et dont toutes les traditions retentissent concrètement et vivement en lui*⁶⁴⁸ ».

Cette patrie est un héritage reçu par les ancêtres qui « *grâce à leur travail et à leurs luttes, imposèrent un visage déterminé au territoire*⁶⁴⁹ ». Elle représente une communauté qui, par la tradition et la transmission de la tradition, unit les hommes à travers le temps et la mort. « *L'amour de la Patrie se rattache, selon les anciens moralistes, à la vertu de piété, à l'amour fervent de ce qui dépasse la vie humaine et sa courte durée*⁶⁵⁰ ». Marcel De Corte, tout comme Maurras, était conscient des éventuelles déviations que l'amour de la patrie pourrait connaître si elle n'était plus une réalité éprouvée, vécue concrètement. Les nationalismes modernes, comme le note De Corte, « *sont presque tous l'œuvre de savants, d'intellectuels et d'idéologues en proie au mysticisme linguistique ou ethnique. Ce sont des constructions logiques, terriblement arbitraires, élaborées par des esprits extirpés de la véritable patrie naturelle*⁶⁵¹ ».

Une fois de plus, Marcel De Corte couronne la notion de patrie par le sentiment religieux: « *On n'insistera jamais assez sur la fonction religieuse de la limite. Loin de fermer l'homme sur lui-même, les valeurs terrestres bornées auxquelles l'homme se consacre – le mot prend ici tout son sens – sont les premiers échelons qui le hissent vers la transcendance du Divin, les premiers maillons de la chaîne qui le relie à Dieu. Le culte de la famille, du métier, de la patrie ne détourne jamais de Dieu, mais y conduit, à la condition qu'il soit un culte, non d'une valeur qui se veut idéale et par là illimitée, mais d'une valeur circonscrite par son incarnation*⁶⁵² ».

Les éléments présentés ci-dessus confirment la présence de l'indicateur 3.

647 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1962, p.281.

648 DE CORTE Marcel, « *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis* », Éditions Universitaires, Les Presses de Belgique, 1944, p. 369.

649 Ibidem, p. 367.

650 DE CORTE Marcel, « *De la justice* », ... p. 171.

651 DE CORTE Marcel, « *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis* », ... p. 373.

652 Ibidem, p. 464.

- **Le catholicisme et le classicisme** – Indicateurs 4 et 5

Les précédentes pages biographiques nous ont renseigné sur la croyance de Marcel De Corte: c'est un catholique. Un catholique traditionnel, comme nous l'a prouvé, son opposition au Concile Vatican II.

Le catholicisme couronne les communautés naturelles. Il les sublime et en sacralise l'ordre. « *Le Christianisme a exhaussé au rang de vertus les nécessités terrestres les plus humbles, les besognes obscures et quotidiennes qui s'imposent à l'homme et qui forment la trame solide de son existence. Il a prêché la virile soumission au Nécessaire. Il a refusé la facile ivresse que procure la liberté à l'égard de l'être. De la recherche du pain dans la sueur au respect de l'autorité en passant par l'obéissance, la soumission aux décrets de la Providence, l'acceptation des maladies, le zèle au travail, le devoir de propager la vie, l'obligation d'aimer le prochain, c'est de nécessité en nécessité qu'il a tracé son développement. Que l'homme s'affranchisse du Nécessaire, il s'affranchit du même coup du Christianisme⁶⁵³* ».

Le catholicisme est en effet une religion concrète. « *C'est à l'entour du Christ, Dieu fait homme, Dieu incarné, que s'ordonne toute la religion chrétienne. Le Dieu qu'elle propose à l'amour et à l'imitation des fidèles n'est plus le Dieu lointain et invisible de la foi judaïque, c'est le Dieu devenu chair, le Dieu en chair et en os, né, crucifié et ressuscité pour le salut des hommes, et monté au Ciel avec son corps glorieux dans lequel il apparaîtra à nouveau lors de la résurrection des morts⁶⁵⁴* ».

C'est l'amour de la personne concrète et incarnée du Christ qui unit les hommes. Car, « *sans le Christ qui ramène les hommes à leur Père Commun, il n'y a aucune fraternité⁶⁵⁵* ». Le social est par conséquent dépendant des valeurs religieuses. De Corte l'explique ainsi: « *le régime de l'Incarnation est un régime de variété et de complexité organiques où toutes les parties s'interpénètrent sans s'abolir dans l'identité: c'est l'homme concret qui est membre du corps du Christ, qui réitère en lui l'incarnation des valeurs humaines et religieuses, d'une manière personnelle, selon la vigueur de son dynamisme, et qui cependant reconnaît à autrui la présence de l'humain et du divin. Un tel régime est essentiellement ordonné parce qu'il se situe à égale distance entre la dispersion individualiste et l'homogénéité massive de l'universalisme⁶⁵⁶* ».

653 DE CORTE Marcel, « *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis* », p. 152.

654 Ibidem, p. 387.

655 Ibidem, p. 402.

656 Ibidem, p. 399.

Ou encore: « *le christianisme est une religion du salut individuel dont les membres sont cependant unis entre eux par leur relation à un même Père qui s'est révélé en son Fils et par leur appartenance à une même Église qui n'est autre que Jésus-Christ lui-même "répandu et communiqué". Par la foi, l'individu se soumet à une Vérité qui dépasse toutes les possibilités de sa nature et qui l'intègre dans une société surnaturelle dont le propre est d'être hiérarchisée, comme toute société vivante. En dépit du paradoxe apparent, le christianisme, en sa forme catholique, purge complètement l'individu (qui le professe autrement que des lèvres) de tout subjectivisme grâce au liant de son essence surnaturelle plus puissant que toute relation naturelle. Son intelligence spéculative adhère au donné révélé avec plus de force qu'elle ne le fait lorsqu'elle se conforme à telle ou telle réalité du monde extérieur. Lui-même est lié à ses frères dans la foi par des relations sociales plus profondes que les rapports intra familiaux⁶⁵⁷ ».*

La transmission de la religion qui s'effectue de générations en générations au sein des communautés naturelles est une tradition. De Corte contredit immédiatement ceux qui verraient dans la reproduction de cette tradition un acte moutonnier: « *la tradition [...] est fondée sur l'incarnation de l'esprit dans la vie, sur l'exemple, sur l'imitation, non pas servile, mais vivante, qui pousse l'homme sur des voies humaines, c'est-à-dire vers l'unité [...] Loin d'être une routine ou un héritage passivement recueilli, la tradition existe physiquement en nous: elle est le plasma sanguin grâce auquel les hommes communiquent concrètement entre eux, se comprennent et s'aiment⁶⁵⁸ ».*

Le respect de la tradition est un acte d'amour, car « *l'amour authentique de soi-même est l'immolation de soi-même devant un ordre de valeurs supérieures⁶⁵⁹ ».* De même que l'amour de la patrie traverse le temps et relie à ceux qui sont morts, « *la tradition n'est rien autre que cette victoire ininterrompue remportée par l'énergie humaine sur la mort⁶⁶⁰ ».*

C'est donc au sein d'un ordre hiérarchique, organique et complexe – les communautés naturelles et l'Église – que l'homme trouve son unité, s'incarne et communit avec ses semblables et avec Dieu. La religion marque de son empreinte sacrée tout ce qui est à la mesure de l'homme, créant un régime où la nature et la Grâce s'harmonisent, « *car la Grâce n'abolit par la nature, mais la surélève et la stabilise⁶⁶¹ ».*

657 DE CORTE Marcel, « *Le temple écroulé* », Article publié dans la revue *Itinéraires* n°165, 1972, p. 238.

658 DE CORTE Marcel, « *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis* », p. 76 et 88.

659 Ibidem, p. 304.

660 Ibidem, p. 182.

661 Ibidem, p. 402.

Pour Marcel De Corte, il n'est pas hasardeux que le Christ soit né au Moyen-Orient, à l'époque de l'Empire Romain. « C'est un fait que Dieu s'est révélé aux hommes en tel endroit de l'espace et en tel point du temps, c'est un fait qui ne sépare en aucune manière du Fait de Son Incarnation. Nous n'en pouvons rien si le Christ est né en Judée plutôt qu'en Chine ou aux Indes et s'Il a fondé une Église qui a immédiatement lié sa catholicité aux catégories de la pensée grecque et romaine, non point en tant que strictement grecque et romaine, mais en tant que la culture qui en émane est universelle et accessible à tous les hommes. Ce fait de la naissance du Christ et de l'Église est aussi irréductible que le fait de notre naissance à chacun d'entre nous⁶⁶² ».

Nous l'avons déjà vu avec Maurras, le christianisme a préservé l'héritage de l'Antiquité. « La civilisation gréco-latine est la civilisation par excellence, celle où tous les hommes peuvent communier en vertu de leur nature, et la civilisation chrétienne qui l'a en quelque sorte sublimée en est l'expansion la plus parfaite⁶⁶³ ».

Maurras écrivait, au sujet des Grecs: « un éclair de raison surhumaine ou divine leur a fait sentir que le bien n'était pas dans les choses, mais dans l'ordre des choses, n'était pas dans le nombre, mais dans la composition, et ne tenait nullement à la quantité, mais à la qualité. Ils introduisirent la forte notion des limites, non seulement dans l'art, mais dans la pensée, dans la science des mœurs⁶⁶⁴ ». De la même façon, De Corte fait l'éloge de la civilisation grecque: « La plus haute et la plus belle des civilisations avait pour norme la mesure; "rien de trop" lisait-on au fronton du temple de Delphes⁶⁶⁵ ».

Marcel De Corte est un aristotélien et un thomiste. Le catholicisme et la philosophie classique se répondent et s'harmonisent. Il y a donc, chez De Corte, un catholicisme romain anti-moderniste qui se couple avec une admiration de la civilisation gréco-latine au sein de laquelle le christianisme a vu le jour et s'est répandu.

A la suite des éléments évoqués ci-dessus, nous constatons la présence des indicateurs 4 et 5.

662 DE CORTE Marcel, « Sens commun, métaphysique et théologie », Article publié dans la revue *Itinéraires* n°86, 1964, p. 8.

663 DE CORTE Marcel, « L'intelligence en péril de mort », Club de la Culture française, Paris, 1969, p. 90.

664 MAURRAS Charles, « Mes idées politiques », ... p. 67.

665 DE CORTE Marcel, « L'homme contre lui-même », ... p. 260.

- **Les oppositions** – Indicateurs 6.1, 6.2, 6.3, 6.4 et 6.5.

Marcel De Corte fut un critique du modernisme particulièrement virulent. Dès les années 1940, il n'a eut de cesse de faire le constat de la décomposition des mœurs dû au divorce entre l'esprit et la vie et à un certain rationalisme désincarné, entraînant la déchristianisation et l'émergence des mouvements de masse et des idéologies utopistes.

– **Opposition aux idées de la Révolution et des Lumières**

Pour Marcel De Corte, la Révolution Française est, avec la Réforme protestante, l'une des sources des maux du modernisme. « *La grande Révolution Française a brisé toutes les communautés de destin dans lesquelles l'être humain s'incorpore par naissance et par vocation : la famille, le métier, la petite patrie et la grande ne sont plus les prolongements de l'individu ou les corps de surcroît où il rencontre d'autres êtres humains dont il a de la sorte une connaissance vécue⁶⁶⁶* ». En effet, selon De Corte, la Révolution Française a sonné le triomphe de la raison. Non pas la raison sur laquelle s'appuyait la sagesse antique ou comme celle de Maurras et de son empirisme organisateur, mais une raison « isolée du concret⁶⁶⁷ ».

Détachée du réel, cette raison triomphante n'a d'autre choix que de faire appel aux puissances irrationnelles de l'imagination. Elle se sépare de la nature et de la tradition. « *Plus la raison se sépare de la nature, plus la nature se sensibilise et se soustrait à la direction humaine [...] En s'arrachant à sa finalité naturelle, l'homme s'abandonne du même coup aux impulsions animales de son être découronné, et si la raison est libre, la brute est libre également⁶⁶⁸* ».

Pour De Corte, cette séparation de la raison envers la nature et la tradition a une conséquence directe: elle démoralise l'homme en le désincarnant. « *L'activité morale n'est plus dirigée par l'amour des biens qui perfectionnent la nature de l'homme, mais par un code universel et par un règlement canonique de conduite. A une éthique fondée sur la tradition et sur la continuité des mœurs se substitue une morale nouvelle établie sur la loi qui, peu à peu, se vide de son caractère coutumier pour n'être plus qu'un système abstrait promulgué par le législateur. Cette disparition du sens de la tradition a pour immense conséquence d'identifier les règles qui régissent la conduite humaine au système juridico-politique de la cité qui s'est, lui aussi, suivant la même pente, substitué à la coutume⁶⁶⁹* ». L'homme n'incarne plus ses valeurs, mais en fait des théories.

666 DE CORTE Marcel, « *La religion teilhardienne* », Article publiée dans la revue *Itinéraires* n° 91, 1965, p. 152.

667 DE CORTE Marcel, « *Incarnation de l'homme* », ... p. 181

668 Ibidem, p. 94.

669 Ibidem, p. 71.

La Révolution Française inaugure un nouvel âge: l'âge de la table rase et de la quête perpétuelle du nouveau. L'homme ne peut plus prétendre à une vérité révélée à laquelle il doit simplement se soumettre, mais il peut se prendre pour Dieu et fabriquer sa propre loi. « *Incapable de retrouver les mœurs qui lui assurèrent jadis la stabilité morale et la prospérité matérielle, l'homme moderne, dégoûté du présent et inapte au passé dont la reviviscence exigerait de lui un effort énergique de réforme personnelle et de création dans le sens de la tradition, élabore sans trêve des idéologies compensatrices – qui se remplacent les unes les autres – grâce auxquelles il vit au moins dans l'avenir et se venge, en imagination et en logique, à coup de systèmes et de théories, de ce qui fut et de ce qui est*⁶⁷⁰ ».

Par la révolution, l'homme devient un déraciné, coupé de ses communautés naturelles et est condamné à bricoler des idéologies utopiques et à se perdre dans des abstractions. De Corte analyse essentiellement la Révolution Française comme la conséquence d'une raison désaxée et observe ses résultats sur le plan des mœurs. Son opposition n'en reste pas moins flagrante, ce qui confirme la présence de l'indicateur 6.1.

– **Opposition à l'individualisme égalitaire**

Marcel De Corte adhérant à l'ordre naturel, ne peut être qu'opposé à l'individualisme égalitaire. « *A l'encontre de l'égalitarisme qui sévit dans la politique moderne, il importe d'affirmer avec la plus grande énergie, car il y va du salut même de l'être humain pris comme animal social, qu'il n'y a pas de société et, par suite, point de bien commun inhérent à cette société, sans l'existence d'heureuses et fécondes inégalités entre ses membres*⁶⁷¹ ».

Nous l'avons vu, pour Maurras et Marcel De Corte, l'inégalité est un élément essentiel dans une société organiquement hiérarchisée et ordonnée. C'est grâce aux différences entre les hommes que ceux-ci forment une société et non une masse homogène. Or, « *là où la solidarité organique entre les différents membres du corps social disparaît, là où la relation réciproque et le service mutuel ne jouent plus, il reste le seul rapport physique des forces en présence*⁶⁷² ». Cet état où les membres ne sont plus liés organiquement les uns aux autres par leurs communautés naturelles, Marcel de Corte l'appelle **la dissociété** car « *la masse n'est pas une société*⁶⁷³ », elle est « *le produit de la désagrégation des rapports sociaux élémentaires*⁶⁷⁴ ».

670 Ibidem, p. 138.

671 DE CORTE Marcel, « *De la justice* », ... p. 62.

672 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », ... p. 60.

673 DE CORTE Marcel, « *Essai sur la fin d'une civilisation* », ... p. 206

674 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », ... p. 57.

Pour Marcel De Corte, l'individualisme égalitaire a conduit à la destruction des communautés naturelles. Il y est donc fermement opposé, ce qui confirme la présence de l'indicateur 6.2.

– L'opposition au libéralisme

Encore une fois, la notion de limites, que nous avons précédemment évoquée, nous aide ici à éclairer la position de Marcel de Corte envers le libéralisme. La révolution ayant refoulé les communautés naturelles et tout ce qui donnait une limite à l'être humain, a prôné une liberté abstraite et a prétendu affranchir l'homme de tout sauf de lui-même, en l'encourageant à créer ses propres lois. Or, Marcel de Corte précise: « *La liberté humaine est indivisiblement la meilleure et la pire des choses: elle est la santé qui fleurit et la maladie qui dessèche, le développement et la contraction, la fécondité et la stérilité, l'enracinement et le déracinement, la promesse et la menace, la paix et la guerre*⁶⁷⁵ ». Cette liberté révolutionnaire n'est donc pas la liberté de faire le bien ou de choisir de se plier au réel: elle est indéfinie. Pour Marcel De Corte, qui voit dans les communautés naturelles la seule possibilité d'épanouissement de l'être humain, « *la liberté ne devient absolue que dans la mesure où elle consent à être relative et à s'insérer dans ce vivant tissu de relations concrètes que constituent l'homme et le monde: elle est un renoncement total à l'autonomie, au pouvoir que j'ai de me donner ma propre loi, au pouvoir que j'ai de dire je*⁶⁷⁶ ».

Pour De Corte, la liberté ne fait sens que dans la mesure où elle se plie aux limites d'une société organique et hiérarchisée. Or, flatté dans son narcissisme et dans son amour-propre par les promesses révolutionnaires, l'homme n'entend plus se plier à aucune limite. Marcel De Corte prédit: « *L'homme qui brise ses limites se châtie automatiquement lui-même. Mais loin de s'en accuser lui-même, il en accusera toujours ce qui le dépasse: Dieu et la Société. Il voudra les refondre de fond en comble pour fixer un terme à l'élan indéfini qui l'enlève*⁶⁷⁷ ».

De même que ce paragraphe nous confirme la présence de l'indicateur 6.3, il nous ramène également à cette tendance que l'homme a, compte-tenu de son refus du réel, à concevoir des idéologies. L'idéologie politique majeure de notre époque est la démocratie moderne, fruit de la Révolution Française, dont deux des composantes font l'objet de l'opposition suivante.

675 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », ... p. 48.

676 Ibidem, p. 51 – 52.

677 Ibidem, p. 166.

– L'opposition au parlementarisme et aux partis politiques

Marcel De Corte n'est pas foncièrement opposé à la démocratie, pas plus qu'au parlementarisme ou aux partis politiques. Cependant, son souci est toujours celui des communautés naturelles et des réalités. Ainsi, il précise que « *les démocraties locales restreintes sont des régimes viables et bienfaisants pour les hommes: l'activité des citoyens s'y déploie dans les limites de l'expérience concrète qu'ils ont des hommes et des choses dont ils décident: leur esprit, leurs sentiments, leur âme restent en contact et en relation avec la réalité qu'ils épousent vitalemment et qui leur permet de discerner immédiatement le vrai du faux*⁶⁷⁸ ». De même, « *aussi longtemps que les rapports sociaux élémentaires: familles, métiers, professions, communes, régions, dont la trame rend une société vivante et rassemble les hommes dans une même communauté de destin, ont soutenu de leur présence le deuxième pouvoir, les Chambres ont fonctionné normalement*⁶⁷⁹ » et « *les individus embrigadés dans les partis politiques apportaient jadis avec eux leurs relations sociales*⁶⁸⁰ ».

Ce qui lui pose problème, c'est qu'à présent et suite à la Révolution Française et à ses succédanés idéologiques, la démocratie – et en cela le parlementarisme et les partis politiques – s'est dissociée des communautés naturelles au profit des masses et s'est perdue dans des abstractions idéologiques. « *La démocratie des grands nombres [...] attribue au citoyen une compétence qui dépasse constamment les bornes de son savoir effectif et qui n'est soutenue par aucune relation vivante avec la réalité [...] Elle sépare l'homme du réel et le projette dans l'imaginaire. La démocratie des grands nombres et des vastes espaces brise ainsi les liens réels qui unissent l'homme à la nature, à ses semblables, à Dieu, et le divise lui-même en le transformant en un être hybride où se juxtaposent un ange irréel et un animal réel*⁶⁸¹ ».

De ce fait, la démocratie, pour De Corte, a dégénéré. Elle « *a pulvérisé les communautés naturelles: familles, entreprises, communautés professionnelles, petites patries. Elle a dressé les hommes et les groupes les uns contre les autres*⁶⁸² ». Les partis politiques et les parlementaires ne représentent plus des communautés naturelles concrètes, mais des idéologies et des opinions politiques. Par conséquent, « *la politisation succède à la sociabilité disparue*⁶⁸³ » et celle-ci « *est appelée à refondre totalement l'homme en sa personne et dans ses relations*⁶⁸⁴ ».

678 Ibidem, p. 37.

679 DE CORTE Marcel, « *Mon Pays, où vas-tu? Philosophie et histoire de la crise belge de 1950* », ... p. 59.

680 Ibidem.

681 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », ... p. 37.

682 Ibidem, p. 226-227.

683 DE CORTE Marcel, « *Essai sur la fin d'une civilisation* », ... p. 190.

684 Ibidem.

Force est de constater, en conséquence de cette destruction des communautés naturelles et de l'atomisation des individus, que le régime démocratique parlementaire « *ne représente plus rien [...] il représente l'état maladif de l'opinion publique anémiée*⁶⁸⁵ ». En effet, le citoyen, complètement déconnecté de ses communautés, n'a plus aucune prise sur le réel. Il doit donc s'en remettre aux médias de masses et aux aléas des influences qu'il subit, se forger une opinion, elle aussi partiellement déconnectée de la réalité. « *Nous touchons ici du doigt, comme Thomas l'incrédule, la fiction démocratique qui considère les masses comme agissantes, alors qu'elles ne peuvent être que menées, enrôlées et contrôlées par les techniciens de la machine sociale*⁶⁸⁶ ».

Cet état de la démocratie, De Corte l'explique comme suit: « *C'est parce que nous voulons librement avoir prise sur nous-mêmes et sur le monde, sans accepter librement les relations que nous n'avons pas faites et qui sont immanentes à la nature humaine, que nous édifions pour notre propre compte cette geôle irrespirable*⁶⁸⁷ ».

La démocratie moderne, selon De Corte, ne survit que parce qu'elle ne trouve devant elle aucune communauté naturelle. Elle survit grâce à des chimères idéologiques, véhiculées par les médias et les partis politiques qui manipulent les masses et leur promettent un avenir radieux: le paradis sur terre. « *La poursuite du bonheur collectif s'avère ainsi la plus vaste opération d'escroquerie que le monde ait jamais connue et qui dissimule son mobile véritable: la résurrection de l'esclavage*⁶⁸⁸ » car « *voici l'immense paradoxe de cette transformation: le rationalisme qui en est à l'origine et qui lève le palladium de la liberté contre toutes les formes de la morale traditionnelle accusées de figer l'homme dans des attitudes stéréotypées, conduit infailliblement à l'esclavage de l'automatisme*⁶⁸⁹ ».

Cet esclavage est le résultat de la disparition des communautés naturelles qui isole l'homme et le soumette à l'État. Marcel De Corte en conclut sur la démocratie moderne: « *Nous sommes en plein dans le totalitarisme, sans avoir passé par sa phase aiguë. Si le totalitarisme est bien la désincarnation de l'homme, son expulsion de tous ses contextes sociaux naturels et son absorption par un État bureaucratique, dirigé par une minorité, s'il est l'apothéose de l'État séparé, sans chair, s'il est une pyramide sans base, c'est-à-dire un étouffoir ou un éteignoir, s'il est l'État-squelette, l'État-armature, l'État-système osseux, nous en sommes là*⁶⁹⁰ ».

685 DE CORTE Marcel, « *Mon Pays, où vas-tu?* », ... p. 135.

686 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », ... p. 59.

687 Ibidem, p. 65.

688 Ibidem, p. 151.

689 DE CORTE Marcel, « *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis* », ... p. 75.

690 DE CORTE Marcel, « *Du fond de l'abîme* », Editions Desclée de Brouwer, Bruges, 1945, p. 113.

Le suffrage universel ne donne pas de réel pouvoir aux citoyens, étant donné que ces derniers, déconnectés de leurs communautés naturelles, n'ont plus que des opinions façonnées par les partis et les médias. « *L'information est d'une importance fondamentale en démocratie: elle est le seul lien qui puisse rassembler les individus en "société", le seul qui les articule plus ou moins les uns aux autres, le seul qui les avertisse des événements dont la connaissance importe aux conduites qu'ils doivent tenir [...] C'est l'information qui permet la survie du système [...] elle lui infuse un semblant d'existence parce qu'elle est perceptible, audible et visible*⁶⁹¹ ».

Le vote citoyen se fonde sur des opinions déconnectées de la réalité. « *Le propre de la démocratie moderne est de reposer sur l'individu seul: pour exprimer sa volonté politique, le citoyen entre dans "l'isoloir". Il est appelé à faire du social avec du mental, du réel avec de l'imaginaire, de l'ontologique avec du logique. La tentative se solde infailliblement par un échec*⁶⁹² »

Afin de fonder le vote sur une communauté naturelle et non sur « *chaque conscience individuelle [qui] s'érige en juge des affaires publiques, sans que puissent intervenir d'une manière effective les tests à peu près infaillibles de sa valeur et de sa moralité propres que sont ses activités familiales et professionnelles*⁶⁹³ », Marcel De Corte prône l'instauration du vote familial qui « *communiquerait aux familles, où toute société germe et se développe, un cadre institutionnel qui, tôt ou tard, finirait par se traduire sur le plan de la représentation politique*⁶⁹⁴ ».

Anticipant le prochain sous-point, notons ce constat de Marcel De Corte: « *La démocratie étant, par définition, et après l'expérience, le monde à l'envers, où toutes les finalités sont retournées et refluent, corrompues ou corruptrices, vers les êtres et vers les institutions d'où elles émanent, il n'est pas étonnant que la politique économique, dans la plupart des pays du monde, fonctionne à rebrousse-sens et devienne le plus sûr, le plus violent facteur de décomposition des États*⁶⁹⁵ ».

A la suite des éléments mentionnés ci-dessus, nous notons une ferme opposition à la démocratie moderne, ce qui confirme, avec nuances, la présence de l'indicateur 6.4.

691 DE CORTE Marcel, « *L'intelligence en péril de mort* », ... p. 212.

692 Ibidem, p. 195.

693 DE CORTE Marcel, « *Mon pays, où vas-tu?* », ... p. 89

694 Ibidem, p. 152.

695 DE CORTE Marcel, « *Deux notes de philosophie économique* », Article publié dans les *Cahiers Charles Maurras* n°37, 1971, p. 9.

– **Opposition au capitalisme, au règne de l'or et de l'argent**

Jusqu'à présent nous avons vu, dans la pensée de De Corte, que la Révolution Française et tout ce qu'elle a apporté avec elle (l'égalitarisme, le libéralisme, la démocratie) avait eu pour conséquence de séparer l'homme de ses communautés naturelles. Autrement dit, l'homme a été dévié de sa finalité qui est de s'incarner dans des communautés en y incarnant des valeurs traditionnelles.

Au niveau économique, la même déviation s'est produite. Marcel De Corte, s'appuyant sur Maurras, écrit: « *L'économie étant la science et l'art de nourrir les citoyens et les familles, de les convier au banquet d'une vie prospère et féconde, écrivait Maurras en 1916, est une des fins nécessaires de toute politique [...] Je tiens ce texte de Maurras comme un des plus beaux que ce grand génie ait écrit. L'économie l'attirait peu, on le sait. N'empêche que, d'un seul trait de prompt lumière, il est allé au fond du problème de la politique économique⁶⁹⁶ ».*

La finalité de l'économie s'est inversée. Elle ne vise plus à satisfaire les besoins des citoyens et leur permettre de vivre. A présent, la finalité est la production pour l'argent. Dans le cas de la compétition politique comme dans le cas de la production économique, la finalité est dévoyée de son objet réel, l'individu, au profit du pouvoir qui, selon le cas, est le pouvoir politique (l'obtention du vote citoyen) ou le pouvoir économique (l'argent). Par conséquent, la politique et l'économie se vassalisent l'une l'autre, car elles ont besoin l'une de l'autre pour survivre. « *Sous le factice décor du régime démocratique, les groupes de pression économiques font la loi. La démocratie n'a qu'une existence nominale et oratoire. Sa rhétorique est l'enveloppe d'un autre régime chaotique, qui n'a pas encore reçu de nom, mais qui consiste en fait dans l'occupation du pouvoir par une "classe dirigeante" politico-économique [...] formée de fonctionnaires et de représentants des groupes de pression, qui supplantent l'État et qui le paralysent, tant par leurs accords que par leurs désaccords⁶⁹⁷ ».*

Par le progrès incessant de la technique, l'homme « *devient l'esclave de ses besoins sans cesse élargis et sans cesse tyrannisans⁶⁹⁸ ».* Il pallie à ses carences sociales du fait de la disparition des communautés naturelles. La société se mécanise et, avec elle, l'être humain également car « *si l'homme se mécanise, c'est parce qu'il s'est d'abord dévitalisé⁶⁹⁹ ».*

696 Ibidem.

697 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », p. 268.

698 DE CORTE Marcel, « *Incarnation de l'homme* », ... p. 233.

699 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », p. 31.

Marcel De Corte, étant à la fois admirateur des vertus paysannes et un défenseur des communautés organiques, on ne s'étonnera pas de trouver chez lui un discours que l'on pourrait qualifier d'écologique. « *De jardinier qu'il était jadis, l'homme s'est transformé en pirate qui exploite à fond le sol, les arbres et l'herbe, gaspille les ressources minérales, peuple de machines son existence, pollue l'air et les eaux, falsifie sa nourriture et déforme le visage de la terre. Le contact de l'homme et de la nature, direct, intuitif, instinctif, pareil à une onde spirituelle, s'est aboli. L'homme n'enlace plus la nature comme l'amant sa bien-aimée, il la viole comme une inconnue. Il ne la féconde même plus, il la stérilise⁷⁰⁰* ».

L'homme a cédé à l'idéologie abstraite du progrès illimité. « *Du progrès relatif, avec ses biens et ses maux, nous avons fait un progrès absolu, avec son bien illusoire et son mal réel⁷⁰¹* ». Il s'est laissé flatter par les promesses nébuleuses d'un futur paradis terrestre. « *Il n'est pas exagéré de prétendre que l'idée du progrès est essentiellement à base de flatterie et qu'il offre à l'individu, non seulement les possibilités d'évasion hors de son être propre, mais encore celles qui contribuent à transmuier sa vanité en tape-à-l'œil et en prestige⁷⁰²* ». Ayant perdu le sens de la mesure, il ne s'aperçoit plus de ce qu'il perd. « *Si le progrès technique me permet d'aller de plus en plus vite d'un endroit à un autre, il m'interdit la rumination intérieure qui accompagne la marche. Si le journal et la radio m'apportent par leur technique des nouvelles de plus en plus rapides, ils me dispensent et m'interdisent de réfléchir. Si le chauffage central me protège efficacement du froid, il me supprime l'agrément de rêver devant un foyer ouvert. Chaque innovation technique exhausse une valeur mais en dégrade une autre⁷⁰³* ».

Par l'effet de la démocratie et du capitalisme, l'individu déconnecté des communautés naturelles et n'incarnant plus ses valeurs mais les contemplant simplement en tant qu'idées pures et abstraites devient hostile envers les valeurs et traditions ancestrales car il « *devient incapable de discerner la guérison de la maladie et de voir que se guérir n'est nullement revenir à l'âge qu'on avait au moment où l'on a contracté une affection⁷⁰⁴* ».

L'homme devient hostile au réel et, devenant hostile au réel, il s'immole devant des entités abstraites comme l'argent et le progrès. Dès lors, il devient aussi hostile à la religion la plus concrète du monde: le catholicisme. En conséquence, la société se démoralise et se déchristianise.

700 Ibidem, p. 15.

701 Ibidem, p. 204.

702 Ibidem, p. 214.

703 Ibidem, p. 221.

704 Ibidem, p. 156.

Marcel De Corte constate que l'économie a été dévoyée par le capitalisme, que l'argent a assujéti les fonctions politiques et économiques. C'était aussi le constat de Maurras. Il partage aussi avec le Maître de Martigues une farouche opposition au mythe du progrès. Il est donc opposé au capitalisme et à ses succédanés, ce qui confirme la présence de l'indicateur 6.5.

– **Les thèmes sensibles : Antisémitisme d'État et opposition au fascisme**

Répondons directement à la question qui est de savoir s'il y a, oui ou non, présence d'un antisémitisme d'État chez Marcel De Corte: nous ne trouvons pas d'antisémitisme d'État chez Marcel De Corte. Aucun élément dans la documentation consultée – les livres et les articles de Marcel De Corte consultés – n'a témoigné d'un antisémitisme d'État ni d'un antisémitisme quelconque. Ceci marque l'absence de l'indicateur 7.

En revanche, il est en nette opposition envers le fascisme. Sa biographie nous a déjà indiqué qu'il n'a pas participé à la collaboration. Ce sont à présent ses écrits qui en témoignent: « *La révolution national-socialiste est la révolution nihiliste par excellence, qui dit non à toutes les valeurs concrètes à la personne humaine, à la famille, à la profession, à la patrie et à Dieu: elle est essentiellement la Révolution de la Mort*⁷⁰⁵ ». Sa position envers le fascisme concorde avec celle de Maurras, ce qui confirme la présence de l'indicateur 8.

– **Les indicateurs matériels**

Marcel De Corte n'a pas rencontré Maurras⁷⁰⁶ et rien n'indique dans la documentation consultée, qu'il a échangé une correspondance avec lui. Il y a donc absence des indicateurs 9 et 10. Toutefois, il est certain que Marcel De Corte faisait partie d'un réseau de maurrassiens. Sa participation à diverses revues en témoigne, ce qui confirme la présence de l'indicateur 11.

Enfin, on peut dire que Marcel De Corte a actualisé la doctrine de Maurras en fonction des événements auxquels il a fait face: de l'Affaire Royale à Vatican II, en passant par la critique du modernisme. Il y a donc confirmation de la présence de l'indicateur 12.

705 DE CORTE Marcel, « *Du fond de l'abime* », ... p. 32.

706 DE CORTE Marcel, « *Inscription sur un Tombeau* », Article publié dans les *Cahiers Charles Maurras* n°8, 1963, p. 29.

C) Conclusions

Comme nous venons de le voir précédemment, Marcel De Corte est en concordance avec Maurras sur de nombreux points. Là où il s'éloigne de lui, c'est essentiellement pour se diriger vers Dieu. Marcel De Corte étant catholique, il s'avance toujours plus loin en terre religieuse. Il parcourt les mêmes chemins que Maurras. Il marche dans ses empreintes, mais tout en empruntant les mêmes sentiers, il construit des autels à la gloire de Dieu. Il sacralise la voie arpentée par Maurras; il y pose des jalons où triomphe l'Église de Jésus-Christ.

La philosophie de Marcel De Corte ressemble beaucoup à celle de Maurras. Les différents éléments qui constituent leurs pensées se répondent et forment un tout. Nous pourrions dire que la pensée de De Corte est d'une complexe simplicité. Il l'avoue lui-même: « *nous vivons une époque où il faut sans désespérer éclairer les évidences et enfoncer des portes ouvertes*⁷⁰⁷ ». Pour De Corte, la tâche est essentielle même si elle est dangereuse: « *En ce monde étrange où nous sommes, dire que le blanc est blanc et le noir noir est une audace qui se paie parfois d'une balle dans la nuque, et presque toujours d'un silence hostile de l'opinion publique et des intellectuels qui la gouvernent*⁷⁰⁸ ».

Mais, finalement, ce n'est pas tant aux politiciens, aux intellectuels ou aux financiers que Marcel De Corte adresse les critiques les plus féroces. Même si ceux-ci entretiennent les maux dont souffre la société et empêchent cette dernière de guérir, c'est avant tout aux hommes, en tant que personnes concrètes, qu'il adresse ce reproche: "Vous avez abandonné votre condition d'homme, vous avez refusé de vous plier à la loi naturelle qui a été faite pour vous par le Créateur". Comme le note Marcel De Corte: « *Là où le don surnaturel de Dieu n'est pas accueilli et respecté, s'accroît l'inobservance des lois naturelles, et là où les valeurs naturelles ne sont plus maintenues, la Foi s'étirole et disparaît*⁷⁰⁹ ». Les hommes se sont laissés tenter par l'illusion qu'ils pourraient devenir des dieux. Ils ont nié la doctrine du péché originel, reniant du même coup leur nature péccamineuse. Ils ont péché par orgueil. « *La conception chrétienne du péché comme rupture de la loi divine rencontre la conception grecque de la démesure, de l'hybris, selon laquelle tout homme qui exagère le pouvoir dont il dispose et qui outrepassse ses limites, est immédiatement châtié de sa témérité par l'éclatement de sa propre puissance*⁷¹⁰ ».

707 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », ... p 63.

708 Ibidem, p. 71.

709 DE CORTE Marcel, « *Mon pays, où vas-tu?* », ... p. 118.

710 DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », ... p. 179.

La philosophie de Marcel De Corte pourrait bien se résumer ainsi: c'est un amour du réel. Non pas parce qu'il faut l'aimer, mais parce que le réel cumule ces trois éternelles valeurs d'être Vrai, d'être Beau et d'être Bien. C'est un amour brûlant, difficile et sans doute même tragique, car il faut bien l'avouer, dans cet ordre naturel créé par Dieu, la place de volonté humaine est bien moindre. *« C'est pourquoi l'adhésion amoureuse de l'homme à ce qui le transcende: famille, métier, patrie, culture, Dieu, et qui exige de lui un sacrifice constant, est aussi l'expansion de l'homme lui-même et sa pleine instauration. C'est pourquoi ces valeurs sont nécessaires à l'homme pour être: elles sont l'expression de la vocation de la perpétuité de l'homme, elles prolongent et consolident sa personnalité, elles lui assurent la vie éternelle⁷¹¹ »*. C'est ainsi que Marcel De Corte explique le grand paradoxe de la soumission à la loi naturelle et à Dieu, d'où seulement la liberté peut fleurir: *« Obéir et être libre sont synonymes dès que j'accepte d'être homme⁷¹² »*. C'est en acceptant d'être un homme, avec toutes les limites que cela comporte, que l'homme peut prétendre à sa liberté. C'est en gardant près de son cœur les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité et c'est en cultivant les vertus cardinales de prudence, de tempérance, de force et de justice que l'homme obéit à la Loi morale. *« Répétons-le inlassablement : il importe de résister et de maintenir en nous la nature humaine intégrale que nous possédons et le Surnaturel qui nous a été révélé. Prions inlassablement⁷¹³ »*.

L'homme peut encore agir. *« Nature et tradition marchant de pair, si l'on veut revenir à la nature, il faut revenir à la tradition⁷¹⁴ »*. A cette fin, Marcel De Corte suggère de suivre l'exemple de *« Sainte Thérèse [qui] a discerné, avec une extraordinaire acuité psychologique, que la reconstruction de la personne humaine ne pourrait se faire en plénitude et en vérité que dans l'humble nécessité terrestre quotidienne⁷¹⁵ »*. Il faut *« conférer une importance essentielle aux impératifs mineurs de l'existence journalière⁷¹⁶ »*. Ces tâches quotidiennes nous donnent l'exacte mesure de l'homme: aimer et nourrir sa famille, transmettre les valeurs traditionnelles en les incarnant à ses enfants, aimer sa profession, servir sa communauté et son prochain. *« Le destin de l'homme repose aujourd'hui plus que jamais sur les épaules de tous ceux qui, dans le réduit inexpugnable de leur forte personnalité, auront pu maintenir l'homme en eux et autour d'eux contre la fascination des mirages, l'appel des sirènes et l'impudence des prétendants. C'est l'Ulysse chrétien qui en définitive triomphera de Léviathan⁷¹⁷ »*.

711 DE CORTE Marcel, *« Philosophie des mœurs contemporaines »*, ... p. 304.

712 Ibidem, p. 50.

713 DE CORTE Marcel, *« En guise de testament »*, Article publié dans la revue *Itinéraires* n°322, 1988, p. 323.

714 DE CORTE Marcel, *« Incarnation de l'homme »*, ... p. 269.

715 DE CORTE Marcel, *« Essai sur la fin d'une civilisation »*, ... p. 230.

716 DE CORTE Marcel, *« Incarnation de l'homme »*, ... p. 280.

717 DE CORTE Marcel, *« L'homme contre lui-même »*, ... p. 233.

Pour conclure l'analyse des écrits de Marcel De Corte, nous pouvons dire que ce dernier fut certainement le penseur belge le plus proche des idées de Charles Maurras. Il est resté fidèle à l'enseignement du Maître de Martigues tout en restant fidèle à sa foi catholique, car « *la fidélité et la foi sont voisines*⁷¹⁸ ».

Enfin, lorsque Marcel De Corte veut indiquer le chemin à ceux qui souhaiteraient combattre les maux générés par la Révolution, c'est encore à Maurras qu'il fait appel: « *Maurras nous indique la voie. Du fond de sa tombe, nous entendons son inextinguible espérance: "Il appartient à l'Intelligence de mener la réaction du désespoir. Devant l'horizon sinistre, l'intelligence nationale – j'ajouterais aujourd'hui l'intelligence universelle – doit se lier à ceux qui essayent de faire quelque chose de beau avant de sombrer. Au nom de la raison et de la nature, conformément aux vieilles lois de l'univers, pour le salut de l'ordre, pour la durée et les progrès d'une civilisation menacée, toutes les espérances flottent sur le navire d'une contre-révolution"*⁷¹⁹ »

718 DE CORTE Marcel, « *Mon pays, où vas-tu?* », ... p. 133.

719 DE CORTE Marcel, « *L'intelligence en péril de mort* », ... p. 93.

13. Tentative de synthèse

Pendant près d'un siècle, le maurrassisme a traversé la Belgique. Le choix de s'attarder sur 3 auteurs ayant vécu à des époques différentes n'était pas une volonté hasardeuse. On peut, au travers de l'étude de ceux-ci, mettre en évidence 3 grandes périodes:

- Une première période – allant, grossièrement, de 1918 à 1926 – où l'on observe le développement d'un maurrassisme dans les milieux religieux et dans la presse catholique/nationaliste dont faisait partie Fernand Neuray. C'est l'époque où l'influence de Maurras atteint son apogée en Belgique: des personnalités religieuses comme le Cardinal Mercier ou l'abbé René-Gabriel Van den Hout ont des affinités avec Maurras et sa doctrine. Plusieurs revues, influencées par les idées du Maître de Martigues, sont fondées dans les années 1920. De plus, Maurras a le respect d'une partie des politiciens catholiques. Être maurrassien à cette époque est l'apanage d'une certaine élite intellectuelle. Le clivage philosophico-religieux, encore très prégnant à l'époque ainsi que le climat d'après-guerre, contribuent à créer un terrain favorable au corpus maurrassien. D'autant plus que les catholiques⁷²⁰, déjà affaiblis par la lutte contre les libéraux, sont confrontés aux puissances montantes du socialisme et du communisme. L'internationalisme utopique de la Société des Nations, de son côté, sème le désarroi dans les rangs nationalistes. Les idées d'Action française viennent à point pour nourrir les forces conservatrices, mais le Pape Pie XI en décidera autrement. La condamnation de 1926 met fin à cette période.
- Une deuxième période – allant de 1926 à 1945 – est marquée par l'accroissement des tensions. Maurras, condamné par Rome, se voit renié par une majeure partie des catholiques qui le lisaient. Il ne cesse pas d'avoir une influence. Néanmoins, désormais détachées du Maître de Martigues par la condamnation papale, ses idées vont s'accommoder à d'autres doctrines, principalement au fascisme et au national-socialisme. La jeunesse catholique, sensible aux idées de Maurras, vivait difficilement la rupture avec le maître de l'Action française, surtout lorsqu'elle a dut s'engager en politique. Une partie de cette jeunesse se retrouvera dans les rangs du Rexisme et, par la suite, dans la collaboration. Ce fut le cas de José Streel. Coupés de Maurras, ses anciens adhérents se retournent vers le national-socialisme, désormais doctrine en action. D'autres opteront pour la résistance. L'issue de la guerre avec les choix qu'avaient fait Maurras et certains de ses partisans, semblait sonner le glas du maurrassisme en Belgique.

⁷²⁰ Le Parti Catholique est alors divisé en deux branches: les progressistes (ouverts aux idées libérales et socialistes) et les ultramontains (conservateurs). C'est parmi ces derniers que Maurras trouvera la plus large audience.

- Une troisième période – allant de 1945 aux années 1990⁷²¹ – est caractérisée dans un premier temps par le silence des héritiers belges de Maurras. La condamnation de Pie XI – bien que levée par Pie XII en 1939 – a repoussé les maurrassiens vers les extrémités du champ politique. La Seconde Guerre mondiale les repoussera davantage dans leurs retranchements. La victoire des puissances démocratiques et communistes marque la défaite, non seulement du national-socialisme, mais également de toutes les idéologies ou doctrines se revendiquant de la nation, de l'ordre ou de l'autorité, désormais présentées sous le même label de fasciste ou populiste. Maurras est condamné à la prison jusqu'à la fin de ses jours et n'a plus désormais de véritable influence. Ses idées sont véhiculées par ses anciens disciples qui lui sont restés fidèles, notamment Marcel De Corte.

En Belgique, ce sont l'Affaire Royale et la décolonisation du Congo qui viennent relancer le maurrassisme. Quelques mouvements et revues continuent de véhiculer sa doctrine. La survivance du corpus maurrassien est significativement plus importante en France qu'en Belgique, mais les idées continuent de circuler entre les deux pays. Il n'y a que quelques irréductibles maurrassiens belges qui continuent de défendre Maurras. Le Parti National et le Parti des forces nouvelles sont les dernières manifestations du maurrassisme dans la sphère politique. Toutefois, Maurras n'est plus la seule référence en matière de doctrine; il se combine avec d'autres penseurs de la droite. Les partisans de ces partis jouent parfois le jeu de leurs adversaires politiques, conjuguant fascisme et maurrassisme; ce qui ne fait qu'accentuer la confusion et la stigmatisation des idées maurrassiennes. La doctrine de Maurras n'est certainement plus, à ce moment, respectée à la lettre. On y pioche certains éléments susceptibles de nourrir le nationalisme ou le rejet du système démocratique.

C'est du côté des catholiques traditionalistes que l'on trouve les partisans les plus fidèles aux idées de Maurras, surtout après Vatican II. Néanmoins, la stigmatisation des partis de droite pousse les maurrassiens à nouer des alliances avec des partisans du fascisme. Les derniers partisans de Maurras prenant de l'âge, ils n'ont d'autre choix que d'établir des liens avec des groupes qui partagent le même et éternel combat: protéger la nation et son héritage. Maurras est resté, pendant toute cette période, une référence marginale car il était uniquement connu de certaines élites intellectuelles. Avec la disparition de ses derniers partisans et l'échec des partis de droite, le maurrassisme semble peiner à trouver un nouveau souffle en Belgique. L'avènement d'internet contribuera-t-il à ouvrir une quatrième période, avec une résurgence du maurrassisme? Ceci sera l'objet de la partie suivante.

721 Décennie marquée par l'expansion d'internet.

14. Maurras a-t-il encore aujourd'hui une influence en Belgique?

Dans la conclusion de son ouvrage, Francis Balace notait, à la suite des parcours de Marcel De Corte et de Gérard Hupin, que « *la droite maurrassienne belge est morte*⁷²² ». Certes, la droite maurrassienne a subi plusieurs déconvenues électorales, mais c'est oublier que la doctrine de Maurras n'a pas pour ultime dessein de trouver son expression dans les urnes de la démocratie. D'autre part, après l'échec du Parti des forces nouvelles, celui-ci a fusionné avec le *Front National belge* (FN), fondé par Daniel Féret en 1985⁷²³. Ce parti se voulait comme le pendant belge du Front National français de Jean-Marie Le Pen. Faisant essentiellement de la lutte contre l'immigration son cheval de bataille, « *la formation idéologique interne est faible*⁷²⁴ » au sein du FN. Selon Manuel Abramowicz, le parti était constitué de « *maurrassiens radicaux*⁷²⁵ ». L'attitude pro-raciste et pro-fasciste du Front National belge permet d'en douter sérieusement, bien qu'il n'est pas à exclure que quelques bribes de la pensée de Maurras se soient retrouvées chez l'un ou l'autre de ses dirigeants. Le FN belge connaîtra quelques succès électoraux mais disparaîtra en 2012, lorsque Marine Le Pen – alors devenue présidente du Front National français – lui interdira l'utilisation du signe "FN"⁷²⁶. Le parti prendra alors le nom de Démocratie Nationale (DN)⁷²⁷.

D'autres organisations gravitèrent autour du Front National belge et ce dernier connut également des dissidences. En 1989 fut créée l'ASBL *Belgique & Chrétienté* par un avocat liégeois, Ghislain Dubois, également fondateur du Comité belge de soutien à Jean-Marie Le Pen⁷²⁸. Cette association fut présidée quelques années plus tard par Alain Escada⁷²⁹. Son objectif était de créer un lobby chrétien auprès des instances européennes et de lutter contre l'anti-christianisme et le blasphème⁷³⁰. En 1995, il créera le magazine *Polémique-Info* et rejoindra une dissidence du Front National: le *Front nouveau de Belgique* (FNB) dont il sera le porte-parole jusqu'en 1998, lorsqu'il se rapprochera du Front National belge⁷³¹.

722 BALACE Francis, « *Les maurrassiens belges après 1945* »,... p. 34.

723 DEWIT Pascal, ... p. 248.

724 Ibidem, p. 250.

725 ABRAMOWICZ, Manuel, « *Les disciples belges de Charles Maurras* », article en ligne publié le 4 août 2007.

726 « *Le FN belge condamné à ne plus utiliser le sigle du FN français* », article en ligne publié le 15 mars 2012 sur le site internet de l'Avenir.

727 Ibidem.

728 « *Belgique & Chrétienté: une association illégale?* », article en ligne publié le 29 juin 2008 sur le site internet Résistances.

729 « *Entretien avec Alain Escada [Civitas Belgique]* », mise en ligne le 13 mai 2014 par le Cercle des Volontaires sur Youtube.

730 Ibidem.

731 SIMON Carla, « *Les dissidents du FNB* », article en ligne publié le 16 septembre 2000 sur le site internet Résistances.

En 1999, Alain Escada encourage à voter aux élections européennes et législatives pour le Front National belge⁷³². La même année, une dissidence du FN est créée par Hervé Van Laethem: *le Mouvement Nation*⁷³³. Belgique & Chrétienté tisse des liens étroits avec les diverses mouvances de droite, réalisant ci-et-là des actions ou des conférences. En 2008, le PNB disparaîtra, suivi en 2012 du Front National belge. Ayant dès lors peu d'influence en Belgique, Alain Escada rejoindra l'Institut Civitas en France – dont il était déjà secrétaire général en 2009 – pour en devenir le président en 2012⁷³⁴. *L'Institut Civitas*, créé en 1999, est héritier de Jean Ousset⁷³⁵, ancien partisan de l'Action française et de Maurras⁷³⁶! Alain Escada, désormais peu actif en Belgique, a délaissé Belgique & Chrétienté au profit de son activité en France. Il s'en explique: « *La Belgique est une terre particulièrement difficile à travailler parce que nous n'avons pas un héritage contre-révolutionnaire*⁷³⁷ ». Fort de son activité en France – notamment suite aux manifestations contre le mariage pour tous – il espère pouvoir créer une antenne Civitas en Belgique; une première conférence a été organisée dans ce sens le 1er mai 2014⁷³⁸.

En 2006, Alain Escada – alors toujours actif chez Belgique & Chrétienté - organisait une conférence à Bruxelles à la mémoire d'un maurrassien né cent ans plus tôt⁷³⁹: Marcel De Corte⁷⁴⁰. Lors de cette conférence, l'abbé Lorans – membre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X dont Escada est proche – prit la parole pour insister sur l'importance des écrits de De Corte « *dans le combat politico-religieux d'aujourd'hui*⁷⁴¹ ». Monsieur Gérard Picard⁷⁴² ayant étudié et fait des recherches sur Marcel De Corte parla également de celui-ci. Monsieur Picard est animateur du site internet L'Antidote⁷⁴³ sur lequel il partage plusieurs articles de Marcel De Corte, permettant à son corpus idéologique « *de rester actuel pour les nouvelles générations militantes disciples de Charles Maurras*⁷⁴⁴ ». L'héritage de Charles Maurras est toujours d'actualité, bien qu'assez diffus.

732 Ibidem.

733 Ibidem.

734 « *Entretien avec Alain Escada [Civitas Belgique]* », ...

735 Jean Ousset (1914-1994) est un auteur catholique français. Auteur de plusieurs ouvrages de tendance contre-révolutionnaire, il est partisan de l'Action française. Il créera, en 1946, la Cité Catholique, mouvance qui regroupe des catholiques maurrassiens, royalistes et même républicains. La Cité Catholique deviendra en 1963 l'Office international des œuvres de formation civique et d'action doctrinale selon le droit naturel et chrétien.

736 INTROVIGNE Massimo, « *Jean Ousset et la Cité Catholique. Cinquante ans après Pour qu'Il règne* », Cristianità, anno XXXVIII, n. 355, gennaio-marzo 2010, pp. 9-61, traduction française de Philippe Baillet.

737 « *Entretien avec Alain Escada [Civitas Belgique]* », ...

738 Ibidem.

739 La conférence devait initialement se tenir en 2005.

740 ABRAMOWICZ Manuel, « *Marcel De Corte, idéologue belge de l'État fort* », ...

741 Ibidem.

742 Nous avons rencontré Monsieur Picard et nous lui devons les articles des Cahiers Charles Maurras.

743 Accessible à l'adresse suivante: <http://users.skynet.be/lantidote/>

744 ABRAMOWICZ Manuel, « *Marcel De Corte, idéologue belge de l'État fort* », ...

Sur le site internet de l'*Institut Civitas*, on peut lire un article de Marcel De Corte critiquant la crise de la société et la crise de l'Église qui « *résident l'une et l'autre dans le refus du bien commun naturel et dans l'obscurcissement du bien commun surnaturel ainsi que dans l'exaltation corrélative de la personne humaine*⁷⁴⁵ ». Dans la documentation mise à disposition sur le site, on retrouve un éloge de la nation telle que la concevait Maurras: « *seul, il arrivera à conceptualiser en termes abstraits cette réalité concrète qu'est la Nation*⁷⁴⁶ ». On y retrouve également des lettres encycliques des papes Léon XIII, Pie X, Pie XI et Pie XII, déjà mentionnées précédemment. Dans les ouvrages fondamentaux, on y retrouve le livre de Monseigneur Lefebvre: *Ils l'ont découronné*.

Une analyse plus approfondie pourrait être accordée à l'*Institut Civitas* au sujet de sa doctrine. Néanmoins, plusieurs éléments mis en évidence permettent déjà de conclure à une filiation maurrassienne assez discrète. Sans y retrouver de références très appuyées à Maurras, l'*Institut Civitas* semble s'inscrire dans la continuité du combat de l'Action française: la défense de l'héritage chrétien et la promotion d'un État catholique. Une seule chose reste à déterminer: si l'*Institut Civitas* réussira à s'implanter durablement en Belgique ou s'il ne fera que rayonner depuis la France.

Quant aux partis politiques ayant fait dissidence avec le Front National belge – le *Mouvement Nation* et *Démocratie Nationale* – une étude approfondie de leur programme politique et des influences subies par leurs dirigeants permettrait d'évaluer la présence du corpus maurrassien. Bien qu'ils se déclarent tous deux nationalistes, cela ne suffit pas à en faire des héritiers de Maurras; ce dernier n'ayant pas le monopole du nationalisme. De plus, les deux partis ne se présentent pas comme des contre-révolutionnaires souhaitant renverser la démocratie au privilège du Roi, mais plutôt s'inscrire dans un combat identitaire – certes aussi important dans la doctrine de Maurras – au travers des élections. Quant à l'ancien parti catholique (PSC), déconfessionnalisé depuis 1945, il est devenu, depuis 2002, le Centre Démocratique Humaniste (CDH)⁷⁴⁷. Abandonnant toute référence au catholicisme, il déclare en 2001, dans sa Charte de l'humanisme démocratique, être « *le parti de l'humain et lance à tous le pari de l'humain*⁷⁴⁸ ». Une mise sur un piédestal de l'homme qui n'est pas sans rappeler les critiques de Maurras et de Marcel De Corte. Ce n'est sans doute pas du côté du CDH qu'il faut chercher des héritiers de Maurras.

745 DE CORTE Marcel, « *Crise de la Société et crise de l'Église* », article publié sur le site internet de l'*Institut Civitas*.

746 LAGARDE Jean-Marie, « *Patrie, Nation, État* », Article tiré du numéro 4 de la revue *Civitas* (mars 2002).

747 DEWIT Pascal, ... p. 356.

748 Ibidem, p. 355.

En conséquence, la piste que nous avons finalement choisi d'évoquer n'est pas celle d'une survivance du maurrassisme en Belgique. Les partis politiques de droite se sont livrés à des bricolages idéologiques où l'influence de Charles Maurras est sans doute moindre. Il existe très certainement plusieurs maurrassiens d'un âge avancé en Belgique qui ne sont plus très actifs dans les milieux politiques. A notre sens, si Maurras peut resurgir, cela ne peut être que depuis son pays natal: la France.

Comme le note avec ironie l'historien liégeois Alain Colignon: « *lorsque la France est enrhumée, la Belgique francophone éternue*⁷⁴⁹ ». Quant à la Flandre, l'influence qu'y a eu Maurras est difficile à analyser⁷⁵⁰. C'est donc vers la France que nous devons à présent tourner notre regard. L'Action française compte toujours des héritiers dans l'Hexagone: *l'Action française 2000*, version contemporaine du journal de Maurras, est le bimensuel du *Centre royaliste d'Action française* fondé en 1998 par le fils de Maurice Pujo: Pierre Pujo. Notons également l'existence d'un mouvement politique né d'une dissidence de Hilaire de Crémiers: *Restauration Nationale*. Ces deux mouvances se veulent les héritières et les continuatrices de l'Action française de Maurras. Toutefois, ils n'ont plus le même lustre que l'AF d'antan, ni la même résonance internationale. Ce n'est donc pas, selon nous, du côté des maurrassiens français purs et durs qu'il faut chercher la source d'une éventuelle influence sur la Belgique.

Cette résurgence de Maurras en France, ayant ensuite une influence sur la Belgique, nous pensons la trouver du côté de l'association *Égalité & Réconciliation* d'Alain Soral⁷⁵¹. C'est une supposition. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'étude mesurant l'influence de Soral en Belgique. Néanmoins, il est possible d'accumuler certains éléments qui tendent à confirmer une possible influence. Premièrement, notons ses vidéos produites et diffusées sur internet. Actif depuis plusieurs années, Alain Soral a coutume d'y réaliser un entretien mensuel, commentant l'actualité. Cette activité, commencée fin de l'année 2009⁷⁵², s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Peu à peu écarté des médias pour ses prises de positions, il concentre alors son activité sur internet. L'une des dernières

749 COLIGNON Alain, « *Le rexisme, un pré-poujadisme?* », publié dans l'ouvrage collectif « *De l'avant à l'après-guerre: l'extrême-droite en Belgique francophone* », Éditions De Boeck, 1994, p. 45.

750 Le dernier personnage maurrassien en Flandre était Joris Van Severen, mort en 1940. N'ayant pas la maîtrise du néerlandais, nous n'avons pas approfondi la question de l'influence de Maurras en Flandre après la guerre. La montée en puissance du clivage linguistique a très probablement beaucoup réduit l'influence que Maurras – francophone et francophile – pouvait y avoir.

751 Alain Soral, né en 1958, est un écrivain et polémiste français. Successivement partisan du parti communiste et du Front National français, il s'en écarte finalement. Très actif tant sur internet que sur le terrain, il réalise des vidéos et de nombreuses conférences. En 2007, il crée son association *Égalité & Réconciliation*.

752 Sur le site internet *Égalité & Réconciliation*, les premières vidéos mensuelles d'Alain Soral remontent à septembre 2009.

vidéos en date, celle du 11 janvier 2015, a été vue plus de 400.000 fois⁷⁵³. Plus de 500.000 si l'on y additionne la même vidéo sur la chaîne *Youtube*⁷⁵⁴. Ses vidéos ont très certainement été vues en Belgique. Deuxièmement, remarquons son livre *Comprendre l'Empire*⁷⁵⁵. Publié début 2011, il atteindrait aujourd'hui, selon une source informelle – wikipédia – plus de 100.000 exemplaires écoulés⁷⁵⁶. Bien que l'objectif de cette partie ne soit pas d'établir une analyse idéologique mais plutôt de lancer des pistes de recherche, l'ouvrage mérite que l'on s'y attarde brièvement. Dans son livre, Soral débute son analyse avec la destruction de l'Ancien Régime, en 1789. Faisant l'éloge de l'ancienne monarchie catholique, il décrit comment le renversement de celle-ci a été rendue possible, à la fois par la philosophie des Lumières (le mensonge égalitaire), mais également par la bourgeoisie capitaliste (le pouvoir de l'argent contre le pouvoir du sang). Une destruction de l'ordre ancien qui l'amène à constater la prise de pouvoir d'une élite apatride – adepte du capitalisme – conduisant à une lente soumission de tout ce qui lui résiste, notamment la religion catholique et la nation. Cette lente défaite a été permise par une succession d'événements: de la Réforme protestante en passant par l'idéologie égalitaire des Lumières, ou encore de la Révolution Française au Concile Vatican II. Fort de ce constat, Soral en vient à considérer ceux qui ont fait résistance à ce processus, *« soit la restauration de l'ordre ancien comme réponse au mensonge bourgeois de l'égalité formelle débouchant sur une plus grande violence sociale. Pensée initiée dès la Révolution Française par Louis de Bonald et Joseph de Maistre, et plus tard modernisée par Charles Maurras⁷⁵⁷ »*. Faisant, dans les chapitres suivants, une critique de la démocratie libérale et marchande – qui fonctionne grâce à une opinion publique manipulée par l'argent et par les médias – il déclare que l'on retrouve *« chez tous les opposants sérieux à la démocratie moderne: du nationalisme intégral de Charles Maurras à la République islamique d'Iran, en passant par l'Ordre noir de la SS cher à Heinrich Himmler, cette même tentative de juguler le pouvoir de l'argent par le retour au pouvoir absolu d'un ordre à la fois militaire et religieux⁷⁵⁸ »*. Dans les dernières pages, il met en garde son lecteur contre les dangers des dérives communautaires – qu'il souhaite par ailleurs apaiser par son association Égalité & Réconciliation – et contre la constitution d'un nouvel ordre mondial financier et apatride méprisant les nations. Il invite également le lecteur à ne pas se laisser piéger par la stigmatisation venant des adeptes du politiquement correct qui taxent tout contradicteur de populiste

753 « *Soral répond! Émission du 11 janvier 2015* », disponible à l'adresse suivante: http://www.dailymotion.com/video/x2flxyj_soral-repond-emission-du-11-janvier-2015_news (Consultée le 11 avril 2015, la vidéo affichait 435.671 vues).

754 Ibidem, version Youtube, disponible à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=1qXyfH3Bqxs> (Consultée le 11 avril 2015, la vidéo affichait 117.620 vues).

755 SORAL Alain, « *Comprendre l'Empire* », Éditions Blanche, 2011.

756 Wikipédia, « *Comprendre l'Empire* ».

757 SORAL Alain, « *Comprendre l'Empire* », Éditions Blanche, 2011, p. 86.

758 Ibidem, p. 170.

ou de nazi, aidé en cela par « *la Shoah, religion de l'Empire*⁷⁵⁹ » qui « *sert d'anathème contre toute résistance patriotique*⁷⁶⁰ ». Dans la conclusion, reprenant le sous-titre de son ouvrage, Soral prophétise: « *Demain la gouvernance globale ou la révolte des Nations?*⁷⁶¹ » Sans rentrer davantage dans les détails, on retrouve chez Soral les thématiques de Maurras: défense de la nation et de l'ordre naturel (en passant par la famille et les corps intermédiaires), éloge de l'ordre ancien (la monarchie), critiques de la Révolution Française, de l'influence des franc-maçons, de l'égalitarisme, du libéralisme, du capitalisme, ... et aussi, un certain antisémitisme d'État – appelé aujourd'hui antisionisme – qui s'oppose aux influences étrangères (juive, dans le cas présent). Se déclarant défenseur de la pensée traditionnelle, Soral dira d'ailleurs, dans un entretien de mai 2011: « *Je suis exactement à la tradition et à la revalidation de la tradition, ce que Maurras est à la monarchie*⁷⁶² ».

Dans une conférence donnée à l'université d'été d'Action française en 2013, il défend la nation en tant que plus grand regroupement humain cohérent – l'empire étant une nation qui en domine d'autres – et aussi en tant que cellule susceptible de résister à toute tentative impériale, appelant à la suite de cette constatation à former des patriotes français intelligents, conjuguant habilement conscience du passé et projet à venir⁷⁶³. Continuant sur la même voie de constitution d'un patriotisme français, il se dira favorable au catholicisme d'État, très lié à l'histoire de France⁷⁶⁴. On ne s'étonnera dès lors pas de voir un rapprochement entre les catholiques traditionalistes et Égalité & Réconciliation. L'association d'Alain Soral relaye en effet des informations et conférences de l'Institut Civitas⁷⁶⁵. Troisièmement, retenons les éditions *Kontre Kulture*, fondée par Alain Soral en 2011, qui rééditent des livres afin de former des militants. Parmi les ouvrages réédités, on trouve *Histoire de France* de l'historien d'Action française, Jacques Bainville, ainsi que *Si le coup de force est possible* de Charles Maurras; ouvrage qui visait, ni plus ni moins qu'à « *susciter, le jour venu, les hommes de coup de main*⁷⁶⁶ » pour faire la révolution. Enfin, *Les Cahiers du Cercle Proudhon*, résultat de la tentative de jonction entre des militants d'Action française et du syndicalisme

759 Ibidem, p. 204.

760 Ibidem.

761 Ibidem, p. 238.

762 SORAL Alain, « *Comprendre l'Empire d'Alain Soral par Frank Abed* », entretien publié le 25 mai 2011 sur le site internet de Égalité et Réconciliation.

763 SORAL Alain, « *Alain Soral à l'université d'été d'Action française* », le 30 août 2013, disponible sur le site internet de Égalité et Réconciliation.

764 SORAL Alain, « *Alain Soral: Il faut refaire du catholicisme la religion d'État en France* », interview publiée le 2 décembre 2014 sur le site internet de Égalité et Réconciliation.

765 Pour s'en apercevoir, il suffit d'écrire "Civitas" dans la barre de recherche du site internet de Égalité et Réconciliation.

766 Citation introductive de Vaugeois, Henri, dans MAURRAS Charles et DUTRAIT-CROZON Henri, « *Si le coup de force est possible* », Éditions Kontre Kulture, 2012.

révolutionnaire qui sont « *les précurseurs de Égalité et Réconciliation et du travail de réconciliation nationale entre la gauche du travail et la droite des valeurs*⁷⁶⁷ ». L'ambition d'unité nationale – qui était également le souci de Maurras – trouvera d'ailleurs tout son programme résumé dans la création, fin 2014, d'un nouveau parti politique: *Réconciliation Nationale*. Ce dernier fut créé à l'initiative d'Alain Soral et de l'humoriste Dieudonné, au sujet duquel un avocat français de confession juive dira cette énormité: « *Dieudonné et Maurras disent la même chose*⁷⁶⁸ »!

Du fait de leur notoriété, Alain Soral et Dieudonné disposent d'un rayonnement international incontestable dans les pays francophones. C'est donc, à notre sens, du côté d'Alain Soral et de son association *Égalité & Réconciliation* que l'on trouve la source française de maurrassisme la plus susceptible d'avoir une influence en Belgique. Notons-le tout de suite: c'est un maurrassisme dilué dans d'autres influences. De même que Maurras en son temps avait fait la synthèse des différents auteurs contre-révolutionnaires, on retrouve aujourd'hui la même tendance chez les "dissidents". Les mouvements nationalistes essaient de puiser chez différents auteurs la substance qui leur permettra d'alimenter leur idéologie et de s'armer pour le combat d'idées. Maurras semble être, dans cette recherche, une source privilégiée.

Finalement, répétons-le: il s'agit ici d'une simple spéculation qui tente de s'appuyer sur des éléments factuels. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'établir avec certitude si cette source de maurrassisme a ou non une influence, ni d'ailleurs si elle en aura une. C'est tout le problème de la filiation de la pensée d'un auteur. La tête de Charles Maurras – dans laquelle a été conceptualisée sa doctrine – ayant cessé toute activité après sa mort, sa doctrine s'est vue privée de sa source. Récupérée par ses disciples, elle est réactualisée, modifiée en fonction des influences subies et de l'actualité. Le corpus maurrassien, tombant entre les mains de n'importe quel quidam, peut aussi bien être remis en valeur qu'être dénaturé. C'est le hasard auquel est soumise une doctrine après la mort de son auteur. Notons, pour clôturer cette partie, l'existence d'un réseau au sein duquel on retrouve, à des doses plus ou moins importantes, le corpus de Maurras. Ce réseau s'étend de la droite catholique traditionaliste – l'*Institut Civitas* et la *Fraternité Sacerdotale Saint Pie X* – à une partie de la mouvance nationaliste et identitaire, ou encore à des mouvements dissidents tel *Égalité & Réconciliation*. Il est ici utile de mentionner les congrégations et les associations de fidèles liées à Rome dans lesquelles se retrouvent des thématiques chères à Maurras, telles que la famille ou la

767 SORAL Alain, « *Alain Soral: commentaire de l'actualité et conseils de lecture* », vidéo publiée le 3 juin 2014, disponible sur le site internet de *Égalité et Réconciliation*.

768 « *Jean-Marc Férida: "Dieudonné et Maurras disent la même chose"* », article publié le 9 mars 2015 sur le site *Égalité et Réconciliation*.

nation. La Commission pontificale Ecclesia Dei, fondée en 1988 par Jean-Paul II à la suite du sacre de quatre évêques par Monseigneur Lefebvre, regroupe diverses congrégations religieuses attachées au rite traditionnel tridentin – la messe en latin – et au sein desquelles l'influence française est importante.

Parmi ces associations et congrégations, il y a la *Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre* dont les membres étaient initialement liés à la *Fraternité Sacerdotale Saint Pie X*, mais dont ils se sont séparés à la suite de la situation schismatique provoquée par Monseigneur Lefebvre lorsqu'il sacra des évêques. La Fraternité est présente dans de nombreux pays, notamment en Belgique, où elle dispose de maisons à Bruxelles, Namur et Herstal⁷⁶⁹.

Il y a également *L'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre* dont le but est « *la diffusion et la défense du Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans tous les aspects de la vie humaine*⁷⁷⁰ ». L'Institut honore les patrons suivants⁷⁷¹: Saint François de Sales, Saint Benoît et Saint Thomas d'Aquin dont la philosophie remise à jour par le thomisme, a eu une influence notable sur les penseurs catholiques également sensibles aux idées de Maurras. Présent dans plusieurs pays – notamment aux États-Unis, au Gabon et en France – l'Institut dispose également d'une école à Bruxelles: *l'École Internationale Catholique de Bruxelles*.

Ces associations bénéficient du retour officiellement admis par Benoît XVI à la liturgie d'avant Concile Vatican II. Benoît XVI a d'ailleurs levé l'excommunication qui frappait les évêques de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X en 2009, tentant de réintégrer au sein de l'Église, les catholiques traditionalistes qui avaient fait dissidence.

On peut ainsi supposer, parmi ces congrégations religieuses reconnues par l'Église romaine et compte-tenu de l'importance qu'elles accordent à la Tradition, la persistance d'une possible influence de Charles Maurras.

769 Information récoltée sur le site officiel de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre.

770 Brochure de présentation de L'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, publiée en 2010, p.4.

771 Ibidem.

15. Conclusion

Au terme de ce mémoire, nous avons traversé près d'un siècle de maurrassisme en Belgique. Sans avoir de prétention à l'exhaustivité, ce travail ambitionnait de suivre la pensée de Maurras parmi ses héritiers belges, qui sont en réalité peu nombreux après la Seconde Guerre mondiale. Nous avons observé que le corpus maurrassien a progressivement été repoussé à l'extrémité du champ politique. Il ne pouvait dès lors plus s'exprimer que dans un espace de plus en plus restreint et stigmatisé. Toutefois, ses partisans ont réussi à sauvegarder son héritage. Des livres de Maurras sont de nouveau publiés et plusieurs d'entre eux, ayant été scannés, sont accessibles gratuitement sur internet. La pensée de Maurras surgit de nouveau des extrêmes où elle avait été jusqu'à présent repoussée. Le contexte semble être favorable au penseur de l'Action française. Ainsi, nous avons noté que les mouvements de droite se revendiquant de la nation étaient fréquemment considérés comme populistes; ce qui avait pour effet de les exclure du débat. C'est justement la notion même de populisme qui est actuellement critiquée et déconstruite. Dans *Populisme, les demeures de l'histoire*, Chantal Delsol⁷⁷² attaque directement cette notion: « *Le vocable "populisme" est d'abord une injure; il caractérise aujourd'hui les partis ou mouvements politiques dont on juge qu'ils sont composés par des idiots [...] Il y a dans la désignation de "populisme" un refus de la démocratie*⁷⁷³ ». Elle poursuit son ouvrage en détaillant une dialectique qui oppose les milieux populistes, adeptes des « *traditions, rites, croyances, groupes restreints*⁷⁷⁴ » – qui prônent l'enracinement – et les élites, adeptes de l'idéologie des Lumières – qui prônent l'émancipation – et qui « *considèrent que leur pensée représente le Bien absolu et ne souffre pas débat [et] voient les contradicteurs comme des tarés et des vicieux*⁷⁷⁵ ». L'ouvrage mérite que l'on s'y attarde, car il ne fait ni plus ni moins que réhabiliter le populisme. « *L'enracinement traduit la situation de l'homme de toujours, et sous toutes les latitudes, qui, lié à sa terre natale et à ses coutumes, tire du passé la source de son avenir et souvent reproduit, de génération en génération, ce qu'il a vu faire à ses ancêtres. Cet homme s'identifie à des territoires et à une culture [...] L'émancipation traduit le nouveau monde de l'homme détaché de ses racines temporelles et spatiales et des obligations communautaires [...] Il est autonome, ne devant sa loi qu'à lui seul, et fait fi des modèles de vie qui pourraient l'asservir. Il vit dans un monde ouvert, traversant les frontières aussi bien que transgressant les limites dont il ne connaît plus les limites [...] Sa liberté est, a priori, sans bornes*⁷⁷⁶ ». Chantal Delsol en conclut que la classe politique dirigeante, ayant désormais hissé

772 Chantal Delsol est une philosophe et historienne française, auteure de plusieurs essais. Elle est également catholique.

773 DELSOL Chantal, « *Populisme, les demeures de l'histoire* », Éditions du Rocher, 2015, p. 7.

774 Ibidem, p. 11.

775 Ibidem, p. 13.

776 Ibidem, p. 102-103.

l'universel et la liberté en principes absolus, ne tolère plus la moindre critique et méprise les milieux populistes. Ceux-ci ont dès lors le sentiment, assez juste, « *de se trouver floués par un monopole de fait, dissimulé sous un discours pluraliste*⁷⁷⁷ ». Pourtant, l'auteure constate que « *les mouvements populistes combattent moins la démocratie dans son principe que dans ce qu'ils considèrent comme ses perversions: des ententes camouflées là où l'on attend le débat des opinions, une mise au pas du langage où l'on attend la transparence*⁷⁷⁸ ». Une critique de la démocratie qui n'est pas sans rappeler celle que faisait Maurras. Aujourd'hui encore, il semblerait y avoir un pays légal qui nie le pays réel. Le peuple ne peut plus se préférer lui-même, mais doit préférer l'humanité entière. Il ne doit plus accepter de se cantonner aux limites de son pays, mais doit accepter de s'ouvrir à l'étranger et d'oublier ses frontières. Il doit renier son passé et sa tradition, jugés rétrogrades, au profit d'une future et hypothétique humanité abstraite où règnerait l'égalité parfaite. Désormais, la faiblesse des critiques faites aux partis populistes éclate au grand jour. La stigmatisation semble fonctionner de moins en moins. Les propos amalgamés de populistes, racistes, fascistes ou nazis sont désormais tout à fait déconnectés de ce qu'ils pouvaient signifier à une autre époque. « *Le nazisme a contribué à précipiter la pensée de l'enracinement dans des ténèbres dont elle n'est toujours pas sortie. Parce que le parti hitlérien s'était appuyé sur la nostalgie des traditions et des communautés abolies, désormais toute critique de l'émancipation subit la réduction ad hitlerum [...] Je ne connais pas de plus grande brutalité, dans nos démocraties, que celle utilisée contre les courants populistes*⁷⁷⁹ ». Chantal Delsol conclut: « *Aujourd'hui, s'il faut toujours éduquer les milieux populaires à l'ouverture, il faudrait surtout éduquer les élites à l'exigence de la limite, et au sens de la réalité*⁷⁸⁰ ». Décidément, Maurras pourrait bien être un auteur plus que jamais actuel, lui qui louait l'existence des limites et des contraintes naturelles comme des « *avant-goûts de la Grâce*⁷⁸¹ », s'appuyant sur l'empirisme organisateur – une méthode qui se veut réaliste – pour défendre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel: Dieu, Roi, Patrie, Famille. Il ne reste qu'à voir si Maurras trouvera un écho de nos jours ou, plus exactement, si ses héritiers parviendront à poursuivre son combat. Maurras disait que le désespoir en politique est « *la pire sottise*⁷⁸² ». Après ce long parcours et toutes ces tergiversations, peut-être est-ce au Maître de l'Action française qu'il appartient de conclure.

« *J'ai mes disciples, j'ai l'avenir devant moi!*⁷⁸³ »

Charles Maurras

777 Ibidem, p. 171.

778 Ibidem.

779 Ibidem, p. 160 et 188.

780 Ibidem, p. 258.

781 MOURRE Michel, « *Charles Maurras* », Éditions Universitaires, 1958, p.42.

782 MAURRAS Charles, « *Espérances* » article publié dans les Cahiers Charles Maurras.

783 MAURRAS Charles, « *Maurras et nous* », article publié dans les Cahiers Charles Maurras.

16. Bibliographie

- Biographie et doctrine de Charles Maurras
- DEBRAY Pierre, « *Maurras et le fascisme* », article publié dans les *Cahiers Charles Maurras* (1960-1978), n°2 (p.25-28), n°3 (p.41-44) et n°4 (p.17-21).
- Définition du dictionnaire Larousse, consultée le 3 août 2015, accessible en ligne à l'adresse: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/antis%C3%A9mitisme/4285>
- GOYET Bruno, « *Charles Maurras* », Presses de sciences po, 2000. 306 pages.
- HUGUENIN François, « *Histoire intellectuelle des droites* », Paris, Éditions Perrin, 2013, Tempus n°518, 496 pages.
- HUGUENIN François, « *L'Action française* » Éditions Perrin, 2011, Tempus n°410.
- HUISMAN D., VERGES A., LE STRAT S., « *Histoire des philosophes illustrée par les textes* », Nathan, 2010, 432 pages.
- HUPIN Gérard, « *Un grand défenseur de la civilisation: Charles Maurras* », Éditions universitaires, 1956, 93 pages.
- JOUBERT Jean-Marc, « *Charles Maurras et son amitié déférente pour Auguste Comte* » (p. 25-42), dans « *Charles Maurras, soixante ans après* » Recueil d'articles sous la direction de TISSERAND Axel. Éditions Téqui, 2013. 216 pages.
- MAURRAS Charles, « *Dictateur et Roi* », texte rédigé en 1899 par Maurras, publié en 1903, retranscrit et mis en ligne par le site internet <http://royalist.org>, le 14 mai 2007. Texte accessible à l'adresse suivante: http://dissibooks.files.wordpress.com/2013/09/dictateuretroi_maurras.pdf. Consultée le 3 août 2015.
- MAURRAS Charles, « *Dictionnaire politique et critique* », établi par les soins de Pierre Chardon, Paris, 1931.
- MAURRAS Charles, « *Mes idées politiques* », Paris, Fayard -Les grandes études politiques-, 1937, 296 pages. Version informatisée: <http://www.nation-francaise.com/wp-content/uploads/2011/10/Maurras-Charles-Mes-id%C3%A9es-politiques.pdf>. Consultée le 3 août 2015.
- MAURRAS Charles , « *Démocratie = Ploutocratie* », article publié dans les *Cahiers Charles Maurras* (1960-1978), n°4 (p.27-30).
- MAURRAS Charles, « *Il n'est de monarchie vraie que bienfaisante et héréditaire* », article publié dans les *Cahiers Charles Maurras* (1960-1978), n°5 (p.3-10).
- MAURRAS Charles , « *Nous sommes nationalistes... Nous sommes royalistes...* », article

- publié dans les Cahiers Charles Maurras (1960-1978), n°12 (p. 3-6).
- MCCEARNEY James, « *Maurras et son temps* », Éditions Albin Michel, 1977, 294 pages.
 - MOTTE Martin, « *Maurras vu par Louis-Valvèrane* » (p.91-145), publié dans l'ouvrage collectif « *Charles Maurras, soixante ans après* », sous la direction de TISSERAND Axel. Éditions Téqui, 2013, p. 216 pages.
 - MOURRE, Michel, « *Charles Maurras* » Éditions Universitaires, 1958, 145 pages.
 - NATTER F. , ROUSSEAU R., « *Charles Maurras, de la politique naturelle au nationalisme intégral* », Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1972, 286 pages.
 - NEMO Philippe, « *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporaines* », Presses Universitaires de France, 2013, 1440 pages.
 - PELISSIER Jean, « *Les auteurs de Charles Maurras* », article paru dans les *Cahiers Charles Maurras*, (1960-1978).
 - POMEYROLSC., HAUSER, C., « *L'Action française et l'étranger: usage, réseaux et représentations de la droite nationaliste française* », Éditions L'Harmattan, 2002, 150 pages.
 - Ouvrage collectif sous la direction de TISSERAND, Axel, « *Charles Maurras, soixante ans après* », Éditions Téqui, 2013, 215 pages.
 - VAN CAMPENHOUT Luc & QUIVY Raymond, « *Manuel de recherche en sciences sociales* », Éditions Dunod, 2011, 272 pages.
 - VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, « *Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres* », Bruxelles, Éditions Complexe-CEGES, 2004, 319 pages.
 - VANDROMME Pol, « *Maurras, entre le légiste et le contestataire* », Éditions Téqui, 1991, 227 pages.
- Deuxième partie
 - ABRAMOWICZ Manuel, « *Un Laquay monte au "Front"* », Article mis en ligne le 31 mars 2007, consultable à l'adresse suivante: <http://www.resistances.be/laquaybc.html>. Consultée le 3 août 2015.
 - BAINVILLE Jacques, « *Petite histoire de France* », Maison Mame, imprimé en 1954, 160 pages.
 - DE COOREBYTER Vincent, « *Les partis et la démocratie* », Dossier du CRISP, 2005, 128 pages.
 - DEWIT Pascal, « *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* », Éditions de

- l'Université de Bruxelles, 2012, 448 pages.
- D'YDEWALLE Charles, « *Journal, mon beau souci* », Éditions Erel, 1977, 244 pages.
 - FROGNIER André-Paul, « *Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique* », Revue internationale de politique comparée, 2007/2 Vol. 14, p. 281.
 - KURTH Godefroid, « *La Nationalité Belge* », Librairie Albert Dewit, Bruxelles, 1930, 231 pages.
 - « *L'abbé René-Gabriel Van den Hout 1886-1969* », Éditions Universitaires Bruxelles, 160 pages.
 - « *Le Boudin, marche de la Légion* », anecdote consultée sur le site Wikipédia accessible à l'adresse suivante: http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Boudin_%28marche_de_la_L%C3%A9gion%29. Consultée le 3 août 2015.
 - « *Lettre du Cardinal Mercier adressée à Maurras, datée du 13 août 1922* », retranscrite dans les *Cahiers Charles Maurras*, 1960 – 1978, n°10-20 (p.26-27).
 - SEILER D., « *La politique comparée* », Paris: Armand Colin, collection U, 1982, p. 110-114.
 - WEBER Eugen, « *L'Action Française* », Paris, Stock, 1964, 649 pages.
 - WILS Lode, « *Histoire des nations belges* », Éditions Labor, 2005, 375 pages.
- Fernand Neuray
 - BRAIVE Gaston, « *Tentations droitières de la jeunesse étudiante catholique* », publié dans l'ouvrage collectif « *De l'avant à l'après-guerre, l'extrême-droite en Belgique francophone* », Éditions De Boeck, 1994, 256 pages.
 - DELHEZ Jean-Claude, « *Fernand Neuray, le plus grand journaliste belge de son temps (1874-1934)* », Arlon, Imprimerie Caractère, 1993, 172 pages.
 - « *Le Tombeau de Fernand Neuray* », Nouvelle Société d'Éditions, Bruxelles, 1934, 189 pages.
 - NASSAUX Jean Paul, « *L'influence de l'Action française sur La Nation Belge, janvier-juin 1923* », UCL, Louvain-la-Neuve, 1972, 93 pages.
 - NEURAY Fernand, « *Cassandra* », Bruxelles, Nouvelle Société d'édition, 1934, 241 pages.
 - NEURAY Fernand, « *Portraits et souvenirs* », Bruxelles, 1934, 218 pages.
 - NEURAY Fernand, « *Regards sur l'Europe* », Bruxelles, Nouvelle Société d'édition, 1934, 270 pages.

- José Streel
 - CONWAY Martin, « *Degrelle, les années de collaboration* », Éditions Labor, 2005, 474 pages.
 - DELAUNOIS Jean-Marie, « *De l'Action catholique à la collaboration – José Streel* », Bourtembourg, Legrain, 1993, 253 pages.
 - « *Désarroi de jeunes catholiques belges depuis la condamnation de l'Action française* », article publié par "Un Catholique" dans le quotidien L'Action française du 4 octobre 1932. L'article est consultable à l'adresse suivante: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7650177/f1.image>. Consultée le 3 août 2015.
 - « *Léon Degrelle, Face et Revers* », émission disponible à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=pWIZ-YFaWxk>. Consultée le 3 août 2015.
 - STREEL José, « *Les jeunes gens et la politique* », Éditions Rex, Louvain, 1932, 32 pages.
 - STREEL José, « *Positions Rexistes* », Éditions Rex, Louvain, 1936, 32 pages.
 - STREEL José, « *Ce qu'il faut penser de Rex* », Éditions Rex, Louvain, 1936, 149 pages.
 - STREEL José, « *La révolution du vingtième siècle* », Éditions Déterna, 2010. (Première publication en 1942), 200 pages.

- Les lettres Encycliques
 - Pie IX, *Quanta Cura*, 8 décembre 1864.
 - Léon XIII, *Quod Apostolici*, 28 décembre 1878.
 - Léon XIII, *Humanum Genus*, 20 avril 1884.
 - Léon XIII, *Rerum Novarum*, 16 mai 1891.
 - Pie X, *Pascendi Dominici Gregis*, 8 septembre 1907.
 - Pie XI, *Quas Primas*, 11 décembre 1925.
 - Pie XI, *Quadragesimo Anno*, 15 mai 1931.
 - Pie XI, *Mit brennender Sorge*, 21 mars 1937.

- Marcel De Corte
 - ABRAMOWICZ Manuel, « *Marcel De Corte, idéologue belge de l'État fort* », article en ligne publié le 4 août 2007, disponible à l'adresse suivante: <http://www.resistances.be/mdecorte.html>. Consultée le 3 août 2015.
 - BALACE Francis , « *Les maurrassiens belges après 1945* », texte publié dans l'ouvrage de

- DARD Olivier et GRYNEWALD Michel, « *Charles Maurras et l'étranger - L'étranger et Charles Maurras* », éditions Peter Lang, 2009, 427 pages. Texte reçu de Francis Balace.
- « *Ce jour là, le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba est assassiné* », documentaire diffusé par la chaîne RTBF en janvier 2011. Documentaire disponible à l'adresse suivante: https://www.youtube.com/watch?v=qr8_-oJ0mLU. Consultée le 3 août 2015.
 - DE BOCK et al ., « *L'extrême-droite et l'État* », Éditions Epo, 1981, 268 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *Le dilemme de la civilisation* », article publié dans la Revue de l'ordre corporatif, mai 1940.
 - DE CORTE Marcel, « *Incarnation de l'homme. Psychologie des mœurs contemporaines* », Éditions Universitaires – Bruxelles, Librairie Médicis – Paris, 1944 (1ère édition en 1942), 280 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *Philosophie des mœurs contemporaines. Homo rationalis* », Éditions Universitaires, Les Presses de Belgique, 1944, 490 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *Essai sur la fin d'une civilisation* », Éditions Universitaires – Bruxelles, Librairie Médicis – Paris, 1944, 249 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *Du fond de l'abime. Essai sur la situation morale de notre pays au lendemain de la libération* », Éditions Desclée de Brouwer, 1945, 115 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *Mon Pays, où vas-tu? Philosophie et histoire de la crise belge de 1950* », Les Éditions Universitaires, Paris – Bruxelles, 1951, 182 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *L'homme contre lui-même* », Nouvelles Éditions Latines, 1961, 315 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *Sens commun, métaphysique et théologie* », Article publié dans la revue *Itinéraires* n°86 (p.4-38), 1964.
 - DE CORTE Marcel, « *La religion teilhardienne* », Article publié dans la revue *Itinéraires* n° 91 (p.145-183), 1965.
 - DE CORTE Marcel, « *Inscription sur un Tombeau* », article publié dans les Cahiers Charles Maurras, n°8 (p.29-30), 1963.
 - DE CORTE Marcel, « *L'intelligence en péril de mort* », Éditions du Club de la Culture française, 1969, 303 pages.
 - DE CORTE Marcel, « *Deux notes de philosophie économique* », Article publié dans les Cahiers Charles Maurras n°37 (p.9-12), 1971.
 - DE CORTE Marcel, « *La grande hérésie* », Article publié dans la revue *Itinéraires* n° 159 (p.11-30), 1972.

- TISSIER DE MALLERAI Bernard, « *Marcel Lefebvre* », Éditions Clovis, 2002, 719 pages.
 - VALNEVE René, « *Teilhard l'apostat* », préfacé par Marcel De Corte, p. 83-91, Revue *Forts dans la Foi*, 1971. Disponible à l'adresse suivante: http://www.liberius.net/articles/Teilhard_1_apostat.pdf. Consultée le 3 août 2015.
 - « *Vatican II, le concile qui a changé l'Église* », documentaire diffusé sur la chaîne ARTE, le 3 février 2015. Documentaire disponible à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=5hGuzC6d1xM>. Consultée le 3 août 2015.
- Troisième Partie
 - ABRAMOWICZ Manuel, « *Les disciples belges de Charles Maurras* », article en ligne publié le 4 août 2007, disponible à l'adresse suivante: <http://www.resistances.be/maurras02.htm>. Consultée le 3 août 2015.
 - « *Belgique & Chrétienté: une association illégale?* », article en ligne publié le 29 juin 2008, disponible à l'adresse suivante: <http://www.resistances.be/belgchret11.html>. Consultée le 3 août 2015.
 - Brochure de présentation de L'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, publiée en 2010, 55 pages.
 - COLIGNON Alain, « *Le rexisme, un pré-poujadisme?* », publié dans l'ouvrage collectif « *De l'avant à l'après-guerre: l'extrême-droite en Belgique francophone* », Éditions De Boeck, 1994, 256 pages.
 - DELSOL Chantal, « *Populisme, les demeurés de l'histoire* », Éditions du Rocher, 2015, 267 pages.
 - « *Entretien avec Alain Escada [Civitas Belgique]* », mis en ligne le 13 mai 2014 par le Cercle des Volontaires. Entretien disponible à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=5s9AviidinA>. Consultée le 3 août 2015.
 - « *Jean-Marc Fédida: "Dieudonné et Maurras disent la même chose"* », article publié le 9 mars 2015 sur le site Égalité et Réconciliation, disponible à l'adresse suivante: <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Jean-Marc-Fedida-Dieudonne-et-Maurras-disent-la-meme-chose-31564.html>. Consultée le 3 août 2015.
 - LAGARDE Jean-Marie, « *Patrie, Nation, État* », Article tiré du numéro 4 de la revue Civitas (mars 2002) : L'État. Article disponible à l'adresse suivante: <http://www.civitas-institut.com/content/view/9/100/>. Consultée le 3 août 2015.

- « *Le FN belge condamné à ne plus utiliser le sigle du FN français* », article en ligne publié le 15 mars 2012, disponible à l'adresse suivante: http://www.lavenir.net/cnt/dmf20120315_00132047. Consulté le 3 août 2015.
- MAURRAS Charles, « *Espérances* » article publié dans les *Cahiers Charles Maurras* (1960-1976), n°26 (p.3).
- MAURRAS, Charles, « *Maurras et nous* », article publié dans les *Cahiers Charles Maurras* (1960-1976), n°25 (p.52-55).
- SIMON Carla, « *Les dissidents du FNB* », article en ligne publié le 16 septembre 2000, disponible à l'adresse suivante: <http://www.resistances.be/dissidents.html>. Consulté le 3 août 2015.
- Site officiel de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, disponible à l'adresse suivante: <http://www.fssp.org/fr/coordonnees.htm>
- SORAL Alain, « *Comprendre l'Empire* », Éditions Blanche, 2011, 238 pages.
- SORAL Alain, « *Comprendre l'Empire d'Alain Soral par Frank Abed* », entretien publié le 25 mai 2011, disponible à l'adresse suivante: <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Comprendre-l-Empire-d-Alain-SORAL-par-Franck-ABED-6746.html>. Consulté le 3 août 2015.
- SORAL Alain, « *Alain Soral à l'université d'été d'Action française* », le 30 août 2013, disponible à l'adresse suivante: <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Alain-Soral-a-l-universite-d-ete-d-Action-francaise-20040.html>. Consultée le 3 août 2015.
- SORAL Alain, « *Alain Soral: Il faut refaire du catholicisme la religion d'État en France* », interview publiée le 2 décembre 2014, disponible à l'adresse suivante: <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Alain-Soral-Il-faut-refaire-du-catholicisme-la-religion-d-Etat-en-France-29458.html>. Consultée le 3 août 2015.
- SORAL Alain, « *Alain Soral: commentaire de l'actualité et conseils de lecture* », vidéo publiée le 3 juin 2014, disponible à l'adresses suivante: <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Alain-Soral-commentaires-de-l-actualite-et-conseils-de-lecture-25711.htm>. Consultée le 3 août 2015.
- « *Soral répond! Émission du 11 janvier 2015* », disponible à l'adresse suivante: http://www.dailymotion.com/video/x2flxyj_soral-repond-emission-du-11-janvier-2015_news. Consultée le 3 août 2015.
- Wikipédia, « *Comprendre l'Empire* », disponible à l'adresse suivante: http://fr.wikipedia.org/wiki/Comprendre_l'Empire. Consultée le 3 août 2015.

17. Annexes

1) Retranscription d'une partie de l'entretien effectué avec Gérard Walliez le 23 juin 2014

D.D.⁷⁸⁴: Je pensais présenter mon mémoire de façon chronologique. Je pense que l'influence de Charles Maurras, selon les lectures que j'ai effectuées jusqu'ici, commence en Belgique au moment de l'entre-deux guerres.

W.G.⁷⁸⁵: Oui, disons que l'influence commence vraiment et de manière importante pendant la Première Guerre mondiale. Évidemment, pas sur le territoire belge qui est occupé à presque cent pour cent, mais notamment avec la création de *La Nation Belge*, je crois que c'est au Havre. Il y a probablement déjà, et ça vous trouverez peut-être chez Defoort, une influence fort légère et indirecte, peut-être, déjà avant la guerre de 14, mais vraiment très légère [...] Disons, je crois qu'il faut quand même commencer à la guerre de 14-18. Pendant la guerre 14-18. Parce que, là, il y a un déroulement chronologique ininterrompu, mettons de 1916 ou 1915 ou 1917 jusque ... notamment *La Nation Belge* se fonde à ce moment-là et, très clairement sous influence maurrassienne même s'il y avait quelques points où ils étaient en désaccords [...] Je crois que la situation de pendant la Première Guerre mondiale, pour les belges en France, a son influence.

[...]

D.D.: Et par la suite?

W.G.: Entre les deux guerres, il y a *La Nation Belge*, etc. Et alors toute une efflorescence. A voir la question du Rexisme. Voir également du côté de Liège. *Les Cahiers Mosans* et toute ces histoires-là. [...] *La Revue Catholique des Idées et des Faits* avait, au moins jusqu'en 1926-27, des connexions avec l'Action Française [...] Alors, après la guerre, il y a *La Nation Belge* qui reprend avec Gérard Hupin, mais il n'y a pas de continuité [...] Elle n'a pas de lien organique avec l'ancienne *Nation Belge* quotidienne. Elle a repris simplement le titre. Donc cela, c'est Gérard Hupin qui lui avait été un étudiant maurrassien dans l'entre-deux-guerre. [...] Cela dure entre 1960 et 1980 avec interruptions. J'ai l'impression qu'il y a eut, et ce serait à vérifier, au moment de l'indépendance du Congo, puis des mouvements flamingants des années 60 [...] il y a ce moment-là, certainement, une reviviscence du nationalisme belge en connexion plus ou moins étroite, plus ou moins consciente avec l'Action française [...] La décennie 1960 et peut-être au delà. Voir aussi dans des revues

784 Donkerwolk Donovan.

785 Walliez Gérard.

françaises où des belges écrivaient, notamment De Corte dans Itinéraires. Cela ne m'étonnerait pas que le général Janssens ait publié dans des revues françaises. Alors, dans les Cahiers Charles Maurras [...] Il y a donc une reviviscence du nationalisme belge à partir de, disons 59-60. Au moment, à la fois, de l'indépendance du Congo.

[...]

D.D.: Je voulais également vous demander s'il y a eut une influence de Maurras sur la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.

W.G.: Alors là, effectivement, Monseigneur Lefebvre a dit que lui n'avait jamais été d'Action Française et qu'il connaissait mal Maurras [...] Mais le père le Floch était le supérieur du Séminaire Français de Rome au moment de la condamnation de l'Action Française [...] Il a été obligé de remettre sa démission, Pie XI n'ayant pas confiance en lui. [...] Monseigneur Lefebvre trouvait que la condamnation de l'Action Française a eut, sur le plan religieux, des résultats déplorables. Mais il n'y a pas de rapport direct avec la Belgique.

D.D.: Peut-on considérer que l'influence de Maurras est terminée en Belgique?

W.G.: On peut dire qu'à partir de 1970-1975, l'influence est très faible.

2) Extraits des écrits de Fernand Neuray

Les extraits présentés ici sont ceux qui nous ont permis d'aboutir aux conclusions décrites dans la partie consacrée à l'analyse des écrits de Fernand Neuray. Chaque extrait, en fonction de son contenu, a été placé sous l'indicateur qui a été jugé le plus pertinent.

- Indicateur 1: Présence d'une conception de l'ordre naturel – Place accordée à la famille et aux corps intermédiaires.

« Élite ou aristocratie, c'est tout comme. L'eau descend des sommets. On fait des centaines de bons soldats, dans toutes les armes, dans toutes les professions, en faisant un bon chef. Mais croit-on que les hommes d'élite poussent tout seuls, comme champignons après la pluie? Il faut le temps, un terrain propice, des soins nombreux, longs, attentifs, une sélection, des traditions aussi – n'ayons pas peur du mot – des privilèges qui stimulent et récompensent l'effort, la discipline, les sacrifices des citoyens capables d'exercer, pour le bien du peuple et de l'État, ce métier difficile [...] Petit à petit, le respect de la qualité rentrerait dans une société d'où le culte de l'argent est en train de détrôner et d'exiler toutes les vertus et tous les dieux⁷⁸⁶ ».

« L'électorat féminin portera un nouveau et terrible coup à la famille et à la société [...] La femme, dit Madame Borély, a besoin de protection pour remplir sa mission naturelle, qui est de mettre des enfants au monde et de les élever; ce besoin lui crée un droit; elle a le droit d'être protégée par l'homme; ce n'est pas après que les mœurs actuelles le lui refusent qu'il faut que le législateur se fasse leur complice, bien au contraire; il est impossible d'être à la fois émancipé et protégé; plus on émancipera la femme, par exemple, en lui donnant le droit de vote qui fera d'elle, politiquement, l'égale de l'homme, moins elle sera assurée d'une protection dont la société ne saurait, sans péril, se passer plus qu'elle-même; plus vous augmenterez sa capacité et ses droits politiques, moins la femme sera épouse et mère; accorder le droit de suffrage aux femmes, c'est délivrer à l'homme un certificat d'irresponsabilité, car comment l'homme se croirait-il tenu de protéger un être devenu politique son égal ... [...] La question est de savoir, justement, s'il est bon, s'il est utile à la communauté que la femme exerce d'autres métiers que ceux qui sont faits pour elle, que ceux qui conviennent à sa nature, à sa faiblesse, à ses aptitudes particulières [...] Si la famille est une tyrannie, la maternité une servitude, si le bonheur des individus et le bien public sont en raison directe du nombre des célibataires et des ménages stériles; s'il faut considérer comme un progrès ou subir comme une fatalité le travail inhumain auquel l'état social et les mœurs d'aujourd'hui condamnent un trop grand nombre de femmes, abattez les dernières barrières, appelez les femmes

786 NEURAY Fernand, « *Cassandra* », ... article intitulé « Pour une aristocratie », p. 131.

aux urnes, fiez-vous à l'égalité des salaires et des droits politiques pour leur rendre de plus en plus odieux le mariage, ses conséquences et ses obligations quand le mariage est autre chose qu'une association provisoire et stérile. Mais si la famille est à vos yeux la cellule sociale par excellence, le but où doivent tendre les hommes et les femmes dignes de ce nom, la condition et le gage de la force du pays et de sa sécurité, remontez hardiment, au lieu de vous y abandonner, le courant du féminisme égalitaire. Ne dites pas: il faut que les femmes puissent voter comme les hommes parce qu'elles travaillent et peinent comme les hommes, mais plutôt: jamais les femmes n'échapperont aux métiers et aux travaux auxquels l'état social actuel les condamne, au grand dam de la famille et de la société, si elles deviennent, électoralement, les égales des hommes⁷⁸⁷ ».

- Indicateur 2: Présence d'un patriotisme/nationalisme.

« Il n'y a pas dans le monde entier de peuple plus fier, plus vaillant, plus rebelle au joug, plus capable de sacrifice que le peuple belge⁷⁸⁸ ».

« Nous sommes pour l'union de tous les bons citoyens, des croyants et des incroyants, des Flamands et des Wallons, des patrons et des ouvriers, non pour l'union verbale mais pour l'union réelle et effective [...] Les Belges, convaincus qu'il faut faire vivre en paix, sous peine de mort, sur la terre sacrée des ancêtres, des citoyens divisés par la croyance, la langue et la politique, n'auront de peine ni à discerner ni à faire les sacrifices nécessaires [...] Avant d'être de leur classe, de leur ville, de leur parti, ils sont de leur pays [...] Habituer tous les Belges à orienter leurs sentiments, leurs énergies, leurs passions mêmes vers le bien de la Belgique; les aider à bien voir et à faire allègrement les sacrifices individuels que requiert la Patrie, garantie et bouclier de leur liberté, de leurs biens, de leur honneur, de leurs croyances même, de tout ce qu'ils ont de plus précieux en ce monde: voilà le but que se propose la Nation Belge⁷⁸⁹ ».

« Il ne s'agit pas de détourner les croyants de leur religion au profit d'une espèce de religion patriotique qui dominerait, qui absorberait même toutes les autres. Il s'agit d'amener tous les citoyens de bonne volonté, tous les enfants de la Patrie commune à rechercher ensemble les moyens de vivre d'accord, dans un pays divisé par la langue, la religion, le conflit des intérêts de classe, de façon à le protéger le mieux possible contre l'ennemi du dehors⁷⁹⁰ ».

787 NEURAY Fernand, « *Cassandre* »,... article intitulé « Contre le féminisme », p. 177-179.

788 NEURAY Fernand, « *Cassandre* »,... article intitulé « La Nation Belge », publié le 16 mars 1918, p. 7.

789 Ibidem.

790 Ibidem, p. 15

« *La Belgique de demain sera nationale ou elle ne sera plus. Divisée, en proie aux discordes religieuses ou à la guerre sociale, elle tomberait vite à l'état de province*⁷⁹¹ ».

- Indicateur 3: Présence d'un monarchisme autoritaire – héréditaire, absolue, décentralisée et de la doctrine de la raison d'État.

« *Belge de cœur et d'âme dès son élévation au trône, de par la vertu nationalisatrice de l'institution monarchique, ce grand réaliste[Léopold Ier] avait tout de suite compris que la sécurité et l'intérêt de son pays postulait une étroite amitié franco-belge*⁷⁹² ».

« *C'est précisément parce qu'il est si précieux pour les communautés humaines que le métier royal est si difficile à bien pratiquer. Il faut que le roi soit toujours prêt à tout sacrifier à son pays, comme le prêtre à son Dieu. Famille, fortune, popularité, amitiés, amour même: tout doit céder, dans son cœur, au bien public, qu'il est tenu de mettre constamment au-dessus de tout. Et c'est parce que nos rois se sont soumis, depuis 1830, à ce devoir professionnel que la Belgique a vécu, grandi, prospéré, rayonné dans le monde, qu'elle est sortie saine et sauve d'une catastrophe que ses princes avaient prévue et annoncée en vain et qui, si le pays les avait écoutés, nous aurait trouvés prêts. Autant que la reconnaissance, la sagesse nous commande de ne jamais l'oublier*⁷⁹³ ».

« *Ce n'est pas pour le Roi que nous sommes monarchiste. C'est pour la Belgique et dans son intérêt [...] La plus grande folie que pourrait faire [le peuple belge] excellent et bizarre, le plus divisé de surcroît et le plus exposé de l'univers, serait de se mettre en République. Privées du seul centre d'attraction qui les tienne assemblées, ses mille forces centrifuges, libres de fuir dans leurs directions naturelles, disloqueraient l'État, d'où le mouvement et la vie s'échapperaient, et l'heure de l'étranger sonnerait tout de suite [...] Faute d'hérédité le pouvoir y fut toujours précaire, chancelant, faible devant les factions, plus faible encore devant les intrigues de l'étranger*⁷⁹⁴ ».

« *Léopold II a deviné la guerre et l'invasion, fortifié la Meuse, et sauvé de la sorte la Belgique et la France. Toute sa vie a été un long et rude combat pour arracher aux Chambres et au pays les sacrifices en hommes et en argent qui auraient peut-être épargné l'invasion à la Belgique et à l'Europe*⁷⁹⁵ ».

791 NEURAY Fernand, « *Cassandra* »,... article intitulé « *Demain...* », p. 43

792 NEURAY Fernand, « *Regards sur l'Europe* »,... p.184.

793 NEURAY Fernand, « *Regards sur l'Europe* », p. 184-185.

794 NEURAY Fernand, « *Cassandra* »,... article intitulé « *La monarchie et les partis* », p. 54, 55, 56.

795 Ibidem, p. 64.

« Le meilleur régime est celui où l'autorité du chef et le contrôle populaire sont le plus heureusement dosés et le plus adroitement équilibrés [...] Il y a plus d'esprit dans plusieurs têtes que dans une, dit la sagesse des nations. D'autre part, personne ne commande quand tout le monde est maître [...] Les rois les plus absolus risquent de payer leur trône, voire de leur vie leurs fautes, et jusqu'à leur imprudences [...] Mais citez-nous un député, un sénateur, un ministre qui ait souffert dans ses biens et dans sa liberté pour avoir, en votant ou en appliquant une loi imbécile, appauvri ou saigné la nation!⁷⁹⁶ ».

- Indicateur 4: Présence d'une religion d'État: le catholicisme.

« S'il y a jamais eu au monde une religion populaire, c'est assurément la religion catholique [...] ce qu'elle déclare juste et bon ne l'est pas à ses yeux parce qu'ainsi en a décidé le Prince ou le peuple souverain. Sans condamner aucun régime, elle a toujours assigné au Bien une source indépendante du changeant caprice des hommes, indépendante même de sa volonté à elle, et il n'est pas nécessaire d'être catholique pour comprendre l'influence d'un tel élément sur les idées et les mœurs⁷⁹⁷ ».

« La morale catholique, loin d'avoir la rigidité des théorèmes de géométrie, tient compte des complexités et des contradictions de la nature humaine. Elle consacre et protège le droit de propriété privée, irremplaçable stimulant de l'effort, de l'activité, de tous les progrès; elle n'interdit pas, elle exalte même, mais à titre d'exception, la propriété collective, compensation et consolation pour les malheureux qui n'en ont pas d'autre; elle enseigne que le droit de propriété a, comme tous les droits humains, ses abus et ses maladies, qu'il n'est pas absolu, que l'intérêt commun est à la fois sa source, sa raison d'être, sa limite, de sorte qu'on a pu dire que ni la justice ni la morale ne seraient satisfaites si le droit de quelques-uns entravait le droit du plus grand nombre, si la grande propriété devenait hypertrophique au point d'étouffer la petite et de la rendre inaccessible au commun des mortels⁷⁹⁸ ».

« Le catholicisme [peut] parfaitement prendre un accent national sans rien perdre de son caractère de religion universelle⁷⁹⁹ ».

796 NEURAY Fernand, « Cassandre », ... article intitulé « S'il ne se corrige, il est perdu », p. 88-92.

797 NEURAY Fernand, « Regards sur l'Europe », ... p. 99.

798 NEURAY Fernand, « Cassandre », ... article intitulé « A propos d'un baptême... », p. 144.

799 NEURAY Fernand, « Cassandre », ... article intitulé « La Patrie et les Partis », p. 187.

- Indicateur 5: Présence de la défense du classicisme et du rationalisme – Héritage de la Grèce et de la Rome Antique.

« Des esprits superficiels ou prévenus pourraient seuls s'y tromper: ce ne sont pas seulement des amours-propres nationaux et des intérêts économiques qui se heurtent et s'affrontent; deux conceptions spirituelles sont aux prises; sans que tous les combattants ne s'en rendent pleinement compte, le duel continue entre Rome et la Réforme, entre l'ordre hiérarchisé et l'individualisme, entre l'idéalisme et le mercantilisme, et il s'agit au fond de savoir s'il restera tout à l'heure en Europe, grâce à la France et aux nations qui sont, comme elles, en dépit de maintes apparences contraires, catholiques et romaines, quelques milliers de kilomètres carrés où l'Esprit soit plus adoré que la Force et l'argent⁸⁰⁰ ».

« Un catholique n'admettra jamais que ce soit par l'effet d'un pur hasard que le christianisme, né dans l'inquiet et anarchique Orient, fut prêché par au monde par un juif hellénisé, puis installé pour toujours dans la capitale de l'Empire auquel il devait, après l'avoir soumis, emprunter tant de choses, notamment son autorité, son unité et jusqu'à son nom même [...] sans doute n'est-il pas défendu de voir dans l'ordre romain le cadre où l'affranchissement évangélique devait trouver sa forme définitive, si bien que personne, depuis vingt siècles, n'a pu se révolter contre l'Église catholique sans s'insurger du même coup contre Rome⁸⁰¹ ».

« Beaucoup comptent sur Rome pour la restauration de l'Autorité dans un monde où personne ne sait plus ni commander ni obéir et où une espèce d'orgie libertaire enivre depuis plus d'un siècle les plus solides cerveaux⁸⁰² ».

« Si Anthinéa n'était pas à l'index, je vous dirais de lire ou de le relire quand vous irez à Athènes ou quand vous en reviendrez. Personne n'a pénétré comme Maurras l'essence du génie grec⁸⁰³ ».

« Aussi fortement que l'histoire de l'Europe et du monde, mon expérience personnelle me persuade de la bienfaisance du catholicisme romain, qui doit à sa romanité, précisément, une solidité, une mesure, une rationalité, si l'on peut dire, dont il est permis de croire que Rome a fourni le ciment⁸⁰⁴ ».

800 NEURAY Fernand, « Regards sur l'Europe », ... p. 96

801 NEURAY Fernand, « Regards sur l'Europe », ... p. 99

802 Ibidem, p. 101

803 Ibidem, p. 148

804 NEURAY Fernand, « Cassandre », ... article intitulé « Tout ce qui est permis n'est pas convenable, disait déjà Saint Bernard », p. 189.

« Le cardinal Mercier avec raison prévoyait et redoutait cet orage quand il écrivait à son clergé, le 31 août 1919 [...] : restez donc prêtres, mes bien chers confrères, hommes de Dieu, sauveurs d'âmes, et le monde, même hostile, même persécuteur, vous considérera... [...] En disant que le prêtre éloigne les fidèles de la religion en intervenant, comme prêtre, dans les luttes politiques où la religion n'est pas intéressée, il constatait un fait aussi évident que le soleil ou la pluie⁸⁰⁵ ».

- Présence des oppositions suivantes:

-Indicateur 6.1: aux idées de la Révolution et des Lumières (Courant contre-révolutionnaire)

« Toute Révolution est, en soi, périlleuse, voire redoutable: nous ne disons pas le contraire. Il vaudrait mieux que la vie des peuples ne fût jamais dérangée par ces explosions dont les dégâts sont toujours aussi difficiles que lents à réparer⁸⁰⁶ ».

« La vérité est qu'il y a révolution et révolution, comme il y a fagot et fagot. Tout changement n'est ni bon ni heureux en lui-même. Tout ce qui existe n'est ni excellent ni utile à converser [...] Il y a du bon et du mauvais dans toute tradition, de même dans beaucoup d'innovations. La grande affaire est de reconnaître l'un de l'autre, comme le joaillier distingue, rien qu'au toucher, le diamant de la verroterie. Incendier ou jeter bas, pour l'ivresse d'appliquer une doctrine qui n'a pas fait ses preuves nulle part, l'antique et vénérable édifice d'une société où tout n'est ni parfait, ni même juste, ni même toujours commode, mais où la plupart mangent et boivent tout de même à leur appétit et à leur soif! Quelle folie ...⁸⁰⁷ ».

-Indicateur 6.2: à l'individualisme égalitaire

« La veille, comme j'objectais à un autre socialiste que l'égalitarisme de sa doctrine, en faisant fi de la valeur de l'individu ou en la comprimant, violentait la nature et contrariait le progrès [...] L'inégalité est un fait naturel. C'est folie de le nier. C'est une plus grande folie de ne pas s'y soumettre. Pour améliorer la condition des hommes, il faut commencer par connaître la nature et accepter ses lois⁸⁰⁸ ».

« Selon le protestantisme et les doctrines d'exaltation individuelle qui ont dérivé de lui, la règle du bien et du mal est intérieure à l'homme, maître d'en juger lui-même, souverainement et en dernier ressort. Selon le catholicisme au contraire, c'est à une autorité extérieure qu'appartient, en religion

805 NEURAY Fernand, « *Cassandra* », ... article intitulé « Les conditions de la paix religieuse en Belgique », p. 203.

806 NEURAY Fernand, « *Regards sur l'Europe* », ... p. 107

807 Ibidem, p. 108-109

808 Ibidem, p. 60-61

et en morale, le droit de définir, d'interdire, de commander. Sans nier l'utilité, d'ailleurs toute relative, du ferment révolutionnaire, qui a pu opérer à la façon d'un poison à la fois redoutable et passagèrement salutaire, quand l'autorité publique, aveugle ou engourdie, paraissait ignorer son métier et sa fin, c'est un axiome à nos yeux que tout ce qui a été fait depuis Luther pour détruire le principe essentiellement catholique de l'Autorité extérieure a ébranlé les assises de la société humaine et en particulier la civilisation occidentale⁸⁰⁹ ».

-Indicateur 6.3: au libéralisme

« Les peuples qui ont inventé puis répandu dans le monde le dogme de la souveraineté absolue de l'individu ne sont pas pressés de la pratiquer chez eux [...] L'aristocratie anglaise, libérale en paroles, despotique en réalité, dont la puissance et la richesse sont le fruit de la sujétion de la moitié de l'univers, et qui a toujours su miner chez les peuples rivaux de l'Angleterre, sous prétexte de libéralisme, précisément les idées et les forces autoritaires dont elle use et abuse, à son projet exclusif, depuis pas mal de siècle⁸¹⁰ ».

« Au regard de la doctrine catholique, le libéralisme est une hérésie. Nous nous sentons de force à démontrer que la doctrine catholique, en l'espèce, a la raison pour elle. Notre avis, que nous rougirions de déguiser, est que les libéraux avaient tort en théorie et raison en pratique⁸¹¹ ».

-Indicateur 6.4: au parlementarisme – Élections et partis politiques.

« En Italie comme partout en Europe, le régime parlementaire est dépassé par les événements, débordé par les problèmes qui se sont posés au lendemain de la guerre [...] Ils ont presque tous fait carrière en parlant, en écrivant, en faisant des plans sociaux sur le papier. C'est comme si on voulait conduire à bateau à vapeur avec un gouvernail de voilier. Un tel régime assure les premières places de l'État aux parleurs, aux démagogues, aux intrigants⁸¹² ».

« Supporter éternellement que des roitelets improvisés dévastent, grâce à une organisation électorale aussi remarquable par ses maléfices que par son ingéniosité, les finances, l'armée, tout ce qui fait l'honneur de la nation, la beauté et la douceur de la Patrie, tout ce qui assure la sécurité du peuple et de l'État, quelle duperie, quel péril, quelle humiliation!⁸¹³ »

809 NEURAY Fernand, « Regards sur l'Europe », ... p. 97

810 Ibidem, p. 98

811 NEURAY Fernand, « Cassandre », ... article intitulé « Libéralisme et libéraux », p. 33.

812 NEURAY Fernand, « Regards sur l'Europe », ... p. 62.

813 Ibidem, p. 109.

« Il y a des tyrans à plusieurs têtes. Ce ne sont pas les moins agaçants, ni les plus faciles à mettre au pas. Quand un régime électoral aussi artificiel et aussi antipopulaire [...] les a installés au pouvoir pour quatre ans, quand la savante et puissante organisation de leurs partis les a rendus pour ainsi dire invulnérables et tabous, il faut, s'ils veulent durer, qu'ils réussissent et que leur règne soit heureux. Mais si leur inamovibilité n'engendre que désarroi, l'arbitraire et la ruine; s'ils se croient maître de diviser, de déchirer, de désarmer et de saccager le pays, gare à la casse. Un jour viendra où le peuple, fatigué et inquiet, voudra changer de maîtres par simple amour du changement, ou plutôt parce que nulle aventure ne lui paraîtra moins pire que le marécage où il s'enlise et qu'il meurt légalement⁸¹⁴ ».

« Organes de surveillance et de contrôle, les Parlements ont été inventés et créés pour empêcher les rois et leurs ministres de disposer abusivement des ressources publiques, pour les obliger à ménager l'argent de tout le monde. Sont-ils restés soumis à cette loi de leur nature? C'est eux qui gouvernent aujourd'hui. C'est contre eux que doivent se débattre et lutter les rois et les ministres soucieux de sauver leur pays de la banqueroute et de la ruine⁸¹⁵ ».

« Dans nos assemblées législatives, les questions les plus spécifiquement nationales, militaires, coloniales et financières ont été trop souvent débattues en fonction des intérêts des partis, ceux-ci y cherchent d'ordinaire, même sans s'en rendre compte, une plateforme ou un tremplin en vue des batailles électorales, les seules dont nous croyions, dans notre candeur, que le pays serait jamais le champ clos [...] D'aucuns agissent comme s'ils ne voyaient dans les calamités publiques qu'une semence de moissons électorales. On voit, ça et là, des enseignes politiques s'accrocher aux ruines de la patrie⁸¹⁶ ».

« Il y a dans la nation une catégorie d'hommes qui nous semblent plus naturellement désignés, par leur formation, leur éducation, leurs habitudes, pour les grandes charges publiques, soit qu'on en fasse des ministres, soit qu'on les fasse entrer dans les conseils techniques dont aucun département ministériel, à notre avis, ne pourra désormais se passer. Combien y avait-il dans nos assemblées législatives, avant la guerre, d'industriels, d'hommes d'affaires, d'agriculteurs? [...] Presque partout le régime parlementaire a négligé ce réservoir d'hommes d'action qui, n'étant ni écrivains, ni orateurs, manquaient par conséquent des charmes indispensables en démocratie électorale pour séduire le suffrage universel [...] Ne faisons plus la folie d'écarter de la direction de l'État des

814 NEURAY Fernand, « Regards sur l'Europe », ... p. 109

815 Ibidem, p. 112

816 NEURAY Fernand, « Cassandre », ... article intitulé « La Nation Belge », p. 8-9.

hommes qui savent, pour l'avoir appris par expérience et à leurs frais, ce que c'est qu'un charbonnage, une usine, une exploitation agricole; qui savent comment se multiplie, à force de compétence et d'autorité, l'énergie humaine et qui ne dépensent deux sous que pour en gagner dix⁸¹⁷ ».

« Si le Parlement devait continuer d'être, après la guerre, plus sensible à l'éloquence et au "bon garçonnisme" qu'à la compétence réelle, cela prouverait tout simplement qu'il y a quelque chose de pourri dans le régime [...] Le jour où il serait établi que son organisation et son fonctionnement constituent un obstacle, en écartant des affaires publiques des hommes capables de les bien diriger, mais politiciens médiocres et plus médiocres orateurs, il y aurait lieu de craindre que le public, obligé par la force des choses de se prononcer et de choisir, n'opte pas pour le régime!⁸¹⁸ ».

« Bourgeoise ou populaire, la démocratie tend à sacrifier l'intérêt permanent de la nation aux intérêts immédiats des citoyens, naturellement enclins à donner leurs suffrages à qui leur promet de diminuer, fût-ce au détriment du pays, les charges militaires et les charges fiscales [...] La démocratie démantèle l'État et désarme la nation. Elle mériterait, rien que pour ce motif, la méfiance et l'aversion de tous les bons citoyens...⁸¹⁹ ».

-Indicateur 6.5: au capitalisme (Règne de l'Or et de l'Argent)

« Il y a bourgeois et bourgeois [...] Est bourgeois, au sens social du terme, tout qui ne vit pas exclusivement d'un travail manuel. Mais bourgeois signifie d'autre part un certain état d'esprit, une façon terre à terre de considérer la vie, qui n'est d'ailleurs pas le monopole de la classe bourgeoise. Estimer l'argent au-dessus de toute; le poursuivre tout sa vie d'une poursuite enragée, à n'importe quel prix; mesurer l'étendue de son estime à l'ampleur de son coup de chapeau à la fortune des gens: cela est bourgeois⁸²⁰ ».

« Du jour où la Banque apparaîtrait comme une Féodalité au service de quelques privilégiés, on oublierait ses mérites, on n'aurait plus d'yeux que pour les abus de son omnipotence, et rien n'empêcherait le peuple des tributaires de se soulever contre elle. C'est lui rendre service que de lui recommander, non seulement l'équité et la générosité à l'égard des plus modestes travailleurs de son innombrable équipe, mais, plus encore, la mesure en toute chose, et par dessous tout, le zèle, le

817 NEURAY Fernand, « *Cassandra* », ... article intitulé « Hommes d'hier et Hommes de demain », p. 21-22

818 NEURAY Fernand, « *Regards sur l'Europe* », ... article intitulé « Gouvernement et compétences », p. 26.

819 NEURAY Fernand, « *Cassandra* », ... article intitulé « De la démocratie », p. 138

820 Ibidem, article intitulé « Au bout de son rouleau », p. 39.

religion même de l'intérêt public, qui a le droit d'exiger d'elle des sacrifices proportionnés à ses profits⁸²¹ ».

« Il faudrait [...] un État véritable, régi par un pouvoir fort, vigilant, éclairé et où tout ne dépendrait pas du despotisme des partis politiques et de l'omnipotence des oligarchies financières, c'est-à-dire de forces condamnés par leur nature à mettre le nombre et la richesse au-dessus de tout⁸²² ».

- Indicateur 7: Présence d'un antisémitisme d'État

/

- Indicateur 8: Opposition au fascisme

« Il n'y a ni fascisme ni fascistes en Belgique. C'est d'ailleurs la faute des parlementaires si le fascisme a réussi et duré en Italie, la dictature en Espagne, le gouvernement personnel en Pologne. Tous les peuples aiment la liberté, dont on a raison de dire qu'elle est, pour les nations comme pour les individus, quand la sécurité est bien assurée, le plus précieux de tous les biens. Le régime représentatif est justement considéré, partout, comme un progrès sur le pouvoir absolu ou simplement trop personnel. Mais quand la liberté n'est plus qu'une trompeuse étiquette sur une caverne où des niais, des abouliques et des profiteurs gouvernent, au rebours du bon sens et de l'intérêt national, dans l'intérêt des factions ou dans leur intérêt propre; quand il est évident que toutes les libertés sont opprimées au nom de la liberté même, le peuple se donne au premier venu, militaire ou civil, qui s'offre, avec baïonnettes ou simplement des gourdins, à remettre tout le monde et toute chose à sa place⁸²³ ».

821 NEURAY Fernand, « *Cassandra* », ... article intitulé « La Banque et l'opinion », p. 104.

822 Ibidem, article intitulé « Pour une aristocratie », p. 131.

823 Ibidem, article intitulé « Un discours décevant », p. 110.

3) Tableau récapitulatif des différents auteurs présentés dans ce mémoire

Liste des indicateurs / Auteurs	Fernand Neuray	José Streel	Marcel de Corte
<u>Indicateur 1:</u> Présence/absence d'une conception de l'ordre naturel – Place accordée à la famille et aux corps intermédiaires	Présence de l'indicateur 1	Présence de l'indicateur 1	Présence de l'indicateur 1
<u>Indicateur 2:</u> Présence/absence d'un patriotisme/nationalisme	Présence de l'indicateur 2	Présence de l'indicateur 2	Présence de l'indicateur 2
<u>Indicateur 3:</u> Présence/absence d'un monarchisme autoritaire – héréditaire, absolu, décentralisé et de la doctrine de la raison d'État	Présence de l'indicateur 3	Présence de l'indicateur 3, mais il n'écrit pas au sujet de la monarchie belge dans ses livres	Présence de l'indicateur 3
<u>Indicateur 4:</u> Présence/absence d'une religion d'État: le catholicisme	Présence de l'indicateur 4	Présence de l'indicateur 4 dans ses premiers écrits, puis absence tout en insistant sur le rôle joué par la religion catholique	Présence de l'indicateur 4
<u>Indicateur 5:</u> Présence/absence de la défense du classicisme et du rationalisme – Héritage de la Grèce et de la Rome Antique	Présence de l'indicateur 5	Présence de l'indicateur 5	Présence de l'indicateur 5
<u>Indicateur 6:</u> Présence/absence des			

oppositions suivantes:			
<u>Indicateur 6.1</u> : aux idées de la Révolution et des Lumières (Courant contre-révolutionnaire)	Présence de l'indicateur 6.1	Présence de l'indicateur 6.1	Présence de l'indicateur 6.1
<u>Indicateur 6.2</u> : à l'individualisme égalitaire	Présence de l'indicateur 6.2	Présence de l'indicateur 6.2	Présence de l'indicateur 6.2
<u>Indicateur 6.3</u> : au libéralisme	Présence de l'indicateur 6.3	Présence de l'indicateur 6.3	Présence de l'indicateur 6.3
<u>Indicateur 6.4</u> : au parlementarisme – Élections et partis politiques	Présence de l'indicateur 6.4, mais pense que la démocratie parlementaire peut être réformée	Présence de l'indicateur 6.4, mais pense néanmoins pouvoir réformer le parlementarisme grâce à un parti politique unique	Présence de l'indicateur 6.4, mais pas défavorable à des partis politiques qui représenteraient des communautés naturelles, et est favorable à l'instauration d'un vote familial
<u>Indicateur 6.5</u> : au capitalisme (Règne de l'Or et de l'Argent)	Présence de l'indicateur 6.5, mais vision plus économique que Maurras	Présence de l'indicateur 6.5	Présence de l'indicateur 6.5
<u>Indicateur 7</u> : Présence/absence d'un antisémitisme d'État	En dehors du fait mentionné dans sa biographie, absence de l'indicateur 7	Présence de l'indicateur 7	Absence de l'indicateur 7
<u>Indicateur 8</u> : (Non)Opposition au fascisme	Opposé au fascisme	Pas opposé au fascisme – collaboration modérée avec l'occupant allemand en 1940 – 1945	Opposé au fascisme
<u>Indicateur 9</u> : Rencontre avec Maurras	A rencontré Maurras	Absence d'éléments indiquant une rencontre avec Maurras	N'a pas rencontré Maurras
<u>Indicateur 10</u> : Échange d'une correspondance avec Maurras	Absence d'éléments à ce sujet, mais fort probable	Absence d'éléments indiquant l'échange d'une correspondance avec Maurras	Absence d'éléments indiquant l'échange d'une correspondance avec Maurras
<u>Indicateur 11</u> : Présence	Présence d'un réseau de maurrassien, dont	Présence d'un réseau de maurrassiens existes.	Présence d'un réseau de maurrassiens

ou absence d'un réseau de maurrassiens autour de l'auteur considéré	Jacques Bainville et Léon Daudet.		(collaboration avec diverses revues d'influence maurrassienne)
<p><u>Indicateur 12</u>: Actualité dans laquelle l'auteur s'inscrit et pertinence d'un lien éventuel avec la doctrine de Charles Maurras</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Critique du Traité de Versailles. - Position hostile envers l'Allemagne. - Opposé à une nouvelle guerre. - Politique pro-militaire après la guerre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Soumission à la sanction du pape envers l'Action Française (cesse de lire Maurras). - Collaboration (en contradiction avec Maurras). 	<ul style="list-style-type: none"> - Refus de collaborer avec l'occupant allemand en 1940-1945, ainsi qu'avec la résistance. - Axe davantage sa réflexion sur l'évolution des mœurs, de l'être humain et de la société (point de vue plus philosophique et moins politique que Maurras).

L'héritage de la pensée de Charles Maurras en Belgique

Maurras a-t-il encore aujourd'hui une influence en Belgique ?

Ce mémoire vise à présenter, dans une perspective à la fois historique, politique et philosophique, l'héritage de la pensée de Charles Maurras en Belgique. Ce travail traversera près d'un siècle de maurrassisme belge et s'attardera sur trois auteurs : Fernand Neuray, José Streeel et Marcel De Corte. D'autres personnalités seront toutefois évoquées de façon à être aussi complet que possible quant aux personnalités belges influencées par Maurras.

Pour réaliser cette étude, une première partie sera consacrée à Charles Maurras, à sa biographie ainsi qu'à sa doctrine politique. Les différents axes de sa pensée seront présentés et serviront de base à l'élaboration d'une liste d'indicateurs idéologiques.

Cette liste, une fois réalisée, permettra d'analyser, au travers de leurs écrits, les trois auteurs belges influencés par Maurras. Pour chacun d'entre eux, une biographie couplée à l'histoire politique de la Belgique sera présentée. C'est une manière, que nous pensons pertinente, d'alterner des parties historiques et des parties consacrées à l'analyse idéologique. Ainsi, le lecteur disposera d'éléments biographiques, mais aussi historiques avant d'aborder la partie plus analytique consacrée à un auteur. Ceci sera l'objet de la deuxième partie.

L'analyse de ces trois personnalités belges nous permettra de mettre en évidence trois grandes époques de maurrassisme en Belgique.

Enfin, une troisième partie abordera l'aspect plus actuel de l'héritage maurrassien. Nous y observerons différentes sources susceptibles de conduire à une redécouverte de Maurras dans la société belge d'aujourd'hui.